



Régions: Annuaire statistique 2003



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 1
Statistiques
générales



Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un nouveau numéro unique gratuit:

00 800 6 7 8 9 10 11

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

ISBN 92-894-5367-2
ISSN 1681-9314

© Communautés européennes, 2003

Avant-propos

La présente édition de la publication d'Eurostat *Régions: Annuaire statistique 2003* est la dernière avant l'élargissement prévu en 2004 qui est le plus important de l'histoire de l'Union européenne (UE). Étant donné l'arrivée de dix nouveaux États membres, les statistiques régionales européennes vont, sans aucun doute, subir de profondes modifications. En fait, de nombreuses tendances sont déjà clairement identifiables, ce qui témoigne de l'intégration progressive des différents pays dans le système de collecte des données d'Eurostat.

Manifestement, les variations régionales de ces pays continueront à intéresser les décideurs politiques, mais les centres d'intérêt se déplaceront quelque peu. Les faibles dimensions de six pays en voie d'adhésion (Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte et Slovaquie) font que, dans la plupart des domaines statistiques, Eurostat ne collectera des données sur ces pays qu'au niveau national — alors que, sur les quinze États membres actuels, deux seulement (Danemark et Luxembourg) sont dans ce cas. Cela ne signifie nullement qu'il n'existe pas de différences régionales ou qu'aucune donnée ne soit disponible. À l'exception de Chypre, chacun des pays mentionnés ci-dessus est convenu avec Eurostat d'une ventilation régionale à un niveau plus bas qui permettra de collecter des données sur les comptes régionaux, le chômage et quelques autres domaines.

On comprend que l'attention se concentre sur 2004, date de l'élargissement, mais il convient de reconnaître les efforts importants faits par la Bulgarie et la Roumanie pour respecter les normes statistiques européennes et pour fournir des données au même niveau que les dix autres pays en voie d'adhésion. Il va de soi que ces deux pays continueront à figurer dans les cartes et les commentaires de l'Annuaire des régions. Même si l'on ignore l'évolution des négociations (et de la coopération statistique), il est tout à fait possible que l'édition de 2004 puisse déjà présenter des données sur la Turquie. Plus l'UE s'élargira, plus il sera important d'avoir des statistiques régionales fiables et comparables afin de dresser un tableau clair des réalités sociales et économiques.



Pedro Solbes Mira

Commissaire responsable pour les affaires
économiques et monétaires et pour Eurostat

TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	9
2003, une année de changements importants	11
Nouvelle nomenclature	11
Élargissement	11
Contenu et structure	12
Opinions des lecteurs	12
Contributions de spécialistes	13
NUTS 99	13
Besoin d'informations plus détaillées?	14
Groupe d'intérêt régional sur le web	14
Date de clôture pour les données	14
■ POPULATION	15
Introduction	17
Variation de la population	18
Composantes de l'augmentation de la population	18
Migration nette	20
Flux immigratoires et émigratoires	20
■ AGRICULTURE	25
Introduction	27
La contribution de l'agriculture au PIB	28
Part de la production animale	28
Ratios production/intrants dans l'agriculture	29
Données Eurofarm — Les femmes dans l'agriculture	32
Diversification des revenus de la communauté agricole	32
LUCAS — Les statisticiens observent le territoire	34
Un plan de sondage aréolaire systématique à deux niveaux	35
Un système d'information à usages multiples	36
Réalisation de l'enquête	37
Principaux résultats de l'enquête	37
Combinaison de l'utilisation et de l'occupation des sols	40
Photographies des paysages	40
Conclusion	41
■ PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL	43
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	45
Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales en volume	45
Le PIB régional en euros pour 2000	48
■ CHÔMAGE RÉGIONAL	51
Introduction	53
La dimension régionale du chômage global	53
Les femmes et le marché du travail	56
Le chômage des jeunes	57
Le problème des chômeurs de longue durée	61
Révision de la méthodologie	62

■ ENQUÊTE SUR LES FORCES DE TRAVAIL	63
Taux d'emploi global	65
Taux d'emploi des femmes	66
Nombre moyen d'heures travaillées habituellement	68
La formation tout au long de la vie	69
Niveau d'études atteint et emploi	69
■ SCIENCE ET TECHNOLOGIE	75
Introduction	77
Ressources humaines dans les domaines de la science et de la technologie	77
Emploi dans des secteurs de haute technologie et à forte intensité en connaissances	80
Demandes de brevets	83
Notes méthodologiques	87
■ STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES	89
Introduction	91
Les services prédominants pour l'emploi	92
Les salariés mieux rémunérés aux alentours des capitales	93
L'emploi industriel inégalement réparti dans les régions	94
Les industries intensives en capital dans les régions	96
Conclusion	96
■ TRANSPORTS	99
Introduction	101
Remarques méthodologiques	101
Infrastructure des transports	101
Réseau routier	103
Réseau ferroviaire	103
Parc de véhicules	104
Transport maritime	106
Transport aérien	108
Sécurité routière	110
Résumé	112
■ SANTÉ	113
Introduction	115
Remarques sur la méthodologie	115
La mortalité dans les régions de l'UE	117
L'incidence de la tuberculose dans les régions de l'UE	124
Les ressources en matière de santé dans les régions de l'UE	126
■ TOURISME	131
Introduction	133
Notes méthodologiques	133
Statistiques sur la capacité d'accueil (infrastructures)	133
Données sur le taux d'occupation	137
Conclusion	138

■	STATISTIQUES URBAINES EUROPÉENNES	141
	Contexte	143
	Calendrier strict	143
	Sélection des villes	143
	Unités spatiales	145
	Variables	145
	Organisation	147
	Prochaines étapes	147
■	COMPTES DES MÉNAGES	149
	Revenu des ménages privés et produit intérieur brut	151
	Le niveau de richesse des régions d'Europe	157
■	PRÉSENTATION INTERACTIVE DES DONNÉES	163
	Visualisation interactive des données régionales	165
	Comment utiliser l'application?	165
■	UNION EUROPÉENNE – RÉGIONS AU NIVEAU NUTS 2	167
■	RÉGIONS DES PAYS CANDIDATS	169

I N T R O D U C T I O N



2003, une année de changements importants

L'année dernière, la structure et les caractéristiques futures des statistiques régionales au niveau européen ont été déterminées par l'adoption du règlement NUTS et par la préparation continue de l'élargissement en 2004.

Nouvelle nomenclature

En avril 2003, après plus de deux ans de travaux préparatoires — comportant des consultations détaillées au niveau national, de larges discussions avec les utilisateurs de données et deux passages différents devant le Parlement européen —, le règlement NUTS a été adopté par le Parlement. Ainsi, la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) a enfin une base juridique, et la procédure permettant de gérer les modifications apportées aux ventilations régionales dans les différents pays est bien définie.

Le règlement est devenu partie intégrante de la législation européenne, ainsi que son annexe qui contient la nomenclature convenue entre Eurostat et les pays membres. Alors que (jusqu'à la signature du règlement) les statistiques régionales en Europe étaient collectées conformément à la version 1999 de la nomenclature (connue sous le nom de «NUTS 99»), l'annexe présente une nouvelle nomenclature, NUTS 2003, qui est désormais la seule ventilation régionale valable et reconnue pour la transmission de données à Eurostat.

Naturellement, il y a un inconvénient: les données fournies au cours des mois qui ont suivi l'adoption du règlement ont été nécessairement collectées sur la base de la ventilation de la NUTS 99. C'est la raison pour laquelle Eurostat a adopté la date de référence du 21 novembre 2003 pour achever la réorganisation de ses bases de données contenant des données régionales, et plus particulièrement la base de données REGIO. L'Annuaire est encore davantage touché par ce problème: les extractions initiales de données pour les chapitres de cette année ont, en fait, eu lieu avant l'entrée en vigueur du règlement. En conséquence, l'Annuaire 2003, sa liste de régions et l'ensemble des cartes, graphiques et commentaires se basent sur

la NUTS 99. On trouvera, à la fin du présent chapitre, une synthèse du classement.

À vrai dire, la NUTS 2003 ressemble beaucoup à la précédente. Sur plus de 200 régions de la NUTS 2 figurant dans la ventilation de la NUTS 99, dix seulement ont été modifiées et, dans chaque cas, la structure de la NUTS 3 est restée la même, ce qui facilite le nouveau calcul des données. Dix États membres ne sont absolument pas concernés par les modifications au niveau NUTS 2. Les changements au niveau NUTS 3 sont même moins importants. Des informations complètes sur la ventilation de la NUTS 2003 peuvent être trouvées sur le serveur RAMON d'Eurostat⁽¹⁾.

Élargissement

En ce qui concerne les données relatives aux pays candidats, d'autres améliorations de la couverture ont été apportées depuis l'édition de l'année dernière, mais elles ne sont peut-être pas aussi importantes que nous l'aurions souhaité. Même si les pays adhérents ont été inclus dans le processus de collecte des données pour la quasi-totalité des domaines thématiques, ce processus était trop récent, dans un certain nombre de cas, pour que les données soient déjà disponibles pour l'édition de cette année. En conséquence, plusieurs chapitres contiennent des cartes encore limitées aux actuels États membres de l'UE. En revanche, l'édition 2004 devrait totalement couvrir tous les pays en voie d'adhésion.

Même si l'attention se concentre naturellement sur 2004, date de l'élargissement, il convient de souligner qu'aucune distinction n'est faite, dans l'Annuaire, entre les pays qui deviendront des États membres en 2004 et ceux attendus vers 2007: lorsque des données sont disponibles pour la Bulgarie et la Roumanie, il va de soi qu'elles sont présentées dans les cartes et les commentaires. En ce qui concerne la Turquie, la situation est quelque peu différente. Même si une ventilation régionale a été convenue entre la Turquie et Eurostat, peu de données ont été jusqu'à présent collectées, et la couverture est certainement trop faible pour qu'elles figurent dans l'Annuaire 2003.

⁽¹⁾ Sur la page d'accueil d'Eurostat (<http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>), sélectionnez la langue que vous souhaitez, cliquez sur «Métadonnées», puis sur «Classifications et définitions» et, finalement, sur «Serveur de nomenclatures d'Eurostat (RAMON)».

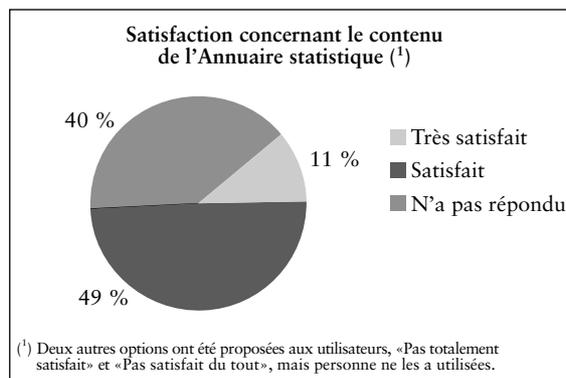
Contenu et structure

L'édition 2003 contient à nouveau un chapitre sur le tourisme, ce qui montre le caractère biennal du processus de collecte des données dans ce domaine. En revanche, l'existence de nouvelles données environnementales n'est pas suffisante pour justifier le maintien du chapitre cette année, et nous espérons le rétablir en 2004. En dépit de l'absence de nouveaux résultats de l'audit urbain, le chapitre consacré aux statistiques urbaines est maintenu, car il offre un forum permettant de discuter des problèmes méthodologiques et autres rencontrés durant les travaux de l'année précédente à ce sujet et d'expliquer les progrès attendus. De même, le chapitre sur l'agriculture a été complété de manière à inclure une révision du projet LUCAS (enquête statistique aréolaire de l'utilisation/l'occupation des sols) qui, bien que non basé sur la NUTS, tente d'obtenir des informations très détaillées sur les variations de l'utilisation et de la couverture des sols dans toute l'Europe. Enfin, un nouveau chapitre sur les comptes des ménages a été inclus dans l'édition 2003 de l'Annuaire, élargissant ainsi les informations économiques régionales tant appréciées par les utilisateurs.

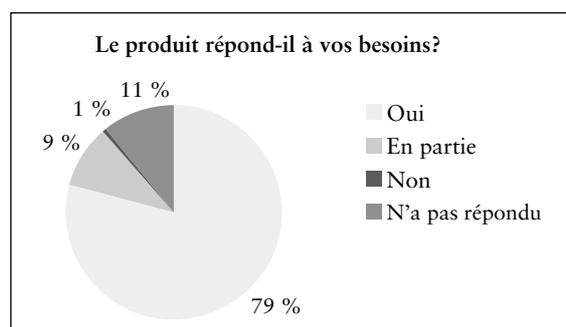
Conformément aux années précédentes, les ventilations régionales sont décrites dans des commentaires relatifs à des cartes en couleurs et à des graphiques soigneusement sélectionnés qui permettent, le cas échéant, de mettre en évidence des régions individuelles. On a délibérément choisi des variables différentes de celles examinées en 2002 et 2001, de sorte que l'on a non seulement offert au lecteur régulier de nouvelles informations, mais aussi donné une meilleure impression de la gamme toujours plus large de données disponibles dans la base de données REGIO. Conformément, également, aux éditions précédentes, le CD-ROM inclus contient des données pour la dernière année disponible dans chaque domaine REGIO, les séries de données utilisées pour dresser les cartes et les versions PDF de chacune des trois éditions linguistiques de l'Annuaire. Un effort particulier a été consenti pour que le CD-ROM soit à la fois intéressant et plus convivial. Étant donné que l'Annuaire est souvent utilisé comme source de référence et à des fins éducatives, le CD-ROM comprend cette année, pour la première fois, un miniprogramme interactif permettant aux utilisateurs de comparer une série complète de variables pour chacune des 27 régions de la NUTS 2 qui englobent les capitales de tous les États membres et des pays en voie d'adhésion.

Opinions des lecteurs

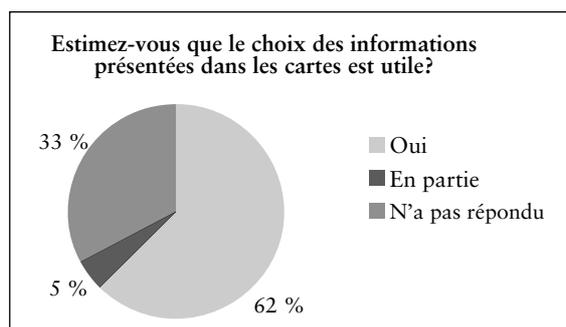
En janvier 2003, un questionnaire a été envoyé à quelque 300 utilisateurs individuels et institutionnels réguliers de l'Annuaire des régions. Pas moins de 154 ont répondu en renvoyant des informations sur l'approche adoptée jusqu'à présent. D'une manière générale, le format actuel est apprécié comme le montre le graphique suivant:



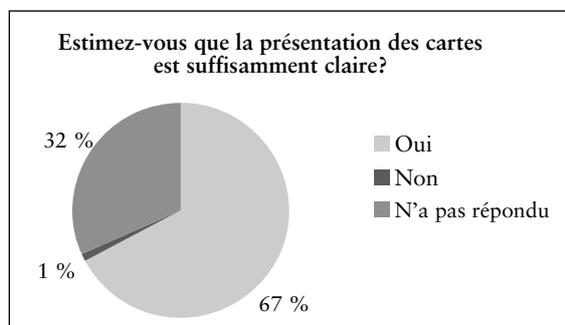
Même si le large éventail des utilisateurs laisse supposer des utilisations très variées de l'Annuaire, il semble que l'approche adoptée réussisse à satisfaire les besoins de la plupart des lecteurs.



Certes, il est inévitable que chaque utilisateur apprécie le plus les chapitres directement liés à son travail, mais, d'une manière générale, il semble que tous les chapitres donnent satisfaction, et beaucoup de répondants sont même allés jusqu'à déclarer que, pour eux, tous les chapitres étaient utiles. Ce sont les chapitres sur le produit intérieur brut (PIB) régional, le chômage régional et la population qui arrivaient en tête.



La plupart des utilisateurs ont estimé que les commentaires étaient utiles et donnaient une analyse suffisamment approfondie. Comme le montrent les graphiques précédent et suivant, les cartes également ont été appréciées.



Neuf utilisateurs ont émis des critiques, dont deux préconisaient une présentation à un autre niveau que la NUTS 2. Deux autres ont regretté l'absence de tableaux de données tels que ceux présentés dans l'Annuaire des régions jusqu'en 1999. Il semblerait que cet aspect soit compensé par une plus grande lisibilité, en particulier pour les utilisateurs non spécialisés. Certes, on ne sait pas si cela pose des problèmes même aux spécialistes car, à des fins de recherche, l'intégralité de la base REGIO est disponible par le biais des Data Shops, ce qui offre l'avantage de mises à jour à partir du moment où les séries de données ont été arrêtées pour l'Annuaire. Certains ont également regretté les nombreuses versions linguistiques de l'Annuaire lorsque ce dernier ne contenait encore qu'une compilation de tableaux (jusqu'en 1997). Pour des raisons de coûts, sans parler de la complexité rédactionnelle, l'Annuaire des régions continuera toutefois à n'être édité qu'en allemand, anglais et français.

Contributions de spécialistes

Une fois encore, les commentaires figurant dans chacun des chapitres thématiques ont été rédigés par des experts d'Eurostat spécialisés dans chacun des domaines concernés ⁽²⁾. Grâce à leur connaissance des données au niveau national, les auteurs sont à même de replacer les variations régionales relevées dans un contexte approprié. L'équipe des statistiques régionales remercie sincèrement les

⁽²⁾ En ce qui concerne les chapitres «Produit intérieur brut régional», «Chômage régional», «Statistiques urbaines» et «Comptes des ménages», les auteurs sont en même temps membres de l'équipe des statistiques régionales et spécialistes de ces domaines à Eurostat.

auteurs suivants pour leur contribution, chacun d'entre eux ayant dû trouver le temps nécessaire malgré un emploi du temps déjà surchargé:

Chapitre	Auteur(s)
1. Population	<i>Aarno Laihonon</i> <i>Erik Beekink</i>
2. Agriculture	<i>Pol Marquer</i> <i>Ulrich Eidmann</i> <i>Maxime Kayadjanian</i> <i>Manola Bettio</i>
3. Produit intérieur brut régional	<i>Axel Behrens</i>
4. Chômage régional	<i>Axel Behrens</i>
5. Enquête sur les forces de travail	<i>Ana Franco</i>
6. Science et technologie	<i>August Goetzfried</i> <i>Simona Frank</i>
7. Statistiques structurelles sur les entreprises	<i>Paul Fewrier</i> <i>Franca Faes-Cannito</i>
8. Transports	<i>Josefine Oberhausen</i>
9. Santé	<i>Didier Dupre</i> <i>Toni Montserrat</i>
10. Tourisme	<i>H.-W. Schmidt</i>
11. Statistiques urbaines européennes	<i>Berthold Feldmann</i> <i>Torbiörn Carlquist</i>
12. Comptes des ménages	<i>Axel Behrens</i>
Présentation interactive des données	<i>Joachim Mittag</i> <i>Jana Cernovska</i> <i>Ulrich Marty</i>

NUTS 99

L'actuelle version de la NUTS (NUTS 99) subdivise le territoire économique de chaque État membre de l'UE en 78 régions au niveau NUTS 1, en 211 régions au niveau NUTS 2 et en 1 093 régions au niveau NUTS 3.

De par leur superficie ou population relativement faibles, certains pays n'ont pas de régions aux trois niveaux. Il convient de noter que, dans le cas du Danemark et du Luxembourg, l'ensemble du pays constitue une région au niveau NUTS 2.

Dans les cartes du présent Annuaire, les statistiques sont présentées au niveau NUTS 2. La jaquette de la publication contient une carte indiquant les numéros de code des régions. Le lecteur trouvera à la fin de la publication une liste des régions du niveau NUTS 2 de l'UE ainsi qu'une liste des régions statistiques du niveau 2 des pays candidats, conformément à l'accord passé entre Eurostat et les différents instituts nationaux de statistique des pays candidats. Notons que cette

classification n'exclut aucune décision concernant la NUTS qui pourrait être prise lorsque les pays adhéreront à l'UE.

Pour obtenir de plus amples informations sur ces ventilations régionales nationales, les listes de régions de niveaux 2 et 3 et sur les cartes correspondantes, il est possible de consulter le serveur RAMON en suivant le lien indiqué dans la note 1 de bas de page.

Besoin d'informations plus détaillées?

La base de données REGIO contient des séries chronologiques plus étendues (pouvant remonter jusqu'à 1970) et des statistiques plus détaillées que celles fournies dans le présent Annuaire (par exemple, la population par tranche d'âge d'un an, les décès par tranche d'âge d'un an, les naissances par âge de la mère, les résultats détaillés de l'enquête sur la main-d'œuvre dans la Communauté, les agrégats des comptes économiques de dix-sept domaines d'activité, la ventilation détaillée de la production agricole, des données sur la structure des exploitations agricoles, etc.). De plus, REGIO contient une série d'indicateurs du niveau NUTS 3 (par exemple, la superficie, la population, les naissances et les décès, le PIB ou le taux de chômage). Ces indicateurs sont importants car deux États membres de l'UE (le Danemark et le Luxembourg) et quatre pays candidats (les trois États baltes et la Slovaquie) n'ont pas de ventilation du niveau 2.

Pour obtenir toute donnée de REGIO, il suffit de contacter le Data Shop le plus proche, à l'adresse indiquée à la fin de la publication.

Pour de plus amples renseignements sur le contenu de la base de données REGIO, veuillez consulter la publication d'Eurostat *Statistiques régionales européennes — Guide de référence 2003*

dont une copie est disponible en format PDF sur le CD-ROM d'accompagnement.

Groupe d'intérêt régional sur le web

L'équipe des statistiques régionales d'Eurostat gère un groupe d'intérêt accessible au public sur le web (site CIRCA) avec de nombreux liens et documents utiles.

Vous pouvez consulter l'adresse internet suivante pour y accéder: <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/regstat/information>.

Parmi les ressources, vous trouverez:

- une liste de tous les coordinateurs régionaux des États membres et des pays candidats;
- la *Regional Gazette* publiée régulièrement par l'équipe régionale;
- la dernière édition du guide de référence REGIO;
- des présentations Powerpoint des travaux d'Eurostat concernant les statistiques régionales;
- la classification régionale NUTS pour les États membres et la classification régionale des pays candidats;
- un lien vers une liste de tous les Data Shops d'Eurostat.

Date de clôture pour les données

Pour cette version, la date butoir est fixée au 31 mai 2003.





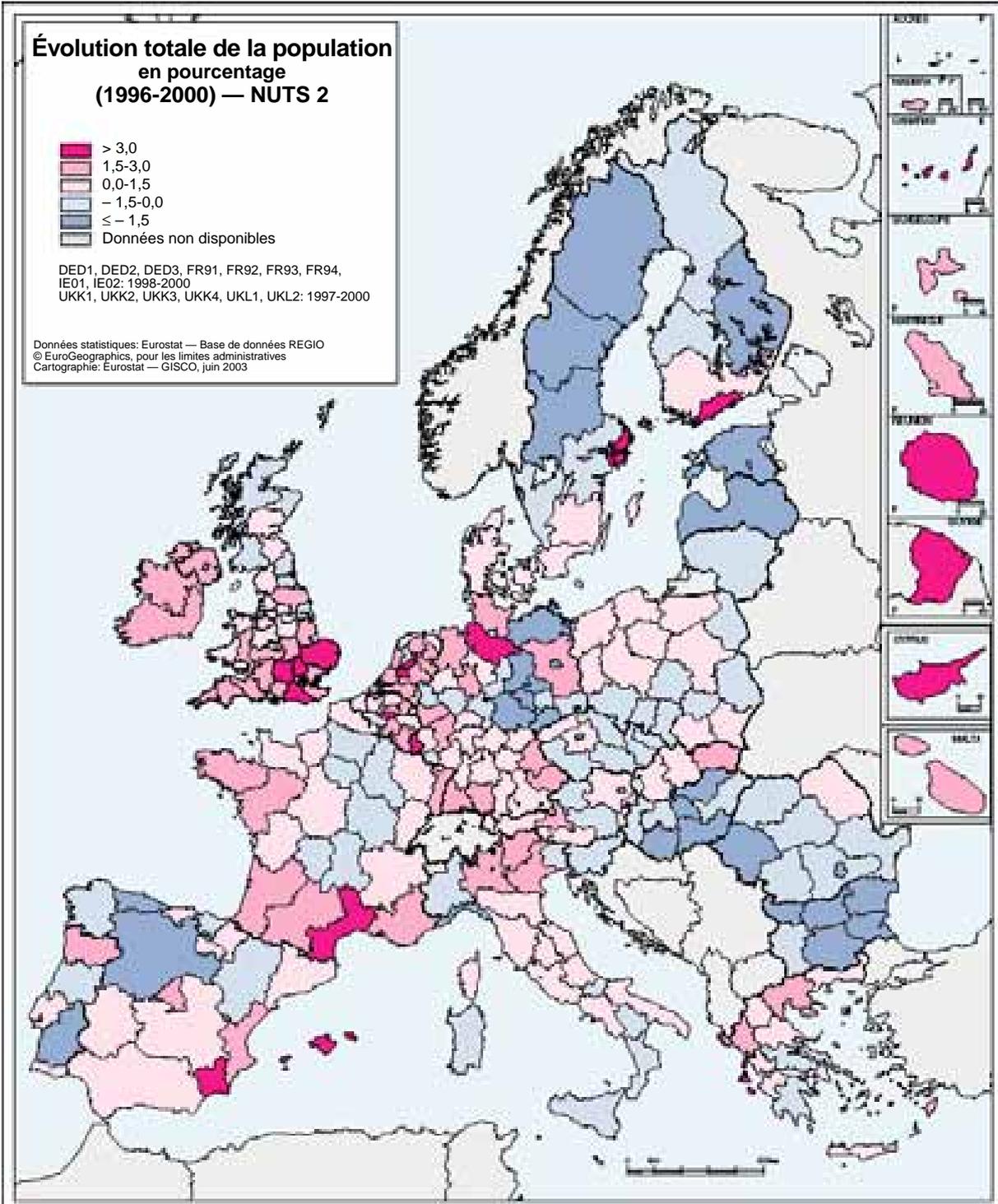
Introduction

L'évolution d'une population dépend du nombre de naissances, du nombre de décès et du nombre de migrants.

La différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès est appelée «accroissement naturel». En ce qui concerne les migrations, une distinction peut être faite entre les migrations internationales, c'est-à-dire d'un pays à l'autre, et les

migrations internes, c'est-à-dire celles qui ont lieu à l'intérieur d'un territoire national. En outre, une distinction peut être opérée entre l'immigration et l'émigration (migrations internationales) et les départs et arrivées résultant des migrations internes. Les flux migratoires sont souvent exprimés en taux nets de migration.

Les sections qui suivent décrivent la dynamique régionale (niveau NUTS 2) des flux migratoires au cours de la seconde moitié des années 90 dans les



Carte 1.1



États membres de l'Union européenne et dans les futurs pays adhérents. La première section analyse la variation de la population au cours de la période 1996-2000. La section suivante présente un aperçu des composantes de l'accroissement de la population pour 1999. La troisième section s'intéresse à la composante migratoire de l'accroissement de la population en analysant les taux nets de migration pour 1999. Le présent chapitre se termine par quelques études de cas de flux émigratoires et immigratoires au cours de la période 1996-1999.

Variation de la population

Ainsi qu'expliqué dans l'introduction, toute augmentation ou diminution de la population est le résultat de la croissance naturelle et d'un solde migratoire positif ou négatif.

La carte 1.1 montre l'augmentation relative de la population (en pourcentage) au cours de la période 1996-2000 (population au 1^{er} janvier 2000 moins population au 1^{er} janvier 1996 divisé par population au 1^{er} janvier 1996 et multiplié par 100).

Au cours de la période 1996-2000, l'accroissement relatif de la population totale a été négatif dans plus d'une région sur quatre de l'UE (59 sur 211) et dans presque 70 % des régions des pays en voie d'adhésion (38 sur 55). La population totale de l'UE a crû de 1 %, tandis que celle des douze autres pays a diminué de 2,1 %.

Les cinq régions qui ont connu l'augmentation relative de la population la plus forte au cours de la période sont les suivantes: Flevoland (Pays-Bas), Islas Baleares et Canarias (toutes deux en Espagne), Luxembourg et Uusimaa (Finlande).

Les cinq régions qui ont enregistré la diminution relative de la population la plus rapide au cours de la période sont les suivantes: Alentejo (Portugal), Halle, Dessau et Magdeburg (toutes les trois en Allemagne) et Mellersta Norrland (Suède).

L'examen de la répartition des couleurs fournit quelques enseignements très intéressants. Si l'on considère les régions en bleu (diminution de la population) et en rouge (augmentation de la population), on observe par exemple que la population a diminué dans les régions du centre et du nord de la Suède (excepté Stockholm) et de la Finlande, tandis qu'elle a augmenté dans la partie sud de ces deux pays. Au Royaume-Uni, le centre et le sud ont connu un accroissement de la population, tandis que le nord a enregistré une évolution inverse.

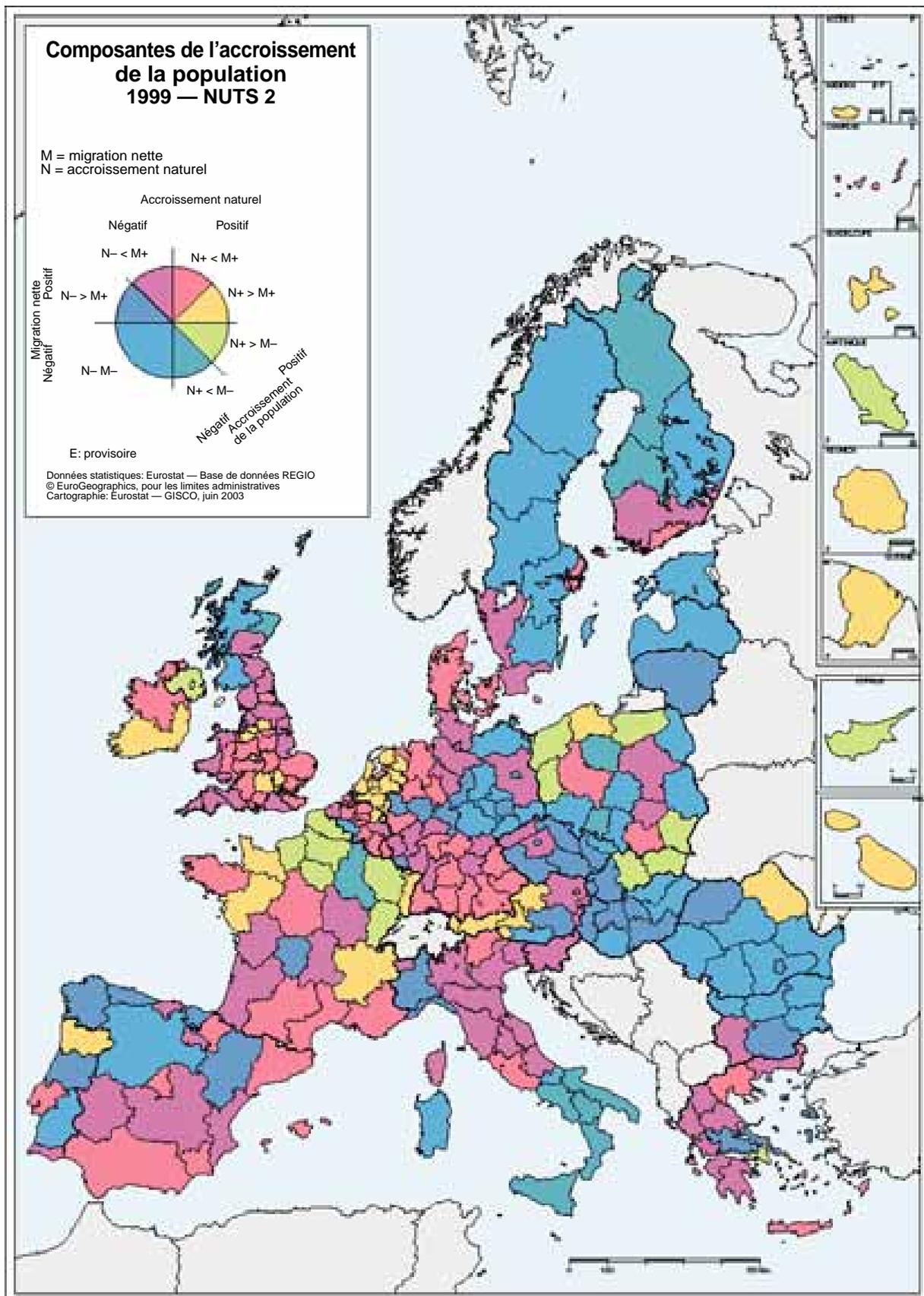
L'évolution est plus ou moins identique en Espagne. Si toutes les régions des Pays-Bas ont vu leur population croître au cours de la période, la tendance inverse est observée en Bulgarie et en Hongrie.

Composantes de l'augmentation de la population

Que peut-on dire de la relation entre accroissement naturel et solde migratoire? La carte 1.2 tente de montrer simultanément ces deux composantes au niveau NUTS 2 pour 1999. La complexité de cette carte nécessite quelques explications. Si l'on note N l'accroissement naturel et M la migration nette, il y a six combinaisons possibles de ces composantes qui déterminent le signe (+ ou -) de la croissance totale de la population. Trois des combinaisons possibles donneront une croissance positive (une augmentation de la population totale). Une de ces combinaisons, $N+$, $M+$ (l'accroissement naturel et la migration nette sont tous deux positifs), a, à son tour, été subdivisée en deux sous-classes qui montrent laquelle des composantes joue le rôle le plus important dans l'accroissement positif total, $N+ < M+$ et $N+ > M+$. Les deux autres combinaisons possibles qui conduisent à une croissance globale de la population sont $|N-| < |M+|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel négatif est inférieure à la valeur absolue de la migration nette positive) et, enfin, $|N+| > |M-|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel positif est supérieure à la valeur absolue de la migration nette négative).

Une croissance négative (diminution de la population totale) peut être le résultat des combinaisons suivantes: $N-$, $M-$ (l'accroissement naturel et la migration nette sont tous deux négatifs), $|N-| > |M+|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel négatif est supérieure à la valeur absolue de la migration nette positive) et $|N+| < |M-|$ (la valeur absolue de l'accroissement naturel positif est inférieure à la valeur absolue de la migration nette négative).

En raison des faibles niveaux de fertilité, les migrations sont devenues le facteur décisif pour l'augmentation de la population de l'ensemble de l'UE, augmentation qui reste positive tout en étant relativement lente. Ce facteur migratoire est également important au niveau régional. En 1999, 92 régions (sur les 211) du niveau NUTS 2 ont enregistré une croissance naturelle négative de la population. Toutefois, en raison d'un solde migra-



Carte 1.2

toire positif, l'accroissement total n'a été négatif que dans la moitié de ces régions. Ce phénomène n'est pas observé dans les futurs pays adhérents:

41 régions (sur 55) connaissent une croissance naturelle négative et 35 une croissance négative de la population.

Les régions de l'UE qui ont connu une «diminution particulièrement marquée de la population» (avec à la fois un accroissement naturel négatif et une migration nette négative conduisant à une diminution totale de la population supérieure à 7,5 %) se trouvent principalement en Allemagne (Thüringen, Halle, Magdeburg, Chemnitz, Dresden, Berlin et Mecklenburg-Vorpommern). Parmi les futurs États membres, il s'agit des régions bulgares Severozapaden et Severen tsentralen.

Les régions communautaires qui connaissent une forte augmentation de leur population (définies comme celles enregistrant un accroissement naturel positif, une migration nette positive et une augmentation totale de la population supérieure à 7,5 %) sont situées au Danemark et, par exemple, aux Pays-Bas (Gelderland, Flevoland, Noord- et Zuid-Holland, Noord-Brabant et Utrecht), en Suède (Stockholm), en Finlande (Uusimaa) et en Espagne (Cataluña, Andalucía, Canarias, Islas Baleares, Comunidad de Madrid et Región de Murcia). Dans les futurs pays adhérents, seules deux régions (Nord-Est en Roumanie et Małopolskie en Pologne) remplissent les conditions précitées. Cependant, trois autres régions connaissent à la fois un accroissement naturel positif et une migration nette positive (Malte et les régions polonaises Pomorskie et Wielkopolskie).

Migration nette

Après cet aperçu général des facteurs qui contribuent à l'évolution positive ou négative de la population dans une région donnée, la présente section s'intéresse en particulier à l'un de ces facteurs, à savoir l'émigration. Ainsi qu'indiqué plus haut, malgré une faible fertilité dans l'ensemble de l'UE, les migrations ont permis à la population totale d'augmenter, même si c'est à un rythme assez lent.

La carte 1.3 montre, à l'aide du taux brut de migration nette, le nombre d'immigrants et d'émigrants pour 1 000 habitants au niveau régional pour 1999. Ce taux brut est basé sur la différence entre l'accroissement de la population et la croissance naturelle (pour 1 000 habitants).

Un quart des régions européennes environ enregistrent une migration négative en 1999. Dans les futurs États membres, cette proportion est plus de deux fois supérieure. En Pologne et en Roumanie notamment, la plupart des régions connaissent un solde migratoire négatif. En conséquence, le taux global de migration nette pour les régions européennes se situe à 2,5 en 1999, alors qu'il se situe en moyenne à - 1,3 dans les pays en voie d'adhésion. Néanmoins, les cinq régions qui perdent le

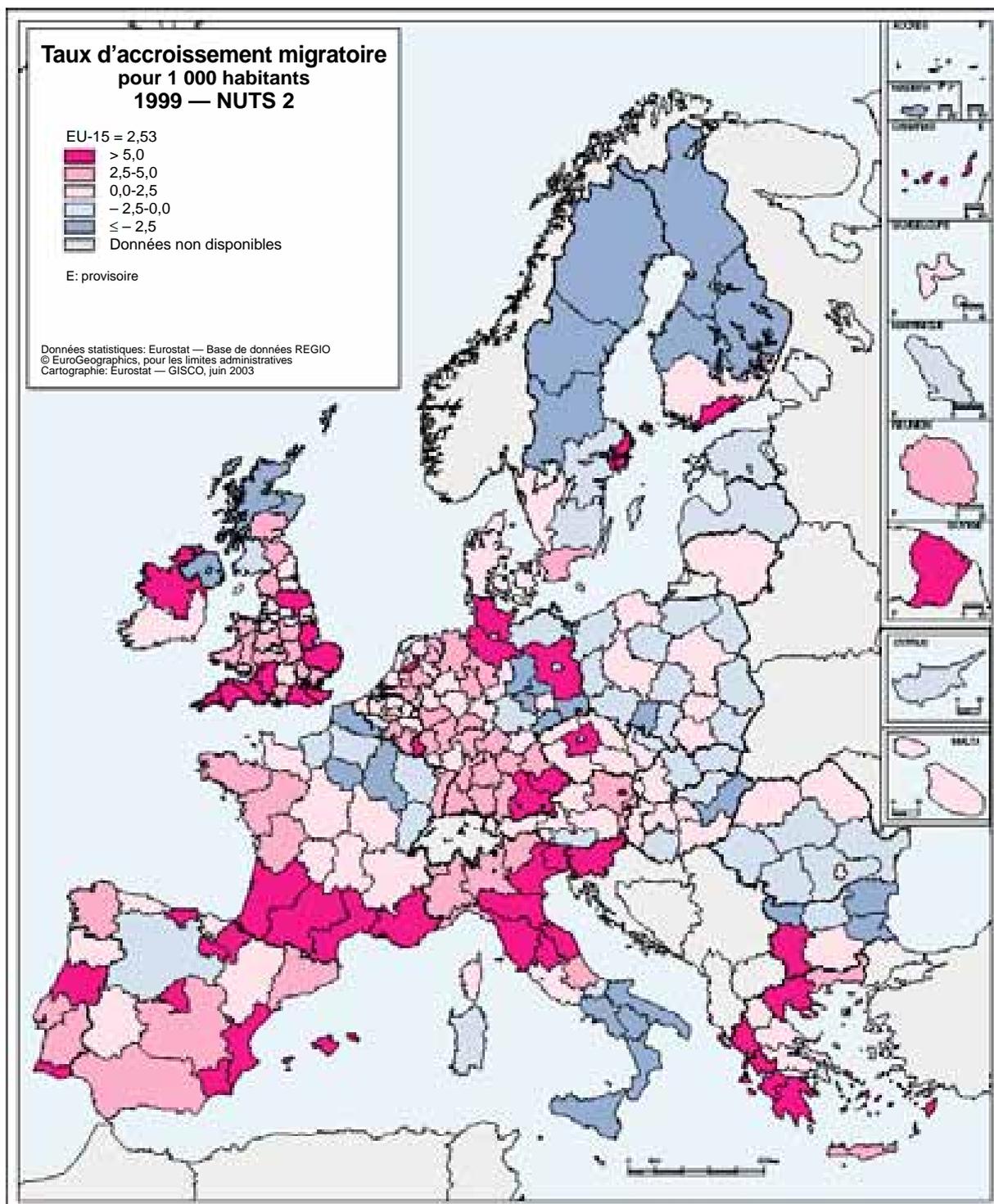
plus de population pour cause de migration sont situées en Italie (Calabria et Campania), en Allemagne (Halle et Dessau) et en Finlande (Itä-Suomi). Les autres régions communautaires qui connaissent un taux de migration largement négatif sont situées dans le sud de l'Italie, le nord de la France, le centre et l'est de l'Allemagne ainsi que le centre et le nord de la Suède et de la Finlande. La première région d'un futur pays adhérent n'est qu'à la dix-septième place. Il s'agit de la région bulgare Severozapaden, qui est suivie, respectivement, aux dix-neuvième, vingtième et vingt-cinquième places par les régions Yugoiztochen (Bulgarie), Opolskie (Pologne) et Severoiztochen (encore une fois en Bulgarie).

Les régions qui accueillent d'une manière relative de nombreux immigrants sont principalement situées dans le sud du Royaume-Uni, le sud de la France et le centre et le nord de l'Italie. À part la région néerlandaise Flevoland, les cinq premières régions accueillant le plus d'immigrants sont situées en Espagne (Islas Baleares et Canarias), au Portugal (Algarve) et en Grèce (Ionia Nissia et Ipeiros). Dans les pays en voie d'adhésion, deux régions enregistrent un taux brut de migration nette égal ou supérieur à 5 %, soit Střední Čechy en République tchèque et Slovenija.

En résumé, on observe des flux significatifs de migration nette allant du nord au sud de l'Angleterre, du nord au sud de la France et du sud vers le centre et le nord de l'Italie. Le principal facteur à l'origine de ces flux est l'attraction et la répulsion économiques qui incitent souvent les jeunes à changer de région. La section qui suit tente, à titre d'exemple, de montrer plus en détail les flux migratoires observés dans certains pays sur la base des données réelles sur l'immigration.

Flux immigratoires et émigratoires

Les sections qui précèdent ont montré la dynamique qui sous-tend l'évolution de la population. Après avoir considéré les variations de la population au niveau régional au cours de la période 1996-1999, nous nous sommes concentrés sur les facteurs qui influent sur la croissance ou la décroissance de la population, à savoir l'accroissement naturel et l'émigration. Nous nous sommes ensuite intéressés à l'une de ces composantes, soit la migration nette (brute). Ces données brutes sont basées sur les chiffres relatifs à la différence entre l'accroissement de la population et la croissance naturelle de celle-ci.

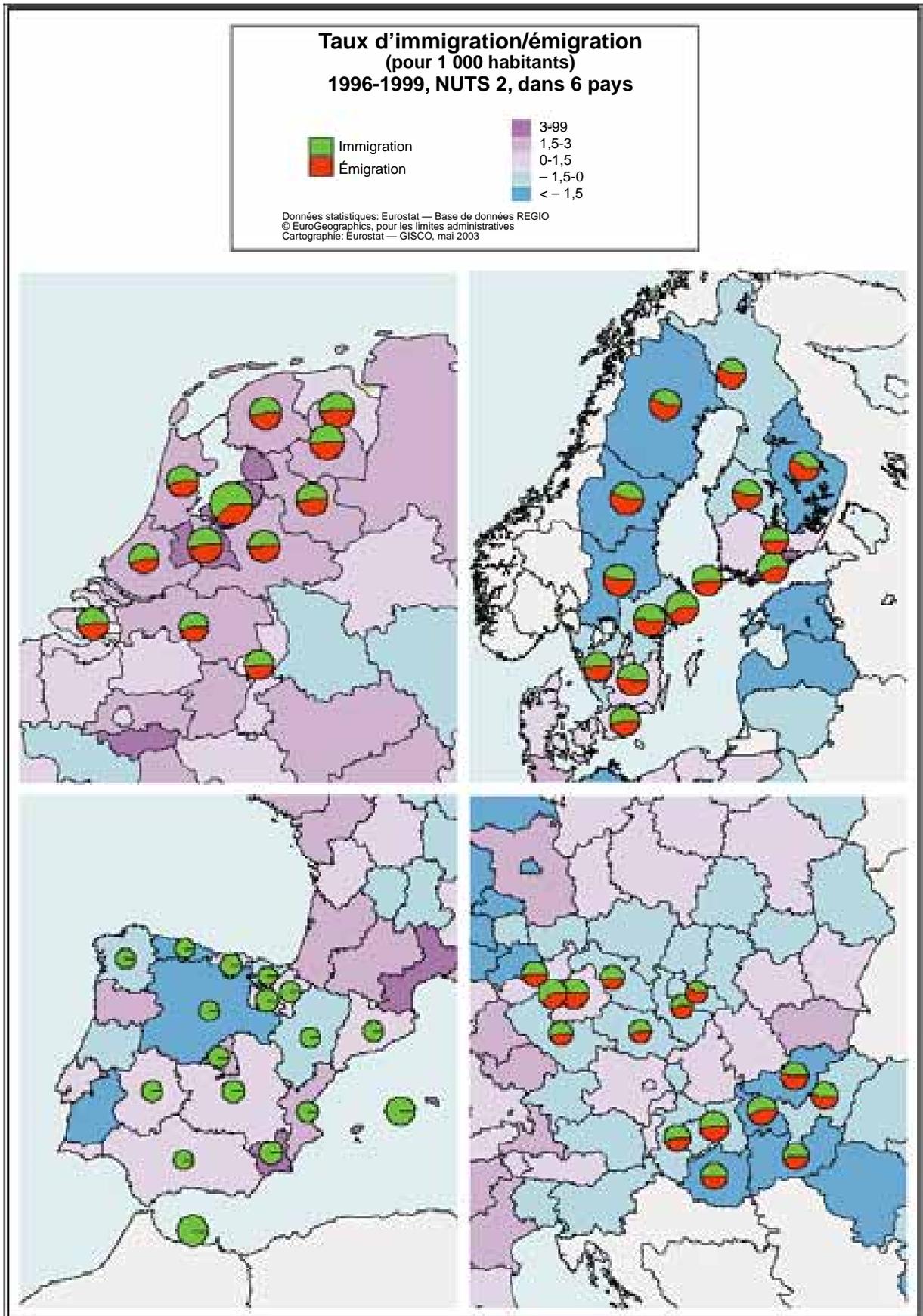


Carte 1.3

La section qui suit est consacrée à une courte étude de cas basée sur les données réelles concernant l'émigration relative à quelques États membres (Suède, Finlande, Pays-Bas et Espagne) et à deux pays en voie d'adhésion (Hongrie et République tchèque). Le choix de ces pays a été basé sur la disponibilité et l'exhaustivité des données.

La carte 1.4 reprend les pays mentionnés ci-dessus. En utilisant en arrière-plan la carte 1.1

(évolution totale de la population au cours de la période 1996-2000), la carte 1.4 contient, pour chaque région, un diagramme sous forme de camembert qui indique le solde entre l'immigration et l'émigration en pourcentage de la population moyenne de la région, la taille du camembert correspondant à l'ampleur relative des flux migratoires.



Carte 1.4



L'immigration vers une région particulière est la somme de l'immigration en provenance des autres régions et de celle en provenance des autres pays. De même, l'émigration à partir d'une région donnée est la somme de l'émigration vers les autres régions et de celle vers les autres pays. Les taux d'immigration et d'émigration sont calculés comme la moyenne annuelle des années 1996-1999 respectivement de l'immigration et de l'émigration divisé par la population moyenne au cours de la période [(1^{er} janvier 1996 + 1^{er} janvier 2000)/2] et multiplié par 1 000.

Dans trois des huit régions suédoises, l'immigration dépasse l'émigration. Le cas le plus important concerne la région de Stockholm (30,08 ‰). Ce phénomène, qui est souvent le fait des jeunes, résulte du plus grand nombre d'offres d'emplois proposées dans la région. Les deux autres régions dans lesquelles l'immigration dépasse l'émigration sont Sydsverige (avec la ville de Malmö) et Västsverige (avec celle de Göteborg). La région qui a connu l'émigration la plus importante au cours de la seconde moitié des années 90 est Mellersta Norrland (27,67 ‰). Les migrations, essentiellement vers les régions du Sud, sont en partie la conséquence du processus accru d'automatisation industrielle.

En Finlande également, seules les régions du Sud — Uusimaa (avec la ville de Helsinki), Etelä-Suomi et Ahvenanmaa/Åland — connaissent une immigration supérieure à l'émigration. L'immigration est particulièrement élevée dans la région Uusimaa (25,11 ‰) en raison des possibilités d'emplois qu'offre la région de Helsinki. Les régions du Nord connaissent une émigration importante. Le phénomène est le plus marqué dans la région Itä-Suomi (21,99 ‰).

Il a été indiqué plus haut dans le présent chapitre que toutes les régions néerlandaises avaient vu leur population s'accroître au cours de la période considérée. Dans toutes ces régions, le taux de migration a également été positif. La région qui a connu l'immigration la plus importante est Flevoland (66,83 ‰); il s'agit cependant également de la région qui a enregistré le taux d'émigration le plus élevé (41,46 ‰).

Pour l'Espagne, on ne dispose que de taux d'immigration. Les régions NUTS 2 qui ont connu l'immigration la plus importante sont Islas Baleares ainsi que Ceuta y Melilla. Dans la région Cataluña, le nombre d'arrivées en provenance d'autres régions espagnoles est inférieur à celles en provenance d'autres pays.

Toutes les régions hongroises ont vu leur population décroître. Elles ont également toutes enregistré une croissance naturelle négative. Deux des sept régions — Észak-Magyarország et Észak-Alföld, toutes deux dans la partie est du pays — ont une émigration supérieure à l'immigration. Dans la région méridionale Dél-Dunántúl, immigration et émigration s'équilibrent. La région qui a le taux d'immigration le plus élevé est Közép-Magyarország (dans laquelle se trouve Budapest).

En République tchèque, presque toutes les régions ont une immigration supérieure à l'émigration. Les régions Praha et Moravskoslezsko sont les seules dans lesquelles l'émigration occupe une place plus importante, mais pour des raisons relativement différentes. Bien que Praha soit une des rares régions-capitales où l'émigration est la plus importante, cela est dû au fait que les résidents quittent la région pour trouver des logements moins chers; cependant, ils continuent de venir travailler chaque jour en ville. À l'opposé, le phénomène d'émigration qui frappe Moravskoslezsko est la conséquence de l'augmentation du chômage résultant du déclin de l'industrie lourde qui constituait l'épine dorsale de l'économie de cette région. Le taux d'émigration le plus élevé (21,55 ‰) est observé à Střední Čechy, région qui entoure entièrement la ville de Prague.

Il a été indiqué plus tôt que les flux migratoires étaient généralement la conséquence de facteurs d'attraction et de répulsion économiques, les jeunes quittant les régions leur offrant peu de possibilités d'emplois vers celles où ils en ont davantage. Si cette explication vaut pour la majorité des flux dont il est question plus haut, les cas de Praha et Flevoland (pour ne pas mentionner la région Ceuta y Melilla où les garnisons militaires représentent une portion importante de la population) montrent que d'autres facteurs peuvent également jouer.

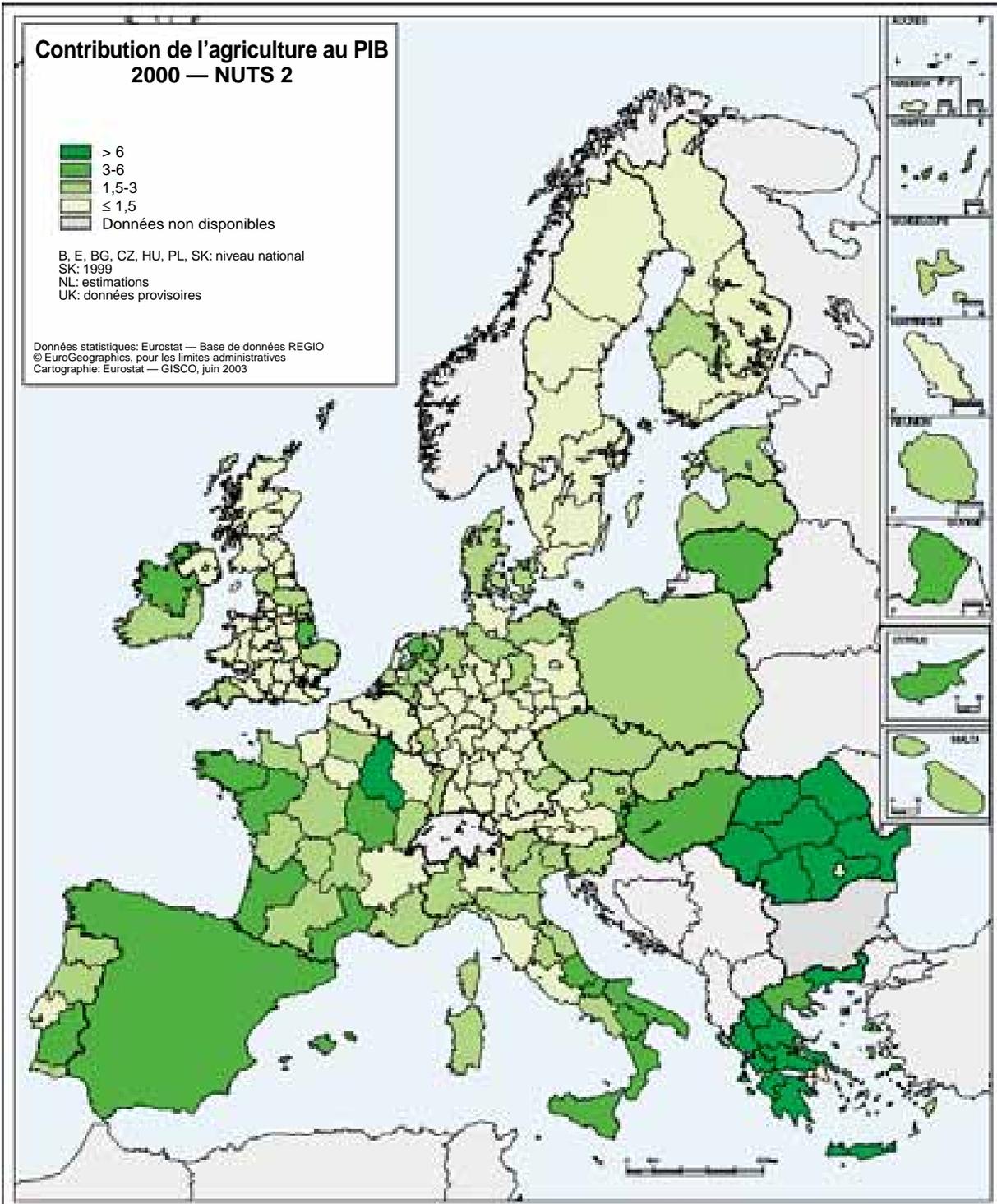
AGRICULTURE



Introduction

Cette édition 2003 de l'Annuaire des régions interprète l'agriculture dans un sens plus large qu'à l'accoutumée, afin d'y inclure l'utilisation et l'occupation des sols. Il en résulte, pour cette année, un chapitre très hétérogène qui se compose de trois sections bien distinctes. Tout d'abord, la masse d'informations disponible dans les comptes régionaux de l'agriculture est utilisée afin de don-

ner une nouvelle perspective de la répartition des activités agricoles. Ensuite, le lecteur découvrira le potentiel offert par les données Eurofarm et les considérations méthodologiques correspondantes. Enfin, la présente édition profite de l'occasion pour présenter le projet novateur LUCAS qui, même s'il ne se limite pas à l'agriculture, ouvre des possibilités énormes pour celui qui veut se faire une idée précise des paysages de l'Europe, exploités ou non par l'agriculture.



Carte 2.1

La contribution de l'agriculture au PIB

Dans la terminologie des comptes nationaux, le produit intérieur brut (PIB) au prix du marché est le résultat final des activités de production des diverses branches (unités productrices résidentes) d'une économie. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées brutes (au prix du marché) de ces branches; la comparaison entre la valeur ajoutée brute d'une branche donnée et le PIB global permet donc d'établir une mesure approximative de l'importance de cette branche. Cette mesure n'est qu'approximative car, étant donné les relations économiques étroites existant entre les diverses branches, la vision de la situation serait quelque peu limitée si l'on considérait chacune de ces branches séparément. Dans le cas de l'agriculture, comme la contribution au PIB est en général très faible, une analyse plus approfondie devrait également tenir compte des liens de l'agriculture avec les diverses branches de l'industrie, tant en amont qu'en aval, en particulier avec l'industrie agroalimentaire.

Néanmoins, l'indicateur choisi pour la première carte de la présente section ne se réfère qu'à l'agriculture, plus précisément à la *contribution de l'agriculture au PIB*. La première constatation de cette analyse est que, dans les États membres, cette contribution est supérieure ou égale à 3 % dans à peine une région sur quatre environ. La plupart des régions où l'agriculture apporte une contribution plus importante sont situées en Grèce. En fait, si l'on se focalise sur les régions où l'agriculture contribue au PIB à raison d'au moins 6 %, dix des douze régions de l'Union européenne qui sont dans cette situation se trouvent en Grèce, les deux autres étant les Açores (Portugal) et la Champagne-Ardenne (France).

Parmi les pays candidats, pour lesquels aucune donnée n'était disponible au niveau NUTS 2, la Bulgarie et la Roumanie sont les pays où l'agriculture est la plus importante: elle contribue au PIB national à hauteur de plus de 10 %. Dans les autres pays, la part de l'agriculture dans le PIB global varie de 1,5 % (République tchèque) à 3,8 % (Chypre, données de 1999). En Pologne, le principal producteur agricole parmi les pays qui adhéreront à l'UE en 2004, l'agriculture représente 2,7 % du PIB.

Part de la production animale

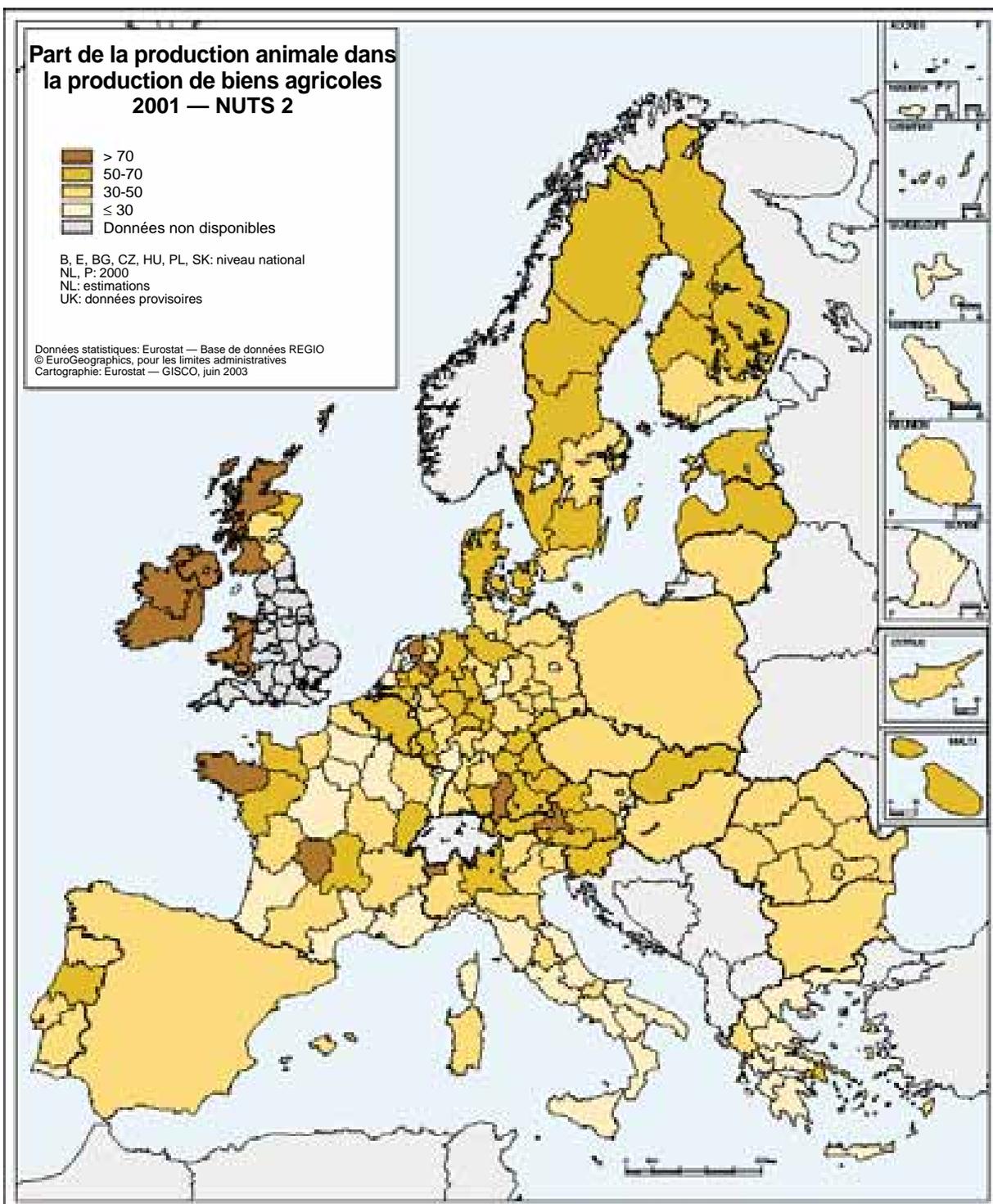
La carte 2.2 fournit des informations, à un niveau d'agrégation relativement élevé, sur la composition de la production agricole. L'indicateur choisi est la *part de la production animale dans la production globale de biens agricoles*; il s'agit d'une mesure de l'importance relative de la production animale (et indirectement végétale) dans les diverses régions.

Cette analyse est à interpréter avec prudence, car la composition de la production agricole dépend d'une série de facteurs dont la portée peut être considérable d'une année à l'autre, mais bien moindre à moyen terme. C'est le cas en particulier de la production végétale, les variations climatiques d'une année à l'autre pouvant se traduire par des différences considérables des niveaux de production. L'utilisation de moyennes sur trois ans, par exemple, donnerait une image plus fidèle de la structure de la production agricole, mais aurait pour effet d'allonger encore d'un an le délai de mise à disposition des données.

Si l'on prend la moyenne de l'EU-15, la production animale est légèrement inférieure à la production végétale. En 2001, l'année de référence de la présente analyse, le rapport était d'environ 45 : 55 (production animale/végétale). On peut donc s'attendre à une certaine prédominance des régions «spécialisées» dans la production végétale, c'est-à-dire dans lesquelles la part de celle-ci est supérieure à la part de la production animale. Les constatations de la présente analyse confirment cette supposition, mais le nombre de régions où la production végétale dépasse la production animale est plus élevé que ce que l'on pourrait penser: le rapport est de 2 : 1.

Comme l'indique la carte 2.2, les régions ayant le plus grand degré de spécialisation dans la production animale se situent aux Pays-Bas (Overijssel et Friesland), en Irlande et en France (Bretagne et Limousin). Toutefois, dans les îles portugaises des Açores et dans la région italienne de la Valle d'Aosta, la production animale représente environ quatre cinquièmes de la production agricole. La plupart des régions où la production végétale est prédominante (au moins trois quarts de la production totale) se trouvent en France, en Grèce et en Italie. En Espagne, pays pour lequel aucune ventilation régionale n'est disponible dans ce domaine, la production végétale domine clairement, avec un rapport de 60 : 40.

Parmi les pays candidats, l'Estonie présente la production animale la plus importante, avec plus de 60 % de la production totale. À l'autre bout de



Carte 2.2

l'échelle se trouve la Roumanie, où la production végétale constitue près des deux tiers du total. En Pologne, le rapport est de 50 : 50.

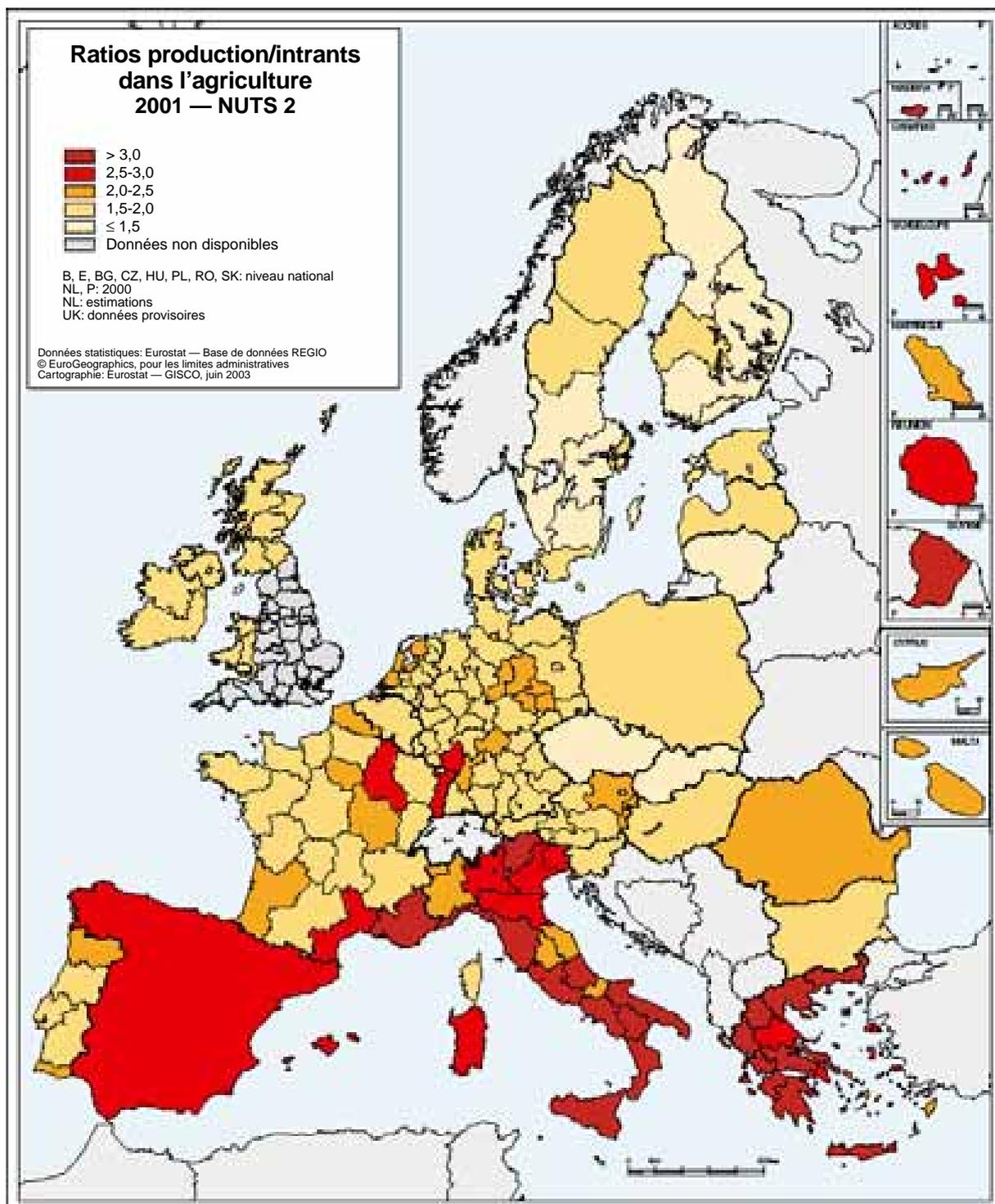
Ratios production/intrants dans l'agriculture

Les *ratios production/intrants*, qui forment la base de la carte 2.3, renseignent sur la valeur de la production générée par une unité d'intrants. Ils

peuvent être considérés comme un type relativement simple d'indicateur de productivité. Leur utilité est cependant limitée par le fait que la production est vue uniquement comme une fonction de la consommation intermédiaire de biens et de services, les autres facteurs de production (travail, terre et capital) n'étant pas pris en compte. Comme la différence entre la production et la consommation intermédiaire est la valeur ajoutée

(brute), les ratios production/intrants sont également appelés «taux de valeur ajoutée».

La carte montre que la plupart des régions de l'UE présentant un ratio production/intrants élevé se situent dans le sud (Italie, Grèce, midi de la France et Espagne). Dans une certaine mesure, cette situation semble liée au type de production prédominant dans les régions correspondantes. Dans la majorité de celles qui affichent un ratio supérieur



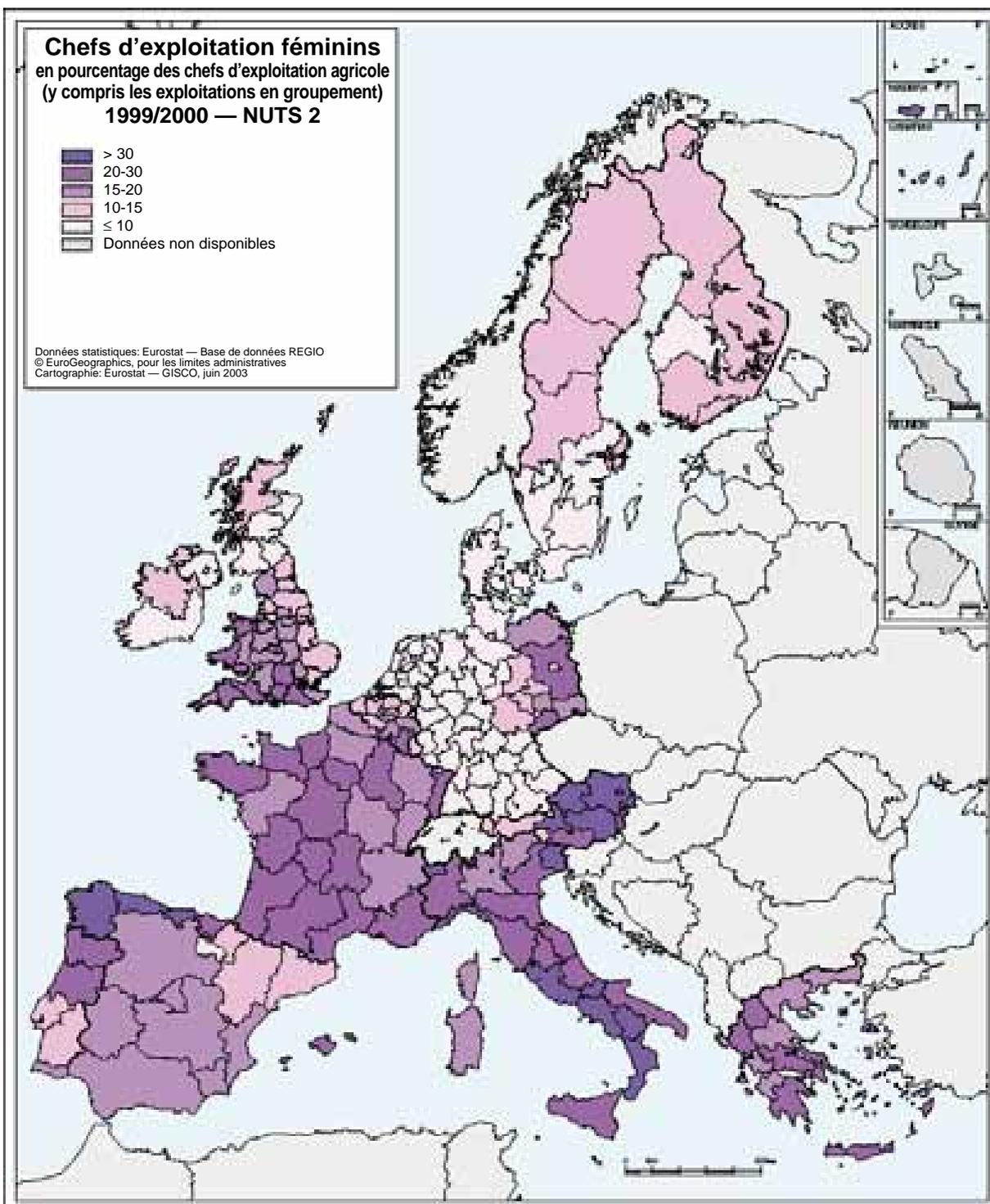
Carte 2.3

ou égal à 3,0, les produits végétaux représentent au moins 70 % du total, et les cultures permanentes (fruits, huile d'olive et vin) revêtent une importance particulière.

Les régions où le ratio est relativement bas (inférieur ou égal à 1,5) sont pour la plupart situées dans le nord de l'Europe, notamment en Finlande et en Suède. Cette situation semble due essentiel-

lement à la rigueur des conditions climatiques et à la brièveté de la période de végétation.

Dans les pays candidats, les différences sont moins marquées. Les ratios les plus élevés sont enregistrés à Malte et à Chypre (respectivement 2,4 et 2,3), et les plus faibles en Slovaquie et en République tchèque (respectivement 1,4 et 1,5). En Pologne, le ratio est de 1,7.



Carte 2.4

Données Eurofarm – Les femmes dans l'agriculture

La proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation agricole (voir carte 2.4) offre un contraste frappant avec les cartes habituelles de ventilation par sexe dans l'UE, qui montrent une répartition plus équilibrée des postes de gestion et de direction entre les hommes et les femmes dans les régions septentrionales de l'Europe. Parmi les chefs d'exploitation agricole, la proportion de femmes est plus élevée dans le sud que dans le nord de l'Europe. Plusieurs autres considérations sont cependant à prendre en compte:

- Dans toutes les régions de l'UE, les hommes sont plus nombreux que les femmes à gérer des exploitations agricoles. Le taux le plus élevé de femmes dans ce cas s'élève à 49 % (Galicia en Espagne), tandis que la moyenne de l'UE est à peine de 22 %.
- Les pouvoirs de décision du chef d'exploitation diffèrent du pouvoir économique détenu par l'exploitant. Certaines tendances nationales très marquées reflètent des valeurs culturelles sous-jacentes. Au Royaume-Uni et en Autriche, on dénombre davantage de femmes parmi les chefs d'exploitation que parmi les exploitants agricoles. En Espagne, c'est l'inverse.
- Dans chaque État membre, les exploitations qui sont gérées par des femmes sont, en moyenne, des unités physiquement et économiquement plus petites que celles gérées par des hommes.

Diversification des revenus de la communauté agricole

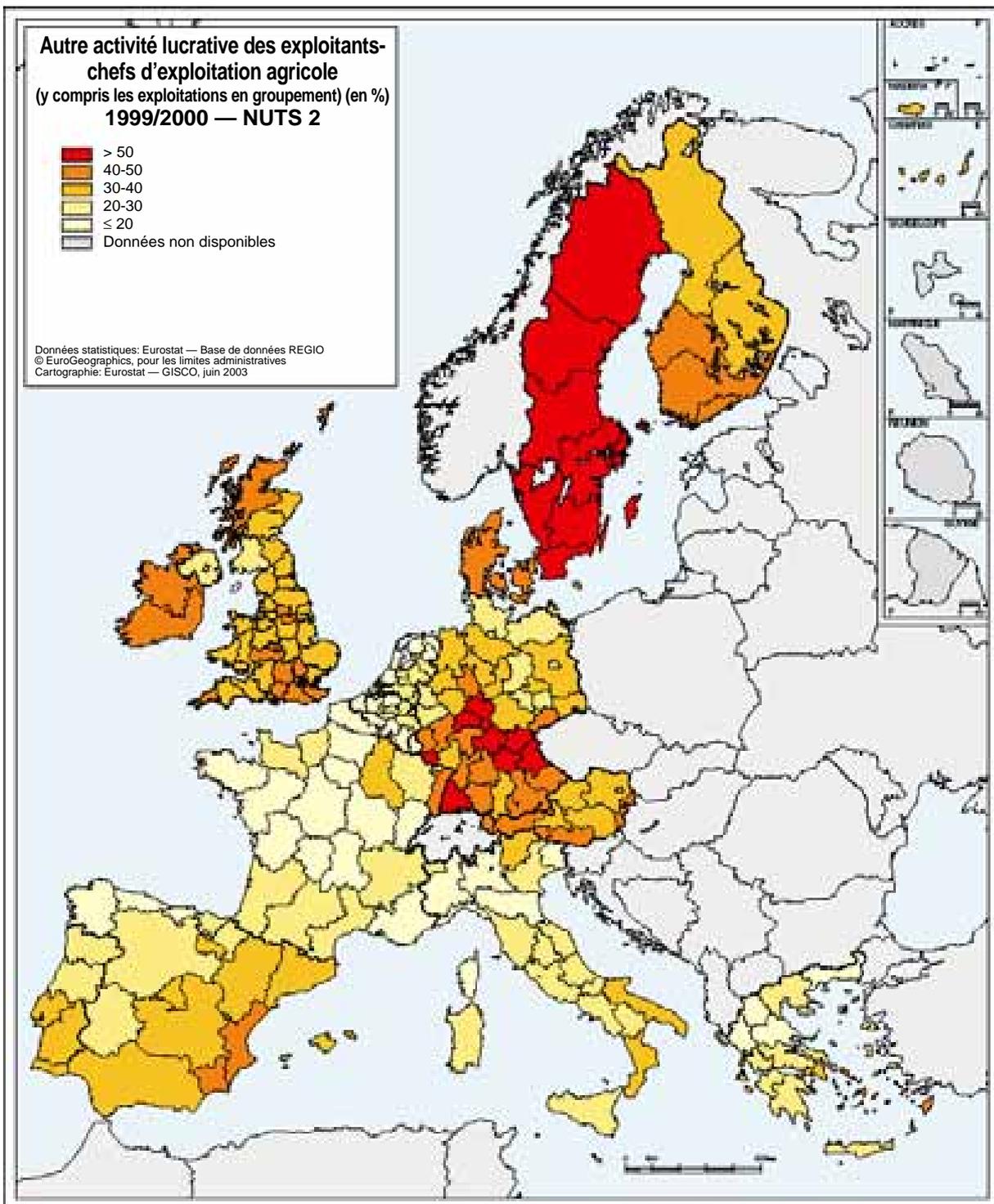
Le niveau des «autres activités lucratives» déclarées par les propriétaires et gestionnaires d'exploitation agricole (voir carte 2.5) donne une in-

dications tant de la viabilité des exploitations que de l'existence d'autres possibilités d'emploi dans l'économie locale. Trois types de cas peuvent être décrits:

- Dans les zones rurales (Europe septentrionale, extrême sud de l'Europe et zones montagneuses), la forte proportion d'autres activités lucratives reflète l'insuffisance des revenus générés par les exploitations agricoles à proprement parler. La majorité de ces autres activités ont toutefois un lien avec l'agriculture (sylviculture, traitement de produits agricoles et tourisme agricole).
- Dans les zones urbaines (sud-est du Royaume-Uni, centre de l'Allemagne et côte méditerranéenne de l'Espagne), les exploitations sont relativement petites et de type plus intensif. Des revenus additionnels sont générés à proximité de celles-ci, éventuellement dans d'autres branches de l'économie.
- Ailleurs, l'agriculture est plus professionnelle, générant des revenus qui rendent les sources de revenus alternatives moins nécessaires.

Certaines régions NUTS 2 illustrent chacun de ces cas typiques. Par exemple, la Suède, l'Irlande, l'Écosse et les îles de la mer Égée pourraient être classées dans la première catégorie. Les Länder urbains (Bremen, Hamburg ou Berlin) et Saarland en Allemagne représentent la deuxième, tandis que les régions Bretagne et Île-de-France ainsi que les régions italiennes Emilia-Romagna et Lombardia pourraient être considérées comme des exemples de la troisième.

Il est à remarquer que la carte de ces tendances a été dressée au niveau NUTS 2. Dans plusieurs cas, la région NUTS 2 est relativement étendue, et les taux calculés pour l'ensemble de la région ont tendance à estomper certaines combinaisons de ces typologies. À l'inverse, les régions NUTS 2 plus petites présentent des cas plus extrêmes et illustrent mieux ces phénomènes dus à la localisation.



Carte 2.5

Correspondance entre les unités géographiques de la NUTS et de l'ESEA

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) utilise ses propres unités géographiques à trois niveaux différents: pays, région et district. Chaque niveau a été défini comme un compromis permettant de calculer une agrégation de données aussi précise et fiable que possible. Le district est le niveau d'agrégation des données du recensement, effectué tous les dix ans. La région permet un niveau de qualité suffisant pour les enquêtes intermédiaires (échantillonnage).

Par conséquent, les niveaux géographiques de l'ESEA ne coïncident avec aucun niveau NUTS d'un bout à l'autre de l'UE. En revanche, au sein de chaque État membre, le niveau géographique de l'ESEA correspond davantage à la NUTS. Les régions se situent pour l'essentiel au niveau NUTS 1 ou 2 et les districts au niveau NUTS 2 ou 3.

Les règles présentées ci-dessus souffrent des exceptions, à savoir lorsque le nombre d'exploita-

tions agricoles est faible. Dans ce cas, les régions urbaines ou naturelles sont agrégées à un niveau plus élevé.

Jusqu'à présent, les unités géographiques de l'ESEA ne pouvaient pas être modifiées entre les recensements, car elles servaient de référence pour l'extrapolation des échantillons. Lors de la période préparatoire au recensement de 1999/2000, Eurostat a demandé aux États membres de fournir une localisation plus précise des exploitations (NUTS 4/5), afin qu'il soit possible d'enregistrer les modifications dans la nomenclature. Le but recherché était d'assurer la cohérence non avec la classification NUTS, mais plutôt avec les modifications apportées aux définitions des «zones d'objectif» des Fonds structurels.

Cette initiative ne résout ni le problème de fiabilité, ni celui qui est lié au fait que le nombre d'exploitations des zones urbaines ou très peu peuplées ne correspond à aucun niveau NUTS applicable à l'ensemble de l'UE. Après tout, les statistiques de l'ESEA reflètent la réalité; ce n'est pas la réalité qui est façonnée par les statistiques.

Tableau 2.1 — Gestion des exceptions d'Eurofarm (base de données de l'ESEA) par rapport à la NUTS

	NUTS 2	Régions/districts Eurofarm
Unités Eurofarm définies comme des agrégats de NUTS 2	BE1 + BE24	BE24_1
	DE3 + DE5 + DE6	DE3_90_5_6
	ES61 + ES63	ES61
	UKC1 + UKC2	UKC
	UKD3 + UKD4 + UKD5	UKD3_4_5
	UKE3 + UKE4	UKE3_4
	UKG1 + UKG3	UKG1_3
	UKI1 + UKI2 + UKJ1	UKI_J1
NUTS 2 obtenue par l'agrégation de districts Eurofarm	FI13	FI131 + FI132 + FI133 + FI134
	FI14	FI141 + FI142 + FI143 + FI144
	FI15	FI151 + FI152
	FI17	FI171 + FI172 + FI173 + FI174 + FI175 + FI176 + FI177
	IT31	IT311 + IT312

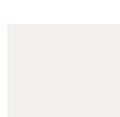
LUCAS — Les statisticiens observent le territoire

Eurostat, en coopération étroite avec la direction générale de l'agriculture et avec l'appui technique du Centre commun de recherche, a lancé le projet pilote «Enquête statistique aréolaire de

l'utilisation/l'occupation des sols» [LUCAS ⁽³⁾], mettant ainsi en œuvre une décision adoptée en 2000 par le Parlement européen et le Conseil sur l'«application de techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 1999-2003».

En 2001, la première enquête pilote LUCAS a été menée dans treize des quinze États membres de

⁽³⁾ Land Use/Cover Area frame statistical Survey.



l'UE. En Irlande et au Royaume-Uni, elle a dû être reportée à 2002 en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse. Cette enquête comporte deux phases: une enquête sur le terrain réalisée au printemps (phase I) afin de recueillir des données sur l'occupation et l'utilisation des sols ainsi que sur l'environnement, puis une interview des agriculteurs en automne (phase II), destinée à rassembler des informations supplémentaires sur les rendements et les pratiques agricoles.

Objectifs de l'enquête

L'enquête LUCAS, encore en phase pilote, a deux objectifs principaux:

- 1) réalisation des enquêtes elles-mêmes en 2001 et 2003;
- 2) détection des changements dans l'utilisation et l'occupation des sols. Outre l'image d'une année spécifique fournie par les estimations LUCAS, l'un des points forts du projet est la possibilité d'assurer le suivi et la quantification des changements qui apparaissent au fil du temps en ce qui concerne l'occupation des sols, leur utilisation et la structure des paysages.

L'enquête peut d'ores et déjà être considérée comme une approche dynamique et efficace, apte à atteindre les objectifs suivants:

- obtenir des informations harmonisées (qui manquent au niveau européen);
- élargir un système d'information uniquement consacré à l'utilisation et à l'occupation des sols pour en faire un système destiné à de multiples usages et utilisateurs;
- offrir une méthodologie et une nomenclature communes pour la collecte de données et le calcul d'estimations;
- obtenir précocement des estimations de superficie qui se réfèrent à l'année en cours et pouvoir quantifier en temps réel les changements constatés par rapport aux situations précédentes;
- fournir les informations statistiques nécessaires pour assurer le suivi de l'intégration des problèmes environnementaux dans la politique agricole commune.

Un plan de sondage aréolaire systématique à deux niveaux

Le sondage aréolaire systématique a été retenu comme plan de sondage, l'enquête LUCAS étant destinée à fournir des informations à usages multiples et devant donc couvrir non seulement les superficies agricoles, mais aussi tout le territoire des États membres de l'UE.

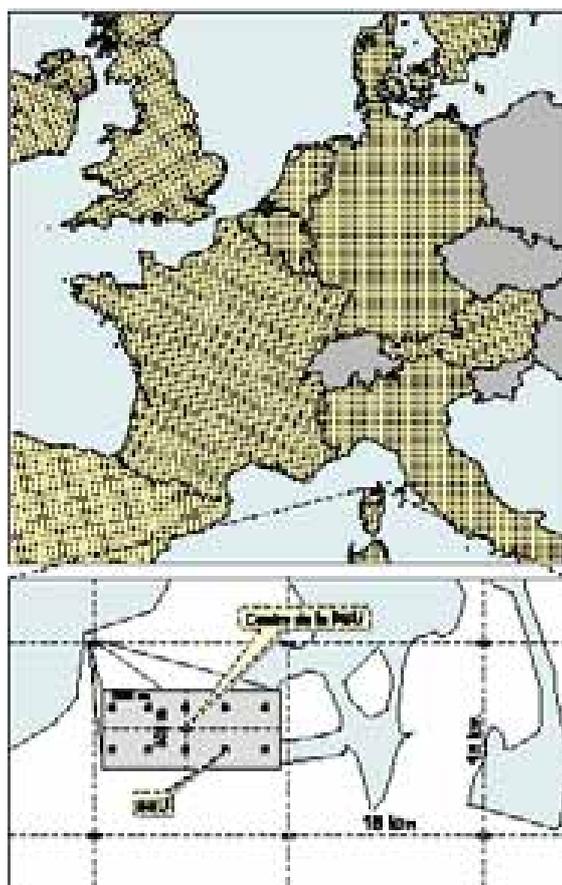


Figure 2.1 — Le sondage à deux niveaux de l'enquête LUCAS (PSU et SSU)

Ce plan de sondage permet la production d'estimations de superficie pour les catégories d'occupation et d'utilisation des sols au niveau européen. Si les pays le souhaitent, ils peuvent obtenir des résultats au niveau national ou régional en augmentant le nombre de points échantillonnés.

Dans sa phase I, l'enquête LUCAS s'appuie sur un plan de sondage à deux niveaux: des unités primaires d'échantillonnage [Primary Sampling Unit (PSU)], définies comme les cellules d'une grille régulière de 18 x 18 km, et des unités secondaires d'échantillonnage [Secondary Sampling Unit (SSU)], représentées par 10 points régulièrement répartis [dans un rectangle de 1 500 x 600 m (*)]

autour du centre de chaque PSU (voir figure 2.1) et portant les numéros de référence 11 à 15 et 21 à 25.

L'échantillonnage se traduit par environ 10 000 PSU qui couvrent l'ensemble du territoire de l'UE. Ce nombre a été décidé afin d'optimiser la structure des coûts et la précision au niveau européen.

L'unité d'observation de la phase I de l'enquête LUCAS est le point, défini comme un cercle de 3 m de diamètre (voir figure 2.2). Pour chaque SSU, des données sur l'occupation et l'utilisation des sols ainsi que les caractéristiques environnementales sont collectées sur le terrain. Vu le caractère hétérogène des types d'occupation des sols, il est prévu dans certains cas particuliers d'élargir la fenêtre d'observation jusqu'à un cercle de 20 m de rayon ⁽⁵⁾.

Des données sont également collectées sur la droite qui relie les points d'observation situés sur la première rangée (les transects) (voir figure 2.2).

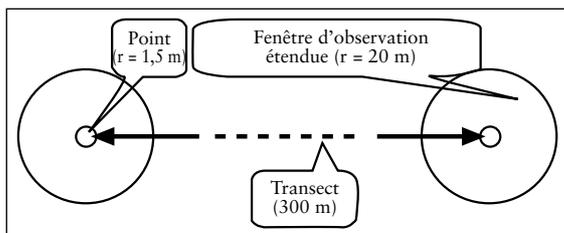


Figure 2.2 — Le point et le transect

La phase II, menée en automne, concerne les informations environnementales et les pratiques agricoles. On utilise pour ce faire un sous-échantillon d'environ 5 750 SSU (y compris une réserve de 15 %) classées comme terres arables au cours de la phase I.

Les unités d'observation de la phase II sont les exploitations agricoles à proprement parler et la parcelle où se situe la SSU échantillonnée.

Un système d'information à usages multiples

L'enquête a été conçue pour établir le relevé non seulement des aspects agricoles, mais également d'une gamme beaucoup plus vaste de types possibles d'occupation des sols (zones bâties, forêts et zones boisées, buissons et herbages, zones humides, plans d'eau et sols nus) et de catégories d'utilisation des sols (utilisation résidentielle, industrielle, commerciale, récréative, etc.). Certaines informations environnementales sont également recueillies.

Informations relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols

Par «occupation des sols», on entend l'occupation physique observée de la surface terrestre, tandis que l'«utilisation des sols» est la description des mêmes superficies du point de vue de leur fonction socio-économique. Le concept LUCAS de «sols» englobe les plans d'eau intérieurs (lacs, fleuves et zones côtières) sans toutefois inclure les utilisations souterraines (gisements miniers, métaux, champignonnières et caves).

La classification de l'occupation des sols comporte trois niveaux hiérarchiques de détail, avec 57 classes pour le troisième niveau. La nomenclature de l'utilisation des sols distingue, quant à elle, 14 classes pour le troisième niveau. La nomenclature complète est disponible sur le site CIRCA du groupe «Occupation des sols» ⁽⁶⁾.

Informations environnementales

Des informations qualitatives, y compris sur la présence d'infrastructures d'irrigation et de drainage, d'arbres isolés, de signes de dégâts naturels et d'érosion ou d'accumulation des sols, sont collectées sur le terrain (phase I de LUCAS) à l'intérieur d'une fenêtre d'observation étendue constituée par un cercle de 20 m de rayon autour du point d'observation. Le long du transect, on enregistre les changements en matière d'occupation des sols et la présence de caractéristiques linéaires ⁽⁷⁾.

Des photographies du paysage sont prises à l'endroit où se situe la SSU n° 13; ces images constituent un échantillon photographique des paysages européens.

⁽⁴⁾ À l'exception de l'Espagne et de l'Italie, où le plan de sondage LUCAS a été légèrement adapté afin d'assurer la conformité avec les systèmes aérolaires déjà en place.

⁽⁵⁾ La fenêtre d'observation étendue est appliquée pour les zones boisées, arbustives et les herbages permanents. L'existence de certaines caractéristiques (par exemple, des arbres isolés ou l'érosion du sol) est également relevée dans cette fenêtre d'observation étendue.

⁽⁶⁾ <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/landstat/library>.

⁽⁷⁾ Haies et rangées d'arbres, murs de pierres et digues, canaux, chemins et routes, voies ferrées et lignes électriques.

Les interviews des agriculteurs (phase II de LUCAS) apportent des informations sur les techniques agricoles (par exemple, rotation des cultures, méthodes de semis, quantité d'engrais par type, application d'herbicides, etc.) ainsi que des données sur la superficie et le rendement des cultures.

Réalisation de l'enquête

Localisation des points sur le terrain

Trois outils sont utilisés pour localiser les points sur le terrain:

- des photographies aériennes;
- des cartes topographiques;
- une boussole et, dans certains cas, un système GPS.

Les cartes topographiques (échelles de 1/100 000 à 1/50 000) servent d'abord à déterminer la meilleure route à suivre pour atteindre les PSU. Au niveau des SSU, ce sont surtout les photographies aériennes qui sont utilisées pour une localisation précise, avec l'aide d'un GPS, d'une boussole et de cartes topographiques à plus grande échelle (de 1/25 000 à 1/5 000).

Période et durée d'observation

En moyenne, l'enquête a débuté en mai pour durer de deux à trois mois. En Irlande et au Royaume-Uni, la collecte de données de 2001 a dû être reportée à 2002 en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse. Pour des raisons similaires, l'enquête aux Pays-Bas n'a pu démarrer que le 18 juin 2001.

Une moyenne de 2 heures a été nécessaire pour inspecter chaque PSU (comprenant le parcours à pied de 10 x 300 m entre chaque SSU). Pas moins de 10 heures ont été nécessaires dans le cas de terrains à forte déclivité ou à végétation dense.

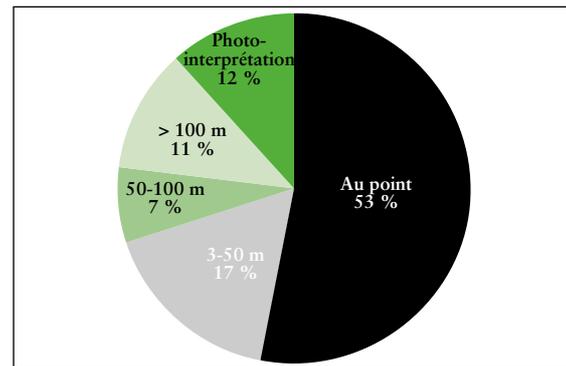


Figure 2.3 — Distance d'observation des points

Les SSU situées à plus de 2 000 m d'altitude (ou dans des endroits retirés, par exemple au cœur de la forêt scandinave ou sur des îles non desservies par un service de transport régulier) ont fait l'objet d'une photo-interprétation et n'ont pas été visitées. Néanmoins, 88 % des SSU ont été observées sur le terrain.

Principaux résultats de l'enquête

Occupation des sols

Tableau 2.2 — Estimations de l'occupation des sols

Occupation du sol	En km ²	En %	CV
Sols boisés	1 134 606	35,0	1,0
Cultures	837 536	25,8	1,3
Surfaces toujours en herbe	509 573	15,7	1,4
Landes	268 693	8,3	2,9
Eaux et zones humides	236 111	7,3	3,0
Sols artificiels	153 912	4,8	2,7
Sols nus	99 729	3,1	5,3
Total	3 240 160	100,0	

NB: CV signifie coefficient de variation.

Au niveau de l'EU-15 (voir tableau 2.2), le principal type d'occupation des sols correspond à des superficies qui se trouvent entièrement — ou presque — dans leur état naturel. À l'inverse, les superficies artificielles représentent moins de 5 % de la surface de l'UE.

Dans les pays scandinaves, la concentration de zones boisées et de plans d'eau intérieurs (lacs et zones humides) est très élevée, surtout par com-

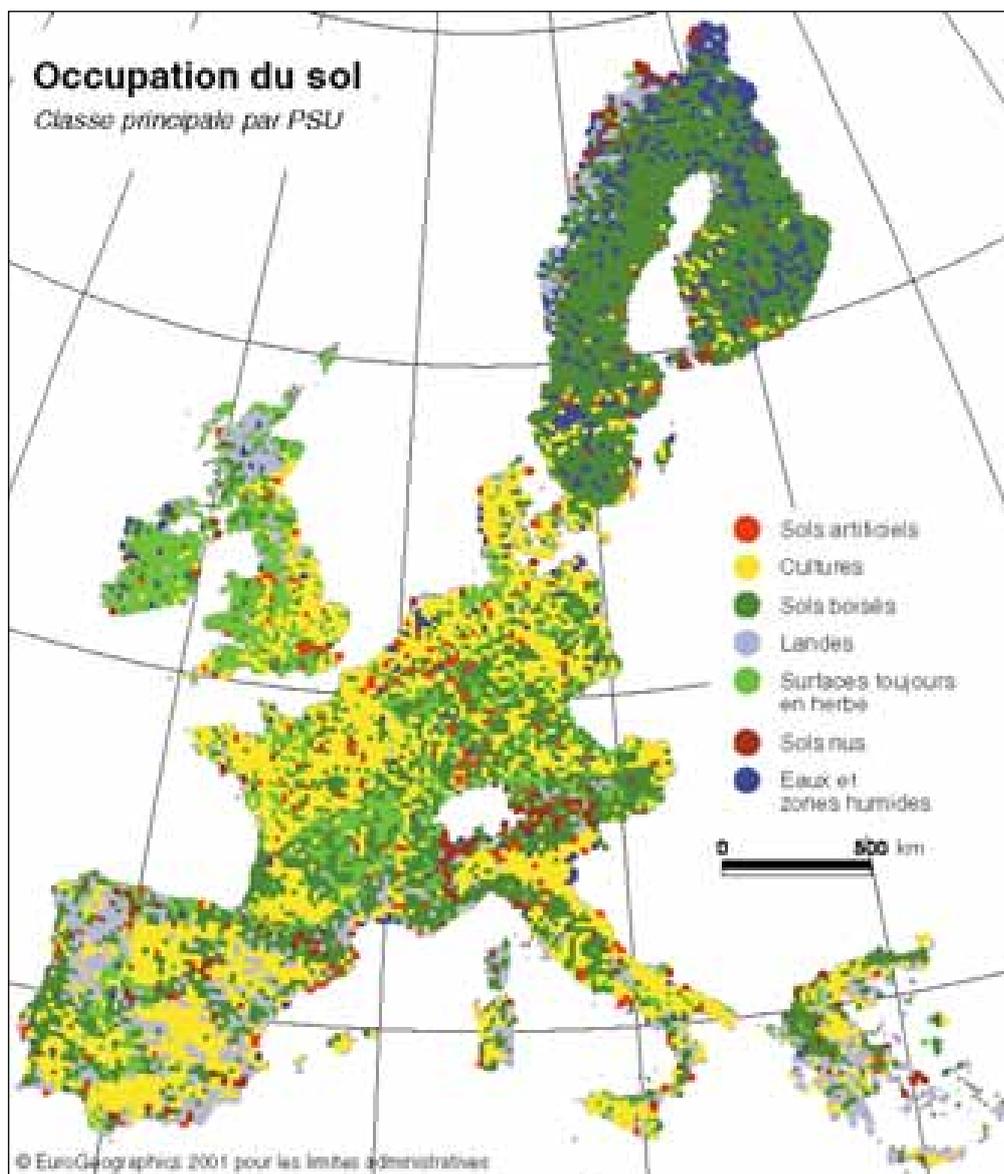
paraison avec le reste du territoire de l'UE (voir carte 2.6).

Les zones d'agriculture intensive se situent au Danemark, dans l'est de l'Angleterre, le nord-ouest de la France, la plaine du Pô et la côte adriatique en Italie, ainsi que dans le sud du Portugal et de l'Espagne. Les landes sont essentiellement concentrées dans les pays méditerranéens, mais leur présence est également marquée sur la frontière nord-ouest de la Suède et dans les Highlands écossais.

Utilisation des sols

L'agriculture exploite plus de 41 % du territoire, ce qui en fait le premier type d'utilisation des sols

dans les quinze pays examinés (voir tableau 2.3). Cette catégorie comprend les sols utilisés directement pour la production et ceux à des fins d'exploitation agricole (bâtiments, cours de fermes, etc.). Hormis les situations extrêmes des pays nordiques et de l'Autriche, environ la moitié du territoire en moyenne ou davantage est consacrée à l'agriculture. La sylviculture occupe la seconde place, avec 30 %. Près de 19 % du territoire des quinze États membres sont classés comme étant sans utilisation apparente. Ces trois catégories (agriculture, sylviculture et absence d'usage) représentent 90 % du territoire de l'EU-15.

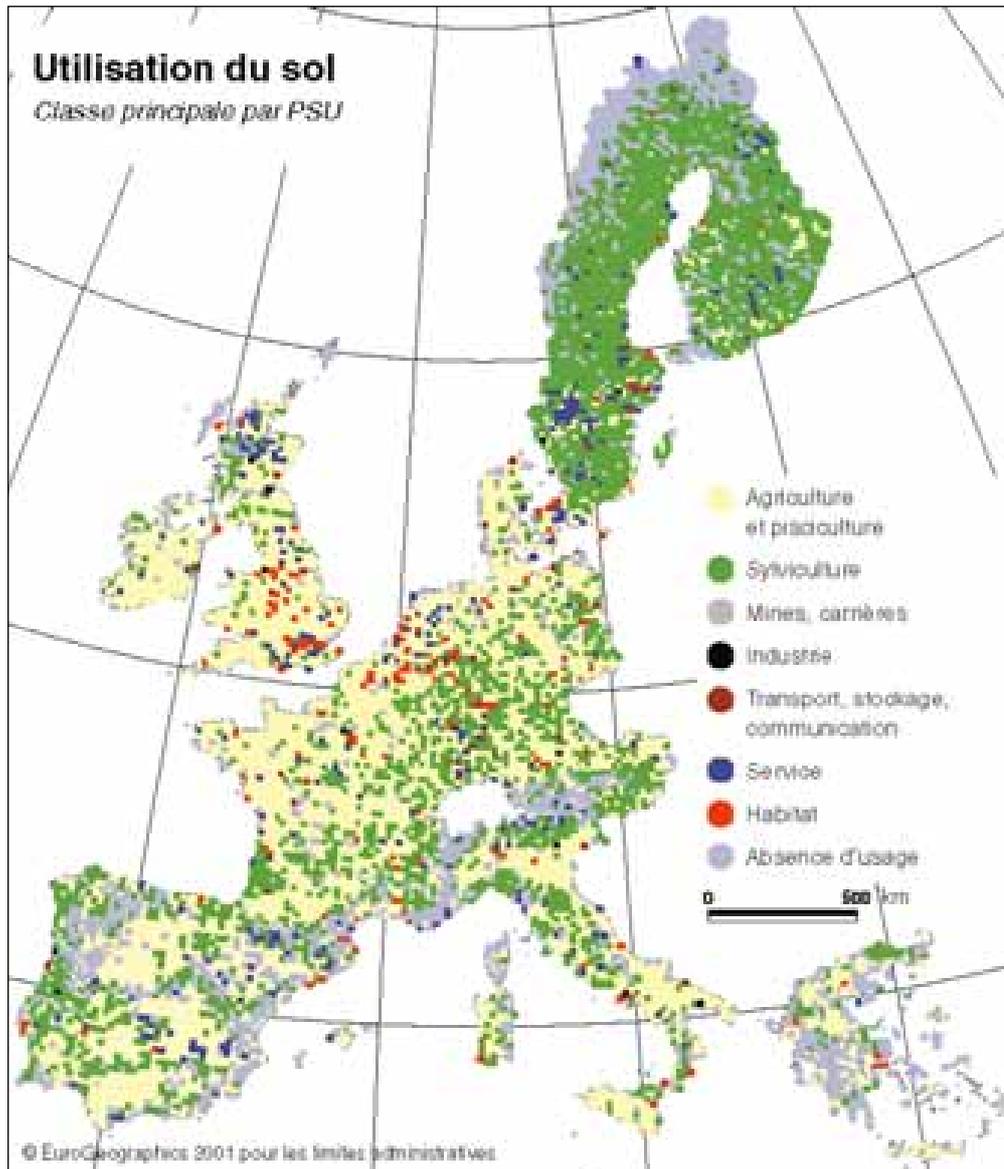


Carte 2.6

Tableau 2.3 — Estimations de l'utilisation des sols

Utilisation du sol	En km ²	En %	CV
Agriculture	1 343 180	41,5	0,9
Sylviculture	972 952	30,0	1,2
Absence d'usage	603 630	18,6	1,6
Détente, loisirs, sports	131 805	4,1	4,7
Habitat	74 584	2,3	4,4
Transport, communication, stockage, ouvrages de protection	65 644	2,0	3,6
Administrations, établissements publics	11 745	0,4	16,6

Utilisation du sol	En km ²	En %	CV
Pisciculture	9 743	0,3	17,5
Industrie, fabrication	6 861	0,2	16,1
Commerce, finance, affaires	6 458	0,2	16,3
Mines, carrières	6 137	0,2	22,4
Construction	2 668	0,1	23,7
Traitement des eaux et déchets	2 566	0,1	21,4
Production d'énergie	2 187	0,1	31,8
Total	3 240 160	100,0	



Carte 2.7

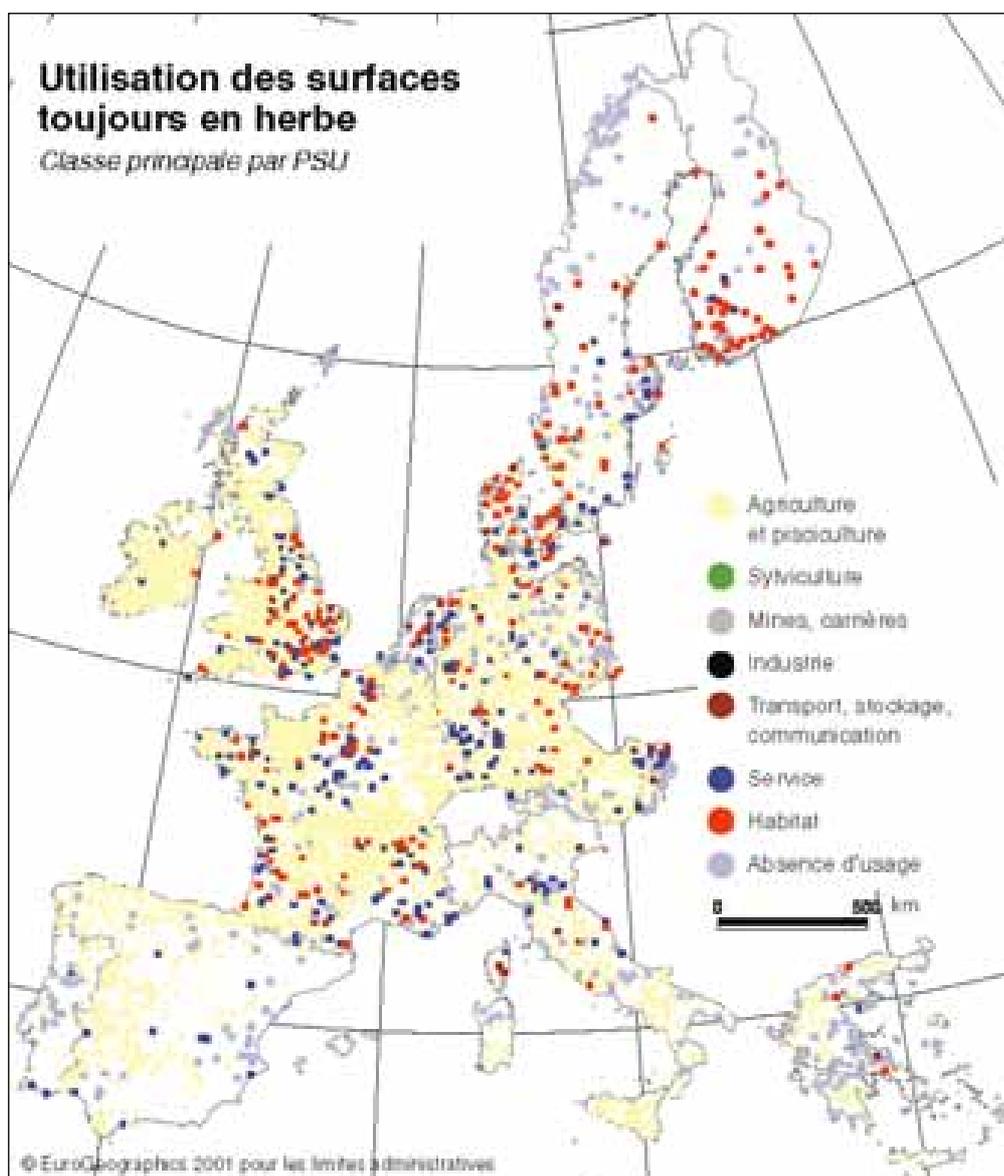
Combinaison de l'utilisation et de l'occupation des sols

Quelque 82 % des surfaces toujours en herbe servent à des fins agricoles, 9 % sont inutilisés, 8 % constituent des zones résidentielles, de loisirs et de détente, et la proportion de 1 % qui reste est affectée aux transports, au stockage et aux travaux de protection. L'utilisation des surfaces toujours en herbe varie fortement. En Espagne, en France, en Grèce et en Allemagne, plus de 80 % de ce type de sols servent à l'agriculture. Les «autres utilisations» augmentent à mesure que l'on monte vers le nord, les surfaces toujours en herbe étant généralement utilisées à des fins de logement (pelouses d'agrément) ou de loisirs (terrains de sport). La

valeur extrême en la matière est enregistrée en Finlande, où tout juste 4 % des surfaces toujours en herbe servent à l'agriculture et près de 60 % à des fins de logement (voir carte ci-dessous).

Photographies des paysages

Les données LUCAS sur l'occupation et l'utilisation des sols ont été complétées par des photographies des paysages prises à partir d'un même point d'observation dans chaque PSU (SSU n° 13). Les enquêteurs ont pris une photo en direction de chaque point cardinal (voir image 2.1); chacune est référencée à l'aide du numéro de la PSU afin



Carte 2.8

que l'on puisse savoir à quel endroit elle correspond.

Quelque 20 000 photographies ont été prises lors de la collecte de données en 2001. Elles consti-

tuent une archive unique dont l'exploitation permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives dans l'analyse des paysages européens.

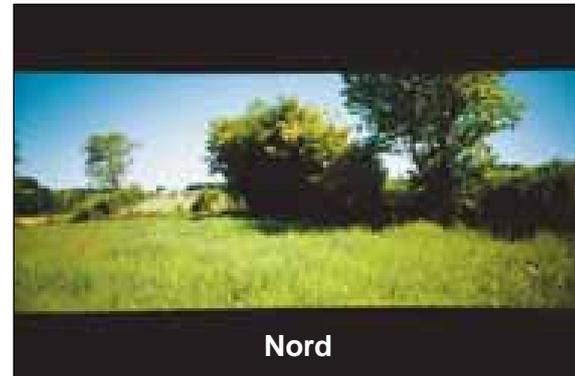
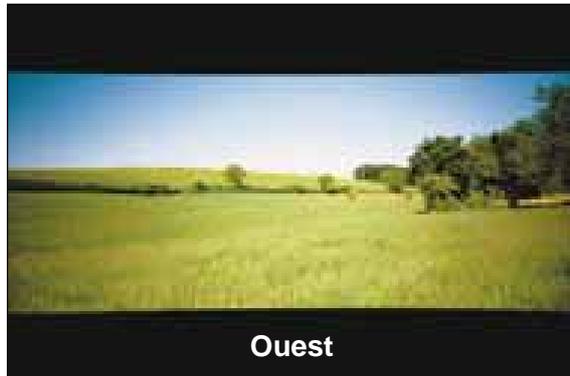


Image 2.1 — Exemple de quatre photographies de paysages prises en France

Conclusion

L'expérience acquise avec l'étude pilote LUCAS a permis de valider la méthodologie aréolaire appliquée; en outre, l'étude a démontré sa fiabilité en fournissant pour la première fois des données harmonisées et comparables au niveau de l'UE.

Grâce à sa flexibilité, l'enquête LUCAS peut être considérée comme une plate-forme pour des applications très diverses, en particulier dans le domaine des évaluations environnementales.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL

3



Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?

Le développement économique d'une région est souvent représenté à l'aide du produit intérieur brut (PIB). Les comparaisons entre régions se fondent souvent, elles aussi, sur cet indicateur. Mais quelle est sa signification exacte? Et comment être sûr de la pertinence de comparaisons entre des régions dont la taille et la monnaie sont différentes?

Le PIB régional varie en fonction de la taille de la région concernée. Des comparaisons sont possibles dès lors que le PIB régional est rapporté au nombre d'habitants de la région. C'est là qu'intervient un aspect important, à savoir la différence entre domicile et lieu de travail, car la représentation du PIB par habitant ne pose aucun problème que si tous les travailleurs qui ont participé à sa production résident également dans la région en question. En effet, le PIB mesure la production économique réalisée aux frontières d'un pays ou d'une région, que ce soit par des unités économiques intérieures ou étrangères, résidant ou non sur le territoire concerné. En particulier dans des centres économiques tels que Londres ou Vienne, le nombre élevé de personnes faisant la navette peut générer des situations dans lesquelles le PIB par habitant dans le centre de l'agglomération est très élevé, alors qu'il sera nettement inférieur dans les régions périphériques, bien que le pouvoir d'achat et le revenu disponible des ménages de ces régions se situent à un haut niveau. Il ne faut donc pas confondre PIB régional par habitant et revenu disponible régional.

Comme nous l'avons déjà dit, le PIB régional est une «valeur monétaire». La comparaison entre pays devient possible après la conversion des monnaies nationales en euros ou dans une autre devise. Toutefois, les taux de change ne traduisent pas forcément les différences de niveau de prix entre pays. Pour niveler ces écarts, on convertit le PIB en standards de pouvoir d'achat (SPA), qui permettent une comparaison non pas en valeurs, mais en unités de volume ou en unités de marchandises. Nous allons maintenant expliquer plus en détail les caractéristiques fondamentales et les particularités de ces SPA.

Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales en volume

Introduction

Même après la conversion dans une monnaie commune sur la base des taux de change, les différences constatées entre les PIB de plusieurs pays ne sont pas dues uniquement aux écarts dans les volumes de marchandises et de services, car l'élément «niveau de prix» peut jouer un rôle considérable. Les taux de change sont déterminés par de nombreux facteurs reflétant l'offre et la demande sur les marchés des changes, par exemple les échanges internationaux et les différences de taux d'intérêt. En d'autres termes, les taux de change reflètent habituellement d'autres éléments que les seules différences de prix. Cela explique que la conversion basée sur les taux de change n'ait qu'une pertinence limitée dans les comparaisons entre pays.

Pour effectuer une comparaison uniquement en volume, il est donc indispensable d'utiliser des facteurs de conversion spéciaux (déflateurs spatiaux), afin de neutraliser les différences de prix entre pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) constituent des facteurs permettant la conversion d'indicateurs économiques en monnaie nationale dans une monnaie artificielle commune, appelée «standard de pouvoir d'achat».

Autrement dit, on a recours aux PPA pour convertir en volumes de dépenses comparables, exprimés en SPA, les dépenses nominales de consommation pour des groupes de produits et des agrégats, pouvant aller jusqu'au PIB des différents pays faisant l'objet de la comparaison. L'introduction de l'euro permet, pour la première fois, des comparaisons de prix directes entre les pays de la zone euro. Toutefois, dans chacun de ces pays, la monnaie unique européenne a un pouvoir d'achat qui varie en fonction du niveau de prix national. Pour établir des agrégats de volume en SPA, il faut donc continuer à calculer les PPA. En d'autres termes, pour les pays non membres de la zone euro, les PPA servent de taux de conversion monétaire et permettent d'éliminer les effets des différences de niveau de prix; en revanche, pour les pays de la zone euro, elles n'assument plus que le rôle de déflateurs de prix.

Comment calcule-t-on les PPA et que sont les SPA?

Dans leur forme la plus simple, les PPA sont des prix relatifs montrant le rapport des prix en monnaie nationale d'un seul et même bien ou service dans différents pays (par exemple, un pain coûte 1,87 euro en France, 1,68 euro en Allemagne et 95 pences au Royaume-Uni, etc.). Les relevés de prix sont fondés sur un panier de biens et services comparables, choisis de façon à représenter toute la gamme des biens et services, tout en tenant compte des habitudes de consommation dans les divers pays. Les prix relatifs simples au niveau du produit sont ensuite agrégés (pondérés) en PPA pour des groupes de produits, puis pour la consommation totale et, enfin, pour le PIB. Afin de définir une valeur de référence pour la procédure de calcul de la PPA, on choisit habituellement un pays comme base dont la valeur est fixée à 1. Dans le cas de l'Union européenne, le choix d'un pays (ou d'une monnaie) de référence n'est pas pertinent, et on préfère pour cette raison prendre le SPA comme unité monétaire commune fictive de référence, afin de représenter en termes réels le volume des agrégats économiques dans une comparaison géographique. Le volume des agrégats économiques en SPA est calculé en divisant leur valeur initiale en monnaie nationale par la PPA correspondante.

Le constat empirique

Le graphique suivant présente, classés par taille, les facteurs de conversion des valeurs du PIB (exprimées en euros/écus) en SPA, selon la méthode décrite ci-dessus. On y trouve les valeurs de 1993 ainsi que celles de 2003. Le graphique se lit de la manière suivante: si en 2003 le Danemark a un

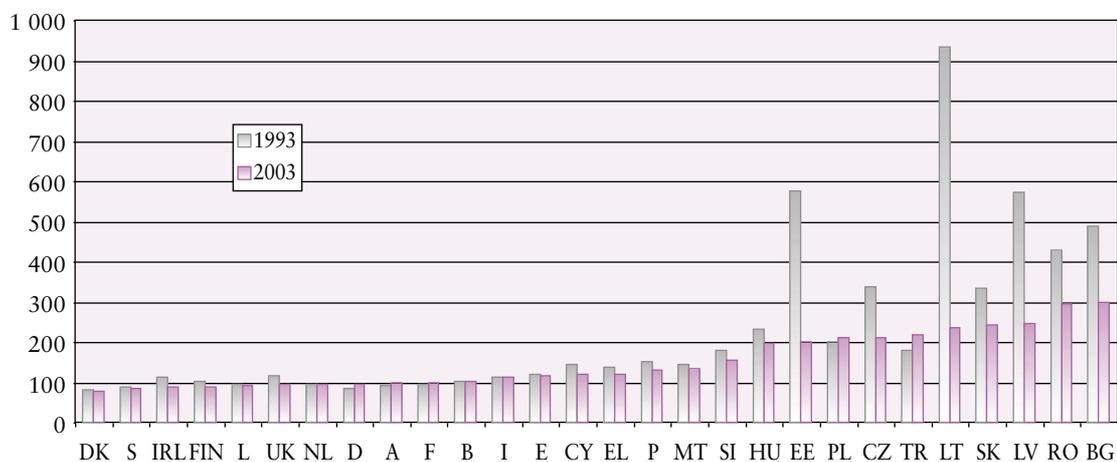
PIB de 100 euros, la conversion en SPA donne pour ce pays un PIB d'environ 79 SPA. Si l'Estonie avait également un PIB de 100 euros en 2003, la conversion en SPA donnerait en ce qui la concerne un PIB de 200 SPA environ.

On voit que, entre 1993 et 2003, les différences entre pays, en particulier entre les pays de l'UE et les pays candidats, se sont fortement réduites. La convergence des niveaux de prix est évidente. Il reste toutefois des écarts, en particulier avec les pays les moins développés à ce jour, comme la Bulgarie ou la Roumanie.

On constate également à quel point un développement économique dynamique peut influencer sur le niveau des prix. Ainsi, l'Irlande enregistre le plus fort recul du taux euro-écu/SPA: alors qu'en 1993 un PIB de 100 écus correspondait à 114 SPA, en 2003 un PIB de 100 euros n'équivaut plus qu'à 86 SPA.

Malheureusement, on ne dispose pas à l'heure actuelle de facteurs de conversion au niveau régional. Ainsi, pour les régions françaises d'outre-mer comme l'île de la Réunion ou la Guadeloupe, la conversion est faite avec la même valeur que pour le reste de la France. Si l'on avait des facteurs de conversion régionaux, le PIB en SPA de ces régions serait certainement supérieur. De façon similaire, le même facteur de conversion est appliqué pour le nord et le sud de l'Italie ou encore pour l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est. Certaines distorsions ne sont donc pas exclues. L'ordre de grandeur de la PPA est également important. Si l'on considère qu'il subsiste dans le PIB comme dans les PPA une marge statistique d'erreur, l'effet de la conversion euro/SPA prend le pas sur l'imprécision statistique du PIB régional lorsque le facteur de conversion euro/SPA est très élevé.

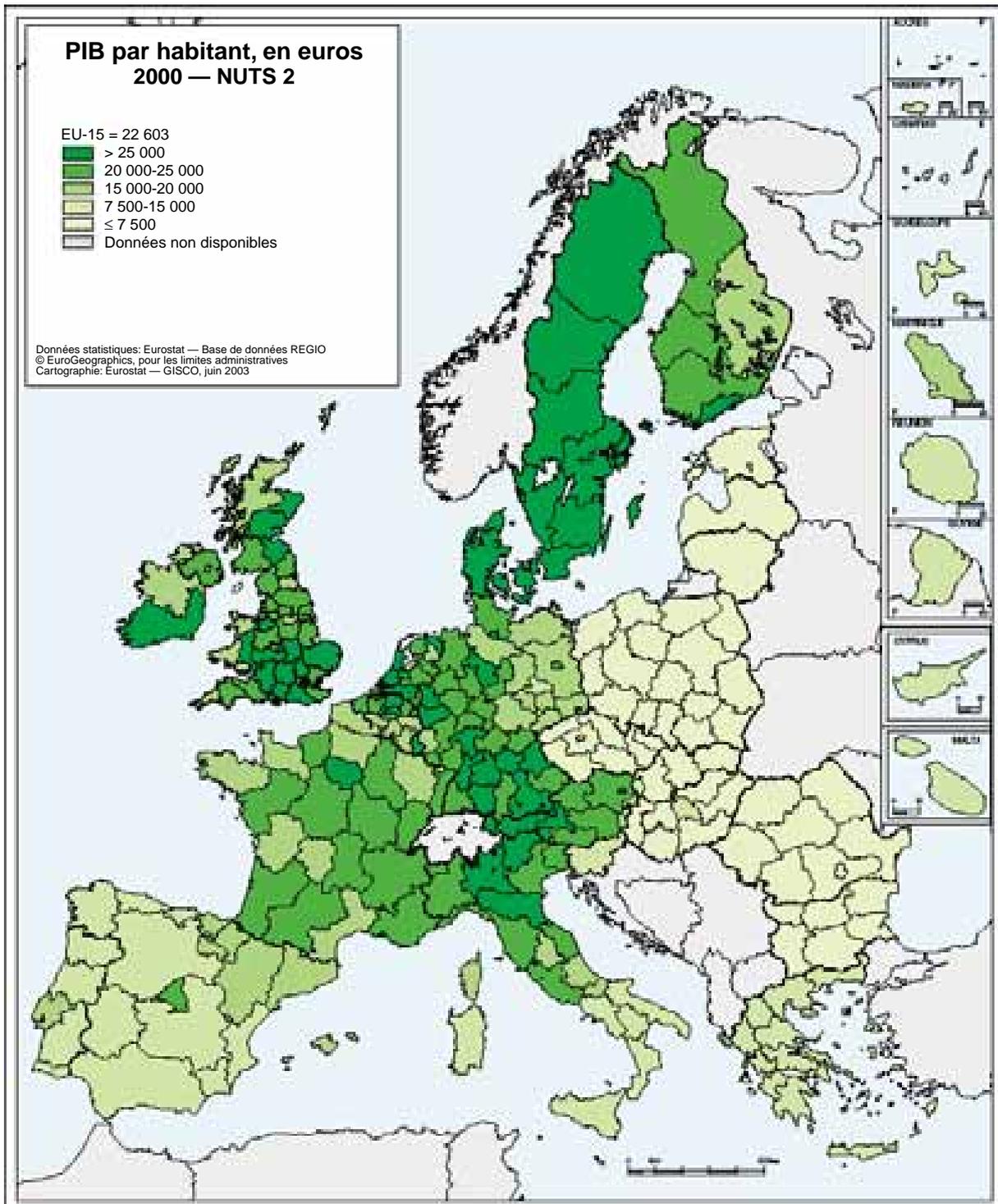
Graphique 3.1 — Valeur du PIB en SPA, si le PIB en euros = 100



NB: Pour Malte, les données SPA ne sont pas disponibles pour l'année 2000.

Le classement des régions est différent si l'on se base sur le SPA plutôt que sur l'euro. Ainsi, avec un PIB de 9 815 euros par habitant, la Slovaquie devance nettement la région de la capitale slovaque Bratislava, qui enregistre un PIB de 8 426 euros. Mais après conversion en SPA, Bratislava, avec 22 134 SPA, repasse largement devant la Slovaquie, qui doit se contenter de 15 183 SPA par habitant.

Du point de vue de la répartition, l'utilisation du SPA à la place de l'euro provoque un lissage. L'écart total entre les régions NUTS 2 en Europe passe de plus de 60 000 à environ 50 000. Le coefficient de variation passe de 54,3 % lorsque le PIB est exprimé en euros à 41,0 % lorsqu'il l'est en SPA.



Carte 3.1

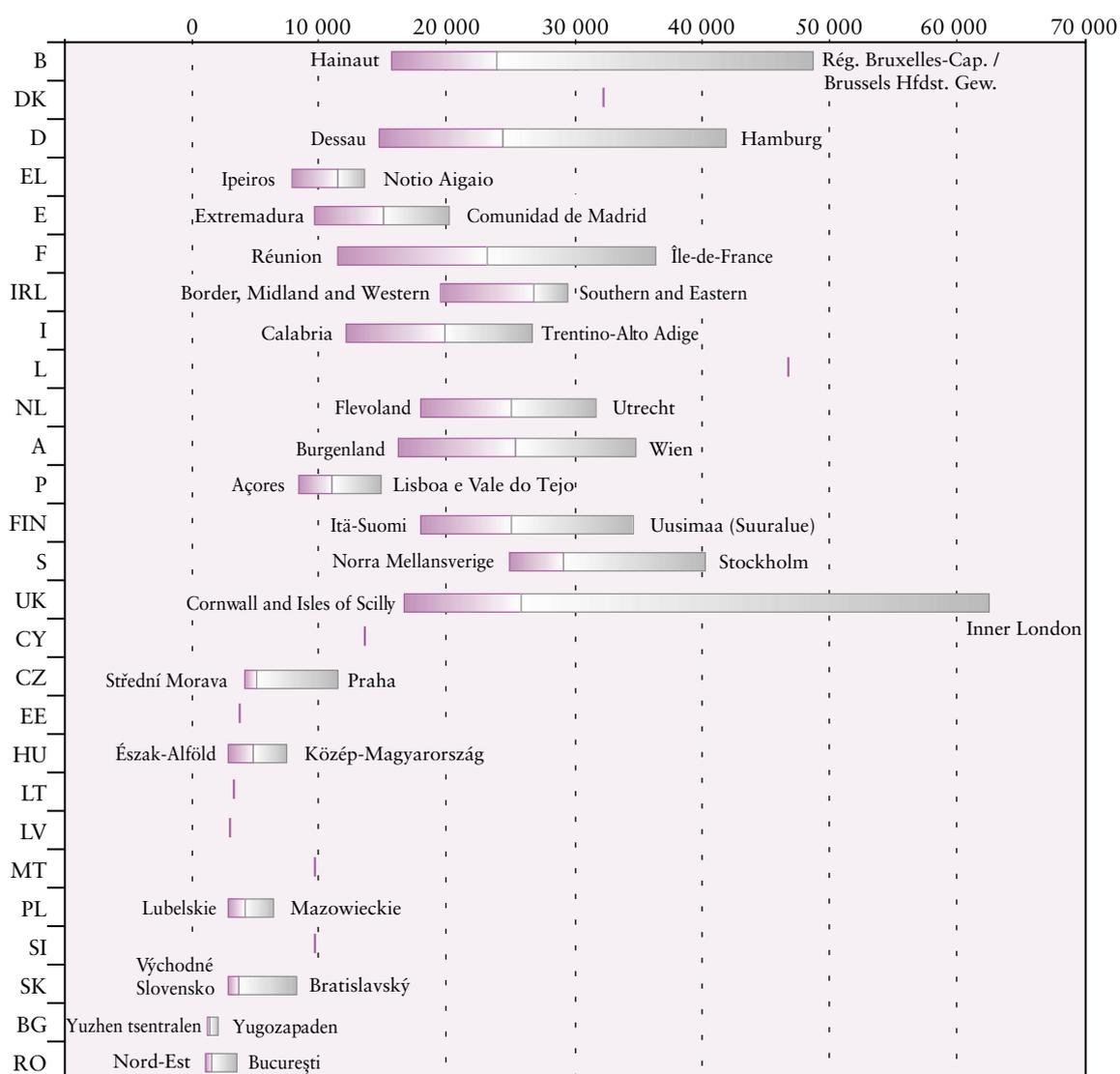
Le PIB régional en euros pour 2000

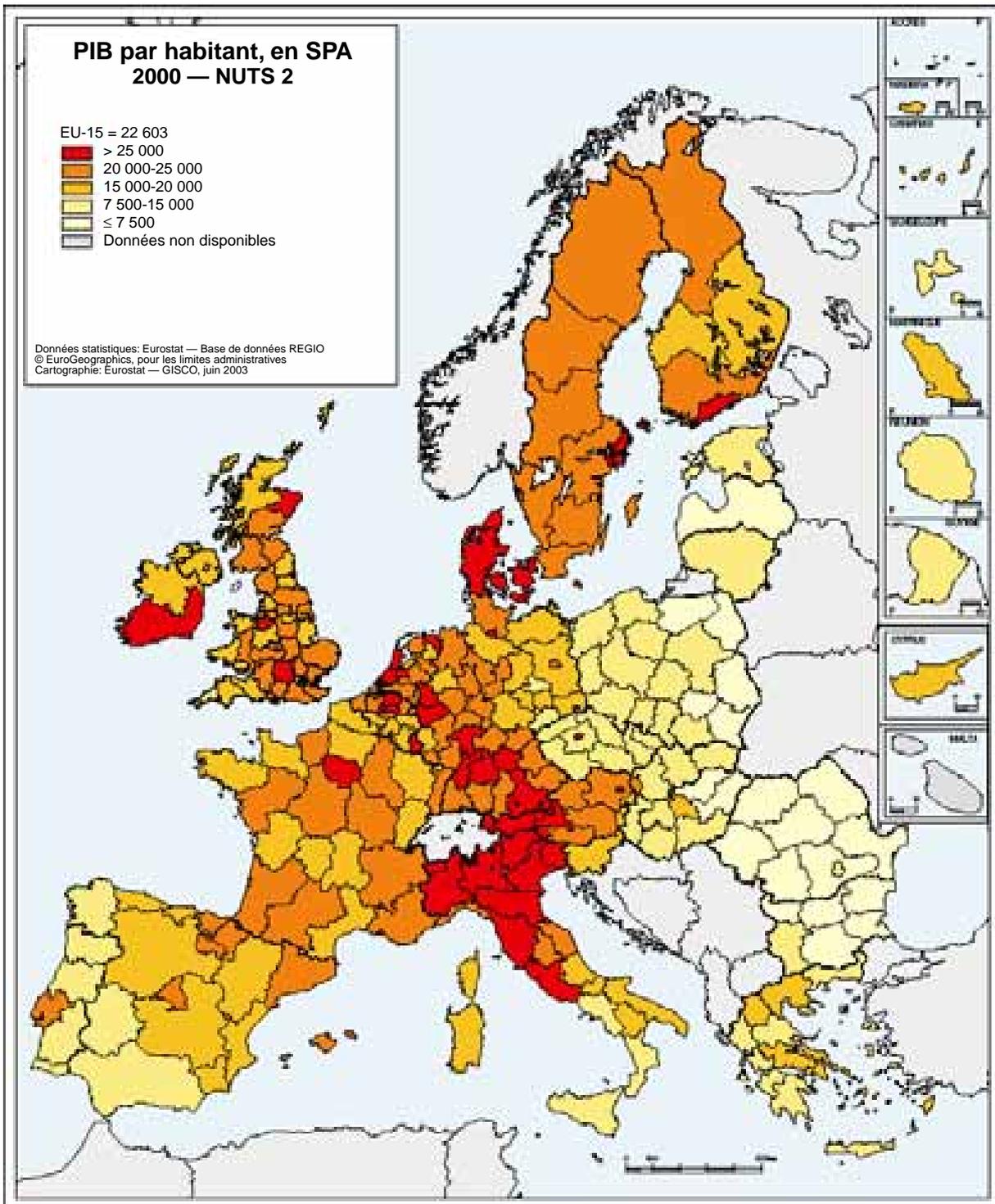
La carte 3.1 fait bien ressortir la répartition régionale du PIB pour l'UE et les pays candidats. La fourchette va de 1 251 euros par habitant dans le sud-est de la Roumanie à 62 788 euros par habitant dans la région de la capitale britannique Inner London. Bruxelles et Luxembourg suivent aux deuxième et troisième places. Stockholm arrive en cinquième position, mais seulement neuvième après la conversion en SPA. C'est encore plus net dans le cas de Prague, mais dans l'autre sens: en SPA, la région de la capitale tchèque occupe la 29^e position, alors qu'en euros elle ne se situe qu'à la 196^e place.

Les écarts à l'intérieur des pays sont également importants, comme le montre le graphique suivant. Les plus grandes différences régionales concernent le Royaume-Uni, où la région Inner London joue un rôle dominant en affichant un PIB par habitant très élevé. Toutefois, cette valeur s'explique pour l'essentiel par la manière dont la région est délimitée et par les effets qui en résultent du fait des différences entre lieu de travail et lieu de résidence. Si on sort Londres de la comparaison, on constate que les écarts entre PIB régionaux sont plutôt moyens.

Si l'on convertit ces valeurs en SPA, on obtient le graphique suivant pour le PIB par habitant des régions d'Europe. La fourchette se réduit, ce qui veut dire que les différences entre régions paraissent plus grandes en unités monétaires qu'en vo-

Graphique 3.2 — Produit intérieur brut, NUTS 2, année 2000, en millions d'euros per capita





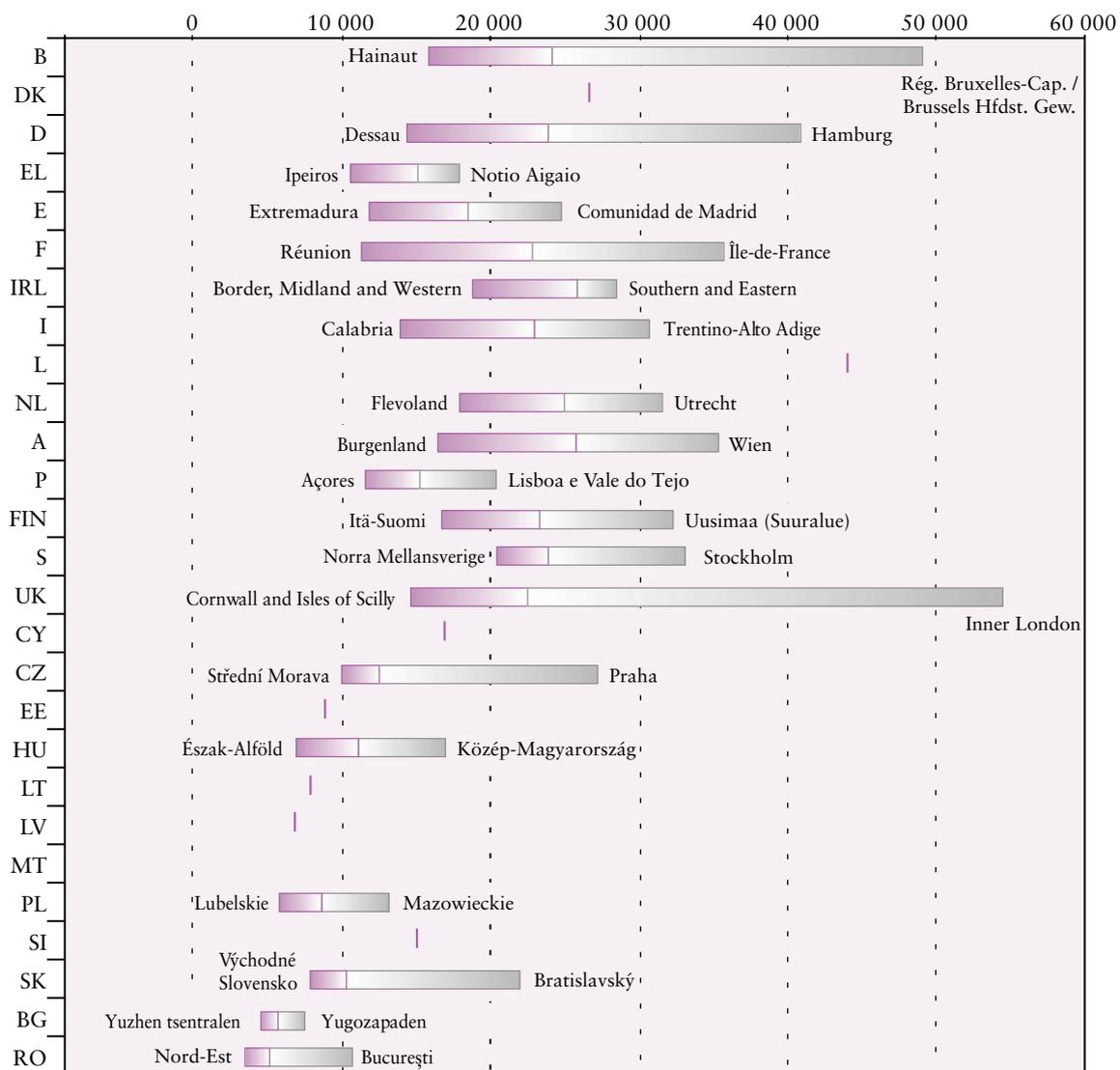
Carte 3.2

lume. La carte 3.2 montre par ailleurs clairement, une fois encore, la position prédominante des régions-capitales. Lisbonne et Madrid, Bruxelles et Londres, Berlin et Prague, Bratislava et Budapest, ainsi que Sofia et Stockholm, sont facilement identifiables.

Pour être complets, nous avons ajouté le graphique 3.3 présentant les disparités régionales au

niveau de chaque pays lorsque le PIB est exprimé en SPA. À l'heure actuelle, le PIB régional par habitant en SPA est la variable principale sur laquelle repose la politique structurelle européenne. Les régions se situant sous un certain seuil sont susceptibles de bénéficier d'un soutien au titre de l'objectif n° 1. Cette variable est donc toujours très intéressante. On peut d'ailleurs remarquer à

Graphique 3.3 — Produit intérieur brut, NUTS 2, année 2000, en millions de SPA per capita



ce propos que, si une grande partie de l'aide aux régions est basée sur le concept des SPA, les contributions des États membres, en revanche, sont dé-

finies à partir de chiffres exprimés en monnaie nationale ou en euros.



Introduction

Le chômage est l'un des principaux problèmes en Europe, non pas tant seulement du point de vue des capacités inutilisées du facteur de production qu'est le travail, mais aussi en raison des conséquences sociétales négatives que le chômage provoque généralement et dans lesquelles la composante humaine joue un rôle important. Le chômage est souvent indissociable de l'exclusion sociale ou débouche sur des dépressions pour les personnes qui le subissent. De plus, il pose un immense problème aux systèmes de protection sociale des pays concernés. Les systèmes d'assurance maladie et vieillesse perdent des cotisants, et leur situation financière se dégrade. Les gouvernements sont placés devant l'obligation d'entreprendre des réformes que le plein emploi rendrait sans doute superflues.

Le taux de chômage correspond au pourcentage de demandeurs d'emploi par rapport au nombre total des actifs d'une région donnée. Les numérateurs comme les dénominateurs de ce taux sont calculés essentiellement selon les recommandations de la treizième conférence internationale des statisticiens du travail. Les estimations régionales sont basées sur les résultats des enquêtes communautaires sur les forces de travail (EFT) mises en œuvre au niveau national et adaptées de façon à s'appliquer au mois d'avril de l'année concernée.

Pour estimer les taux de chômage régionaux, on sépare d'abord le dénominateur (actifs) et le numérateur (chômeurs), puis on les calcule séparément pour quatre sous-groupes :

- hommes et femmes âgés de moins de 25 ans ;
- hommes et femmes âgés de plus de 25 ans.

Le nombre de chômeurs est appliqué aux régions soit directement, sur la base des résultats du deuxième trimestre des EFT, soit par utilisation d'informations sur les chômeurs inscrits. Dans les deux cas, on commence par les résultats nationaux, puis on divise le nombre de chômeurs par les régions en proportion des résultats régionaux de ces enquêtes ou bien des chiffres de chômeurs inscrits.

En revanche, jusqu'au niveau NUTS 2, la base de régionalisation de la population active est le résultat du deuxième trimestre de l'EFT. En fonction de la situation des données, la répartition est ensuite basée soit également sur les résultats des EFT, soit sur les registres, soit sur les derniers résultats disponibles de recensements.

Le nombre de chômeurs de longue durée est estimé directement à partir de l'EFT, mais il n'est dis-

ponible que pour le niveau NUTS 2, et n'est ventilé ni par sexe ni par âge.

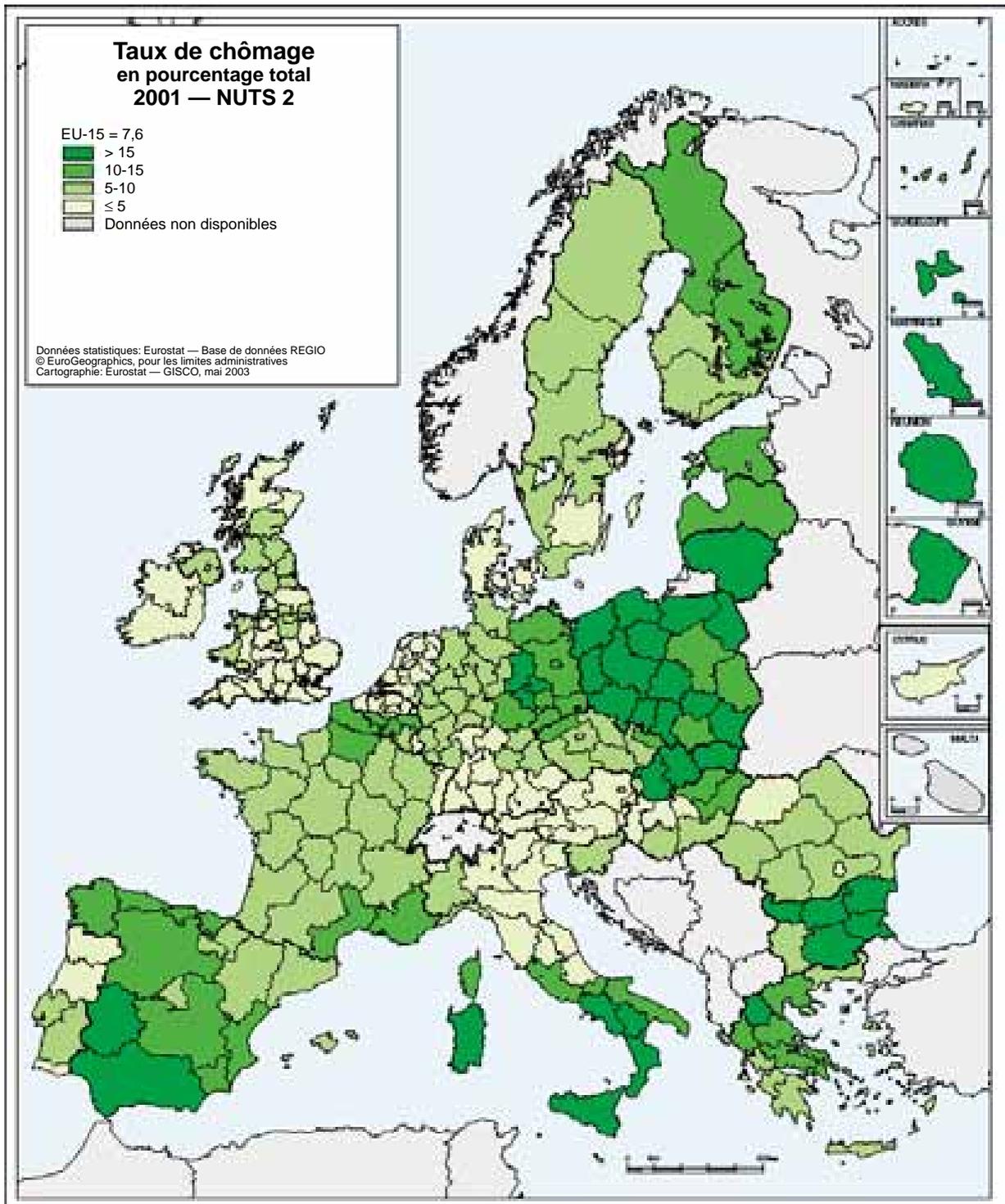
La dimension régionale du chômage global

En avril 2001, le taux de chômage dans les régions de niveau NUTS 2 de l'Union européenne oscillait entre 1,2 et 33,3 % et, dans les pays candidats, entre 2,0 et 32,8 %. Les différences sont encore plus marquées après ventilation par sexe et par âge. Ainsi, le taux de chômage des femmes se situait entre 1,1 et 36,4 % et celui des moins de 25 ans entre 2,1 et 59,9 %. La ventilation par sexe montre que le taux de chômage des femmes dans les pays candidats variait moins que dans l'UE, avec des valeurs comprises entre 2,0 et 28,5 %. En revanche, les écarts sont plus grands pour les taux des moins de 25 ans, qui se situaient entre 3,0 et 75,5 %.

Le taux de chômage, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active, s'élevait en avril 2001 à 7,6 % dans l'UE. Toutefois, cette moyenne masquait des disparités importantes au niveau national, et plus encore au niveau régional.

Si on se limite aux régions de niveau NUTS 2, on constate que le taux de chômage était compris dans une fourchette allant de 1,2 % dans la région néerlandaise Utrecht à 33,3 % sur l'île française de la Réunion. Autrement dit, pour un total de 100 actifs, il y avait à la Réunion environ 27 fois plus de personnes sans emploi que dans la région Utrecht.

Sur les 265 régions considérées, 53 présentaient en avril 2001 un taux de chômage maximal de 3,8 %, se situant ainsi à plus de 50 % au-dessous de la moyenne de l'UE (7,6 %). Ces 53 régions de niveau NUTS 2 sont réparties dans onze États membres. Seules la Grèce, l'Espagne et la France n'avaient pas de région de niveau NUTS 2 dont le taux de chômage était inférieur ou égal à 3,8 %. Cela vaut également pour le Danemark. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont fortement représentés dans ce groupe, avec plus de dix régions chacun, tandis que les pays candidats ne fournissent que trois régions à ce groupe de tête, dont deux pour la Hongrie et une pour la République tchèque. À l'autre extrême, on trouve seize régions d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Italie qui affichent un taux de chômage supérieur à 15,2 %,



Carte 4.1

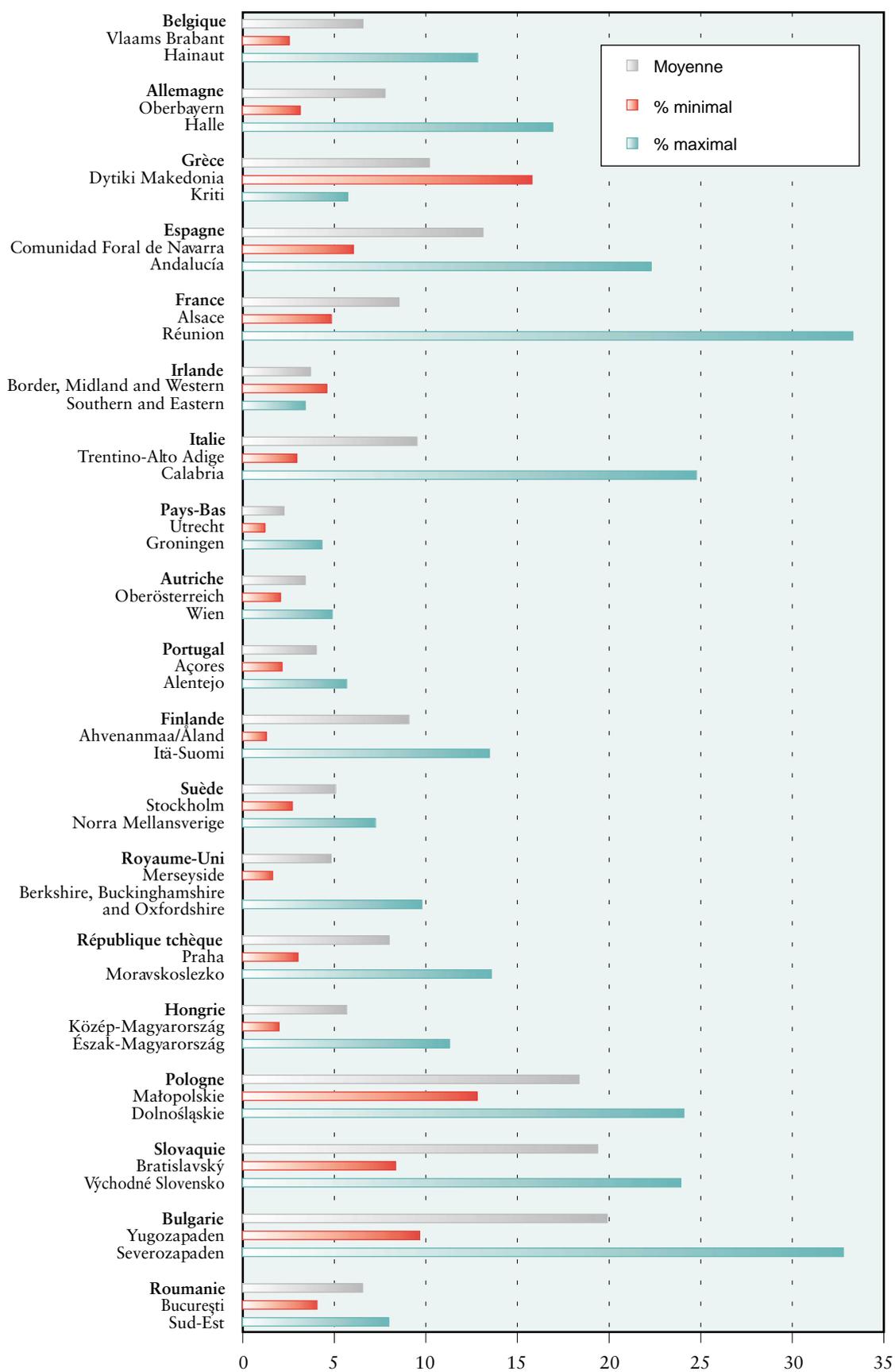
soit au moins deux fois supérieur au taux enregistré pour l'ensemble de l'UE.

À l'intérieur des pays, on constate également des écarts importants. Le graphique 4.1 présente les régions ayant les taux de chômage les plus bas et les plus élevés en avril 2001.

Manifestement, les tendances sont opposées dans les pays de l'UE et dans les pays candidats d'Eu-

rope centrale. Dans les pays de l'UE, le taux de chômage est passé de 9,2 % en 1999 à 8,3 % en 2000 et se situait à 7,6 % en 2001. À l'inverse, les pays candidats d'Europe centrale ont enregistré un taux de chômage de 10,4 % en 1999 et de 12,5 % en 2000, pour arriver à 13,1 % en 2001.

Graphique 4.1 — Taux de chômage, total, NUTS 2, 2001

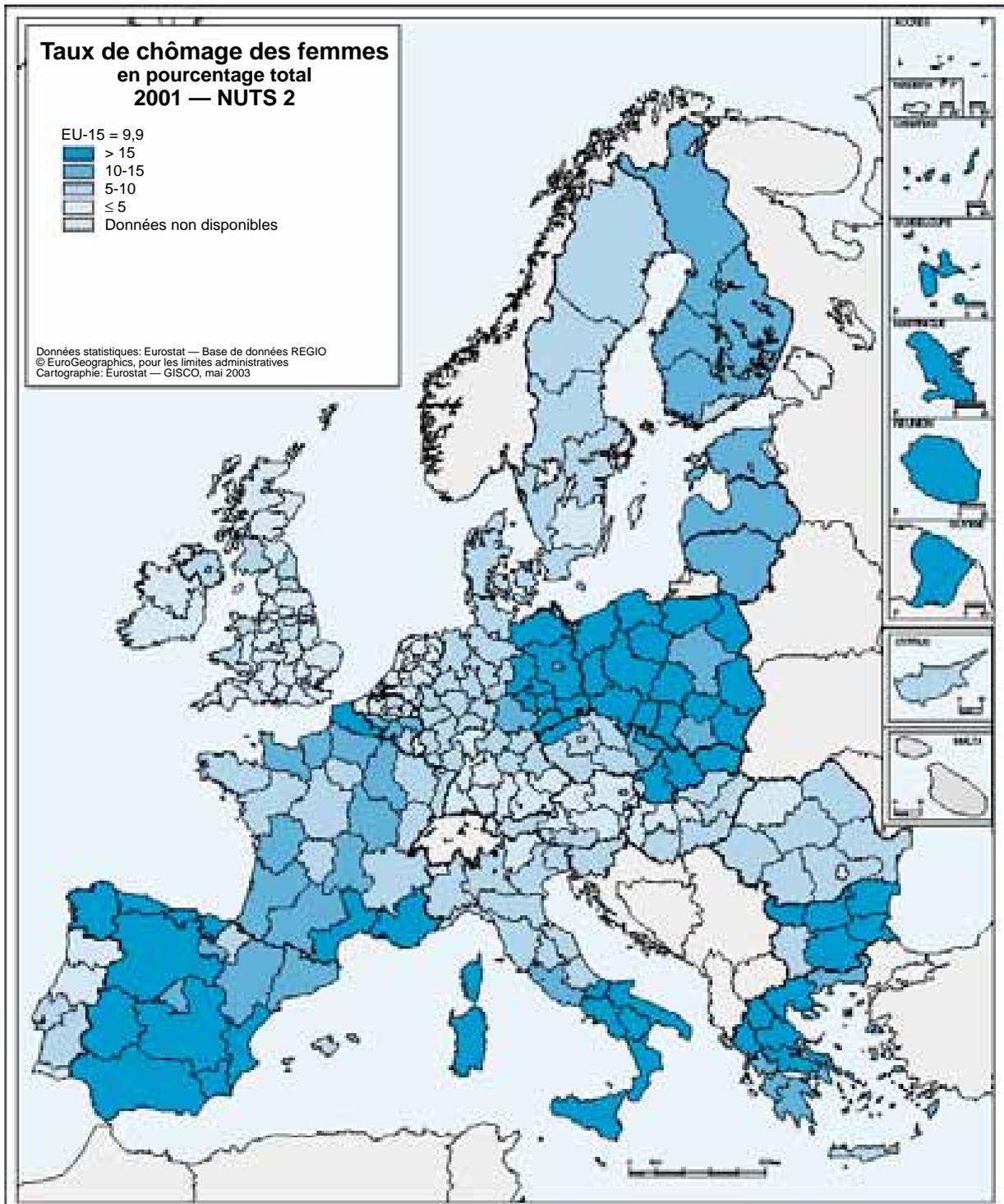


Les femmes et le marché du travail

Dans de nombreux pays d'Europe, la situation sociale varie selon le sexe. Il est donc judicieux de porter un regard sur le chômage des femmes.

En avril 2001, le taux de chômage des femmes dans les régions européennes oscillait de 1,1 à

36,4 %. Les valeurs les plus faibles ont été enregistrées par les régions Utrecht (1,1 %) aux Pays-Bas et Ahvenanmaa/Åland (1,4 %) en Finlande. Les chiffres les plus élevés sont signalés dans la région italienne Calabria (36,4 %) ainsi que dans les régions espagnoles Ceuta y Melilla (34,3 %) et Extremadura (34,1 %). La ventilation par sexe montre que le taux de chômage des femmes dans les pays candidats est semblable à celui des hommes, c'est-à-dire compris entre 2,0 % pour la

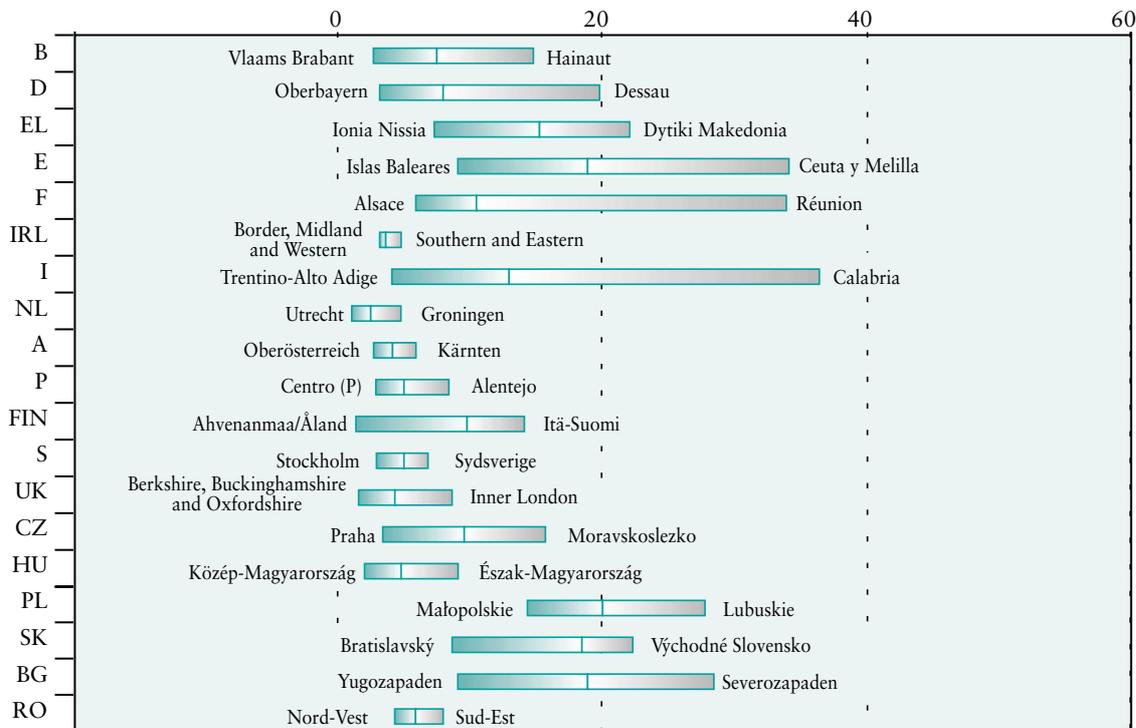


Carte 4.2

région hongroise Közép-Magyarország et 28,5 % pour la région bulgare Severozapaden. Cela pourrait signifier qu'il existe toujours sur le marché du travail des pays candidats un plus grand équilibre entre les hommes et les femmes que dans l'Union.

Le graphique 4.2 donne un aperçu des régions affichant le taux de chômage féminin le plus bas et le plus haut en avril 2001.

Graphique 4.2 — Taux de chômage des femmes, total, NUTS 2, 2001



Le chômage des jeunes

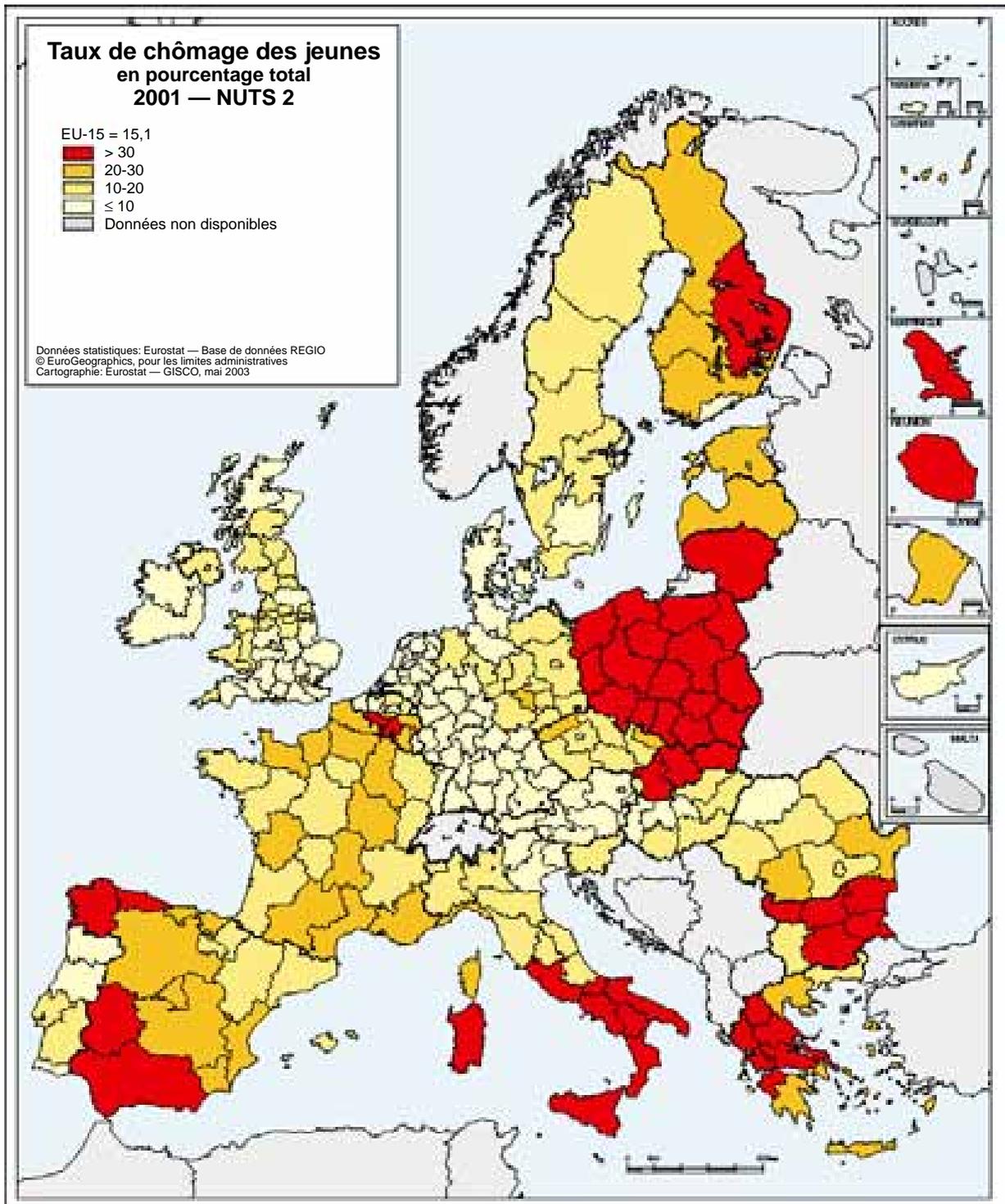
Un autre aspect du chômage concerne les moins de 25 ans. Alors que, à un âge plus avancé, le chômage provoque souvent des dépressions ou un repli social, un chômage important des jeunes peut engendrer une forte insatisfaction sociale, voire de la violence. Si l'on considère par ailleurs que l'expérience professionnelle facilite la réinsertion sur le marché du travail, on doit en conclure que les personnes ayant connu le chômage très tôt dans leur vie ont encore moins de chances que les autres de trouver un emploi.

Dans beaucoup des régions considérées, le taux de chômage des jeunes a baissé entre avril 2000 et avril 2001. Les plus forts reculs ont été constatés dans les régions italiennes Umbria (10,5 %), Liguria (9,7 %) et Molise (9,5 %, un taux qu'on trouve aussi en Cantabria en Espagne). On remarque à ce sujet la différence d'évolution entre l'ouest et l'est de l'Allemagne. Alors que les taux

diminuent dans toutes les régions d'Allemagne occidentale, ils augmentent fortement dans les nouveaux Länder. En Pologne, on observe également une forte progression du chômage des jeunes. En Estonie, le chômage des jeunes augmente alors que le chômage total diminue.

Les disparités régionales sont nettement plus marquées concernant le chômage des jeunes, c'est-à-dire les personnes actives âgées de moins de 25 ans, que concernant le chômage global. En avril 2001, le taux de chômage des jeunes était compris entre 2,1 % (région néerlandaise Utrecht) et 75,5 % (région bulgare Severozapaden). En raison d'un échantillon trop limité, les chiffres disponibles pour la région néerlandaise Zeeland ne sont pas publiables. L'expérience montre toutefois que le chômage des jeunes est particulièrement bas dans cette région. Il est donc très vraisemblable que Zeeland soit la région européenne où le chômage des jeunes est le plus faible.

En matière de chômage des jeunes, toute une série de régions se démarquent nettement de la moyenne de l'UE (15,1 %). En avril 2001, pas



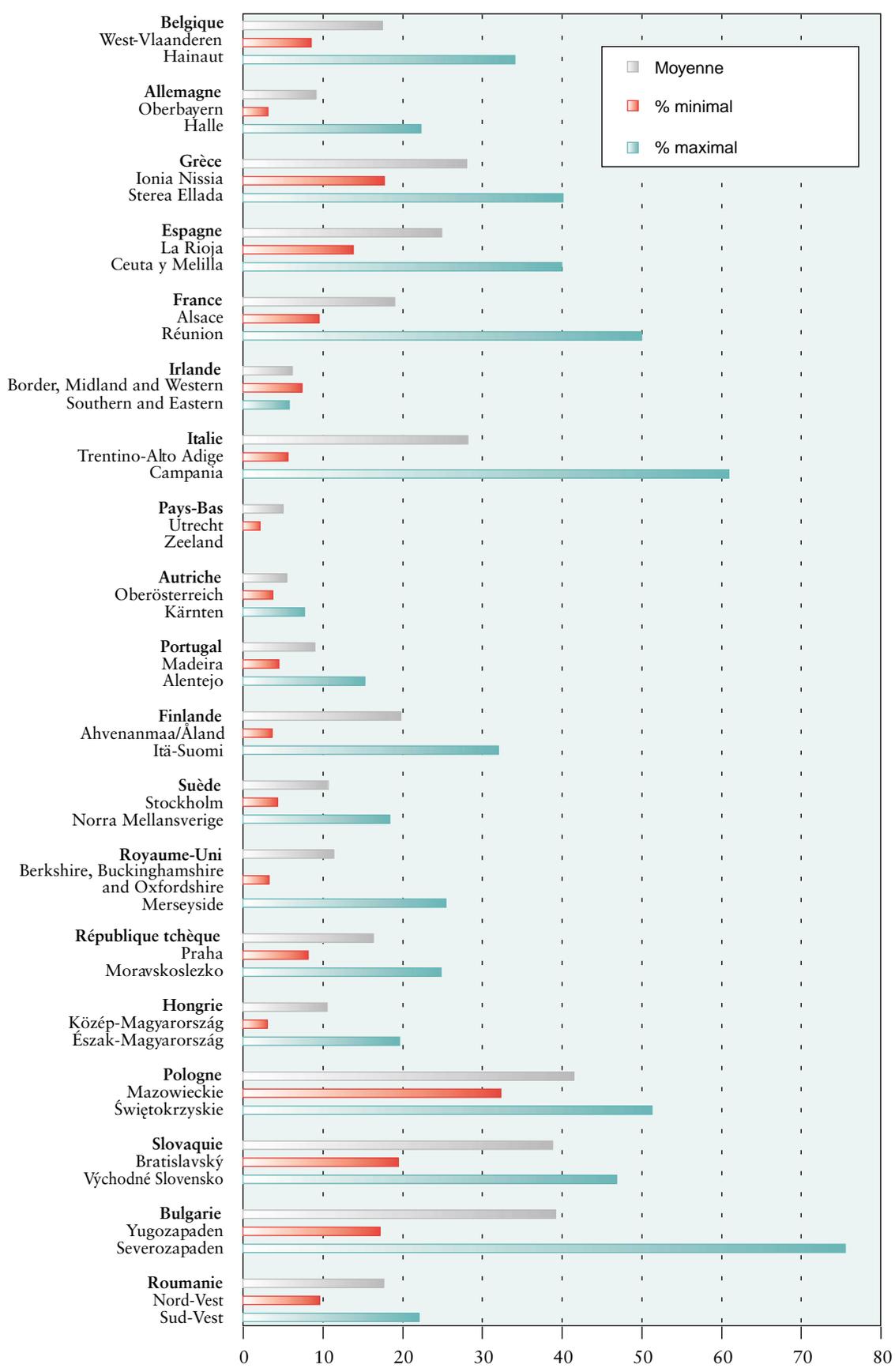
Carte 4.3

moins de 53 régions avaient un taux de chômage des jeunes inférieur à la moitié de la moyenne de l'Union, alors que 48 régions affichaient un taux supérieur de plus du double à la moyenne.

Les 53 régions où le taux de chômage est relativement bas se situaient essentiellement en Europe du Nord et en Europe centrale: 17 en Allemagne, 8 aux Pays-Bas et 8 en Autriche, 7 au Royaume-

Uni, le reste se répartissant entre la Hongrie, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, la Finlande et la Suède. À propos du chômage des jeunes, il faut toutefois ajouter que les disparités sont grandes dans les systèmes de formation. Cela peut expliquer le taux relativement faible enregistré en Allemagne, où de nombreux jeunes qui seraient sinon sans emploi ont la possibilité de

Graphique 4.3 — Taux de chômage des jeunes, total, NUTS 2, 2001

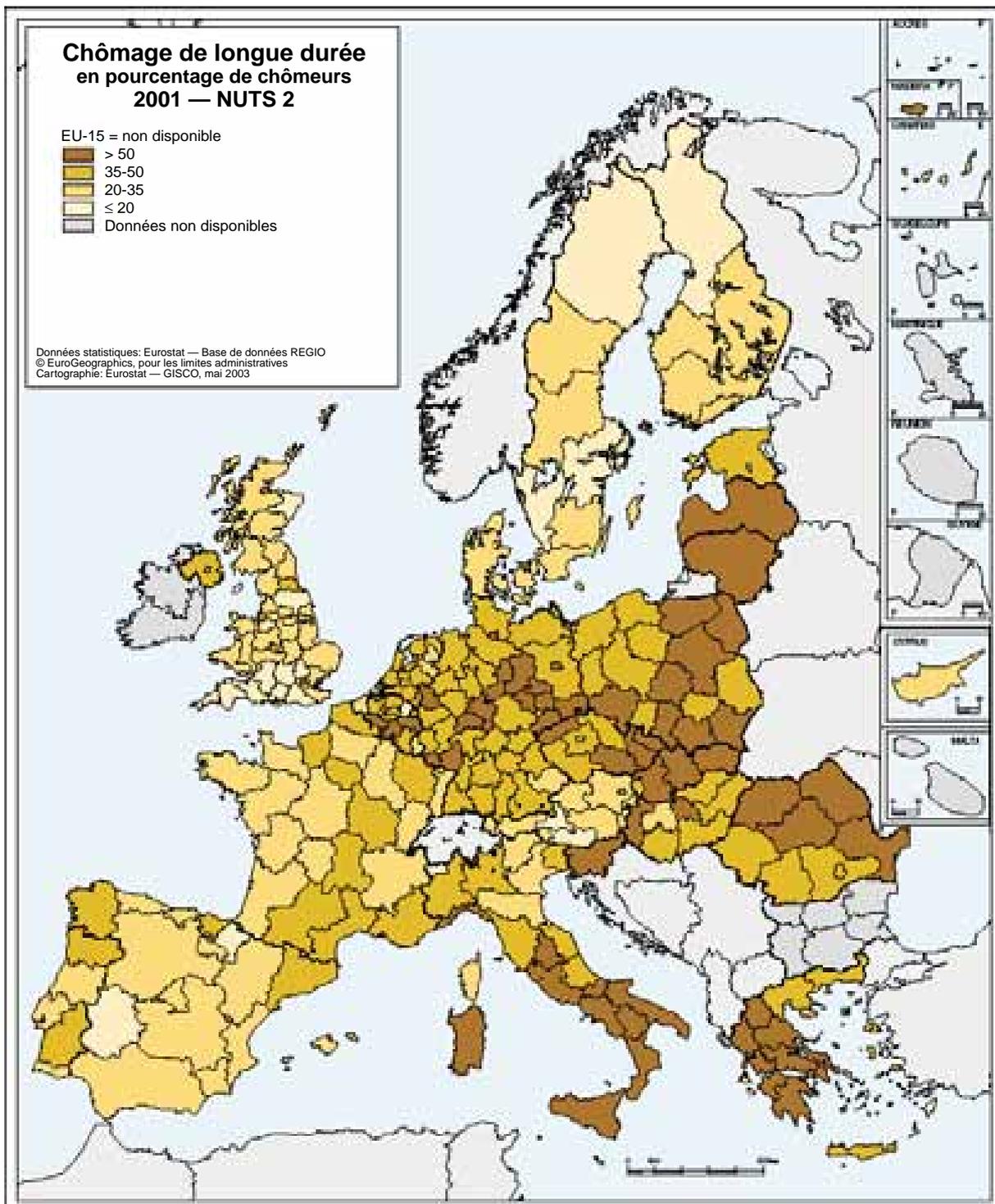


suivre une formation scolaire ou extrascolaire et n'apparaissent donc pas dans les statistiques du chômage.

Les 48 régions où le chômage des jeunes est élevé se situaient plutôt sur le pourtour méditerranéen, essentiellement en Espagne, en Italie et en Grèce, ainsi que dans les départements français d'outre-

mer. Les 16 régions polonaises font également partie de ce groupe. La Slovaquie, la Lituanie et la Bulgarie affichent elles aussi un taux de chômage élevé pour les moins de 25 ans.

Le graphique 4.3 illustre les régions ayant les taux de chômage des jeunes les plus bas et les plus élevés en avril 2001.



Carte 4.4

Le problème des chômeurs de longue durée

Il existe une différence considérable entre un salarié sans emploi pendant une courte durée à la suite d'une restructuration normale de l'économie et un chômeur de longue durée. En règle générale sont considérées comme chômeurs «de longue durée» les personnes sans emploi pendant plus d'un an. Si en un an il n'est pas possible de remettre au travail ces personnes, on est confronté à un problème structurel dont l'explication doit être recherchée soit chez le demandeur d'emploi lui-même, soit dans les déficits structurels existant dans un secteur de l'économie ou dans une région.

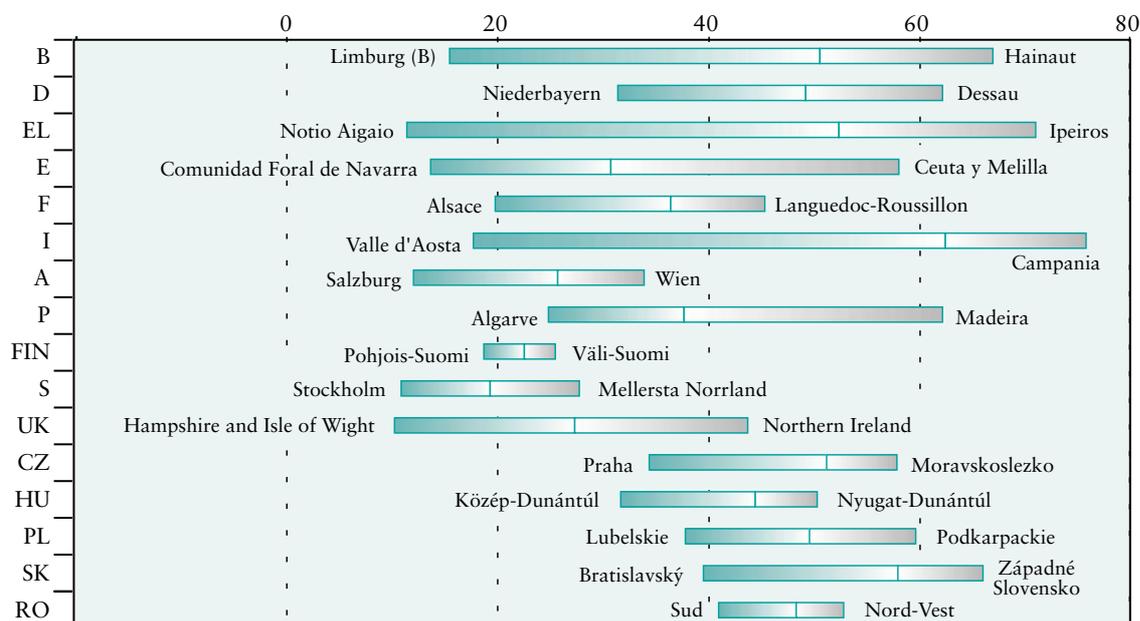
Pour pouvoir examiner séparément les effets du chômage de longue durée et permettre la comparaison des résultats entre régions, on va maintenant examiner le pourcentage des chômeurs de longue durée par rapport au nombre total de chômeurs. Il peut arriver en effet que, malgré un haut niveau de chômage global, la part des demandeurs d'emploi de longue durée soit faible. Dans un tel cas, où un grand nombre de personnes retrouveront assez rapidement du travail, on a affaire à un chômage plutôt conjoncturel, le problème structurel étant peu important. À l'inverse, il se peut que, dans un pays à faible taux de chômage, il existe un pourcentage élevé de chômeurs de longue durée. On peut en conclure qu'il s'agit essentiellement d'un problème structurel.

La carte précédente met en évidence ce pourcentage. On voit clairement que, contrairement aux cartes précédentes qui faisaient plutôt ressortir un problème à la périphérie, le chômage de longue durée se fait durement ressentir en Europe de l'Est et touche aussi la Grèce et le sud de l'Italie. On remarque également un couloir de chômage de longue durée, traversant le centre de l'Allemagne et s'étirant jusqu'en Belgique. Le contraste souvent observé entre l'ouest et l'est de l'Allemagne semble avoir ici disparu. Toutefois, il convient de remarquer que, dans les nouveaux Länder, il existe des mesures de création d'emplois qui peuvent faire diminuer le nombre de chômeurs de longue durée.

On dispose de données sur le chômage de longue durée pour 253 régions, dont 23 ont une proportion de chômeurs de longue durée inférieure à 20 % du nombre total de sans-emploi (10 pour le Royaume-Uni et 4 pour la Suède, le reste se répartissant entre la Belgique, l'Espagne, l'Autriche, l'Italie, la Grèce et la Finlande). Chypre est le seul pays candidat se trouvant aussi à moins de 30 %. À l'autre bout de l'échelle, on trouve 46 régions comprises entre 50 et 60 %, et même 17 au-delà. Sur ces 17 régions, 8 se trouvent en Italie, 3 en Grèce et 1 en Belgique, en Allemagne, en Pologne, au Portugal, en Slovaquie et en Slovénie. Cette énumération n'est toutefois pas totalement concluante, car aucune donnée n'est disponible pour les départements français d'outre-mer et pour la Bulgarie.

À l'intérieur des pays, la répartition est la suivante:

Graphique 4.4 — Chômage de longue durée, en pourcentage des chômeurs, NUTS 2, 2001



Révision de la méthodologie

L'année 2003 verra la mise en place d'une réforme des taux de chômage régionaux, qui ne seront plus basés sur les résultats du deuxième trimestre mais sur des moyennes annuelles.

Dans le cadre d'un vaste projet sur la qualité concernant les indicateurs régionaux, Eurostat a créé une task-force chargée de réexaminer de manière approfondie la méthodologie d'évaluation des taux de chômage régionaux et de la réviser si nécessaire. Cette task-force a formulé des recommandations pour un nouveau mode de calcul des taux régionaux. Ces recommandations ont été examinées par Eurostat et les États membres, au sein des groupes de travail concernés d'Eurostat, qui ont confié à Eurostat la mission de mettre les nouvelles règles en œuvre dès que les données nécessaires seront disponibles.

Pour comprendre la nouvelle méthode, il convient de prendre connaissance de quelques informations de base: l'enquête communautaire sur les forces de travail est l'une des sources principales utilisées pour le calcul. Pendant de nombreuses années, on ne disposait de données de l'EFT que pour le deuxième trimestre. Les États membres ont déployé de sérieux efforts pour y remédier. À l'heure actuelle, presque tous les pays peuvent fournir des données pour les quatre trimestres. Étant donné que les chiffres régionaux ne sont publiés qu'une fois par an, il serait dommage de ne

pas tenir compte de ces nouvelles informations, d'autant que les moyennes annuelles améliorent la fiabilité statistique au niveau régional. Cette nouvelle méthodologie a déjà été appliquée pour certains pays candidats.

La nouvelle méthodologie est plus simple et plus transparente que l'ancienne. Jusqu'au niveau NUTS 2, seules des moyennes annuelles de l'EFT sont utilisées, pour le nombre de chômeurs comme pour la population active.

La prochaine étape consistera à définir les structures régionales au-dessous du niveau NUTS 2. Pour certains pays, les résultats de l'EFT au niveau NUTS 3 ne sont plus assez fiables, tandis que, pour d'autres, ils le sont largement. Certains pays disposent des résultats de recensements récents, d'autres n'en organisent jamais. D'autres encore possèdent des registres plus ou moins fiables. La structure sera définie en fonction de la situation des données, en étroite collaboration entre Eurostat et les instituts nationaux de statistique.

Les chiffres du chômage et de la population active sont ventilés entre les régions soit directement sur la base des données fiables de l'EFT, soit à l'aide d'une moyenne sur trois ans au lieu de la moyenne annuelle. On peut également utiliser les informations sur les chômeurs inscrits. Enfin, les résultats des recensements peuvent également servir de source d'information.

Les premiers taux de chômage régionaux basés sur cette nouvelle méthodologie seront publiés en octobre 2003.

ENQUÊTE SUR LES FORCES DE TRAVAIL

5

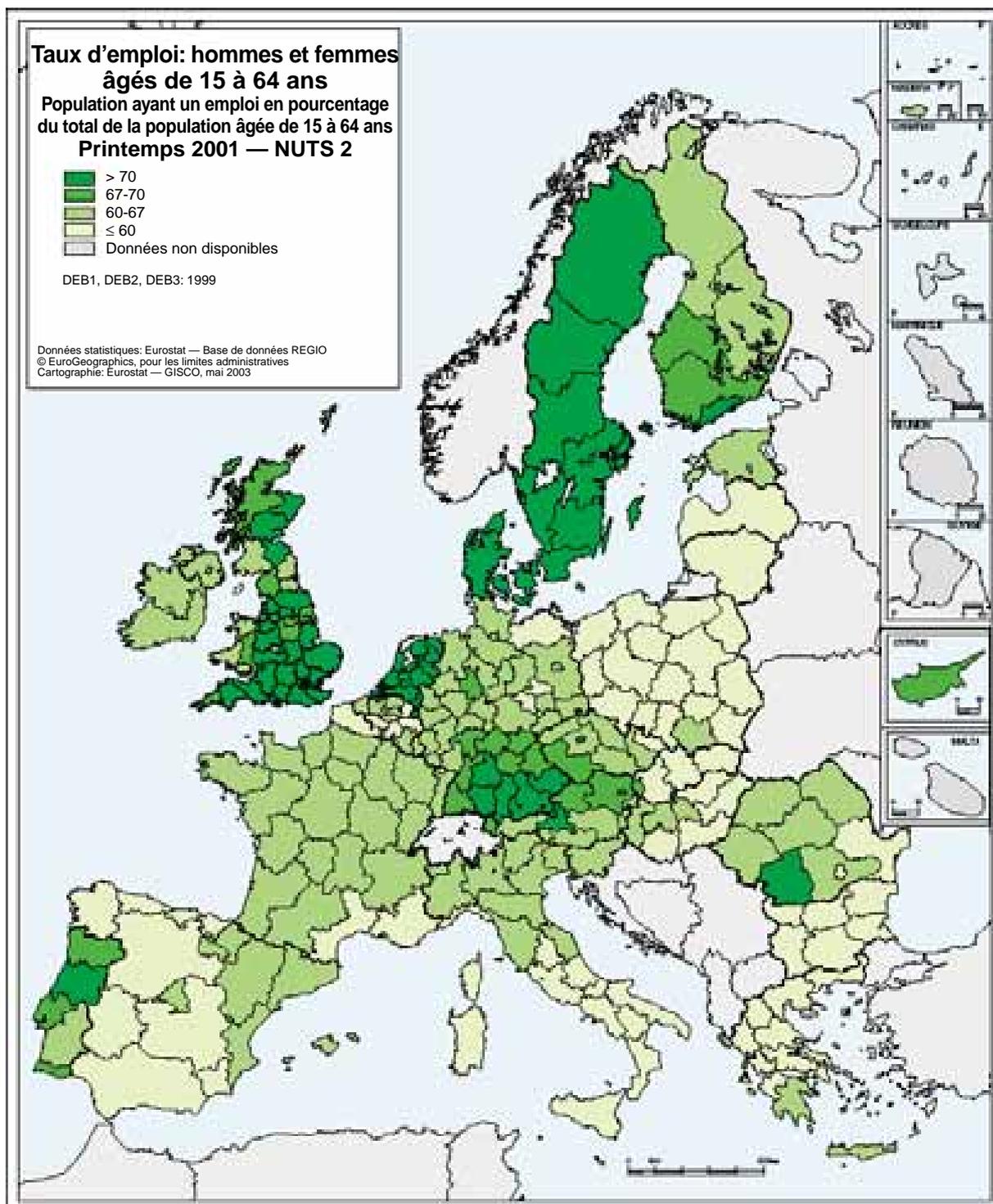


Taux d'emploi global

Lancée dans le cadre du sommet européen sur l'emploi, qui s'est tenu au Luxembourg, en 1997, la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) s'inscrivait dans un contexte marqué par un chômage élevé. En 2000, le Conseil européen de Lisbonne a actualisé les priorités de la stratégie en adoptant l'objectif du plein emploi, en fixant des objectifs

d'emploi à moyen terme et en intégrant la stratégie dans un cadre élargi de coordination des politiques.

Au printemps 2000, le sommet de Lisbonne s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux d'emploi voisin de 70 % à l'horizon 2010 pour l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans. Le Conseil européen de Stockholm, en mars 2001, a fixé des objectifs intermédiaires pour 2005 de 67 % pour l'ensemble de la population.



Carte 5.1

Cinq ans après le lancement de cette SEE, on observe de manière générale et dans tous les États membres de l'Union européenne une augmentation sensible des taux d'emploi, avec cependant des disparités entre les régions. Il est cependant difficile d'identifier quelle part de l'amélioration globale des performances en matière d'emploi dans l'Union au cours des cinq dernières années est attribuable à l'adoption de la SEE et quelle part est due à l'amélioration de la situation économique.

Les taux d'emploi pour l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans s'échelonnent entre 40,7 (Campania en Italie) et 80,7 (Ahvenanmaa/Åland en Finlande). En 2001, la carte 5.1 indique un taux supérieur à l'objectif 2005 (67 %) au Danemark, dans la majorité des régions en Autriche, au Portugal, en Finlande et au Royaume-Uni et dans la totalité des régions aux Pays-Bas et en Suède, ainsi que dans le sud de l'Allemagne (Baden-Württemberg et Bayern).

Parmi les pays candidats, la situation est moins favorable: seuls Chypre, les régions Praha et Jihozápad en République tchèque, Sud-Vest en Roumanie et Bratislavský en Slovaquie ont atteint un taux supérieur à 67 %.

Au cours des cinq dernières années, les progrès les plus remarquables en matière de taux d'emploi ont été observés en Espagne (une amélioration de plus de 6 points de pourcentage dans toutes les régions, presque 11 points pour Comunidad de Madrid), dans les deux régions d'Irlande (6 et 9 points), en France (5 points pour Basse-Normandie et Lorraine), en Italie (plus de 5 points pour Piemonte, Liguria, Toscana et Umbria), dans presque toutes les régions des Pays-Bas et du Portugal, dans le nord de la Finlande, le nord et le centre de la Suède et au Royaume-Uni (South Yorkshire et East Anglia).

Néanmoins, dans certaines régions, les taux d'emploi, quand ils ne sont pas en diminution, enregistrent des progressions moins spectaculaires. C'est le cas au Danemark, en Allemagne (Brandenburg, Mecklenburg-Vorpommern, Lüneburg, Sachsen-Anhalt, Schleswig-Holstein et Thüringen), dans toute la Grèce (excepté Attiki) et en Autriche, ainsi que dans la plupart des régions au Royaume-Uni.

Taux d'emploi des femmes

Les objectifs fixés à Lisbonne et à Stockholm pour le taux d'emploi des femmes sont de 57 % pour 2005 et de 60 % pour 2010.

Les taux d'emploi des femmes augmentent à un rythme plus rapide que le taux global. Un examen des changements survenus durant la période 1997-2001 révèle que, si les principales sources de croissance diffèrent, ce sont les femmes qui ont le plus contribué à la croissance globale de l'emploi.

La comparaison des cartes 5.1 et 5.2 révèle que l'objectif 2005 concernant le taux d'emploi des femmes est atteint en 2001 dans un plus grand nombre de régions que l'objectif du taux d'emploi global. Cela s'applique avant tout à certaines régions d'Allemagne, de France, de Finlande et du Royaume-Uni. Parmi les pays candidats, l'Estonie, la Lettonie, la Slovénie, une partie de la Roumanie et la République tchèque ont également des taux d'emploi féminins supérieurs à 57 %.

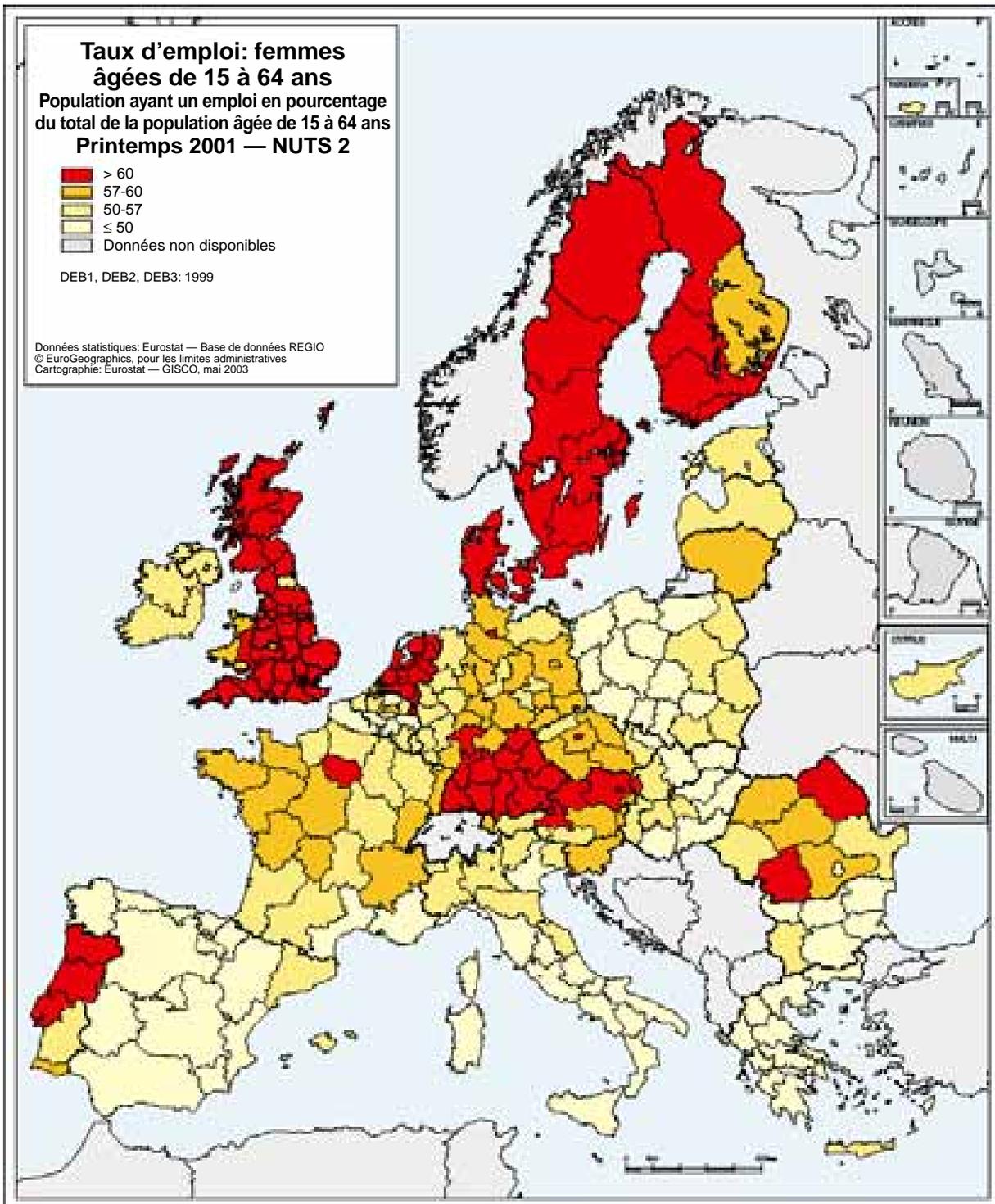
Très souvent, cette participation élevée des femmes est associée à des pourcentages élevés de femmes travaillant à temps partiel qui permettent de concilier emploi et vie de famille. Cela n'est pas le cas au Portugal et en Finlande où moins d'une femme sur cinq travaille à temps partiel. Le travail à temps partiel n'est pas non plus très répandu dans les pays candidats.

La plupart des régions d'Espagne et de Grèce, ainsi que le sud de l'Italie et de la France, ont des taux inférieurs à 50 %.

Depuis 1997, au niveau de l'UE, l'écart entre l'emploi des hommes et celui des femmes s'est réduit de près de 2 points de pourcentage. Néanmoins, des écarts importants subsistent au niveau régional. Ils dépassent 25 points de pourcentage dans la quasi-totalité des régions espagnoles, grecques et du sud de l'Italie.

Des différences de moins de 10 points de pourcentage sont surtout enregistrées dans les pays du Nord et de l'Est. C'est le cas au Danemark, dans certaines régions du Royaume-Uni (Northumberland and Tyne and Wear, Greater Manchester, South Yorkshire, Devon et Eastern Scotland), dans pratiquement toutes les régions de la Finlande et de la Suède (où parfois le taux d'emploi des femmes est même supérieur à celui des hommes), mais aussi dans les anciennes régions de l'Allemagne de l'Est (Berlin, Mecklenburg-Vorpommern, Sachsen et Sachsen-Anhalt) et dans la plupart des régions des pays candidats, à l'exception de Chypre, de la Hongrie et de la République tchèque.

Les écarts entre la participation des hommes et celle des femmes sont relativement faibles entre 15 et 24 ans, dans tous les pays, mais augmentent rapidement à partir de 25 ans. En Belgique, dans la plupart des régions allemandes, en Grèce, en Espagne, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, à Chypre et en Rouma-



Carte 5.2

nie, l'écart se creuse au fur et à mesure que l'on avance dans la vie active, parce que les femmes quittent la vie active, probablement, pour faire face à leurs obligations familiales.

En Allemagne (Bremen, Berlin, Sachsen, Sachsen-Anhalt et Thüringen), en France, en Finlande, en

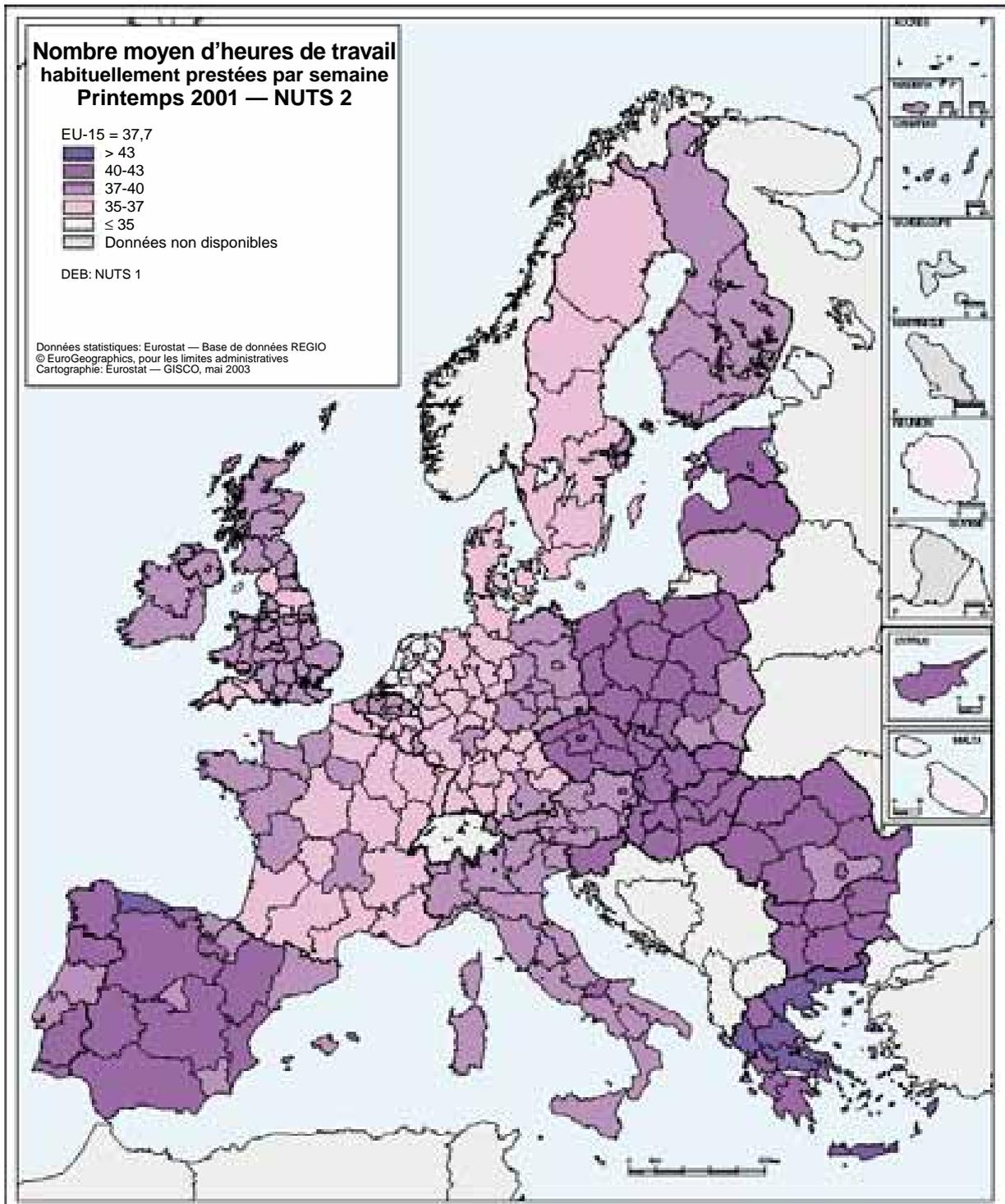
Suède et dans tous les autres pays candidats non mentionnés précédemment, on observe une reprise de la vie active après 35 ans. Dans la tranche d'âge des 55 à 64 ans, certains pays ont également des écarts importants entre le taux d'emploi féminin et le taux d'emploi masculin dus à un âge de départ à la retraite inférieur pour les femmes.

Nombre moyen d'heures travaillées habituellement

Le nombre moyen d'heures travaillées présentées dans la carte 5.3 correspond au nombre d'heures normalement travaillées par une personne. Il com-

prend toutes les heures, y compris les heures supplémentaires, payées ou non, normalement travaillées par une personne et exclu le temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail, de même que les pauses pour le repas principal.

Toutes les régions des Pays-Bas ont des moyennes d'heures travaillées inférieures à 32 heures par semaine dues à un pourcentage très important de personnes travaillant à temps partiel. Au contraire,



Carte 5.3

parce que le temps partiel est presque inexistant en Grèce (4,1 % du total des personnes ayant un emploi), la plupart des régions présentent des moyennes d'heures supérieures à 42 heures, notamment Notio Aigaio et Anatoliki Makedonia, Thraki (avec 46 heures de moyenne), régions où le secteur «hôtels et restaurants» (dans la première) et l'agriculture (dans la seconde) emploient un pourcentage important de la population.

Le secteur d'activité, le statut professionnel (employeur, indépendant/salarié) et la fréquence du travail à temps partiel sont des facteurs déterminants des durées de travail. Ainsi, les régions où le pourcentage de personnes travaillant dans l'hôtellerie ou l'agriculture est élevé ont des durées hebdomadaires moyennes élevées, de même que les régions où le pourcentage d'employeurs ou d'indépendants est important.

Dans tous les pays et régions, le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes est inférieur à celui des hommes. Cela s'explique partiellement d'abord parce que les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes, mais aussi parce qu'elles travaillent essentiellement dans le secteur des services où les durées de travail sont inférieures à celles effectuées dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Elles sont aussi plus fréquemment salariées que les hommes. Dans la plupart des pays candidats, les différences de durées habituelles de travail entre hommes et femmes comparées à celles des pays de l'UE sont relativement faibles: moins de 3 heures en Bulgarie, Hongrie, Slovaquie, Roumanie, Slovénie, Estonie, Lettonie et Lituanie, moins de 6 heures dans toutes les régions de la République tchèque et la plupart des régions polonaises, mais plus de 10 heures d'écart dans la plupart des régions des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

La formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie est mesurée par une question posée dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail. Elle renvoie au fait d'avoir reçu une forme d'éducation ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. En France, la période de référence est réduite à une seule semaine, ce qui rend la comparaison difficile avec d'autres pays et explique en partie le fait que les résultats obtenus pour cette question soient relativement faibles. En 2001, la question n'était pas posée en Irlande, en Lettonie, en République tchèque et en Slovaquie.

L'indicateur présenté dans la carte 5.4 est calculé pour la population âgée de 25 à 64 ans afin d'exclure, dans la mesure du possible, les personnes en cours d'études scolaires ou universitaires.

Le taux de participation de la population adulte à l'éducation et à la formation se maintient à un niveau peu élevé, se stabilisant à 8,4 % pour l'UE (il était de 5,8 % en 1997).

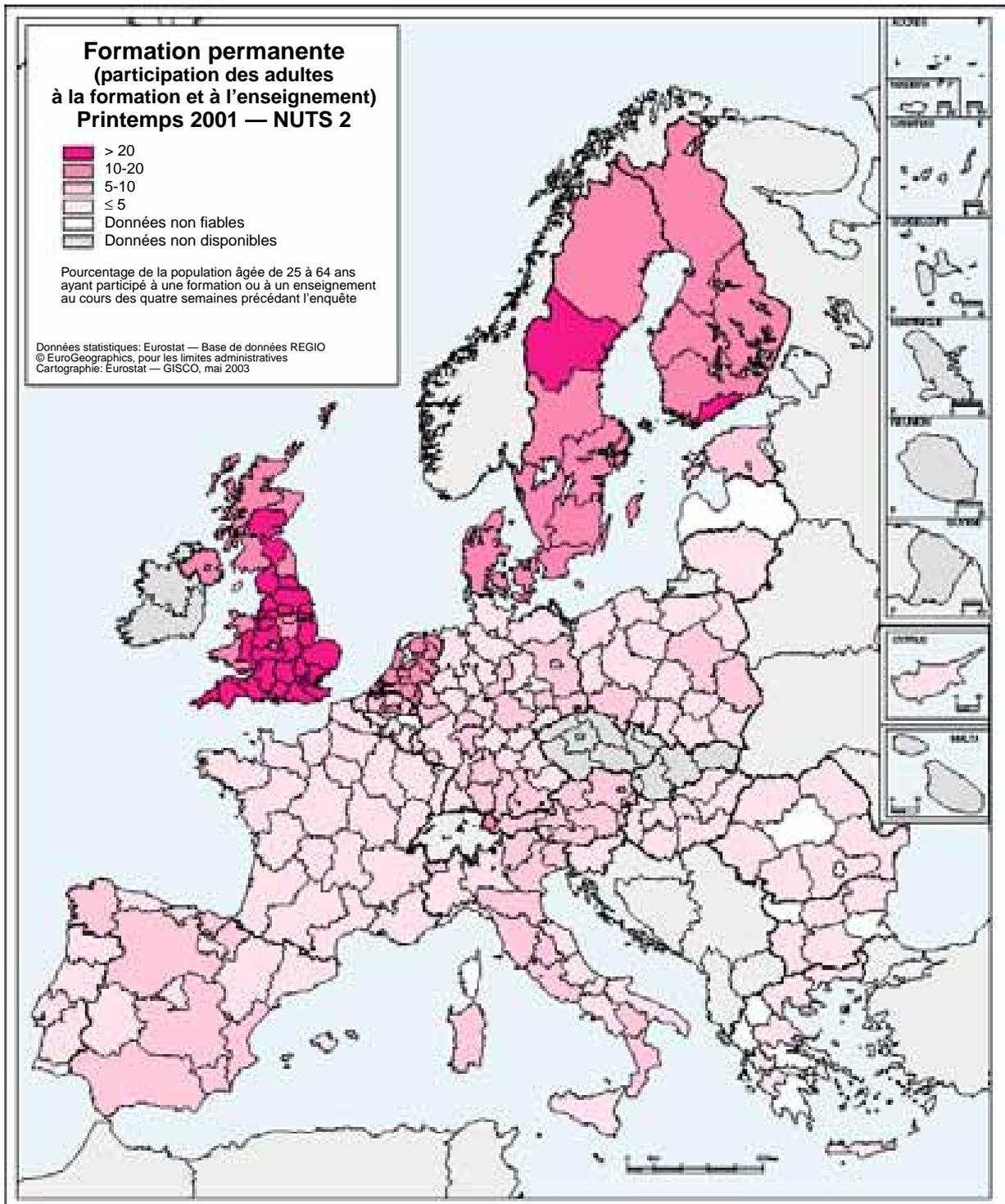
Le nord de l'Europe présente des taux de participation supérieurs au reste de l'UE. La plupart des régions du Royaume-Uni, la région Mellersta Norrland en Suède et la région Uusimaa en Finlande, par exemple, enregistrent des taux supérieurs à 20 %. À l'autre extrémité, la plupart des régions grecques, bulgares et roumaines présentent des pourcentages inférieurs à 2 %.

Les taux varient également selon l'âge et le niveau d'éducation. Les personnes âgées de 25 à 34 ans ont cinq fois plus de chances de participer à l'éducation et à la formation que celles âgées de 55 à 64 ans. Les personnes dotées de faibles qualifications ont six fois moins de chances de participer à ces actions que celles ayant des qualifications élevées. Les femmes participent davantage à l'éducation tout au long de la vie que les hommes.

Niveau d'études atteint et emploi

Dans cette section, le niveau d'études se réfère au plus haut niveau d'études atteint avec succès à la sortie du système éducatif. Le niveau d'éducation inférieur englobe les personnes ayant suivi un enseignement primaire ou secondaire (premier cycle). Le niveau d'éducation moyen inclut les personnes ayant fréquenté un enseignement secondaire (deuxième cycle) ou postsecondaire non supérieur. Le niveau d'éducation supérieur rassemble les diplômés ayant une qualification de l'enseignement supérieur de premier ou de deuxième cycle.

Dans l'UE, 42,4 % des personnes de 25 à 64 ans ont un niveau d'éducation moyen, 36,2 % un niveau d'éducation inférieur et 21,5 % un niveau supérieur. Le graphique 5.1 montre des grandes inégalités dans la distribution de la population par niveau d'éducation selon les différents pays. Les diplômés du supérieur représentent plus du quart de la population âgée de 25 à 64 ans en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Suède, au Royaume-Uni, à Chypre, en Estonie et en Lituanie, contre moins de 15 % en Italie, en Autriche et au Portugal, en Hongrie, en Pologne, en République tchèque, en Roumanie, en Slovaquie et en Slo-



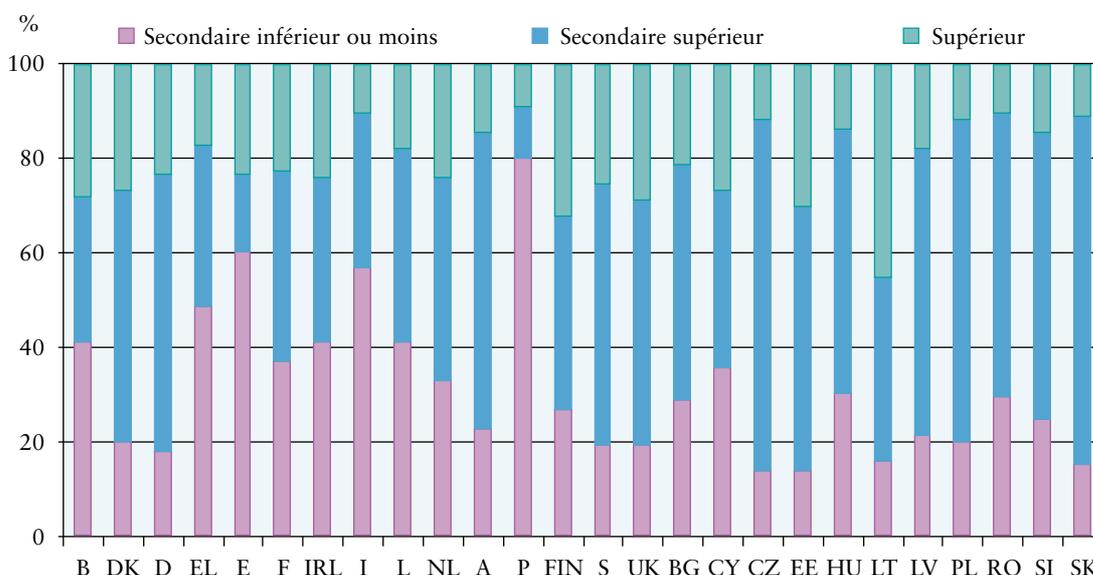
Carte 5.4

vénie. Par contre, les personnes n'ayant accompli que l'enseignement primaire ou secondaire inférieur représentent plus de 40 % en Belgique, en Grèce, en Espagne, en Irlande, en Italie, au Luxembourg et au Portugal. Les inégalités montrées par ces résultats, bien qu'existantes, peuvent également être le résultat d'une application incorrecte de la classification internationale type de l'éducation (CITE) par les différents pays.

D'une manière générale, aussi bien dans les pays membres de l'Union que dans les pays candidats, le taux d'emploi augmente avec le niveau du diplôme. Dans l'UE, 85 % des personnes ayant un niveau d'études supérieur ont un emploi, contre 73 % des personnes ayant un niveau d'études moyen et 50 % des personnes ayant un niveau d'études inférieur.

Graphique 5.1 — Population âgée de 25 à 64 ans par niveau d'éducation et par pays (niveau national, UE et pays candidats)

Différence de taux d'emploi entre personnes ayant un niveau d'éducation supérieur (CITE 5-6) et personnes ayant au plus un niveau d'éducation secondaire inférieur (CITE 0-2)



Selon la carte 5.5, au Portugal, dans plusieurs régions du Royaume-Uni, dans les régions Vorarlberg en Autriche, Detmold en Allemagne, Flevoland aux Pays-Bas, Norra Mellansverige en Suède, dans le sud de la Roumanie, dans les régions Bratislavský en Slovaquie et Praha en République tchèque, plus de 90 % des diplômés du supérieur ont un emploi. À l'opposé, certaines régions d'Allemagne (dont Berlin, Brandenburg, Sachsen, Sachsen-Anhalt et Thüringen), de France (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Corse), de Grèce (au nord et à l'ouest), le sud de l'Italie et presque toute l'Espagne (excepté Este, Noreste et Comunidad de Madrid), ainsi que toute la Bulgarie, l'Estonie, la Lituanie, les régions Nord-Vest et Centru en Roumanie et Świętokrzyskie en Pologne, enregistrent un taux inférieur à 80 %. Deux régions seulement connaissent des taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur inférieurs à 70 % : Corse (France) et Severozapaden (Bulgarie).

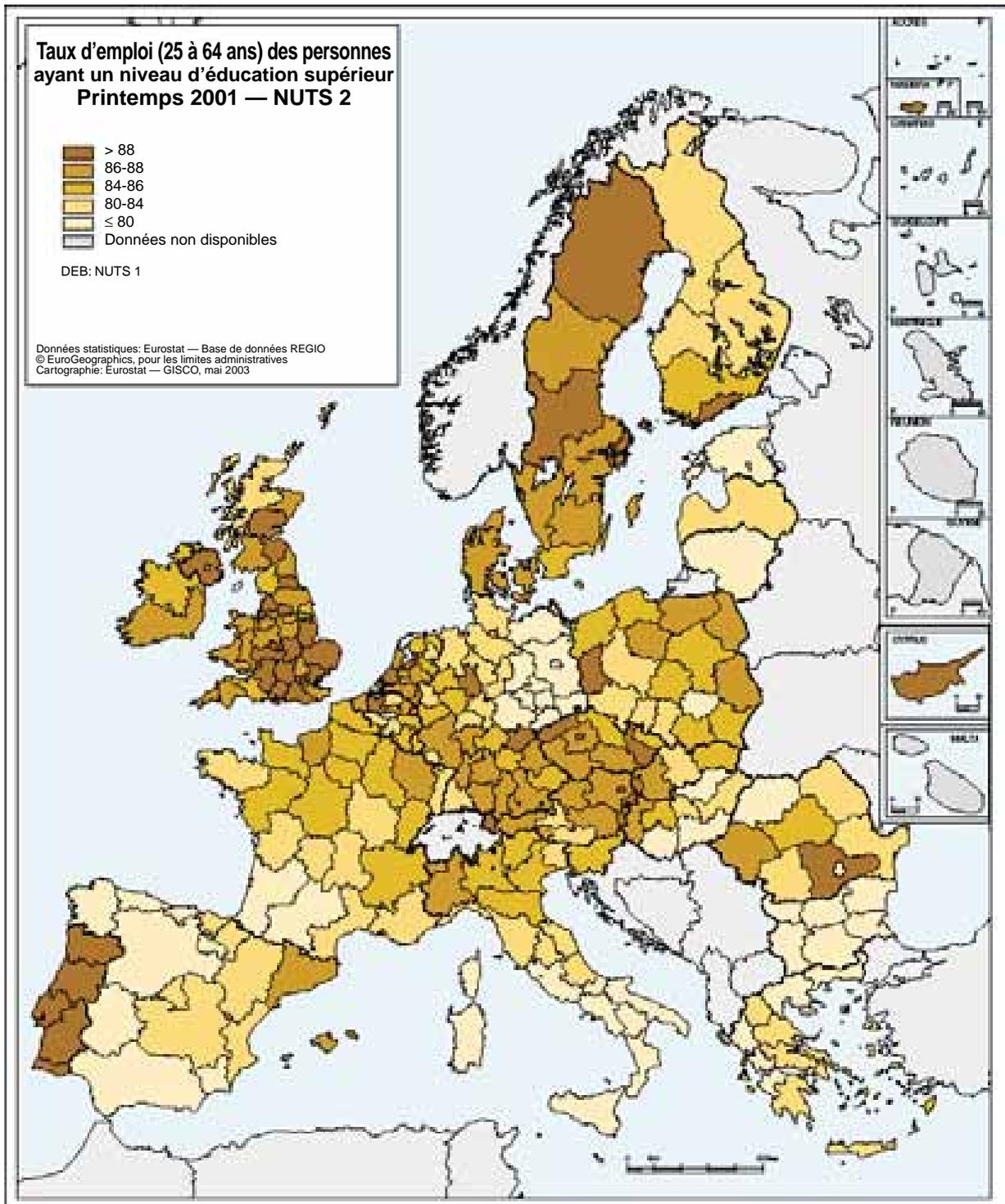
Si le taux d'emploi augmente avec le niveau d'éducation, la proportion de la population diplômée de l'enseignement supérieur est inégalement distribuée d'un pays et d'une région à l'autre. En Lituanie où la part des diplômés du supérieur est cinq fois plus importante qu'au Portugal (45 %

contre 9,1 %), leur taux d'emploi est inférieur de 10 points de pourcentage à celui du Portugal.

L'écart entre les taux d'emploi des personnes ayant un niveau d'éducation supérieur et celles ayant un niveau d'éducation inférieur indique d'importants contrastes entre les régions (voir graphique 5.2). À un extrême, on trouve des écarts supérieurs à 50 points de pourcentage, surtout en Slovaquie (excepté Bratislavský) et en Pologne (Kujawsko-Pomorskie, Lubuskie, Śląskie, Warmińsko-Mazurskie, Zachodniopomorskie), et à l'autre extrême des écarts inférieurs à 20 % en Roumanie (Nord-Est, Sud-Vest et Nord-Vest), au Portugal, au sud de la Suède et en Grèce (Anatoliki Makedonia, Thraki, Kriti et Peloponnisos).

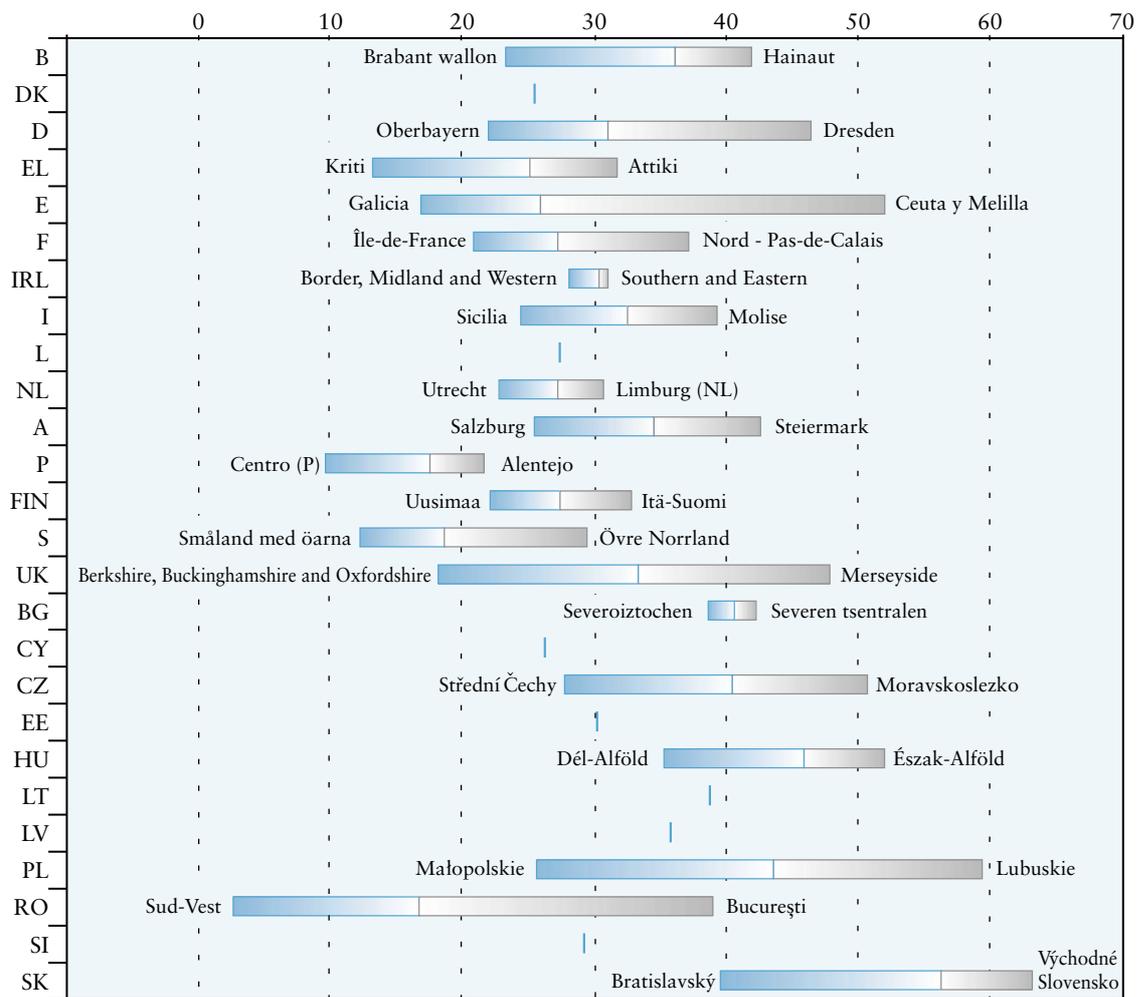
Les régions dans un même pays sont parfois assez hétérogènes dans les différences de taux d'emploi selon le niveau d'éducation. Ainsi, en Roumanie, en Pologne et en Espagne, l'amplitude des différences dépasse les 30 points.

Les régions en Italie, en Irlande, aux Pays-Bas, au Portugal, en Finlande et en Bulgarie sont plus homogènes et montrent des différences d'une amplitude inférieure à 15 points.



Carte 5.5

Graphique 5.2 — Différence des taux d'emploi par niveau d'éducation: niveaux supérieur et secondaire inférieur (population âgée de 25 à 64 ans) (NUTS 2, 2001)





Introduction

L'une des stratégies fixées par le sommet de Lisbonne, en mars 2000, consistait à mettre davantage l'accent sur le passage de l'Europe à une économie fondée sur la connaissance, afin de permettre à l'Union européenne de devenir l'économie la plus compétitive et capable de réagir rapidement à l'évolution des besoins du marché mondial.

Au sommet de Barcelone, le Conseil européen a constaté qu'un accroissement important des dépenses globales de recherche et de développement (R & D) et une stimulation de l'innovation dans l'UE seraient nécessaires pour combler l'écart entre l'UE et ses principaux concurrents. L'objectif, approuvé par les gouvernements de l'UE à Barcelone, était d'augmenter les dépenses de R & D à concurrence de 3 % du PIB d'ici à 2010, deux tiers de ces nouveaux investissements venant du secteur privé.

Manifestement, la croissance économique dépend de plus en plus de la capacité d'une économie à évoluer et à innover. Des efforts considérables devraient être faits en vue de créer un environnement propice à la recherche de manière à faciliter la transition vers une économie fondée sur la connaissance. La mise en œuvre de cette politique implique que l'on dispose d'informations statistiques sur la science et la technologie, vaste domaine incluant des données sur la recherche, les brevets, les secteurs manufacturiers de haute technologie, les services de haute technologie et à forte intensité en connaissances.

Les secteurs économiques dits «de haute technologie» sont les plus performants du point de vue de la recherche et de l'innovation. Ces secteurs ont été définis pour les activités de fabrication et de service (de plus amples informations sur cette définition figurent dans les notes méthodologiques). C'est la raison pour laquelle l'édition 2003 de l'Annuaire des régions est consacrée aux mêmes secteurs que l'année dernière.

L'innovation est un processus requérant des investissements, par exemple dans des domaines clés comme l'éducation et la R & D, dont la contribution peut parfois être difficile à mesurer. Par ailleurs, nous pouvons déterminer le nombre de brevets considérés comme un élément intermédiaire de ce processus. Certains indicateurs peuvent servir à mesurer les performances du processus de l'innovation, tels que l'emploi dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie et dans les services de haute technologie et à forte intensité en connaissances.

Le présent chapitre examine le dynamisme des régions sur la base d'indicateurs régionaux tels que les ressources humaines dans les domaines de la science et de la technologie, l'emploi dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie et dans les services de haute technologie et à forte intensité en connaissances.

L'année de référence est 2001 pour les données sur l'emploi; des données provisoires de 2001 sont utilisées pour les brevets.

Ressources humaines dans les domaines de la science et de la technologie

Ces dernières années, l'importance du capital humain comme moteur de croissance a été de plus en plus reconnue; il était donc indispensable de quantifier ce personnel hautement qualifié afin de voir dans quelle mesure les pays, et en particulier les différentes régions, sont à même de convertir leur potentiel humain en pratiques innovantes.

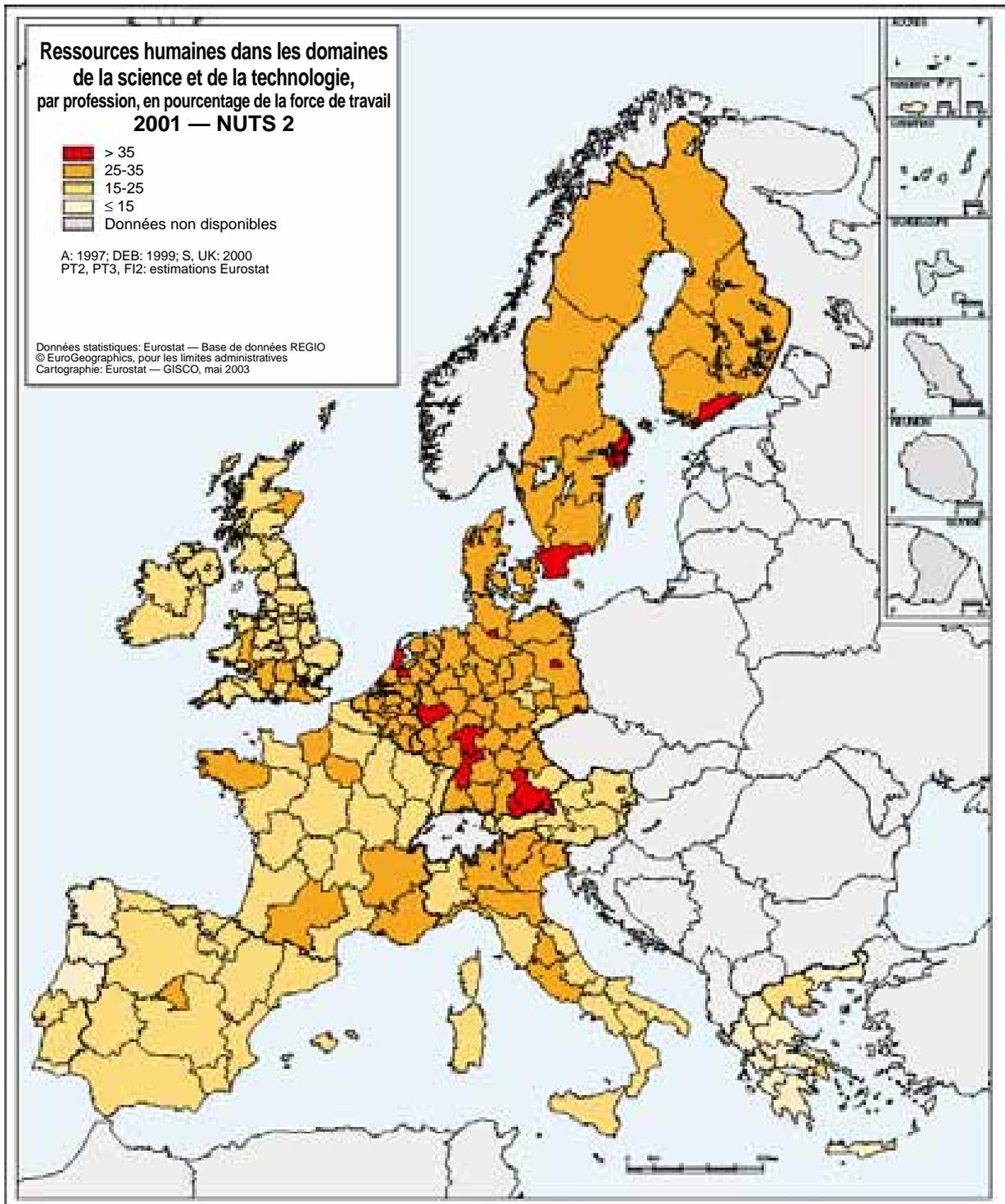
La carte 6.1 présente le pourcentage de main-d'œuvre travaillant dans les domaines de la science et de la technologie en tant que spécialistes ou techniciens selon la définition de la classification internationale type des professions (CITP). Seuls quelques pays affichent un pourcentage très élevé (plus de 35 %) de main-d'œuvre occupant un emploi dans les secteurs de la science et de la technologie: six régions en Allemagne (par exemple, Berlin, Oberbayern et Karlsruhe), deux aux Pays-Bas (par exemple, Noord-Holland) et en Suède (par exemple, Sydsverige) et une en Finlande (Uusimaa). À l'exception de trois régions allemandes, toutes les autres régions dans ces quatre pays accusent également des pourcentages élevés (plus de 25 %).

Les autres régions européennes enregistrent un pourcentage moyen allant de 15 à 25 %, sauf au Portugal (par exemple, Norte et Centro), en Grèce (par exemple, Kriti et Peloponnisos) et en Espagne (Galicia), où le pourcentage est inférieur à 15 % dans certaines régions.

La carte 6.2 indique le pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant une formation du troisième degré.

Comme au cours des années précédentes, certains pays enregistrent à nouveau, en 2001, une concentration d'habitants à haut niveau de for-





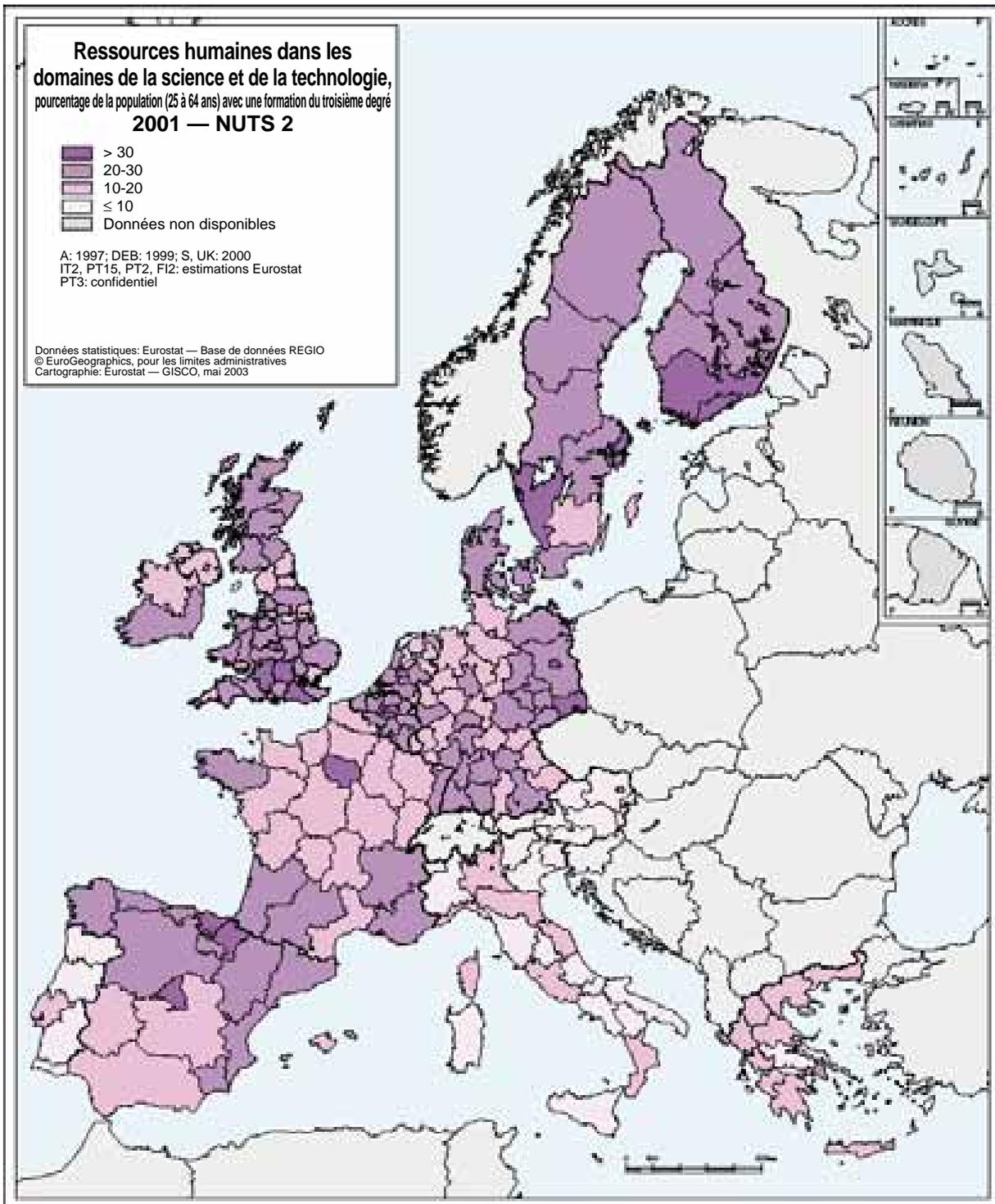
Carte 6.1

mation dans les régions englobant les capitales. Citons, par exemple, Berlin en Allemagne, Comunidad de Madrid en Espagne, London au Royaume-Uni, Uusimaa en Finlande et Wien en Autriche.

On note également des niveaux élevés de population ayant une formation du troisième degré dans

toutes les régions de la Finlande et dans celles de l'ancienne Allemagne de l'Est.

En Espagne, le nord et l'est du pays occupent une position dominante, en particulier les régions País Vasco et Comunidad Foral de Navarra.



Carte 6.2

Emploi dans des secteurs de haute technologie et à forte intensité en connaissances

L'importance des secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie et des services de haute technologie et à forte intensité en connaissances s'est considérablement accrue au cours de ces dernières années, ce qui influe notablement sur la structure et l'organisation de l'emploi.

La carte 6.3 classe les régions européennes selon le niveau de l'emploi dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie, en pourcentage de l'emploi total.

En 2001, au niveau de l'UE, 12 millions de personnes travaillaient dans ces secteurs manufacturiers, ce qui représente 7,6 % de l'emploi total.

On note des disparités sensibles entre les régions de l'UE; le pourcentage de l'emploi dans ces secteurs va de 0,7 % en Espagne (Extremadura) à 21 % en Allemagne (Stuttgart). La région ayant le plus fort pourcentage de personnes travaillant dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie était Stuttgart qui comptait 393 000 personnes dans ces secteurs.

Treize des vingt premières régions sont situées en Allemagne; il y en a deux en France, en Italie et au Royaume-Uni et une en Espagne (voir tableau 6.1).

En Italie, les pourcentages les plus élevés concernent la partie nord du pays sauf, dans le sud, la région de Basilicata (près de 11 %).

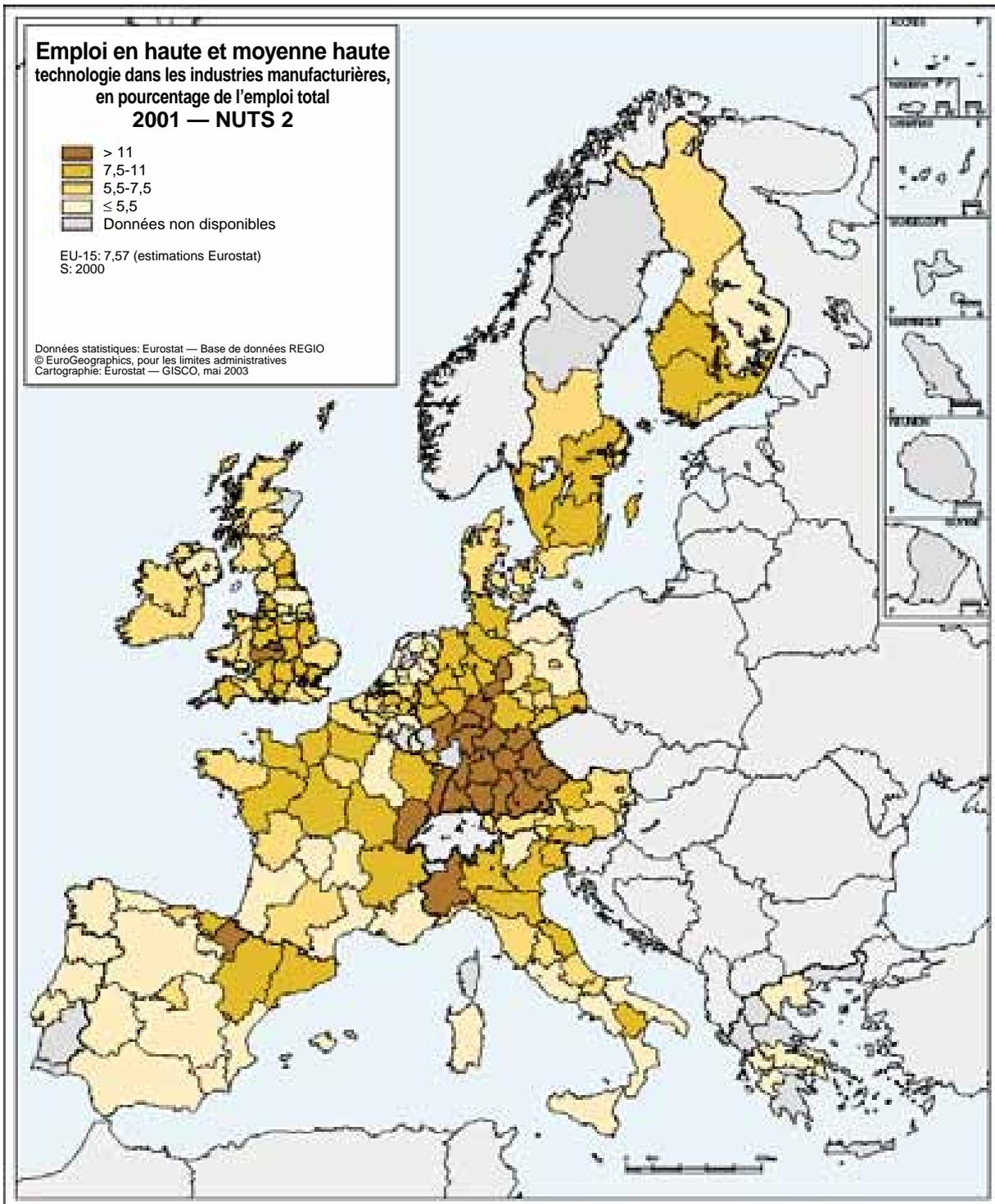
À l'exception de la Grèce, du Danemark, de l'Irlande et du Portugal, tous les pays comptent au moins une région ayant plus de 7,5 % de tous les salariés travaillant dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie.

La carte 6.4 présente les régions d'Europe par niveau d'emploi dans les services de haute technologie.

Tableau 6.1 — Les vingt premières régions selon le niveau d'emploi dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie ⁽¹⁾

Code	Régions NUTS 2	Emploi dans le secteur manufacturier de haute et moyenne haute technologie		
		En milliers	En % de l'emploi total	En % de l'emploi dans le secteur manufacturier
1	DE11 Stuttgart	393	21,0	58,1
2	DE14 Tübingen	152	18,1	51,1
3	DE91 Braunschweig	123	17,8	61,7
4	DEB3 Rheinhessen-Pfalz	152	17,0	59,3
5	DE12 Karlsruhe	209	16,9	55,2
6	FR43 Franche-Comté	82	16,6	54,2
7	DE22 Niederbayern	92	16,2	49,8
8	DE26 Unterfranken	96	15,6	49,3
9	DE25 Mittelfranken	118	14,6	49,7
10	DE27 Schwaben	122	14,4	47,6
11	DE13 Freiburg	139	14,1	46,3
12	IT11 Piemonte	245	13,8	44,8
13	UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire	81	13,3	57,2
14	DE21 Oberbayern	270	13,0	57,4
15	DE71 Darmstadt	230	13,0	58,6
16	FR42 Alsace	99	12,9	48,6
17	UKG3 West Midlands	134	11,9	48,8
18	IT2 Lombardia	428	10,9	34,0
19	DEA2 Köln	197	10,7	48,9
20	ES51 Cataluña	263	10,6	37,7

⁽¹⁾ Avec au moins 80 000 personnes travaillant dans les secteurs manufacturiers de haute et moyenne haute technologie. Exceptions à l'année de référence 2001 — régions de la Suède: 2000; Koblenz, Trier, Rheinhessen-Pfalz: 1999.



Carte 6.3

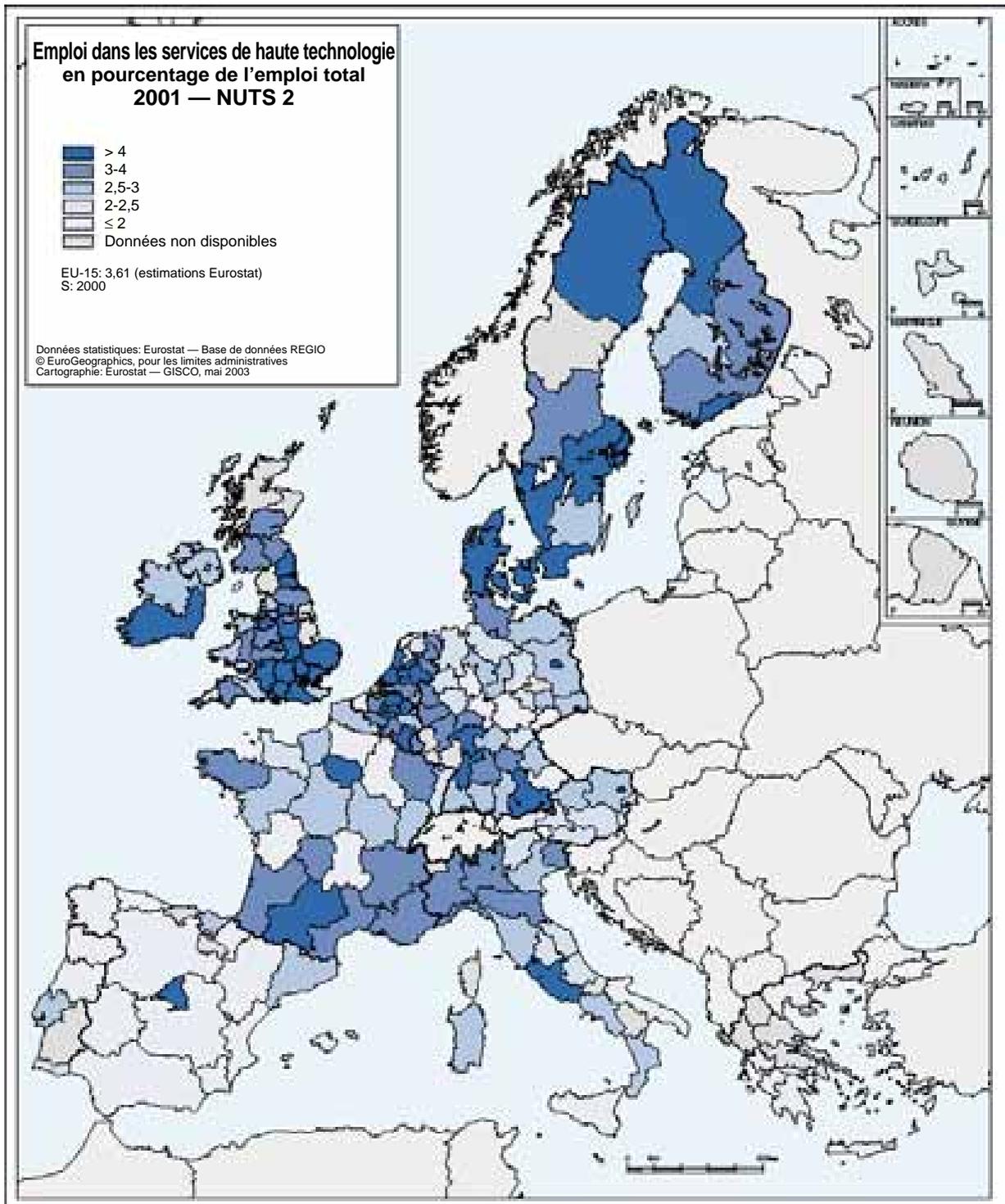
Le pourcentage d'emploi dans les services de haute technologie varie entre les régions de l'UE et va de 0,9 % en Espagne (Extremadura) à 10,3 % au Royaume-Uni (Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire).

Les régions classées en tête sont réparties dans toute l'Europe, mais prédominent particulièrement en Europe du Nord (Suède, Finlande, Danemark, Royaume-Uni et Irlande) et dans le sud de

la France. Les régions englobant la capitale affichent à nouveau une concentration de personnes travaillant dans les services de haute technologie.

Le tableau 6.2 indique que l'emploi dans les services de haute technologie se concentre au Royaume-Uni qui compte huit régions sur les vingt en tête.

Les services à forte intensité en connaissances (SFIC) sont définis selon le pourcentage de sala-



Carte 6.4

riés ayant au moins une formation du troisième degré. La carte 6.5 indique l'emploi dans les SFIC dans les régions européennes.

L'importance de l'emploi dans les SFIC s'accroît. Au niveau de l'UE, en 2001, 53 millions de personnes travaillaient dans ces services, soit 33 % de l'emploi total.

Avec 61,1 % de l'emploi total dans les SFIC, Inner London (Royaume-Uni) est la région de l'UE ayant le pourcentage le plus élevé de personnes travaillant dans ces secteurs; viennent ensuite Stockholm (Suède) et Outer London (Royaume-Uni).

Tableau 6.2 — Les vingt premières régions selon le niveau d'emploi dans les services de haute technologie ⁽¹⁾

Code	Régions NUTS 2	Emploi dans les services de haute technologie		
		En milliers	En % de l'emploi total	En % de l'emploi dans les services
1	UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire	120	10,3	13,6
2	SE01 Stockholm	79	8,4	9,9
3	UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire	66	7,8	10,4
4	FR1 Île-de-France	383	7,5	9,2
5	BE24 Vlaams Brabant	32	7,2	8,9
6	ES3 Comunidad de Madrid	151	7,1	9,6
7	NL31 Utrecht	42	7,1	8,9
8	UKI2 Outer London	154	7,1	8,5
9	FI16 Uusimaa (Suuralue)	52	7,1	9,0
10	UKI1 Inner London	88	6,9	7,9
11	UKJ3 Hampshire and Isle of Wight	55	6,1	8,3
12	UKJ2 Surrey, East and West Sussex	77	6,0	7,6
13	UKH1 East Anglia	62	5,6	7,9
14	IT6 Lazio	109	5,6	7,2
15	DE71 Darmstadt	97	5,5	7,8
16	AT13 Wien	41	5,4	6,8
17	UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset	59	5,3	7,0
18	DE12 Karlsruhe	65	5,2	8,5
19	DE21 Oberbayern	108	5,2	7,9
20	FR62 Midi-Pyrénées	52	5,0	7,4

⁽¹⁾ Avec au moins 30 000 personnes travaillant dans les services de haute technologie.

Exceptions à l'année de référence 2001 — régions de la Suède: 2000; Koblenz, Trier, Rheinhessen-Pfalz: 1999.

Les SFIC prédominant dans l'Europe du Nord, en particulier en Suède (Stockholm et Mellersta Norrland), au Danemark, au Royaume-Uni (Inner London et Outer London), en Belgique (Vlaams Brabant) et aux Pays-Bas (Utrecht). Les valeurs sont également élevées dans le sud de la France.

Plusieurs autres centres peuvent être localisés, notamment en Espagne (Comunidad de Madrid), en Allemagne (Berlin et Hamburg), en Italie (Lazio et Calabria), en Autriche (Wien) et en Grèce (Attiki). De même, les régions comprenant la capitale tendent à avoir des taux élevés.

Demandes de brevets

La carte 6.6 met en évidence le secteur prédominant pour chaque région, suivant la classification internationale des brevets (CIB).

Chaque couleur indique la spécialisation dans un secteur CIB particulier. En revanche, l'intensité des couleurs dépend du nombre de demandes de brevets: une couleur claire signifie que le nombre de demandes de brevets est égal à 10 ou moins, et une couleur foncée signale qu'il y a plus de 10 de-

mandes de brevets dans le secteur CIB dominant dans la région.

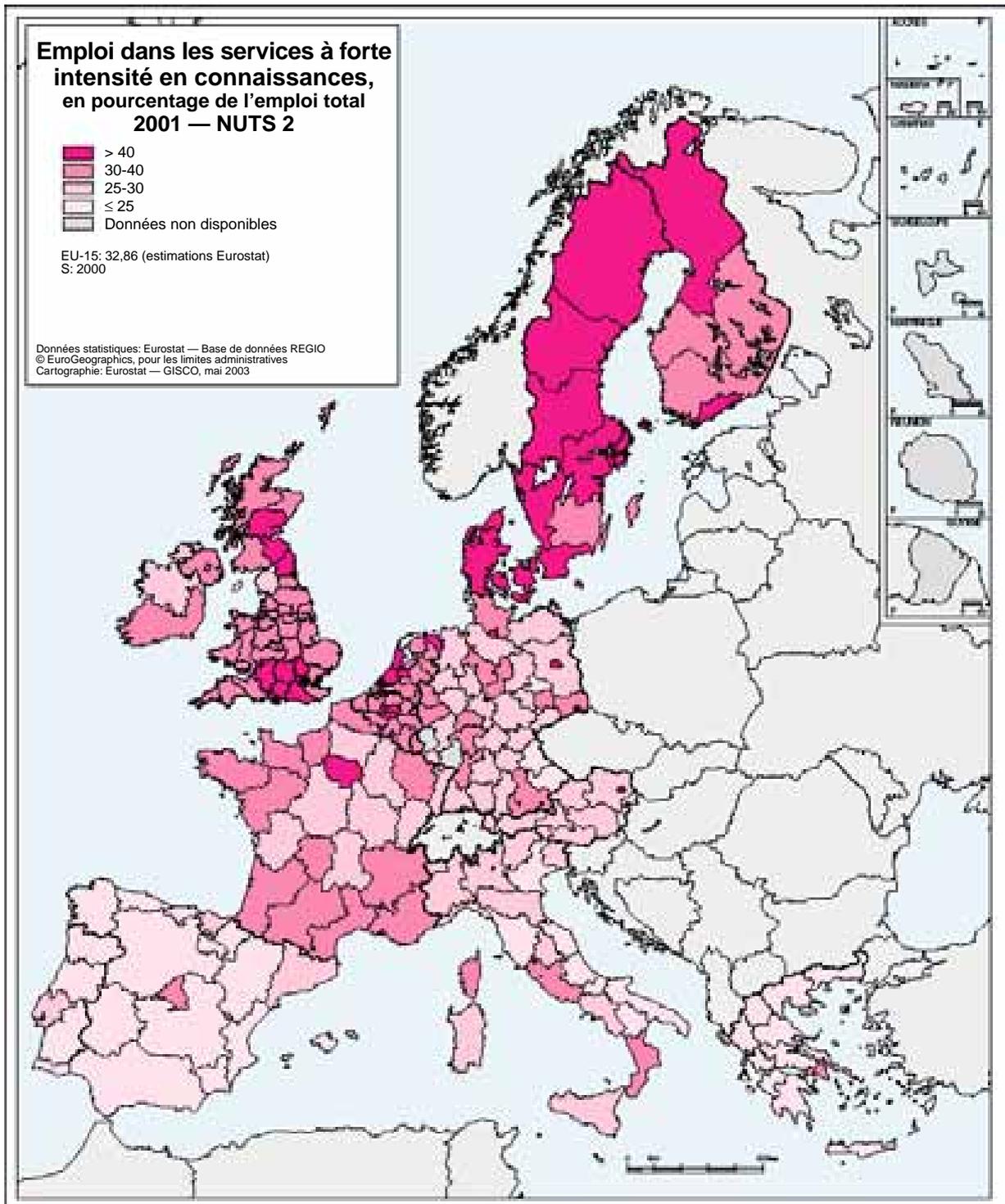
Le secteur CIB le plus largement répandu dans les régions européennes est celui des «techniques industrielles diverses et transports», en particulier en France, en Allemagne, en Autriche et en Italie du Nord.

Dans une seule région européenne (Väli-Suomi en Finlande), les demandes de brevets prédominent dans le secteur textile et celui du papier.

Un haut niveau de spécialisation dans le domaine de l'électricité est constaté dans les régions du nord de la Suède et de la Finlande. Plusieurs régions allemandes demandent également des brevets dans ce secteur, par exemple Oberbayern et Dresden.

Il existe certains ensembles plus petits de demandes de brevets concernant la chimie et la métallurgie, par exemple en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en France et au Royaume-Uni (Northern Ireland).

La péninsule Ibérique est caractérisée par des couleurs claires, ce qui signifie que le degré de spécialisation est faible, à l'exception des régions Andalucía (spécialisation dans la section «nécessités



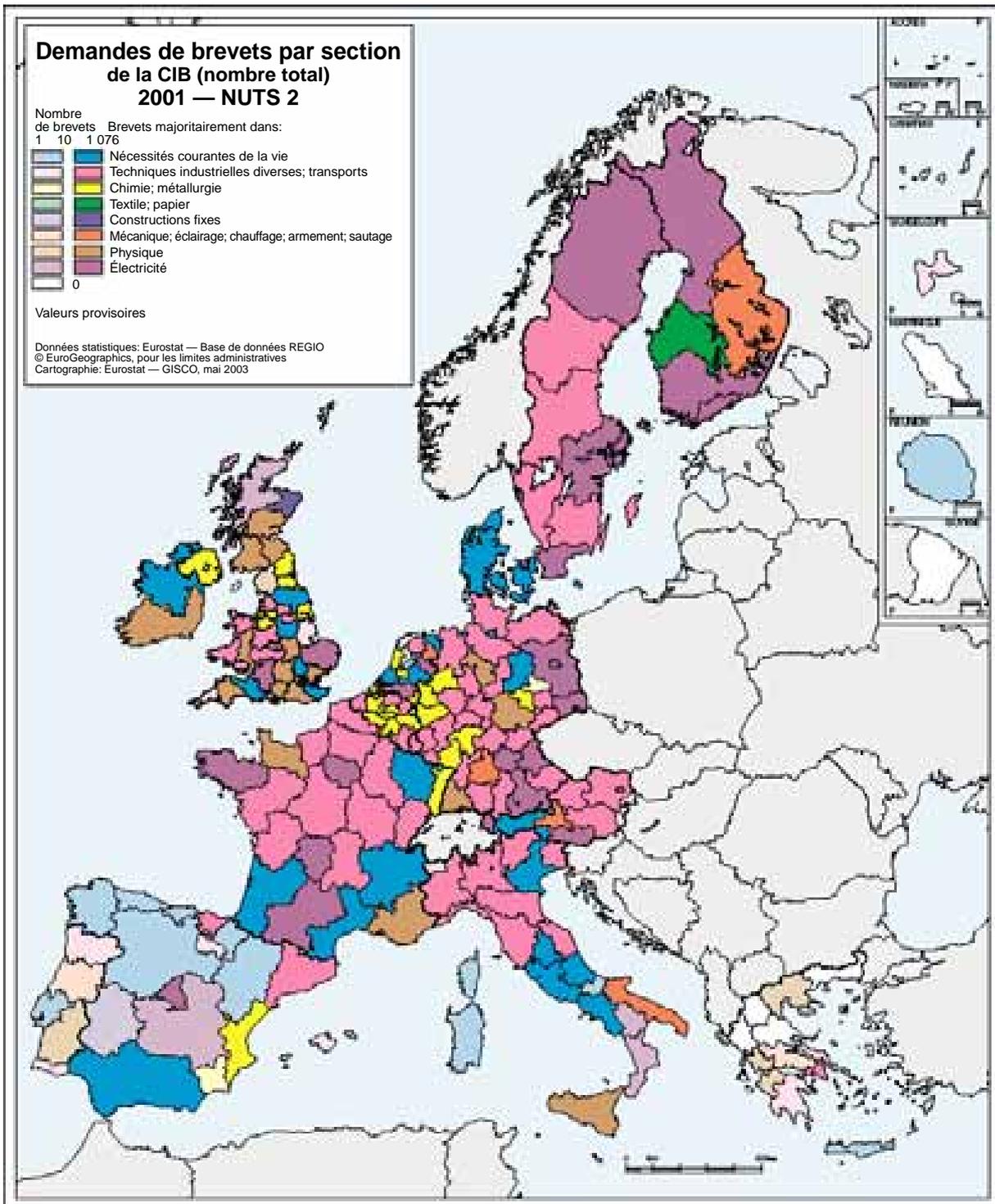
Carte 6.5

courantes de la vie»), Comunidad Valenciana (chimie et métallurgie), Cataluña et País Vasco (prédominance dans les techniques industrielles diverses et les transports).

La carte 6.7 présente les demandes de brevets dans les secteurs de haute technologie, à la fois en termes absolus et par million d'habitants.

La faible densité de population de certaines régions (par exemple, Pohjois-Suomi en Finlande) explique pourquoi un nombre limité de demandes de brevets peut donner un nombre élevé de demandes de brevets par million d'habitants.

À l'autre extrême, on trouve certaines régions à forte densité de population telles que la région Île-



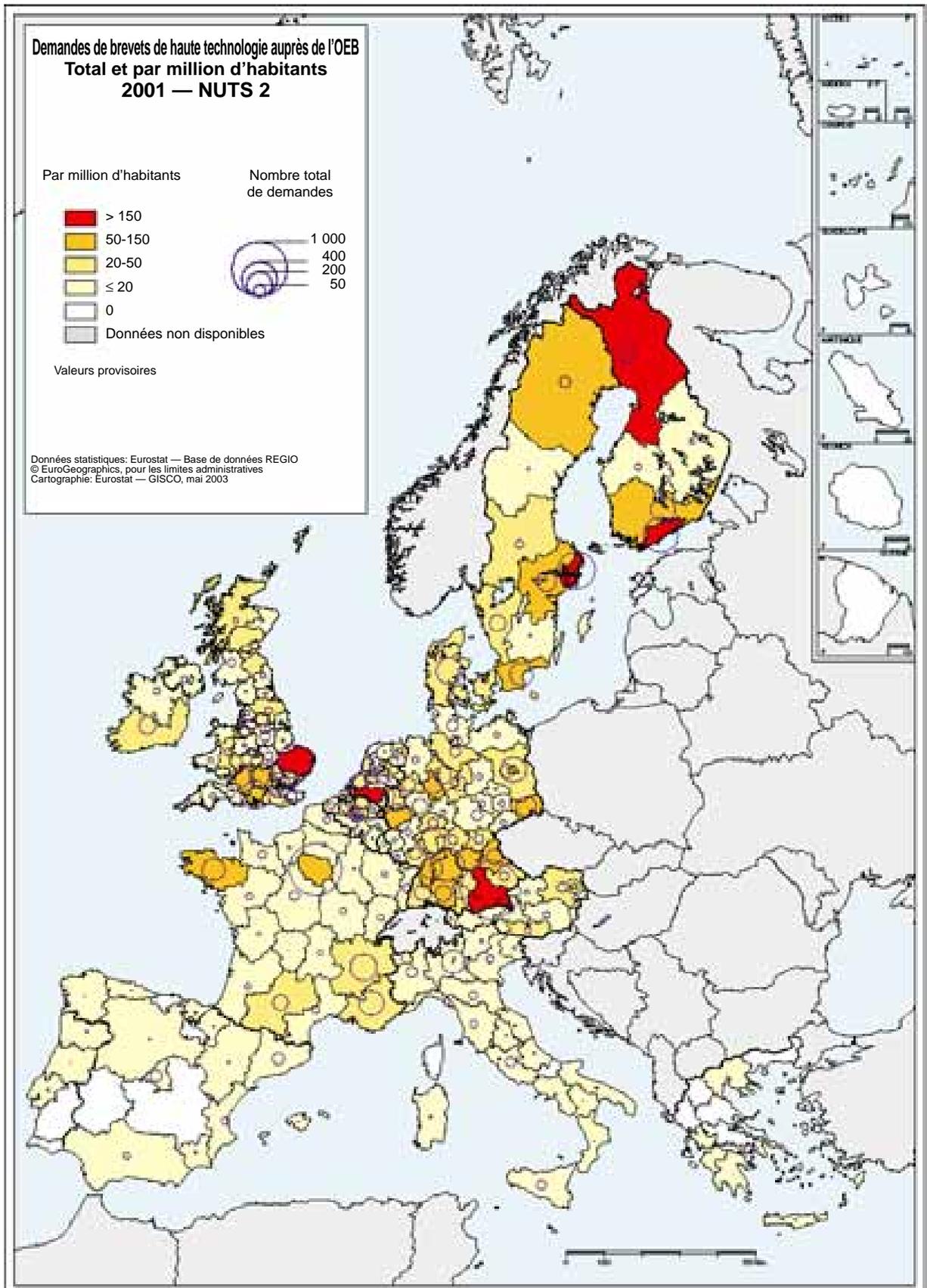
Carte 6.6

de-France (France) qui a émis 886 demandes de brevets, ce qui, en termes relatifs, ne donne que 81 demandes de brevets par million d'habitants.

En dépit d'une forte densité de population, Oberbayern en Allemagne et Noord-Brabant aux Pays-Bas enregistrent un grand nombre de brevets et,

en même temps, un pourcentage élevé de brevets par million d'habitants.

Dans les régions du sud de l'Europe, le nombre des demandes de brevets par million d'habitants et le nombre total des demandes de brevets sont plutôt faibles.



Carte 6.7

Notes méthodologiques

Les cartes de ce chapitre ont été établies à l'aide des données de NewCronos (thème 9 — «Science et technologie»/domaines RHST, EHT et Patents).

Les données sur les ressources humaines dans les secteurs de la science et de la technologie (RHST) ont été collectées conformément aux recommandations du *Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie*: «*Manuel de Canberra*». Les RHST ventilées par emploi (RHSTE) sont classées selon la classification internationale type des professions (CITP) mise au point par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les RHSTE comprennent les personnes travaillant dans les secteurs scientifique et technique, c'est-à-dire celles classées dans les grands groupes 2 (spécialistes) et 3 (professions intermédiaires) de la CITP.

La population possédant une formation du troisième degré comprend les personnes classées dans les catégories 5A, 5B et 6 de la CITE.

Les données sur les RHST et sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie proviennent de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT). Les données de l'EFT étant basées sur un échantillon de la population, les résultats sont par conséquent sujets aux erreurs classiques dues aux techniques de sondage ainsi qu'à certains autres aléas. Tous les résultats respectent les orientations d'Eurostat sur la taille des échantillons et ne sont donc pas publiés si l'erreur d'échantillonnage est élevée. Étant donné la faible taille des échantillons, des problèmes de qualité des données se posent dans certaines régions (voir informations données dans NewCronos).

Le brevet est un titre public de propriété industrielle conférant à son propriétaire le droit exclusif d'exploitation de son invention pour un domaine et une durée limités. Les brevets sont la source de données la plus largement utilisée pour mesurer l'activité d'innovation et le développement technologique ainsi que pour comparer la croissance technologique. Les données de brevets mentionnées dans le présent document incluent les demandes de brevets introduites auprès de l'Office européen des brevets (OEB) au cours de l'année de référence, classées par région de rési-

dence de l'inventeur et selon la classification internationale des brevets pour les champs d'application.

Les brevets de haute technologie sont comptés conformément au rapport statistique trilatéral qui comprend les domaines techniques suivants: ordinateur et informatique d'entreprise, micro-organismes et génie génétique, aviation, technologie des communications, semi-conducteurs et lasers.

Les secteurs économiques de haute technologie sont définis en fonction de leur intensité en R & D, conformément à la définition appliquée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1997). L'intensité en R & D se calcule en divisant les dépenses de R & D du secteur par sa valeur ajoutée. On y ajoute l'intensité en R & D indirecte qui exprime le ratio de R & D des intrants au secteur, en ce qui concerne les produits intermédiaires et les dépenses en capital. L'application de cette méthode aux secteurs industriels énumérés dans la nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE Rév. 1) a permis de déterminer dix grands secteurs de haute et de moyenne technologie: industrie aéronautique et spatiale, machines de bureau et ordinateurs, électronique et télécommunications, produits pharmaceutiques, instruments scientifiques, véhicules automobiles, machines et appareils électriques, industries chimiques, autres matériels de transport et machines non électriques.

Trois secteurs de service NACE ont été identifiés comme étant de «haute technologie»: postes et télécommunications, informatique et activités associées ainsi que recherche et développement.

L'intensité en R & D ne constitue pas un indicateur approprié dans le cas des services; une définition plus large des services à forte intensité en connaissances (SFIC), qui se base sur le concept de l'intensité en connaissances, a donc été proposée: il s'agit de la proportion de salariés possédant au minimum une formation du troisième degré. Les SFIC incluent: les transports par eau, les transports aériens et spatiaux, les postes et télécommunications, l'intermédiation financière, l'informatique et les activités associées, la recherche et le développement, l'immobilier, la location et les activités commerciales, l'éducation, la santé et l'action sociale, les activités récréatives, culturelles et sportives, les activités de radio et de télévision, les bibliothèques, les archives, les musées, etc.

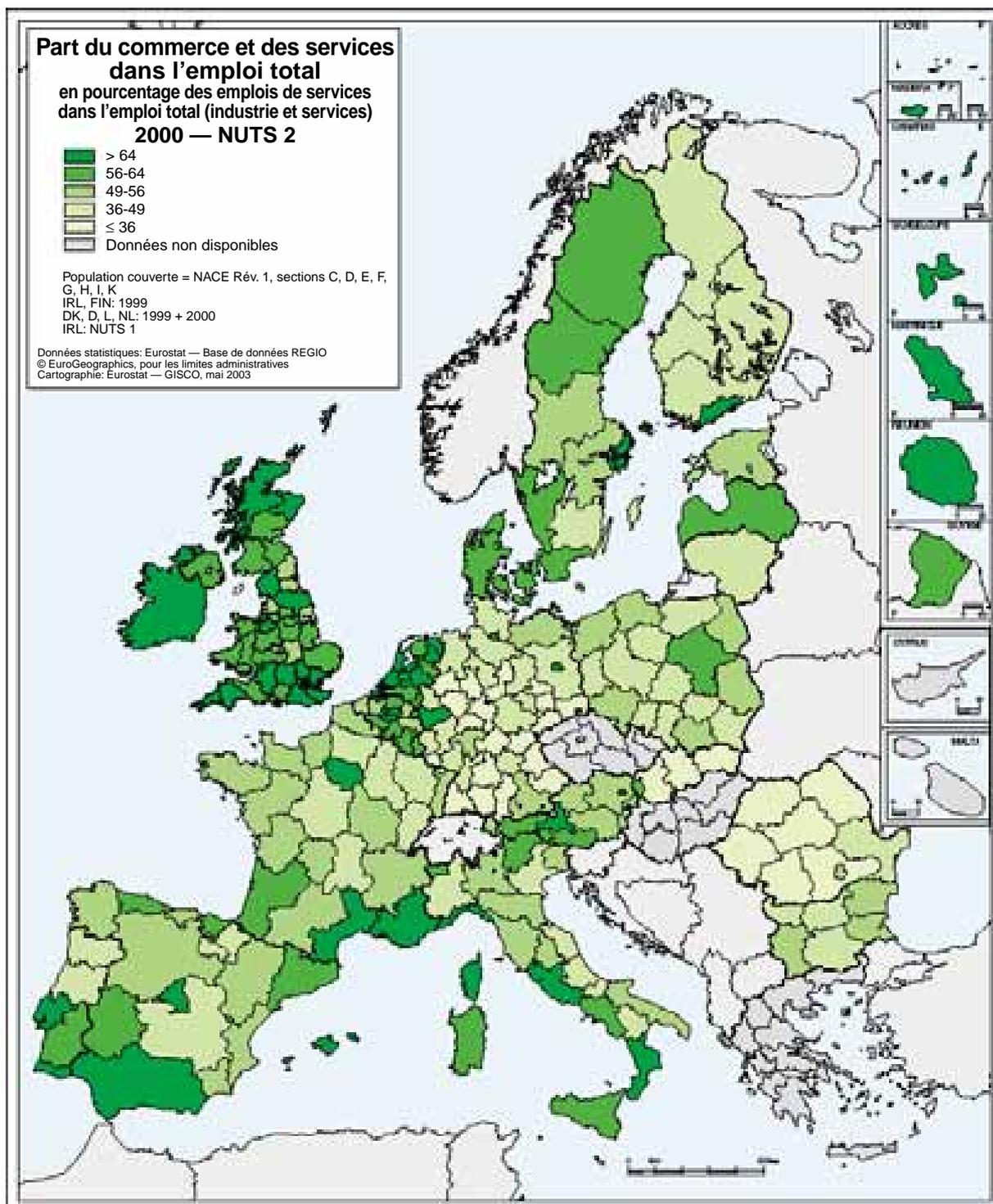


Introduction

Les statistiques régionales sur les entreprises sont indispensables à qui veut connaître en profondeur l'activité économique dans les régions européennes. Comment évolue l'emploi dans les régions? Quel sont, pour une région et un secteur donnés, le taux de salaire et le taux d'investissement? Une analyse fine de la structure sectorielle de l'économie européenne ne peut se faire que sur

le plan régional. Il est en effet fréquent que l'industrie phare d'un pays se concentre sur quelques régions particulières. À l'inverse, il peut arriver que certaines régions soient, au sein d'un pays très dynamique, en retard de croissance du fait de la crise affectant certains secteurs clés de la région.

Les cartes 7.1, 7.2, 7.3 et 7.4 sont élaborées à partir des statistiques structurelles sur les entreprises (SBS) régionales disponibles dans NewCronos dans le domaine SBS (theme4/sbs/region) ainsi



Carte 7.1

que dans le domaine REGIO (theme1/regio/sbs-r). Les cartes présentées ici ne donnent qu'un aperçu succinct des statistiques régionales sur les entreprises disponibles, la base de données complète étant beaucoup plus riche.

Les statistiques régionales sur les entreprises sont présentées non seulement pour les pays membres de l'UE, mais également pour les pays adhérents et en voie d'adhésion. La disponibilité des données régionales sur les entreprises est à présent presque aussi bonne pour ces pays que pour les pays membres. Les statistiques régionales sur les entreprises de la Bulgarie et de la Hongrie n'étaient cependant pas encore disponibles au moment de la réalisation de cette publication.

Les services prédominants pour l'emploi

La carte 7.1 représente la part du commerce et des services dans l'emploi marchand non financier des régions d'Europe.

L'emploi représente les personnes occupées. Sont incluses les personnes travaillant dans l'unité considérée et les personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle. La carte présente les résultats pour l'ensemble du secteur marchand avec une distinction grossière entre industrie et services: on entend par industrie les sections C, D, E et F et par services les sections H, I et K de la NACE Rév. 1. Cette analyse peut toutefois être déclinée pour chaque secteur à un niveau fin de l'activité économique à partir de la base REGIO de NewCronos.

On oppose traditionnellement l'économie allemande focalisée sur l'industrie manufacturière à l'économie britannique davantage tournée vers les services. Ce schéma national se décline de manière assez uniforme au niveau local dans les deux pays. Un nombre peu élevé de régions britanniques, en particulier au centre et à l'ouest du pays (par exemple, les régions Leicestershire, Rutland and Northamptonshire et West Wales and the Valleys), sont cependant presque autant industrielles que les régions allemandes.

La France laisse apparaître un schéma presque unique en Europe, où les emplois de services sont, en termes d'emploi total, particulièrement nombreux autour de la capitale alors qu'ils le sont beaucoup moins ailleurs dans le pays. Cette forte proportion d'emplois de services en Île-de-France, liée à la concentration très forte de la population dans la région, s'explique par le fait que les grandes zones industrielles se situent à présent loin de la capitale. La carte 7.2 confirme que ces emplois de services sont plutôt plus qualifiés que dans les autres régions françaises.

Les régions côtières de la Méditerranée sont particulièrement tournées vers les services. On voit apparaître une bande qui va de la région Algarve au Portugal vers les régions Andalucía, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Lazio et Campania et qui se termine par Calabria, au sud de l'Italie. Les régions Corse et Sardaigne sont également des régions à forte densité de services. Quelle interprétation donner à ce regroupement d'emplois de services? D'une part, ces régions sont fortement touristiques. D'autre part, elles sont encore très marquées par des secteurs traditionnels et intenses en emplois comme le commerce de détail ou le transport maritime. Ainsi l'Italie du Sud peine encore, comme le confirme la carte 3.1 illustrant le produit intérieur brut par habitant, à rattraper économiquement le nord du pays, dont la forte industrialisation témoigne surtout du dynamisme économique.

En Espagne, en France et en Italie, une opposition est claire entre une zone fortement industrielle au nord du pays et une autre au sud davantage tournée vers le commerce et les services. En France, les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont ainsi fortement intensives en services.

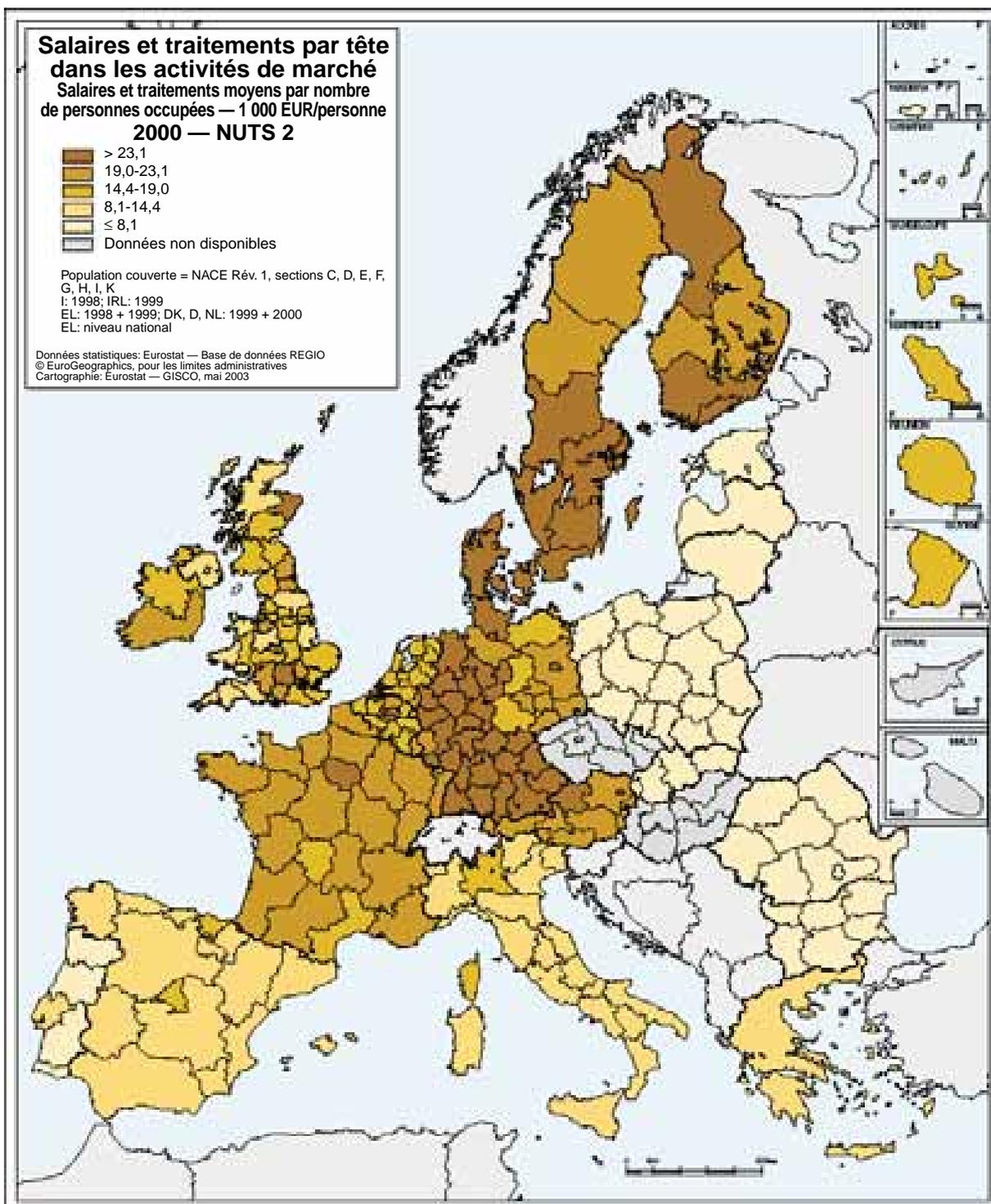
La Belgique, les Pays-Bas et le nord de la Suède sont également des régions à forte intensité de services. Les Pays-Bas sont en particulier portés par l'intense activité commerciale et de transport autour des zones portuaires d'Amsterdam et de Rotterdam, c'est-à-dire dans les régions Noord-Holland et Zuid-Holland.

Les régions des pays adhérents et en voie d'adhésion sont généralement plus industrielles que la moyenne européenne. Cependant, les services prédominent en Lettonie et dans la région Mazowieckie, en Pologne.

Les salariés mieux rémunérés aux alentours des capitales

La carte 7.2 représente les salaires et traitements par tête pour l'ensemble du secteur marchand non

financier. Les salaires et traitements comprennent toutes les sommes en espèces et les avantages en nature versés aux personnes comptées au nombre des salariés, y compris les travailleurs à domicile, en rémunération de leur travail au cours de l'exercice comptable, qu'ils soient rémunérés sur une base horaire, à la production ou à la pièce et qu'ils soient payés régulièrement ou non.



Carte 7.2

Les salaires par tête constituent un bon *proxy* de la qualification de la main-d'œuvre dans l'industrie de la région considérée, c'est-à-dire le salaire moyen perçu par une personne travaillant dans le secteur d'activité. Selon l'appréciation de l'observateur, des salaires moyens élevés dans une région ou un pays peuvent, comme on l'a suggéré, signifier une forte qualification de la main-d'œuvre, mais également un handicap de compétitivité pour la région considérée.

Il est de manière générale frappant de constater la forte hétérogénéité des salaires en Europe, en général, et dans la zone euro, en particulier. Dans une zone monétaire unifiée, les écarts de salaire ou de productivité ne peuvent plus être masqués par des variations de change. Il est vrai que le niveau des salaires n'est pas, loin s'en faut, le seul critère de compétitivité en Europe. Force est cependant de constater que cet écart fort existant entre les régions européennes ne pourra pas être sans conséquence économique à long terme dans une zone où les hommes et les capitaux sont libres de circuler.

C'est essentiellement en Espagne, en Italie et au Portugal que les salaires moyens sont inférieurs à 17 000 euros par tête, aucune région ne se distinguant par des salaires réellement très élevés.

Néanmoins, les salaires moyens peuvent être, au sein d'un même pays, fortement inégaux d'une région à l'autre. Ainsi, la région Île-de-France rémunère beaucoup mieux ses salariés que les autres régions françaises. En effet, cette région regroupe de très nombreux emplois qualifiés avec en particulier les sièges sociaux des principales grandes entreprises du pays. De même, en Finlande, les salaires sont plus élevés dans la région Uusimaa que dans le reste du pays. De manière générale, les salaires sont plus élevés dans les régions proches des capitales, à l'exception notable de la région Lisboa e Vale do Tejo incluant Lisbonne, au Portugal.

Un effet de proximité avec l'Europe du Nord semble avoir cours en Espagne et en Italie où les salaires sont plus élevés dans le nord du pays. Pour l'Italie, le niveau plus élevé des salaires en Italie du Nord et en Lombardia s'explique partiellement par un effet sectoriel: l'industrie, au nord, est plus productive et rémunère mieux ses salariés que les régions traditionnelles au sud.

Les salaires sont plus faibles dans l'ex-Allemagne de l'Est que dans le reste de l'Allemagne. De fait, l'ex-Allemagne de l'Ouest ne se distingue pas seulement de l'ex-Allemagne de l'Est, mais également du reste de l'Europe par des salaires assez élevés dans l'ensemble des régions et en particulier dans les régions Stuttgart et Darmstadt (incluant le centre financier de Francfort). Ce niveau élevé des salaires est largement dû au mode de négociation

salariale en Allemagne, où les syndicats jouent un grand rôle. On a là une caractéristique du capitalisme rhénan, modèle dans le cadre duquel les salaires sont négociés grâce aux conventions collectives davantage au niveau de la branche qu'au niveau de l'entreprise. Il s'oppose en cela au capitalisme anglo-saxon.

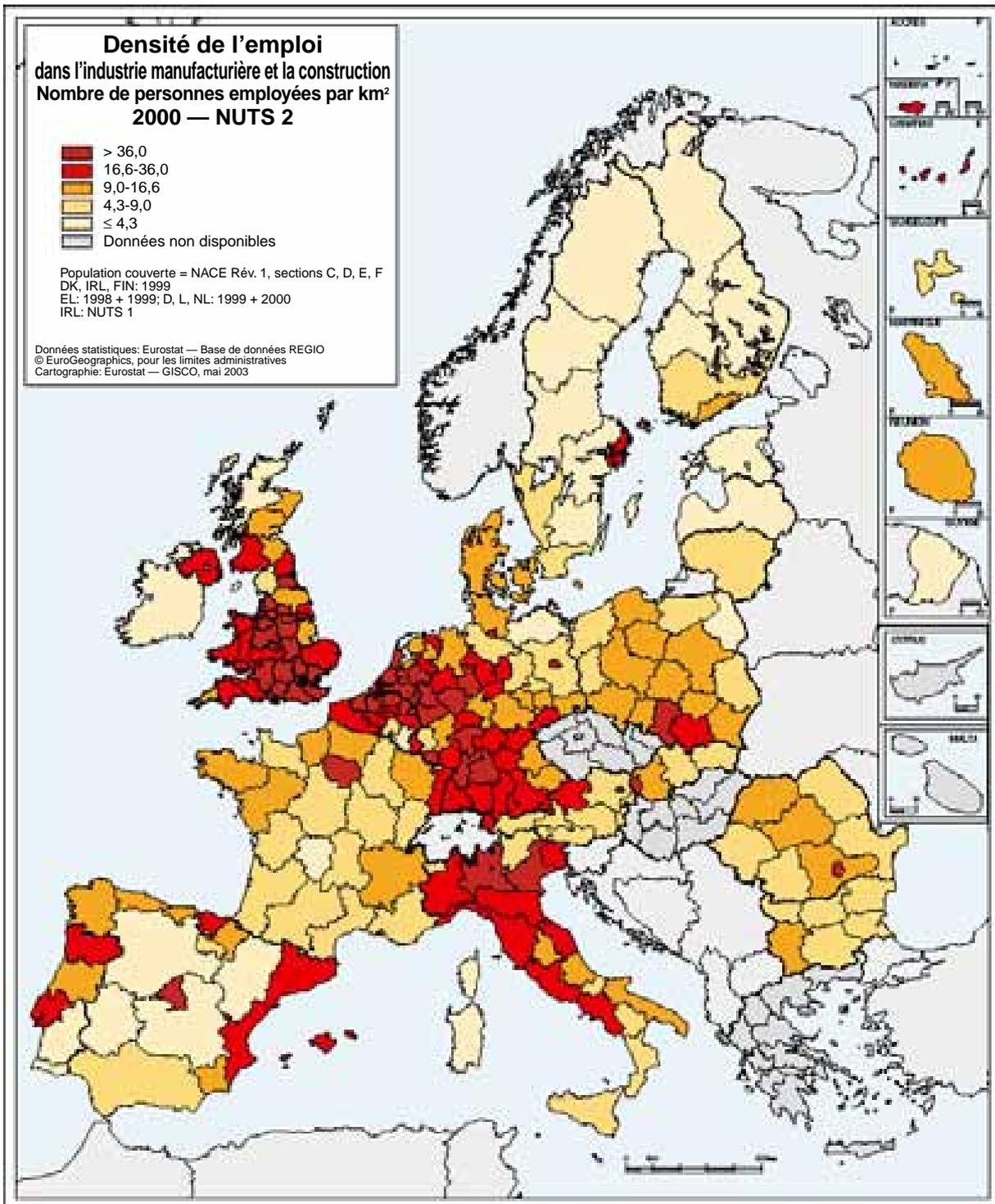
L'utilisateur intéressé par plus de détails pourra avec intérêt décliner cette étude sur les salaires dans les régions sur le plan sectoriel en utilisant la base de donnée REGIO. C'est en effet surtout à ce niveau sectoriel que la compétitivité des différentes régions peut être appréciée. L'utilisateur pourra par exemple connaître les niveaux relatifs de rémunération dans l'industrie automobile dans les régions Piemonte en Italie et Niedersachsen en Allemagne.

Les salaires moyens sont dans l'ensemble des régions des pays adhérents et en voie d'adhésion nettement inférieurs à la moyenne européenne. Cet écart est amplifié par le fait que les salaires sont ici calculés en euros avec un taux de change nominal en moyenne annuelle, sans tenir compte des parités de pouvoir d'achat. La prise en compte des parités de pouvoir d'achat contribuerait certainement à amoindrir l'écart salarial entre pays membres et pays candidats. Le chapitre 3 montre néanmoins que les régions des pays candidats sont, même après prise en compte des parités de pouvoir d'achat, globalement moins riches que les régions des pays membres.

L'emploi industriel inégalement réparti dans les régions

La carte 7.3 représente la densité de l'emploi industriel en Europe, c'est-à-dire le nombre d'emplois industriels au kilomètre carré. On compte ici l'industrie au sens large, avec les sections C, D, E et F de la NACE Rév. 1, c'est-à-dire les industries extractives, l'industrie manufacturière et la construction. Les régions à forte densité d'emplois sont souvent plus généralement les régions à forte densité de population, mais on a vu précédemment que certaines régions pouvaient être pauvres en emplois industriels mais riches en emplois de services.

Le nord de l'Italie, l'ouest de l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas sont des régions fortement industrielles avec une densité d'emplois la plupart du temps supérieure à vingt emplois industriels au kilomètre carré. De même, la côte est de l'Es-



Carte 7.3

pagne, ainsi que les régions Comunidad de Madrid et País Vasco sont plus industrielles que le reste du pays.

Les régions entourant les capitales connaissent généralement une forte densité d'emplois industriels en même temps que des salaires assez élevés, synonyme d'emplois plutôt qualifiés. C'est le cas en particulier de Paris avec la région Île-de-France,

de Madrid avec Comunidad de Madrid et de Helsinki avec Uusimaa. C'est en effet souvent dans les capitales que se trouvent les sièges sociaux des entreprises où travaille l'encadrement supérieur.

Densité d'emploi et salaires élevés ne vont cependant pas systématiquement de pair. Ainsi les salaires sont assez bas dans certaines régions du centre de l'Angleterre qui connaissent pourtant

une forte densité d'emplois industriels. Dans les régions East Midlands au Royaume-Uni ou Lisboa e Vale do Tejo au Portugal, les industries dominantes sont des industries de main-d'œuvre et par conséquent les salaires moyens y sont assez faibles malgré une forte densité d'emplois industriels.

Le sud de la Pologne, en particulier les régions Śląskie et Małopolskie, qui entourent la ville de Cracovie, est particulièrement dense en emplois industriels, de même que les régions București en Roumanie, Západne Slovensko entourant Bratislava en Slovaquie ainsi que Yugozapaden au sud-ouest de la Bulgarie.

Les industries intensives en capital dans les régions

La carte 7.4 représente le taux d'investissement dans l'industrie manufacturière. Celui-ci rapporte l'investissement physique à l'emploi industriel. Il représente par conséquent l'accroissement de capital associé à chaque salarié de l'industrie dans les régions. Sont concernés les investissements effectués au cours de la période de référence dans tous les biens corporels, à savoir tous les biens corporels achetés auprès de tiers ou produits pour compte propre (c'est-à-dire production immobilisée des biens corporels) et dont la durée d'utilisation est supérieure à un an.

Ce taux d'investissement est susceptible de fluctuer fortement d'une année à l'autre, si bien qu'il n'est pas évident de déduire à partir d'un taux d'investissement élevé en 2000 un jugement définitif sur l'intensité capitaliste d'une région. Il faudrait pour cela considérer des flux d'investissement sur plusieurs années, permettant éventuellement de calculer un stock de capital.

Les données présentées ici sont des statistiques d'entreprises, qui se distinguent clairement, comme on l'a déjà remarqué, des comptes nationaux. On peut cependant remarquer que l'investissement est une des trois composantes majeures (avec la consommation des ménages et le solde extérieur) du produit intérieur brut. Ainsi, les régions qui investissent le plus sont souvent les plus riches, comme en témoigne la proximité avec la carte 3.1 présentant le PIB par habitant.

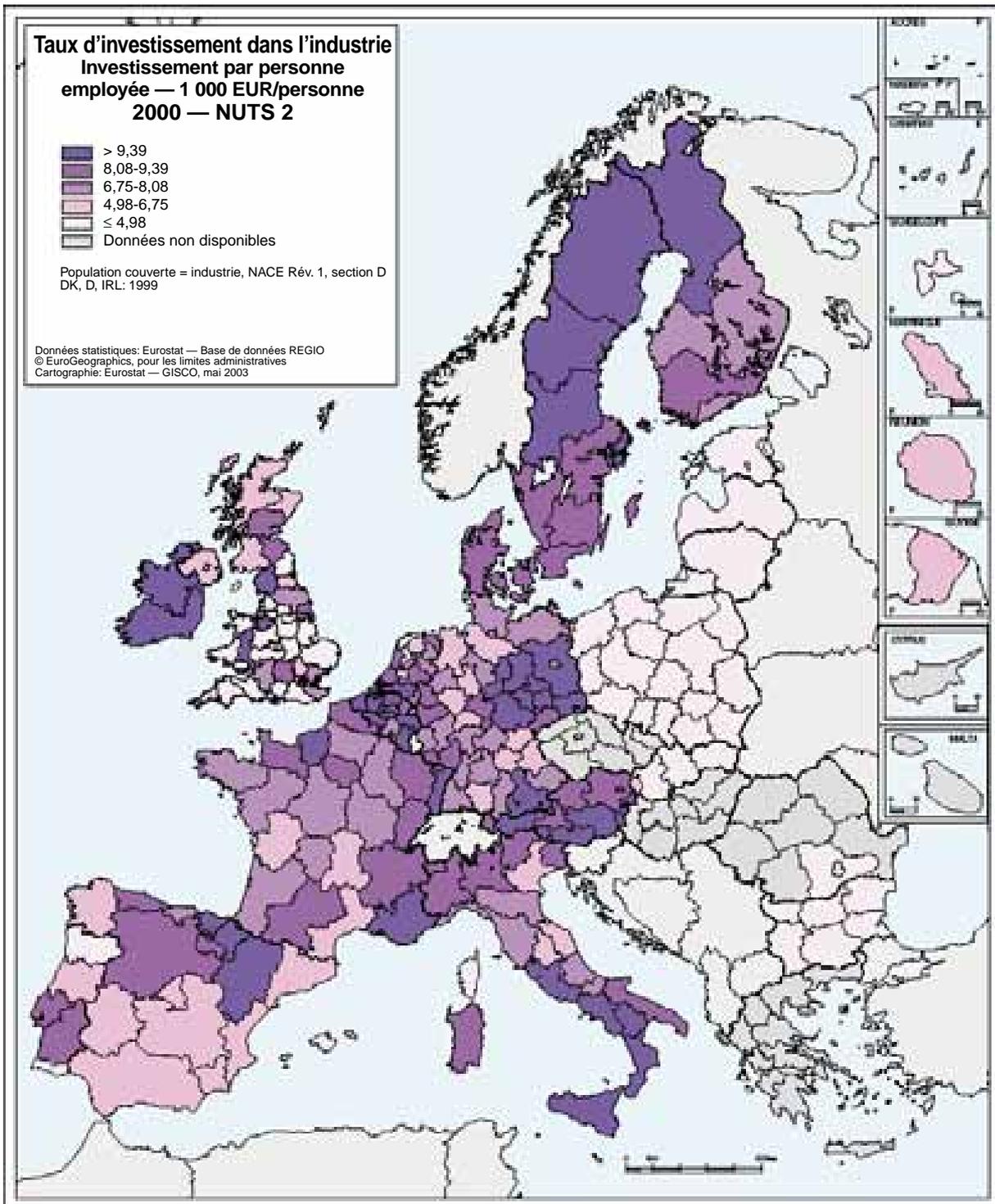
Quelques résultats apparaissent cependant. Ainsi l'ex-Allemagne de l'Est investit davantage que l'ex-Allemagne de l'Ouest, tournée vers des industries plus légères. L'investissement est particulièrement élevé dans les régions Halle et Dresden. De même, l'investissement est également assez élevé par rapport à la moyenne européenne dans le nord de l'Italie ainsi dans l'ensemble des régions autrichiennes à l'exception de la région-capitale Wien, en particulier dans la région Kärnten. Enfin, contrairement à leurs homologues irlandais, les industriels du sud et du centre du Royaume-Uni investissent particulièrement peu en 2000.

Le relatif faible investissement par tête dans les régions des pays adhérents et en voie d'adhésion est encore une fois accentué par le fait que les taux de change utilisés ne prennent pas en compte les parités de pouvoir d'achat.

Conclusion

Les domaines SBS (theme4/sbs/region) et REGIO (theme1/regio/sbs-r) offrent à l'utilisateur intéressé par les données sectorielles régionales un aperçu détaillé et harmonisé de l'activité économique par secteur dans les régions. L'utilisateur désireux d'en savoir plus pourra utiliser la base de données complète, dont les quatre cartes présentées ici ne donnent qu'un aperçu succinct. En particulier, l'utilisateur pourra comparer les coûts salariaux par tête d'une région à l'autre de l'Europe. Il pourra observer la spécialisation relative des régions dans les différents secteurs de l'économie.

Prenons un exemple. Quelles sont les principales régions européennes spécialisées dans la chimie? Pour répondre, l'utilisateur pourra observer la répartition des emplois européens dans la chimie au sein des différentes régions. Il pourra aussi comparer au sein des différentes régions la part relative des emplois de la chimie dans l'emploi industriel total. Il pourra examiner les investissements effectués dans les régions une année donnée, mais également les investissements effectués dans le passé, l'investissement ayant une composante cyclique importante. Il pourra enfin rapporter l'emploi dans les régions au nombre d'unités locales, ce qui lui donnera un bon proxy de la concentration du secteur avec la taille moyenne des unités locales du secteur dans la région.



Carte 7.4

Méthodologie des statistiques régionales sur les entreprises

Les données régionales collectées dans le cadre du règlement SBS sont le nombre d'unités locales, l'emploi, les salaires et l'investissement matériel.

Les statistiques sont principalement disponibles à partir de l'année de référence 1995. Cependant, la période 1995-1998 correspond à une période de transition dans la mise en œuvre du règlement, au cours de laquelle les instituts nationaux de statistique se sont adaptés pour aboutir à un système conforme au règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil.

La disponibilité est meilleure à partir de l'année de référence 1999, première année de référence après la période de transition. La qualité est également meilleure. À titre d'exemple, les données belges de 1999 portent pour la première fois sur les unités locales de l'ensemble des entreprises. Les années précédentes, la population couverte pour les statistiques régionales belges était les unités locales des seules entreprises de plus de vingt personnes occupées. De même, les données allemandes couvrent pour la première fois l'ensemble des unités locales à partir de l'année de référence 2000, alors que les statistiques régionales allemandes ne couvraient, les années précédentes, que les unités locales des seules entreprises de plus de vingt personnes occupées.

Les statistiques régionales constituent le troisième des quatre volets de la collecte SBS. Les deux premiers sont les séries nationales et par classe de taille (en particulier les résultats des petites et moyennes entreprises), le dernier est

constitué par les autres séries structurelles (par exemple les statistiques sur les dépenses liées à la protection de l'environnement).

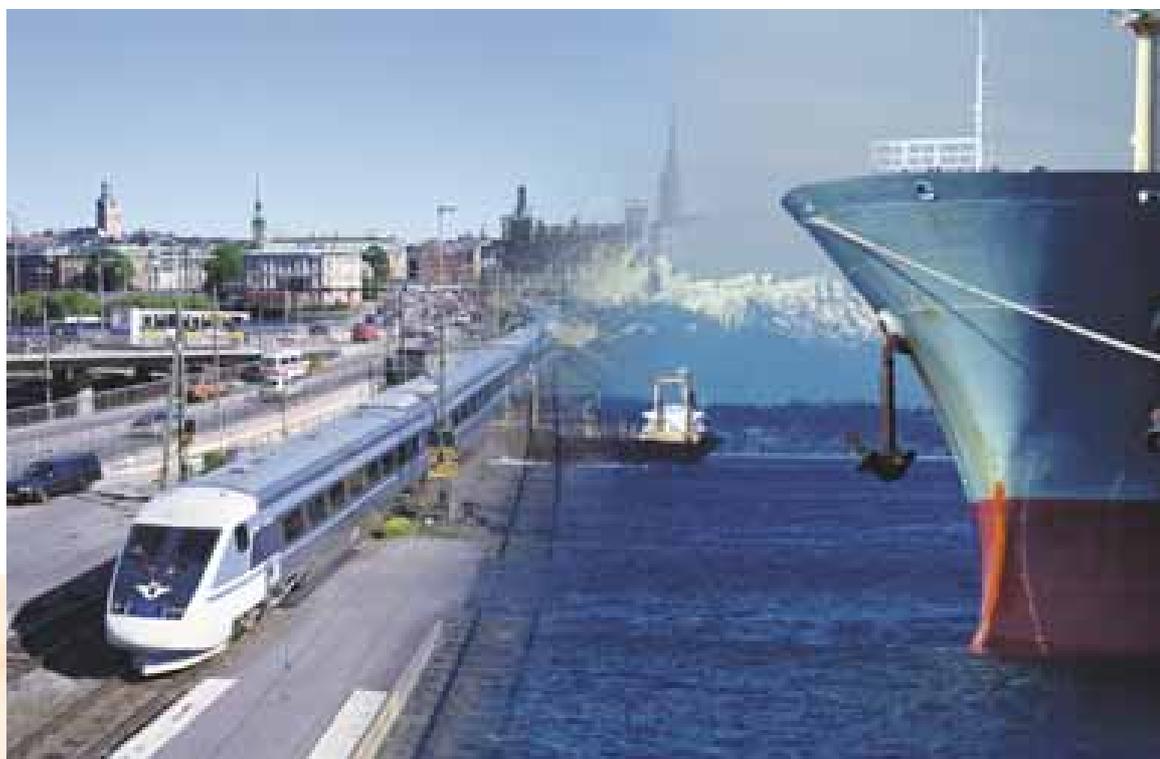
Les statistiques régionales sur les entreprises sont ventilées par région (niveau NUTS 2) et activité (NACE Rév. 1 à 2 chiffres ou 3 chiffres selon les secteurs). La population couverte est l'emploi marchand des secteurs non financiers, ce qui correspond à la NACE Rév. 1, sections C à K, à l'exclusion de la NACE Rév. 1, section J, qui couvre les secteurs financiers.

L'unité statistique de collecte est l'unité locale. Dans la plupart des cas, l'activité principale de l'unité locale est calculée au niveau local. Pour certains pays, elle est celle de l'entreprise dont l'unité locale forme une part, sachant qu'une entreprise industrielle peut se composer de plusieurs unités locales. L'unité statistique n'étant pas la même pour l'une et l'autre collecte, les résultats ventilés par classe de taille [disponibles dans NewCronos dans le domaine Sizclass (theme4/sbs/sizclass)] et par région peuvent diverger plus ou moins, même si l'ordre de grandeur est le même. Cette divergence ne s'apparente en aucun cas à un quelconque problème de qualité pour l'une ou l'autre collecte.

La valeur ajoutée n'est en revanche pas collectée, dans le règlement SBS, au niveau local. En effet, elle se calcule au niveau de l'entreprise et non au niveau de l'unité locale. La statistique d'entreprise se distingue de la comptabilité nationale (qui calcule un PIB régional) par le fait que les statistiques proviennent directement de données observées et ne sont pas le fruit d'une synthèse économique.

T R A N S P O R T S

8



Introduction

La politique communautaire des transports est, au même titre que la politique régionale, tributaire de l'existence de statistiques fiables et récentes au niveau de l'Union européenne. L'évolution du secteur des transports est étroitement liée à celle de l'économie en général.

Depuis les années 70, le volume du trafic n'a cessé d'augmenter dans le transport des personnes comme dans celui des marchandises et, pour tenir compte de la mobilité croissante et de l'augmentation des flux de passagers et de marchandises, une infrastructure de qualité est nécessaire. La libéralisation du marché intérieur n'est pas le seul facteur ayant contribué à l'accroissement du volume du trafic. En effet, les modifications intervenues au niveau de la structure et des sites de l'industrie manufacturière, l'adoption de nouvelles méthodes de production exigeant un acheminement «juste à temps», l'existence d'un parc de véhicules plus important et la disponibilité de temps de loisirs plus longs et de revenus plus élevés sont autant d'éléments expliquant cette évolution.

Le réseau de transport nécessaire est relativement dense à l'échelle de l'UE, mais il n'est pas uniformément réparti sur l'ensemble des régions. La capacité de l'infrastructure reflète les disparités de l'offre et de la demande, des densités de population et des degrés d'urbanisation et d'industrialisation.

Les statistiques régionales des transports élaborées par Eurostat ont pour objet d'apporter une contribution utile en fournissant des informations chiffrées sur divers aspects de l'infrastructure ainsi que sur certains flux de marchandises et de passagers.

Remarques méthodologiques

Les statistiques régionales des transports et les métadonnées correspondantes peuvent être consultées à deux endroits différents dans la base de données de référence NewCronos. D'une part, le domaine «tranlink» dans le thème 7 («Transports») contient des indicateurs au niveau NUTS 2 concernant l'infrastructure des réseaux routiers et ferroviaires ainsi que des voies navigables, le parc de véhicules, les transports par camion, la sécurité routière ainsi que les transports maritimes et aériens de marchandises et de personnes. Les mêmes informations figurent dans le

domaine REGIO du thème 1 («Statistiques générales»).

Au total, la base de données NewCronos contient dix-neuf tableaux consacrés aux statistiques régionales des transports.

Deux séries de sept tableaux contenant les mêmes variables sont consacrées, respectivement, aux États membres et aux pays candidats. Avec l'élargissement de l'UE dans le courant de l'année prochaine, les tableaux des pays candidats seront intégrés à ceux des États membres.

Les transports par camion ne couvrent pour l'instant que les régions des États membres.

En ce qui concerne les transports maritimes et aériens au niveau régional, NewCronos comporte quatre tableaux pour les marchandises et quatre pour les passagers, élaborés sur la base de méthodologies différentes. Depuis l'année de référence 1999, ces données sont collectées par Eurostat dans le cadre d'enquêtes portant sur les ports et les aéroports menées en vertu de la législation en vigueur.

Tous les tableaux contiennent des données annuelles et, à l'exception de ceux qui sont consacrés aux transports maritimes et aériens (sur la base de la nouvelle méthodologie) ainsi qu'à la sécurité routière, ils remontent à l'année de référence 1978. Les flux interrégionaux dans un même pays ne sont plus présentés dans REGIO, mais figurent sous une forme simplifiée à l'intérieur du thème 7 («Transport»), dans les domaines «road (transport routier)», «rail (transport ferroviaire)» et «inlandww (navigation intérieure)». Des données concernant les flux entre aéroports et entre ports sont quant à elles disponibles dans les domaines «aviation» et «maritime».

Les cartes, les graphiques et les tableaux présentés ci-après permettent de donner un aperçu global des statistiques régionales des transports et de les replacer dans le contexte d'autres données régionales compilées dans NewCronos. Il est ainsi possible de mettre en lumière les interdépendances susceptibles d'expliquer la diversité régionale observée.

Infrastructure des transports

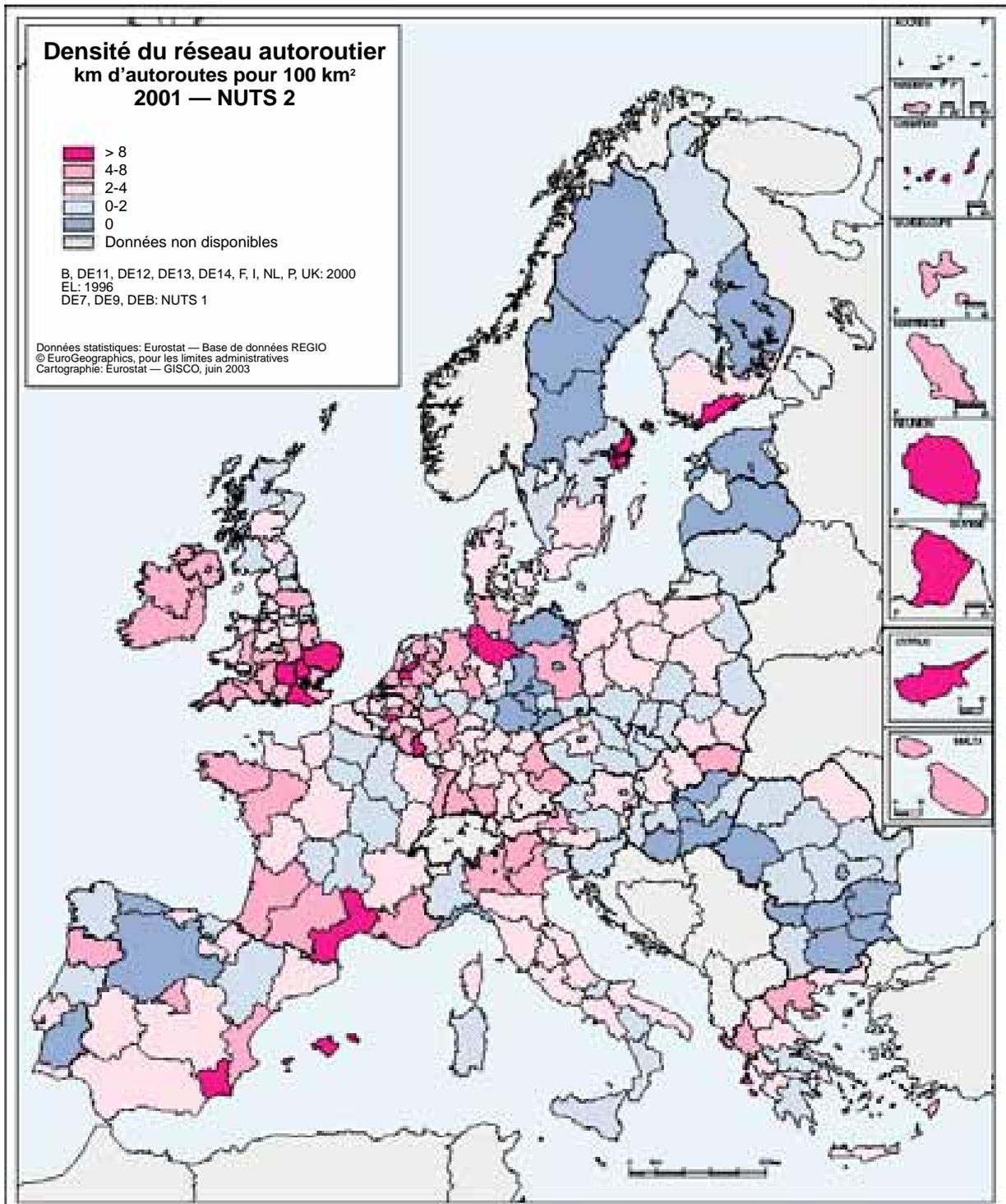
L'UE dispose dans l'ensemble d'un réseau de transport dense. La demande croissante de services de transport, tant pour les personnes que pour les marchandises, a stimulé le développement de l'infrastructure.

NewCronos contient des données au niveau NUTS 2 sur les réseaux routiers et ferroviaires ainsi que sur les voies navigables. Dans l'ensemble des tableaux, l'unité de longueur est le kilomètre.

Les routes sont regroupées par catégories, une distinction étant faite entre les autoroutes et les autres artères, alors que les liaisons ferroviaires sont classées d'après deux critères (voie simple ou voie double) et selon qu'elles sont électrifiées ou non. La couverture des voies navigables inté-

rieures (canaux, fleuves et lacs navigables) est inégale, en grande partie parce que de nombreux États membres ne disposent pas d'un réseau significatif, mais également parce que les données fournies par leurs soins ne font pas la distinction entre les canaux larges à grande capacité et les canaux étroits à faible capacité.

La présentation qui suit ne fait que donner un aperçu du réseau routier européen et examine en particulier la densité autoroutière.



Carte 8.1

Réseau routier

Les régions disposant d'une infrastructure routière et autoroutière développée sont comparativement avantagées en matière de concurrence et de développement.

La carte 8.1 met en évidence la densité du réseau autoroutier, exprimée en kilomètres d'autoroutes pour 100 km², dans les régions de niveau NUTS 2 en 2001.

Ce sont des différences de définition qui expliquent que, dans le nord du Royaume-Uni, certaines régions figurent en blanc sur la carte, les routes à deux chaussées séparées n'étant pas ici assimilées à des autoroutes. Il faut, en outre, tenir compte du fait que les indicateurs se rapportant à des superficies peuvent se traduire par des valeurs relativement élevées, en particulier dans les régions de petite taille.

- Comme le montre l'exemple des régions du centre des Pays-Bas, une très forte densité du réseau autoroutier va souvent de pair avec un degré d'urbanisation élevé.
- De même, les régions en ceinture de grandes agglomérations affichent, dans certains cas, une très forte densité autoroutière. Il s'agit souvent de régions connaissant une importante migration alternante entre le domicile et le lieu de travail comme la région Vlaams Brabant, autour de Bruxelles.
- Les régions qui sont en partie fortement industrialisées disposent parfois aussi d'un réseau autoroutier très dense. C'est notamment le cas des régions Greater Manchester (avec Manchester), Merseyside (avec Liverpool) et West Midlands au Royaume-Uni.
- De nombreuses agglomérations urbaines enregistrent aussi de fortes densités autoroutières. C'est le cas, par exemple, des régions Wien en Autriche, Hamburg, Bremen et Düsseldorf en Allemagne, Bratislavsky en Slovaquie, Comunidad de Madrid en Espagne, Lisboa e Vale do Tejo (avec Lisbonne) au Portugal et Île-de-France en France.
- Dans certains pays, les régions qui accueillent des zones portuaires importantes se caractérisent également par des densités autoroutières élevées, celles-ci étant essentielles à l'acheminement des marchandises débarquées. Citons à titre d'exemple la région Nord - Pas-de-Calais en France, ainsi que certaines parties des régions Vlaams Gewest en Belgique et Liguria en Italie.
- Des densités autoroutières remarquablement élevées se rencontrent également dans la région

allemande Saarland ainsi que dans la région País Vasco en Espagne.

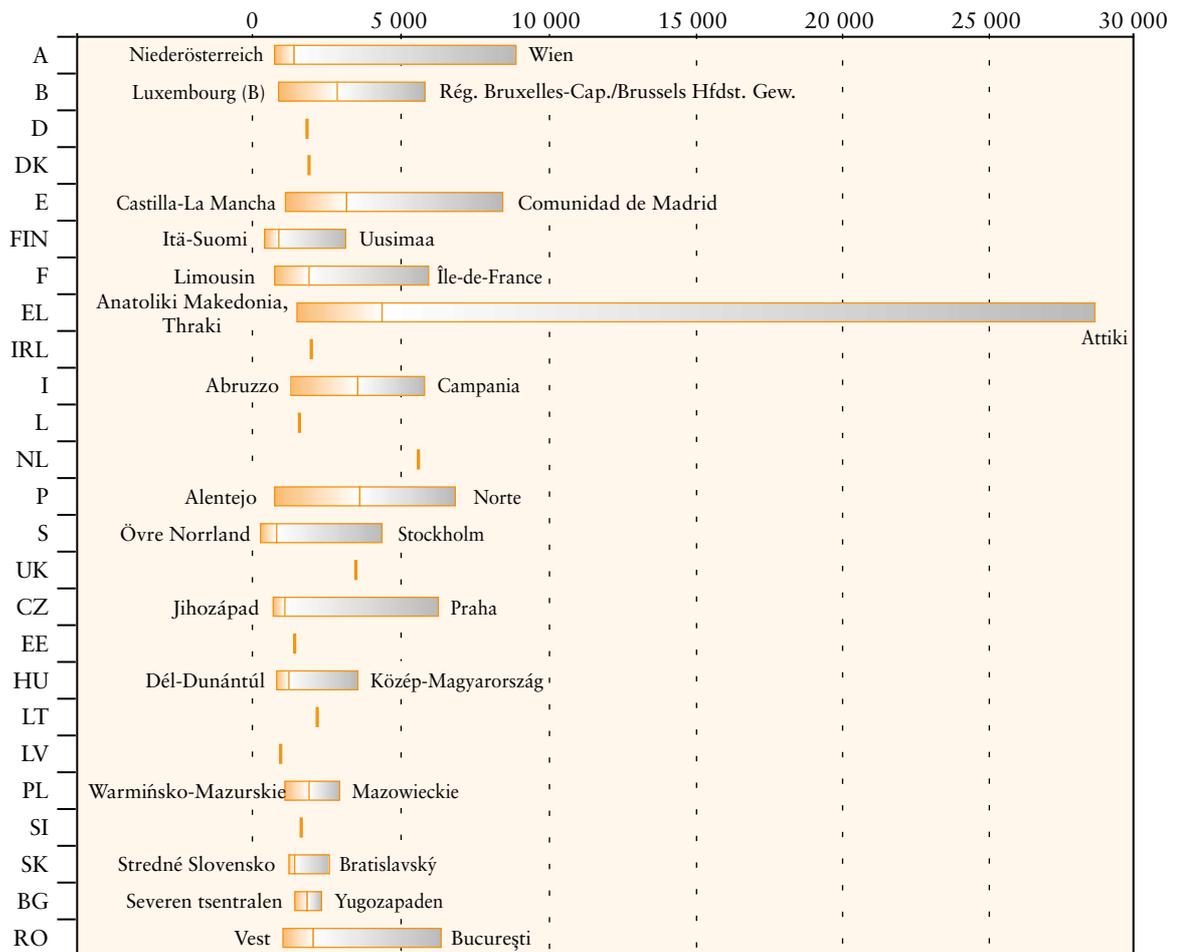
- L'étude de la carte fait également ressortir un arc de régions le long de la côte méditerranéenne de la région Comunidad Valenciana, en Espagne, à la région Sicilia, en Italie, en passant par la région Cataluña, dotée d'une infrastructure très développée, et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en France. Ces réseaux autoroutiers relativement bien développés montrent à quel point il est important, pour les régions touristiques, de disposer d'une infrastructure de transport moderne.
- En Grèce, au Royaume-Uni, en Suède, en Pologne et en Roumanie, les régions périphériques ont de faibles densités autoroutières, tout comme les régions insulaires, dont notamment les régions Corse (France), Sardegna (Italie) et Kriti (Grèce).
- Exception faite de l'Estonie et de la région slovaque Bratislavský déjà mentionnée, de nombreuses régions des pays candidats ont une plus faible densité autoroutière et peuvent être comparées aux régions peu urbanisées des États membres (situées pour la plupart en Espagne, en France, en Irlande et au Portugal).

Réseau ferroviaire

Pour le citoyen européen, l'accessibilité au réseau ferroviaire peut être mesurée au moyen de l'indicateur obtenu en calculant le nombre d'habitants par kilomètre de voie de chemin de fer. Cette méthode permet de tenir compte de la densité de population, et la valeur informative de l'indicateur est ainsi supérieure à celle d'une mesure rapportée à l'unité de surface. Le graphique 8.1 illustre cet indicateur pour les régions de niveau NUTS 2. En plus de la moyenne nationale (ligne verticale en pointillé orange), les régions ayant les valeurs les plus élevées et les plus faibles ont été représentées pour chaque État membre (pour lequel il existe également une ventilation de niveau NUTS 2). Cet indicateur est très stable dans le temps étant donné que, contrairement à ce qui se passe pour les routes, il est relativement rare que l'on ferme ou que l'on ouvre un tronçon de ligne de chemin de fer.

- Comme on peut le constater, la fourchette régionale de l'indicateur varie très fortement selon les pays. Alors que le nombre d'habitants par kilomètre de voie — et donc l'accessibilité au réseau ferroviaire — se situe entre 1 485 et 28 709 en Grèce, cet écart est le plus faible en Bulgarie, où il est compris entre 1 473 (Severen

Graphique 8.1 — Variation régionale dans l'accès par habitant aux chemins de fer, NUTS 2, 2001 (habitants par km de voie)



NB: F: 2000; A: 1997; population: 2000.

tsentralen) et 2 357 (Yugozapaden). En Grèce, la région périphérique septentrionale Anatoliki Makedonia, Thraki, dont la densité de population est relativement faible, forme un contraste avec la région Attiki très peuplée, où se trouve Athènes.

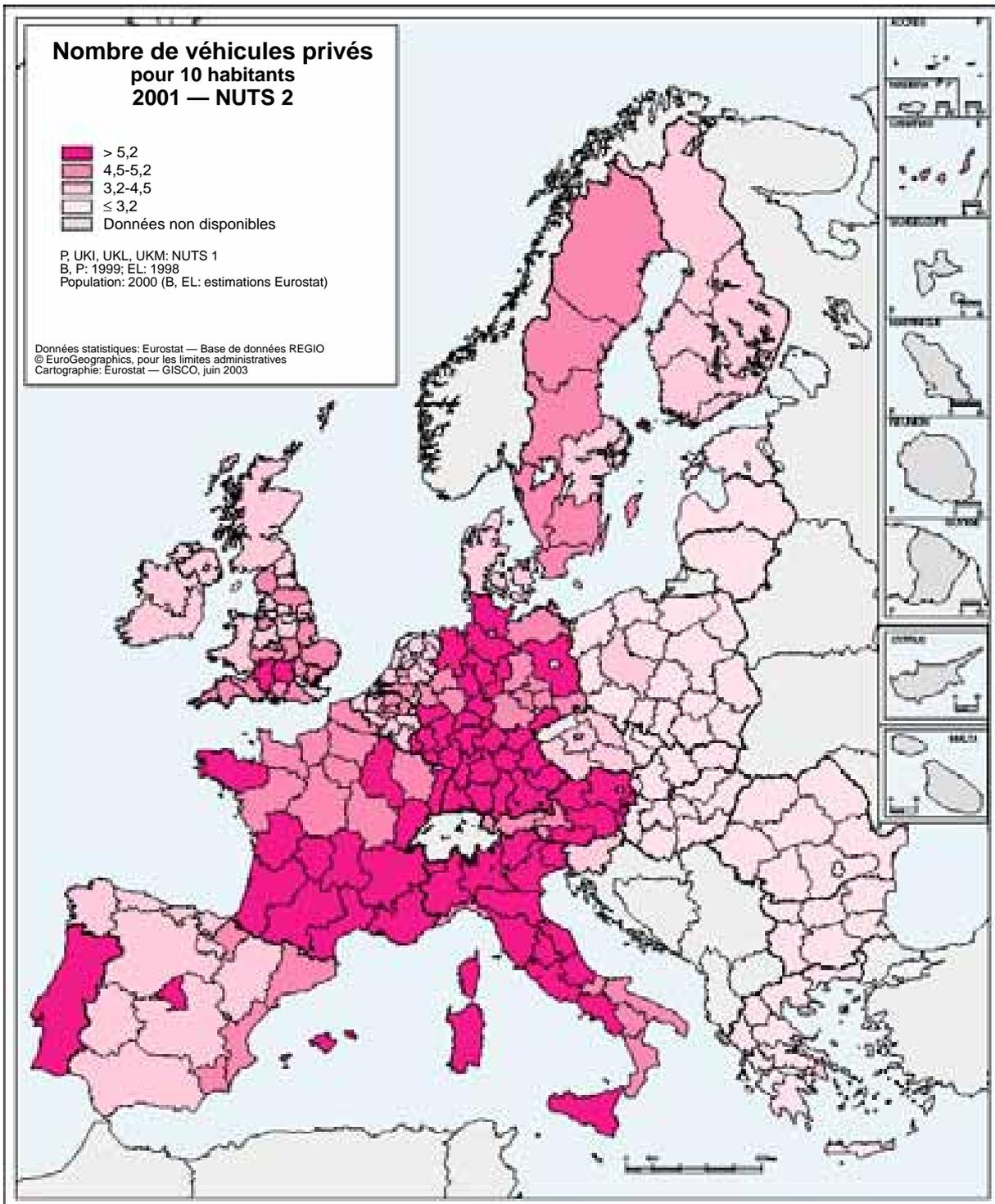
- Comme elles ont une densité de population relativement forte, les régions entourant les capitales enregistrent généralement une densité très élevée. Il est intéressant de noter que, dans certains cas, les régions affichant les valeurs les plus faibles au niveau national sont situées dans les environs immédiats de ces grandes agglomérations (Berlin et Brandenburg, Wien et Niederösterreich, Comunidad de Madrid et Castilla-La Mancha).
- Aucune région de niveau NUTS 2 n'ayant été définie pour le Danemark et le Luxembourg, seules les moyennes nationales sont indiquées.

Parc de véhicules

Moyens de transport

Il faut entendre par «moyens de transport» tous les véhicules servant à transporter des marchandises et/ou des personnes. En plus des voitures, des autobus, des camions, des trains, des navires et des avions, ils englobent donc également les semi-remorques, les wagons de marchandises, les bicyclettes et les deux-roues motorisés. C'est pourquoi NewCronos contient des données régionales sur les véhicules au niveau NUTS 2, ventilées par catégorie (voitures particulières, autobus, camions, tracteurs routiers, véhicules spéciaux, remorques, semi-remorques et motos).

Le présent chapitre ne traitera cependant que d'un seul de ces indicateurs, à savoir le nombre de voitures particulières.



Carte 8.2

La carte 8.2 représente le parc de voitures particulières, exprimé en nombre de véhicules privés pour dix habitants. On constate que dans de nombreux cas (mais pas dans tous), cet indicateur de mobilité dont la tendance à la hausse se poursuit est en étroite corrélation avec le développement économique (mesuré par le PIB par habitant, voir également chapitre 3) d'une région. On peut citer, à titre d'exemple, le fait qu'un grand nombre de régions allemandes ont un PIB élevé et une forte

densité automobile alors que la plupart des régions grecques enregistrent des valeurs faibles pour ces deux indicateurs.

En examinant la carte 8.2, on constate cependant que certaines régions font exception à la règle:

- les régions comprenant d'importants centres urbains sont généralement dotées d'un réseau de transports publics étendu, si bien que la densité automobile y est plutôt faible. Le manque

de places de stationnement et l'application de tarifs de stationnement très élevés dans les centres urbains jouent également un rôle à cet égard. La pyramide des âges et la structure sociale de la population urbaine sont d'autres facteurs susceptibles d'avoir une influence sur ce phénomène. Parallèlement, la densité automobile est souvent relativement forte dans les régions avoisinantes, ce qui indique qu'un grand nombre de personnes font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail. C'est le cas de Berlin (et de la région Brandenburg) et de Bremen (et de ses régions environnantes) en Allemagne, de Londres (et des régions South-East et Eastern) en Angleterre ainsi que de Vienne (et de Niederösterreich) en Autriche;

- dans les régions de niveau NUTS 2 s'étendant plus largement autour de la ville centrale, la densité automobile est généralement répartie de manière assez équilibrée. C'est notamment le cas des régions Comunidad de Madrid et Île-de-France, où ces deux facteurs ont tendance à s'équilibrer;
- une forte densité automobile peut également être le signe d'une certaine prospérité individuelle. C'est le cas en particulier de régions ayant un niveau moyen de revenus relativement élevé. Le Grand-Duché de Luxembourg, de nombreuses régions allemandes comprenant des centres économiques importants (Bayern, Baden-Württemberg, Rheinland-Pfalz et Niedersachsen) et Praha, en République tchèque, entrent dans ce cas de figure;
- le développement récent de l'industrie automobile dans certaines régions européennes, notamment dans les régions d'Allemagne de l'Est, et en particulier Chemnitz, peut également être considéré comme un moteur de l'accroissement de la densité automobile;
- la densité automobile semble atteindre également des valeurs élevées dans les régions dont l'économie est fortement tributaire du tourisme. C'est notamment ce qu'on observe pour les régions espagnoles, françaises et italiennes (y compris les régions insulaires) de la Méditerranée, dans lesquelles des étrangers à la retraite viennent élire domicile;
- dans certaines régions moins peuplées, la nécessité de posséder une voiture pour rester mobile peut être particulièrement évidente. Les régions du centre de l'Espagne situées autour de la région Comunidad de Madrid, les régions Champagne-Ardenne, Auvergne, Limousin et Midi-Pyrénées en France, ainsi que les régions situées en dehors de la capitale en Finlande et en Suède en sont des exemples;

- de l'Estonie à la Grèce, les régions d'Europe centrale affichent des densités automobiles comparables, oscillant entre 3,2 et 4,5 voitures particulières pour 10 habitants.

Transport maritime

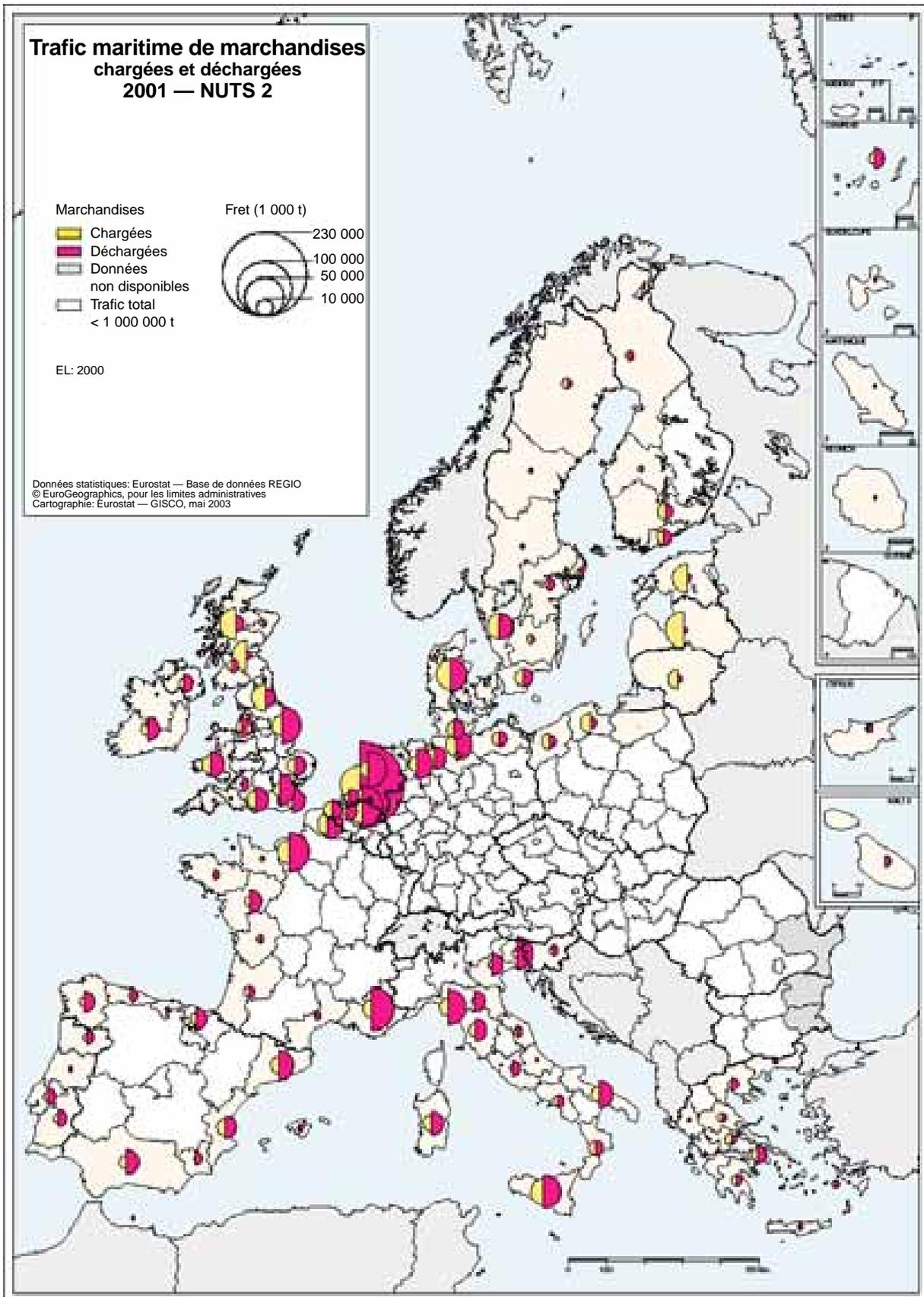
Dans NewCronos, des statistiques régionales du transport maritime des personnes et des marchandises sont disponibles au niveau NUTS 2. Elles renseignent sur les marchandises et les passagers transportés dans les différentes régions. La base de données contient deux séries chronologiques se rapportant à ces indicateurs. La première remonte à 1978 et se termine avec l'année de référence 1998. Depuis 1999, on utilise pour les États membres une nouvelle méthodologie pour élaborer ces statistiques régionales qui sont administrées dans des tableaux séparés de la base de données. En raison des méthodologies différentes utilisées, les deux séries chronologiques ne sont plus directement comparables. Des données correspondantes pour les pays candidats sont actuellement encore collectées sur la base de questionnaires.

Les valeurs régionales actuelles sur le nombre de passagers transportés et les tonnages de fret sont élaborées directement à partir de séries de données, qui sont collectées au niveau des ports maritimes sur la base de la directive 95/64/CE du Conseil. La méthodologie utilisée pour l'élaboration de statistiques sur le trafic intrarégional est identique au niveau national et au niveau NUTS 2 (les doubles comptes, comme c'était le cas jusqu'ici, sont ainsi exclus).

Les données collectées sur la base de la directive 95/64/CE du Conseil ne portent que sur les ports dont l'activité dépasse un certain seuil en termes de passagers et de fret. Le trafic dans les ports de moindre importance n'est pas pris en compte, de sorte qu'il peut y avoir des divergences entre les valeurs du trafic existant au niveau national et les valeurs régionales agrégées par Eurostat. Il est toutefois possible de rendre compte assez fidèlement de la ventilation régionale du trafic.

Dans la méthodologie actuellement utilisée pour collecter des données sur les volumes régionaux du trafic de passagers et de fret dans les transports maritimes, la ventilation des ports d'après les régions NUTS ne repose que sur l'appartenance géographique et non plus sur les interdépendances économiques, comme c'était parfois le cas dans le passé.

Les statistiques des passagers sont ventilées en passagers embarqués et débarqués. Les données



Carte 8.3

présentées dans la carte figurant ci-dessus relatives aux marchandises font la distinction entre tonnes chargées et déchargées. La carte ne donne des informations que pour les régions côtières abritant des ports de marchandises.

- On constate une forte concentration d'importants tonnages débarqués dans la région Zuid-Holland dont fait partie le port de Rotterdam. Les marchandises déchargées représentent plus du triple du volume enregistré dans la région de l'UE arrivant en seconde position. La région Antwerpen, avec le port du même nom, contribue elle aussi à cette concentration régionale. Ces importants volumes de fret et la nécessité de les acheminer jusqu'à leur lieu de destination finale ont également des répercussions sensibles sur les transports routiers dans une grande partie du territoire communautaire.
- La plupart des régions côtières européennes enregistrent un plus grand volume de marchandises déchargées que de marchandises chargées, ce qui reflète certainement le fait que l'économie de l'UE est tributaire de l'importation de biens transportés en vrac.
- Le tonnage chargé est en revanche supérieur aux quantités déchargées dans les régions septentrionales Highlands and Islands, Eastern Scotland et Tees Valley and Durham, au Royaume-Uni, ainsi qu'en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et dans les régions côtières de Pologne. Cela s'explique par l'existence d'une industrie très développée et par la présence de ressources naturelles dans ces régions, qui recourent à ce moyen de transport pour commercialiser leurs produits. Ce qui a été dit précédemment de la région Zuid-Holland s'applique de façon similaire aux régions baltes, à savoir que ces régions, qui sont très bien raccordées aux différents modes de transport, revêtent une importance majeure pour l'acheminement des marchandises jusqu'à leur lieu de destination.
- Le rapport entre les tonnages déchargés et chargés n'est équilibré que dans un petit nombre de régions. C'est notamment le cas du Danemark et des régions Västsverige et Sydsverige, en Suède.
- Le raccordement des ports au «transport maritime à courte distance» (y compris la navigation fluvio-maritime), mode respectueux de l'environnement et offrant une très grande capacité de transport, contribue également au modèle de répartition géographique décrit.
- Le rapport entre marchandises chargées et déchargées a tendance à être déséquilibré dans les régions insulaires où l'on note un excédent de tonnage déchargé (par exemple, Sardegna, en

Italie, Islas Baleares, en Espagne, et Kriti, en Grèce). Ces déséquilibres peuvent s'expliquer par l'activité économique principale de ces régions, le tourisme, et correspondre au déchargement de marchandises (ravitaillement et matières) nécessaires pendant la saison touristique. Par contre, ces régions ne semblent pas produire de fret à charger.

- Dans le nord de la Suède, Övre Norrland est un exemple de région faiblement peuplée qui fait exception à cette règle, ce qui est très probablement le fait des grandes quantités de produits primaires extraites dans cette région.

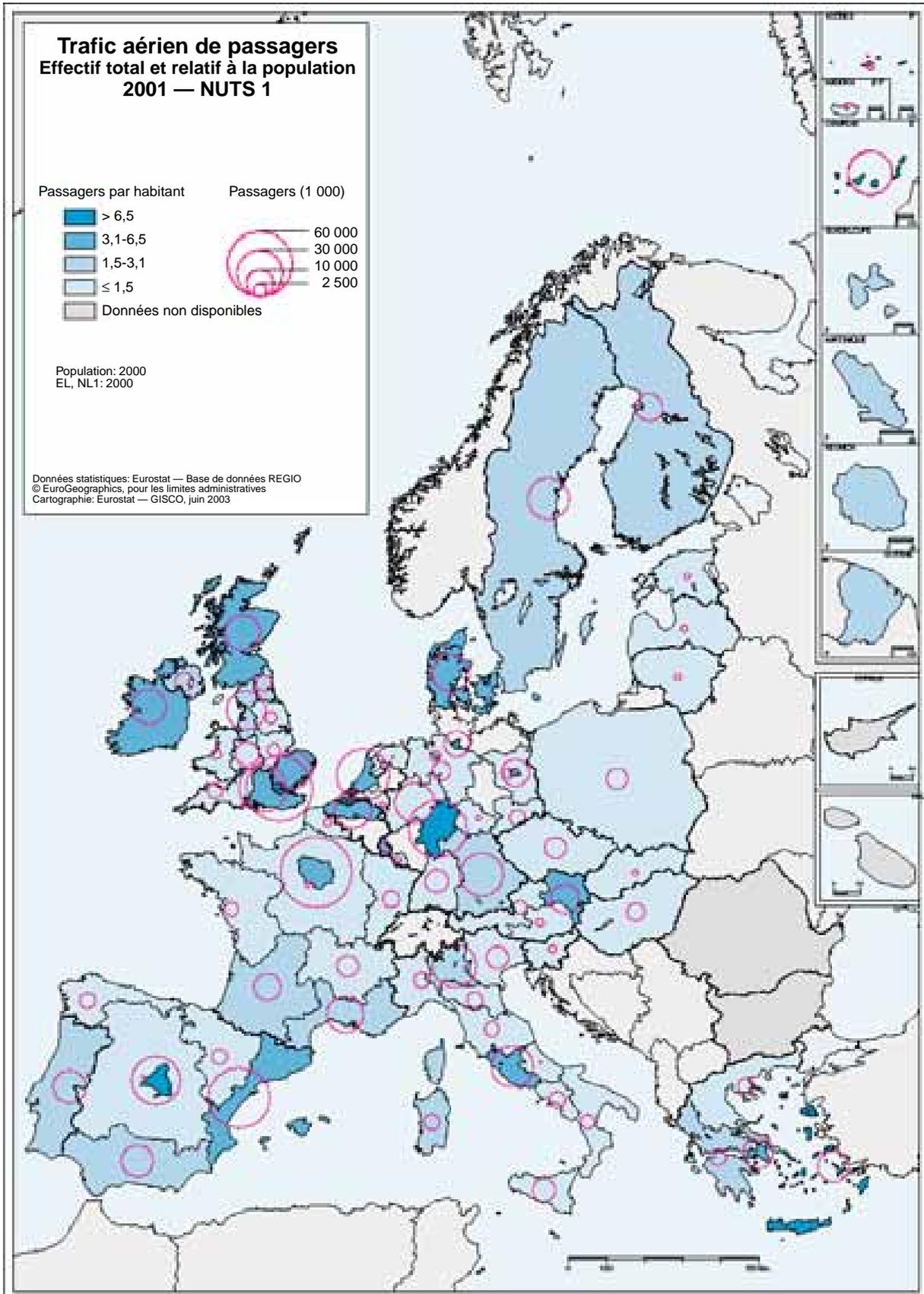
Transport aérien

NewCronos contient des statistiques du transport aérien au niveau NUTS 2 pour les personnes et les marchandises. Deux séries chronologiques reposant sur des méthodologies différentes existent également pour ces données. La première remonte à 1978 et se termine en 1998, année de référence. La deuxième, qui la remplace, débute en 1999.

La méthodologie actuelle prévoit pour les États membres de calculer directement les données régionales sur le nombre de passagers et le fret à partir de valeurs collectées au niveau des aéroports sur la base du règlement (CE) n° 473/2003 du Conseil et du Parlement européen. Ce type de collecte de données garantit la concordance entre les données nationales et régionales publiées par Eurostat, ce qui n'était pas le cas auparavant. Dans la méthodologie actuelle, le trafic entre aéroports d'une même région NUTS est calculé correctement, ce qui, en raison de doubles comptes, n'était pas le cas dans la série chronologique de 1978-1998 qui a souvent donné lieu à des valeurs trop élevées.

Comme pour le transport maritime, les données relatives au transport aérien ne portent que sur les aéroports dépassant un certain seuil pour le nombre de passagers et le fret. Cela peut évidemment entraîner des divergences si le trafic national est agrégé à partir des données régionales et est comparé avec le trafic existant au niveau national, car les aéroports de moindre importance ne sont pas pris en compte. Il est toutefois possible de rendre compte assez fidèlement de la ventilation régionale du trafic.

Dans le cas des aéroports également, l'affectation aux régions NUTS correspondantes repose sur l'appartenance géographique et ne tient pas compte des relations d'interdépendance économique comme c'était le cas dans les collectes de données antérieures. Des données correspon-



Carte 8.4

dantes pour les pays candidats sont actuellement encore collectées sur la base de questionnaires.

Les statistiques des passagers sont ventilées en passagers embarqués et débarqués.

En raison d'un manque de données, la nouvelle méthodologie ne permet pas pour l'instant d'élaborer des statistiques sur les passagers en transit, alors que celles-ci figuraient jusqu'à présent dans NewCronos.

La carte figurant ci-dessus met en évidence et analyse le trafic aérien de passagers.

Bien que les données statistiques concernant le transport aérien soient traitées au niveau NUTS 2, la zone d'attraction d'un grand aéroport (c'est-à-dire la zone dont il tire sa clientèle) est dans bien des cas plus étendue que la région de niveau NUTS 2 dans laquelle il est situé. C'est pourquoi, aux fins de la carte 8.4, ce sont les régions de niveau NUTS 1 qui ont été choisies comme unités d'échelle les plus appropriées. Le cercle représente le nombre total de passagers utilisant les aéroports de la région de niveau NUTS 1 concernée.

Les cinq aéroports internationaux de Londres sont répartis sur trois régions de niveau NUTS 1 (Eastern, London et South-East).

Pour le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg et la Suède, le niveau NUTS 1 équivaut au niveau national.

En ce qui concerne les départements français d'outre-mer, le nombre total de passagers par département n'est pas indiqué, car on ne dispose que d'une valeur globale au niveau NUTS 1.

- Le Bassin parisien constitue un bon exemple du potentiel d'attraction des aéroports. Même si cette zone est beaucoup plus grande que l'Île-de-France — qu'elle englobe dans sa totalité —, ses besoins en matière de transport aérien sont presque entièrement satisfaits par les aéroports parisiens situés en Île-de-France.
- L'hypothèse selon laquelle le transport aérien est le plus dense dans les capitales nationales n'est pas toujours exacte. En chiffres absolus, le trafic de passagers dans la région touristique Este, en Espagne, est plus important que dans la région Comunidad de Madrid. On observe une situation identique en Allemagne, où la région Hessen, économiquement très développée, enregistre un important volume de voyages d'affaires (tant en chiffres absolus que rapporté au nombre d'habitants) et joue le rôle de carrefour pour les vols long-courriers. Les voyages d'affaires sont certainement aussi la raison principale des niveaux élevés de passagers par habitant constatés dans la région italienne Lombardia, où se trouve Milan, et dans les ré-

gions Utrecht, Noord-Holland et Zuid-Holland, autour d'Amsterdam, aux Pays-Bas.

- Le nombre plus élevé de passagers par habitant relevé dans les régions insulaires telles que Nisia Aigaiou, Kriti, en Grèce, et Canarias, en Espagne, est étroitement lié au tourisme, qui est la principale activité économique de ces régions.

Sécurité routière

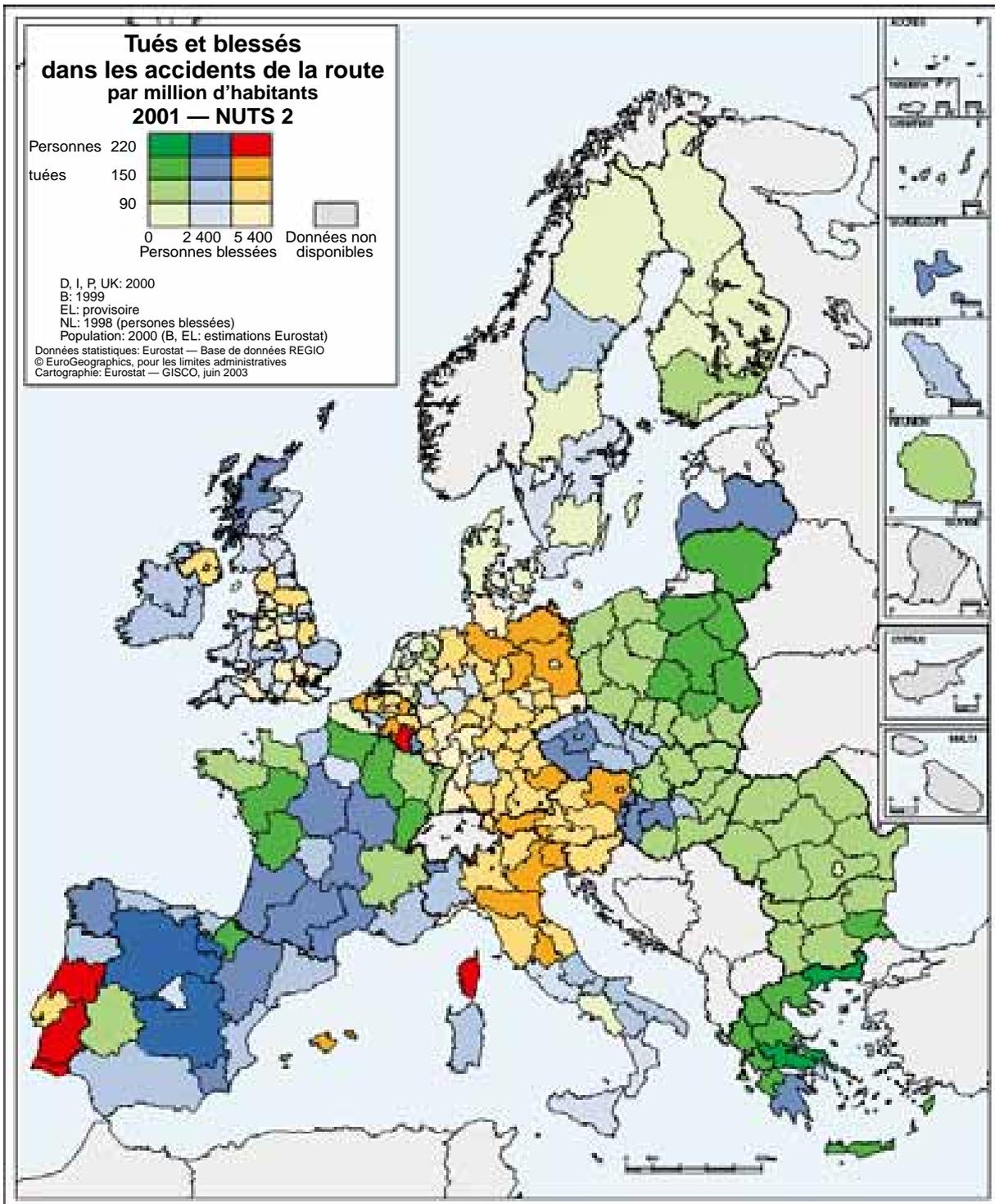
Dans NewCronos, la sécurité routière est couverte au niveau régional par des séries de données sur les personnes tuées et blessées dans des accidents de la route. Les données sont recueillies au niveau NUTS 2. Les séries chronologiques correspondantes remontent à 1988.

La carte 8.5 classe les régions en fonction du rapport entre le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route et le nombre d'habitants de la région concernée. La mise en relation de cette variable avec la population permet de lisser les écarts régionaux liés à la taille de cette dernière.

Sur la carte, l'intensité des couleurs augmente proportionnellement au nombre de personnes tuées dans des accidents de la route. Le nombre des personnes blessées progresse avec le passage des régions du vert au rouge (en passant par le bleu). Les régions de couleur rouge foncé sont ainsi les régions dans lesquelles les accidents sont les plus lourds de conséquences tant en ce qui concerne les personnes blessées qu'en ce qui concerne les personnes tuées.

Selon la définition type, il faut entendre par «décès imputable à un accident de la route» tout décès intervenant dans les trente jours après la date de l'accident. Cette définition n'est toutefois pas appliquée par l'ensemble des États membres, si bien que certains pays qui utilisent un délai plus court présentent des chiffres relativement moins élevés. Le guide d'utilisation de NewCronos fournit des coefficients correcteurs applicables à ces pays. Ces coefficients n'ont toutefois pas été utilisés pour les données figurant dans la présente carte.

- Le nombre des victimes de la route, tuées et blessées, diverge sensiblement suivant les régions. Il varie de 21 tués et 3 007 blessés par million d'habitants à Ceuta y Melilla, en Espagne, à 369 tués et 7 253 blessés par million d'habitants dans la région Alentejo, au Portugal.
- Le rapport entre le nombre de tués et de blessés dans des accidents de la route varie lui aussi for-



Carte 8.5

tement. C'est dans les régions Centro, Alentejo et Algarve, au Portugal, ainsi que dans la région Luxembourg, en Belgique, et dans la région Corse, en France, que les accidents de la route ont les conséquences les plus graves. Ces régions affichent les valeurs les plus élevées tant en ce qui concerne le nombre de tués qu'en ce qui concerne le nombre de blessés.

- Dans les régions grecques Anatoliki Makedonia, Thraki et Sterea Ellada, les chiffres de mor-

talité très élevés (plus de 220 personnes tuées) vont de pair avec des chiffres relativement faibles pour le nombre de blessés. Il s'ensuit que, dans ces régions, les chances de survie après un accident de la route sont relativement faibles.

- Dans les régions situées en Europe centrale (de la Lituanie à la région Kriti, en Grèce), la situation est comparable à celle décrite dans le cas précédent, c'est-à-dire que les accidents de la

circulation routière sont souvent mortels et que le nombre de survivants est relativement faible, même si, d'une manière générale, le nombre des personnes tuées se situe à un niveau légèrement inférieur (de 90 à 220 par million d'habitants). Dans le même ordre d'idée, le nombre élevé de tués ne s'accompagne d'un nombre important de blessés qu'en Lettonie et dans la région grecque Peloponnisos.

- On relève plus de 220 tués et entre 2 400 et 5 400 blessés dans les régions Castilla y León, Castilla-La Mancha et La Rioja, en Espagne.
- Les chiffres concernant le nombre de tués et de blessés dans des accidents de la route sont étonnamment bas dans de nombreuses régions des Pays-Bas, dans les régions Stockholm, Norra Mellansverige et Övre Norrland en Suède, dans les trois régions du nord de la Finlande ainsi que la région Uusimaa, dans la région Campania en Italie, la région Nord - Pas-de-Calais en France et la région București en Roumanie.
- Le nombre de victimes d'accidents de la route survivant à leurs blessures est considérablement plus important dans de nombreuses régions s'étendant de Münster à Freiburg en Allemagne de l'Ouest, dans les régions du centre du Royaume-Uni (du Lancashire au Surrey, East and West Sussex) ainsi que dans la région Liguria, en Italie.
- Les régions en ceinture d'importantes conurbations (Comunidad de Madrid en Espagne, Berlin en Allemagne, Bruxelles en Belgique, Wien en Autriche, Praha en République tchèque et București en Roumanie) ont tendance à compter moins de morts et de blessés sur les routes que les régions avoisinantes, ce qui tient peut-être à l'utilisation plus intense des transports en commun, aux vitesses moyennes plus faibles et à une plus grande densité du réseau autoroutier.
- Dans certaines régions insulaires tournées vers le tourisme, par exemple en France et en Grèce, l'afflux saisonnier de touristes constitue certainement une cause non négligeable des valeurs élevées enregistrées pour ces deux indicateurs. Le volume de trafic plus important généré par ces afflux de vacanciers n'est pas pris en compte dans les chiffres de population entrant dans le calcul de cet indicateur.

Un petit nombre de facteurs ne saurait à lui seul expliquer ces chiffres élevés de tués et blessés dans des accidents de la route dont les causes sont généralement imputables à un grand nombre de circonstances. Les facteurs suivants, dont la liste n'est cependant pas exhaustive, sont cités à titre d'exemple: la formation des conducteurs, le respect des limitations de vitesse et le taux d'alcoolémie toléré au volant, la densité automobile croissante, la qualité des véhicules, les distances parcourues, l'existence d'un réseau routier insuffisamment modernisé, les normes de sécurité nationales, l'existence de services de secours bien équipés et formés, et d'autres encore.

Résumé

Dans de nombreux domaines, les statistiques régionales des transports mettent en lumière des tendances qui pourraient également être déterminées sur la base d'indicateurs économiques, ce qui montre bien que ces deux secteurs sont étroitement liés. Cette interdépendance devient plus évidente encore quand on compare le niveau d'équipement en infrastructures des régions, le parc de véhicules, de même que le nombre de passagers et le volume de fret avec le produit intérieur brut (PIB) régional. Il ressort de cette comparaison que l'accroissement du trafic et la croissance économique vont souvent de pair. Il apparaît en outre que cette évolution n'est pas imputable à des flux de trafic individuels, mais à des réseaux interconnectés dont l'intégration est essentielle.

La répartition régionale esquissée ici montre donc qu'il existe des liens directs entre les variables de transport présentées et que le développement économique régional est pour l'essentiel favorisé par une infrastructure des transports adéquate. À l'inverse, l'infrastructure insuffisante peut faire obstacle au développement régional. Il apparaît également que certaines régions à fort trafic sont soumises à des problèmes environnementaux beaucoup plus graves que les régions périphériques où le trafic est moindre.

D'une manière générale, les pays candidats présentent des caractéristiques analogues à celles des États membres de l'UE. La concentration du trafic sur certaines régions économiquement fortes n'est cependant pas aussi marquée.



Introduction

Les indicateurs régionaux de santé pour l'Union européenne, développés par Eurostat afin d'aider à fixer des objectifs en matière de santé, répondent à des définitions et méthodes normalisées qui ont pour but de rendre possibles les comparaisons. Pour délivrer une information comparative de qualité sur la santé générale de la population, les données doivent être comparables entre les régions et refléter les changements apparus au fil du temps. Les principaux déterminants non médicaux de la santé au niveau régional devront aussi être pris en considération.

Les statistiques de santé au niveau régional comprennent deux volets distincts. D'une part, sont considérées les données sur la mortalité et la morbidité, où les maladies en cause sont définies selon une classification internationale et des méthodes de diagnostic comparables. Les deux premières parties de ce chapitre traitent de ces statistiques. D'autre part, sont étudiées les données du secteur de la santé collectées par Eurostat, qui sont liées aux infrastructures, au sens large du terme, et aux ressources en personnel de ce secteur. Leur analyse constitue la troisième partie de ce chapitre.

Remarques sur la méthodologie

La fourniture de services médicaux et hospitaliers aux niveaux national et régional est étroitement liée aux dépenses totales en matière de soins de santé. Entre 1980 et 2000, la part du PIB consacrée aux dépenses de santé a augmenté dans la plupart des États membres. Toutefois, il importe de rappeler que, en raison des différences d'organisation et de délimitation des soins de santé aux niveaux national ou régional, il est difficile d'interpréter les comparaisons entre les pays, que ces dernières portent sur des chiffres à des dates données ou sur des tendances (par exemple, où devrait se situer la limite entre services de santé et services sociaux?). Les systèmes de soins de santé de l'UE dépendent plus que jamais de dispositifs de filtrage de l'accès aux soins et de systèmes d'aiguillage qui garantissent leur fonctionnement intégré et la continuité des soins. Les structures de santé publique diffèrent considérablement entre les pays et les activités globales de santé publique sont très fragmentées entre différentes autorités. Les soins secondaires sont essentiellement donnés dans les hôpitaux généraux. Les hôpitaux de jour et la chirurgie de jour s'imposent peu à peu comme d'autres solutions aux soins en régime hospi-

talier dans des pays tels que la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. La chirurgie de jour prend de plus en plus d'importance en Allemagne, au Luxembourg et au Portugal mais reste très peu pratiquée en Espagne et en Grèce. On constate également une tendance accrue à intégrer les soins spécialisés de santé mentale dans les hôpitaux généraux, à coordonner la fourniture avec les soins de proximité et à fermer les grands établissements de soins psychiatriques. Les administrations régionales prenant de l'importance, les régions occupent une place de plus en plus considérable dans la gestion politique et administrative des questions de santé.

a) Les régions sociosanitaires

Les régions sociosanitaires sont définies par les gouvernements régionaux, provinciaux ou locaux de façon très variable d'une région ou d'un État membre, à l'autre. Les gouvernements régionaux se développent considérablement et l'importance des régions comme unités de gestion politique et administrative en matière de santé augmente en Europe. En Espagne, par exemple, les collectivités régionales ont acquis une grande autonomie qui, sur le plan pratique, leur permet de gérer le budget de la santé dans son ensemble. La situation est très similaire en Belgique. Depuis 1996, en France, les réformes du système de santé accordent aux régions la possibilité de planifier les soins de santé et permettent aux hôpitaux de gérer l'affectation de leur budget. La gestion des soins de santé fait également l'objet d'une réorganisation radicale au Royaume-Uni et on constate des différences quant au niveau de responsabilité des autorités sanitaires (NHS Trusts). Dans d'autres États membres, les Pays-Bas et la Suède par exemple, les municipalités assument des responsabilités dans le domaine des soins de santé.

De ce fait, pour les statistiques de santé et pour ce qui est des services médicaux/sanitaires/hospitaliers à l'échelle régionale, la difficulté tient au fait que les administrations régionales, provinciales ou locales, ou le découpage régional intéressant les autorités sanitaires des États membres, ne coïncident pas avec la NUTS et, de ce fait, certains problèmes de comparaison croisée des statistiques régionales peuvent surgir.

b) Les indicateurs sur la mortalité

Des données sur le nombre absolu de décès sont collectées par Eurostat (au niveau national et aux niveaux régionaux NUTS 1 et NUTS 2). Le codage est basé sur la *cause initiale de décès* (section b) du certificat de décès. Les causes de décès sont définies sur la base de la *classification inter-*

nationale des maladies (CIM) de l'OMS. Tous les États membres utilisent la neuvième ou la dixième révision de cette classification. Le taux de mortalité standardisé (TMS) constitue une moyenne pondérée des taux de mortalité spécifiques par âge. Le facteur de pondération est la distribution par âge de la population dont la mortalité est observée. Comparer les TMS de deux ou plusieurs populations (au niveau NUTS 2 dans la présente publication) est une comparaison d'une combinaison de différents taux de mortalité spécifique par âge et de différentes structures démographiques qui ne reflètent pas les différences «réelles» de mortalité, mais tiennent compte également des effets de la structure démographique sur le nombre total de décès et sur les taux bruts de mortalité. La mortalité «prématurée» (avant 65 ans) renvoie fréquemment à des causes de décès dont la fréquence pourrait être diminuée par une action sur les comportements (alcoolisme, tabagisme, morts violentes), eux-mêmes liés à des facteurs de risque sociaux, économiques et culturels. Les typologies par cause de décès et par âge définissent des «profils de mortalité», indiquant, par rapport à la moyenne européenne, les situations de surmortalité ou sous-mortalité. Elles ont été réalisées par des méthodes de classification ascendante hiérarchique, dont l'arbre figure sur chaque carte concernée.

c) Les indicateurs sur la tuberculose

Au niveau national, c'est le programme de centres collaborateurs de l'OMS pour la surveillance de la tuberculose en Europe (EuroTB) qui a pour objectif la surveillance de la tuberculose en Europe et de standardiser les méthodes de surveillance. Il est essentiellement financé par l'UE (DG Santé et protection des consommateurs) et est géré conjointement par l'Institut de veille sanitaire (InVS) en France et l'Association royale de lutte contre la tuberculose aux Pays-Bas (KNCV). Les cinquante et un pays de la région Europe de l'OMS participent au projet. Au niveau régional, c'est Eurostat qui collecte des données de surveillance basées sur les protocoles d'EuroTB. Le critère de déclaration pour un malade est la présence dans une culture de bacilles tuberculeux (*mycobacterium tuberculosis*, *bovis* ou *africanum*). Selon la décision 2002/253/CE de la Commission du 19 mars 2002 qui établit des définitions de cas pour la déclaration des maladies transmissibles au réseau communautaire, les États membres doivent communiquer des informations sur l'évolution épidémiologique et l'émergence de menaces pour la santé publique dues à des maladies transmissibles. La tuberculose fait partie de ces maladies à déclaration obligatoire dans l'UE.

d) Les indicateurs sur les ressources

Pour les indicateurs de ressources disponibles en matière de santé utilisés dans cette publication, il convient de remarquer qu'Eurostat collecte les statistiques sur la main-d'œuvre effectuant les soins (nombre des médecins et d'autres professions) et sur le nombre de lits d'hôpitaux au niveau régional.

Au niveau national, Eurostat collecte les données des effectifs des médecins séparément pour chacune des définitions existantes (*médecins habilités à exercer* qui peuvent être actifs, à la retraite, sans emploi ou à l'étranger, les *médecins praticiens* qui sont ceux que consultent des patients à l'hôpital, dans un cabinet ou ailleurs ou les *médecins actifs* qui sont ceux ayant un emploi dans le secteur de la santé). Au niveau régional, l'information n'est parfois pas disponible pour les trois concepts et, dans ce cas, le nombre de médecins dans chaque région est établi par les États membres sur la base de concepts et de registres différents. Dans la plupart des États membres et des pays candidats à l'adhésion, le nombre de médecins correspond au nombre de *médecins praticiens*. En Belgique, en Italie, aux Pays-Bas et en Finlande, il correspond aux *médecins habilités à exercer* et en Espagne aux *médecins actifs*. En Irlande et au Royaume-Uni, seul le secteur public est pris en considération.

Les données sur le nombre de lits d'hôpitaux déclarés à Eurostat sont généralement fournies sous forme de moyenne annuelle des lits utilisés pendant l'année de référence ou selon des concepts d'enregistrement ou d'accord budgétaire ou programmé. La comparabilité est parfois faible et doit être traitée avec prudence en raison des différents concepts d'«hôpital» et de «lit d'hôpital» utilisés dans les pays de l'UE. En général, ces différences de nombre de lits sont influencées par divers facteurs de comptabilité (moyenne annuelle, années au 31 mars ou au 31 décembre, lits «officiels», «budgétaires» ou «prévus»). La comptabilisation des lits ne tient compte que des lits utilisés pour l'hébergement complet des patients hospitalisés. Les chiffres correspondant au «nombre total de lits réservés aux soins hospitaliers» concernent tous les lits des hôpitaux généraux (sauf les lits d'enfants pour les nourrissons en bonne santé), des centres hospitaliers universitaires et des hôpitaux spécialisés, des hôpitaux psychiatriques, des établissements pour handicapés mentaux, des maisons médicalisées et autres. Les lits d'hôpitaux réservés aux soins infirmiers de jour, les lits des établissements médicaux pour enfants, les lits des garderies pour enfants sous surveillance médicale et les lits dans les établissements pour handicapés sensoriels ne sont pas nécessairement pris en compte.

La mortalité dans les régions de l'UE

Les taux standardisés permettent, en contrôlant l'effet de la structure démographique, de mettre en évidence des inégalités géographiques de risque de décès. Après standardisation par âge, les taux varient dans un rapport de 1 à 2. La géographie dessinée est très différente de celle révélée par les taux bruts. On note une surmortalité masculine généralisée, avec des taux jusqu'à deux fois supérieurs à ceux des femmes. En dépit de ces écarts, la plupart des régions les plus touchées le sont à la fois pour les hommes et pour les femmes.

Les inégalités de mortalité sont liées à un cumul de facteurs

Les régions les plus touchées sont souvent des régions économiquement défavorisées. En France, au Royaume-Uni et en Allemagne, les anciennes régions d'industries lourdes en reconversion, telles que Nord - Pas-de-Calais, Lancashire, Yorkshire et Saarland affichent des taux masculins et féminins de mortalité élevés. Il en est de même pour l'Allemagne de l'Est, les régions Andalucía (Espagne) et Campania (Italie) qui, au sein de leur pays, sont des régions relativement pauvres et où le chômage sévit fortement actuellement. Cependant le facteur socio-économique n'explique pas à lui seul le niveau des taux de mortalité. La corrélation entre le niveau socio-économique et le niveau de mortalité ne se vérifie pas toujours. Le Danemark, un des États membres les plus riches, se situe au même rang de mortalité que l'Irlande et le Portugal. À l'inverse, la Grèce est globalement en sous-mortalité au même niveau que la Suède. Les régions montagneuses européennes (Alpes, Pyrénées, Péloponnèse) sont en situation favorable à l'opposé des anciennes régions industrielles. Parallèlement aux facteurs socio-économiques et environnementaux souvent en interaction, les pratiques de santé constituent un déterminant essentiel de écarts de mortalité. Les inégalités spatiales de mortalité peuvent également révéler des inégalités dans l'efficacité ou dans l'accès aux soins dans l'UE.

Une surmortalité masculine généralisée mais variable selon les États membres

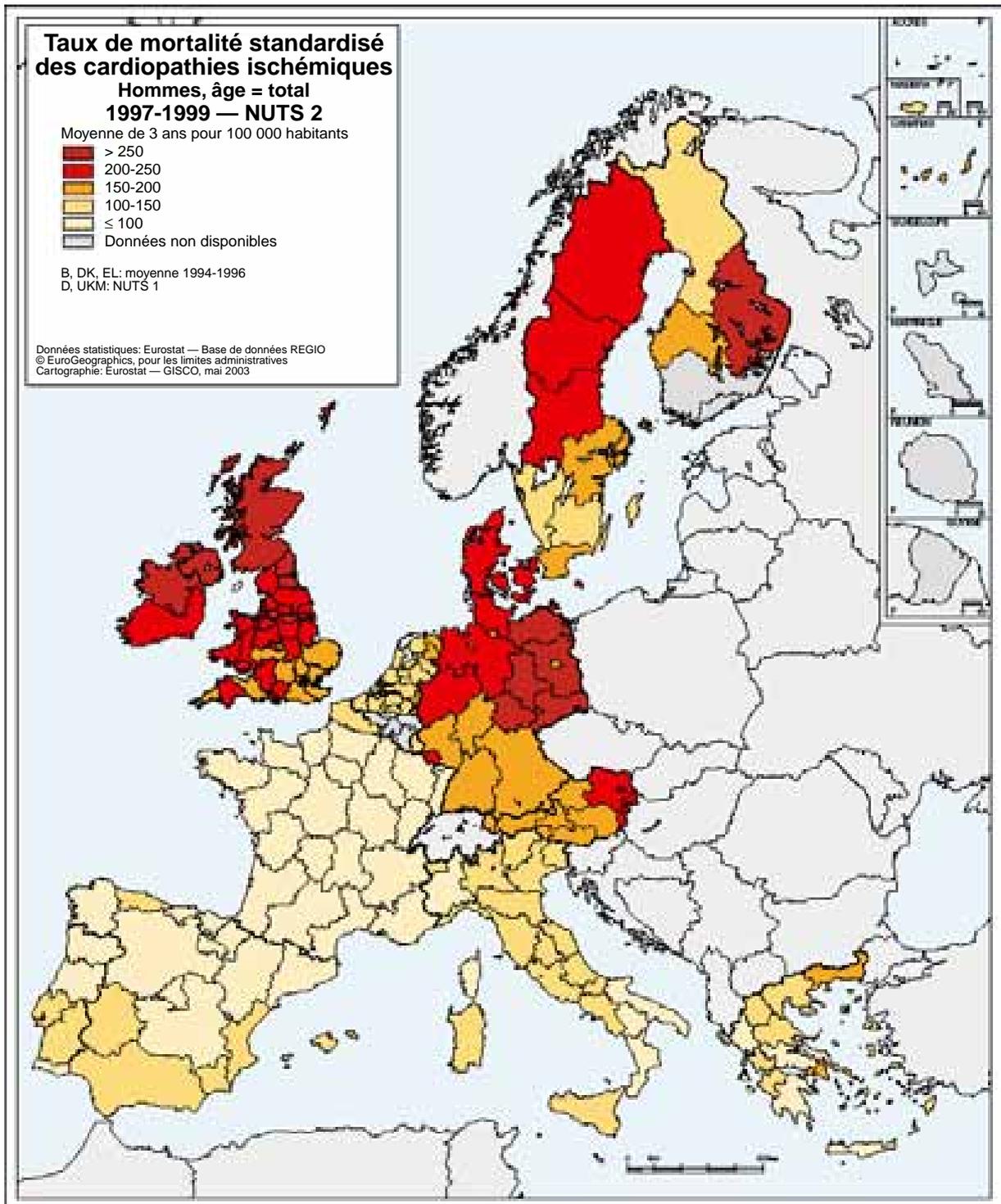
Les écarts de mortalité entre hommes et femmes augmentent après contrôle des structures d'âge. L'importante proportion de femmes âgées dans la population européenne explique la similitude des taux bruts féminins et masculins. Mais à âge égal, les risques de décès sont nettement plus élevés pour les hommes. Si la surmortalité masculine est

généralisée dans l'ensemble de l'UE, son importance varie cependant selon les États membres. La France affiche la surmortalité masculine la plus importante, avec la Finlande et l'Espagne. À l'opposé, la Suède, le Royaume-Uni, le Danemark et la Grèce affichent des ratios de surmortalité masculine relativement bas.

Une géographie tranchée pour les cardiopathies ischémiques

L'opposition entre le nord et le sud de l'UE, notable pour la mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire prises dans leur ensemble, est en fait déterminée en grande partie par la géographie des cardiopathies ischémiques. Celle-ci, semblable pour les deux sexes (voir cartes 9.1 et 9.2), est très spécifique. Deux ensembles de pays s'opposent, l'un en nette surmortalité composé des îles britanniques, des pays scandinaves, des Pays-Bas et des pays germaniques, l'autre en sous-mortalité regroupant le Luxembourg, la Belgique et les pays méditerranéens y compris la France. Entre ces deux ensembles, les contrastes sont très importants, les taux variant dans un rapport de 1 à 5 pour les hommes et de 1 à 7 pour les femmes. Au sud, la France et le nord de l'Espagne et du Portugal affichent les taux européens les plus favorables. Au nord, les régions les plus septentrionales ainsi que les Länder de l'est de l'Allemagne, les régions Saarland et Wien sont particulièrement touchés.

Avant d'interpréter ces disparités en fonction des facteurs de risque ou des caractéristiques des systèmes de soins, la question de la comparabilité des pratiques de certification doit être évoquée. Par exemple, une partie des morts subites d'origine cardiaque peut être enregistrée, selon les pratiques de certification, en causes de décès mal définies ou en infarctus. Une étude comparative menée récemment entre la France et le Royaume-Uni a cependant montré que, en corrigeant les données selon des hypothèses fortes, les taux de décès restaient nettement inférieurs en France. Outre ces biais méthodologiques potentiels, les disparités entre États membres observées pour la mortalité par cardiopathies ischémiques peuvent s'expliquer par les comportements alimentaires, par exemple par une alimentation riche ou déséquilibrée en corps gras dans les États membres du Nord. Enfin, s'agissant des cardiopathies ischémiques, en particulier des infarctus, les décès sont rapides, intervenant souvent avant hospitalisation. La question de la densité des services de soins et de la qualité et de la rapidité de la prise en charge, aussi bien au moment de l'attaque (services d'urgence) qu'en amont (départements hospitaliers de cardiologie), serait donc également à



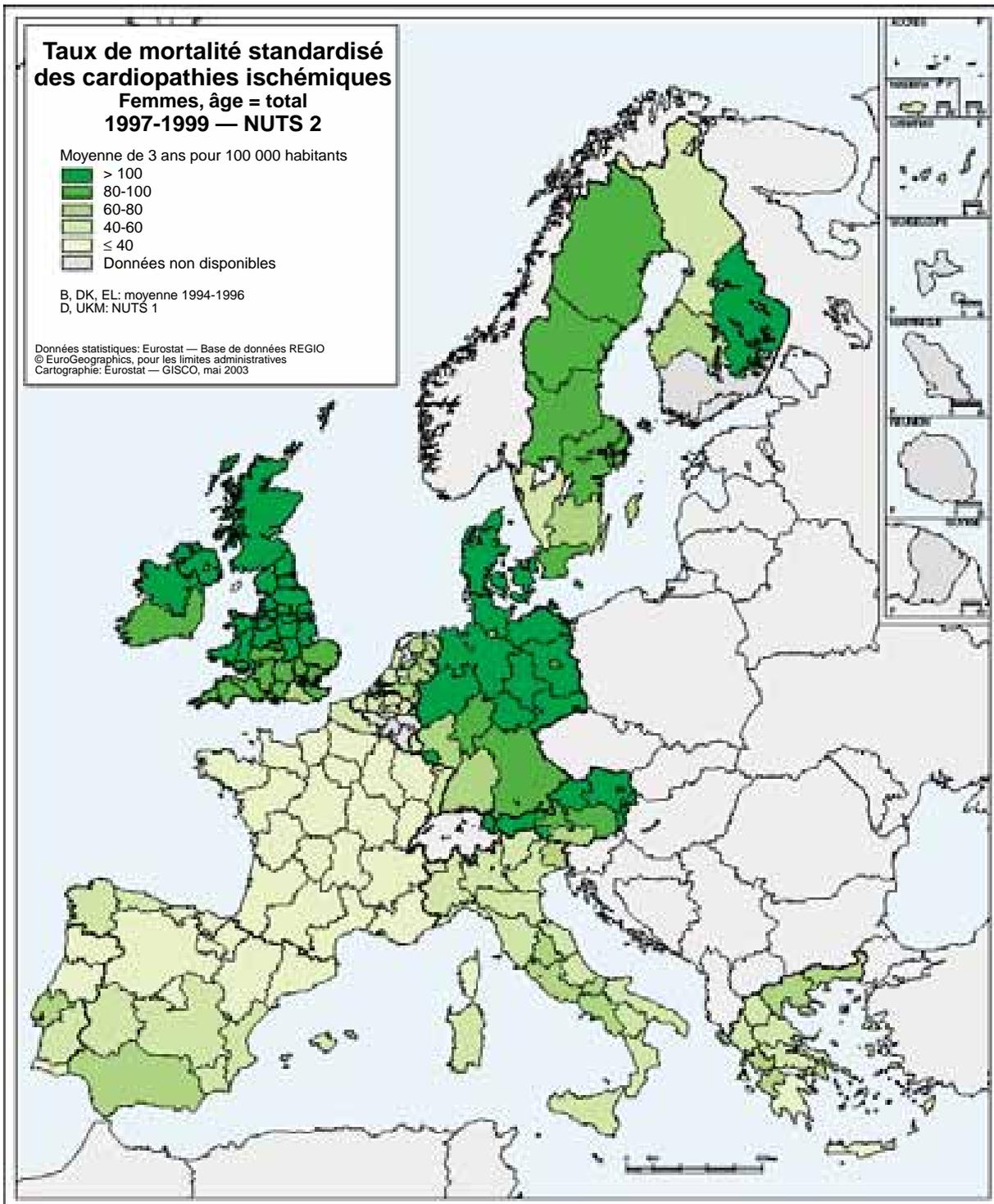
Carte 9.1

prendre en compte comme facteur explicatif, mais nécessiterait des études spécifiques.

Une forte corrélation pour les hommes entre zones industrielles et urbaines et niveau de mortalité par cancer des voies respiratoires

Les taux de mortalité de la population masculine varient dans un rapport de 1 à 4 selon les régions.

Les contrastes sont marqués à l'intérieur des frontières nationales (voir carte 9.3). Les décès par cancer des voies respiratoires sont fréquents avant 65 ans (la durée de survie pour ce type de cancers est courte). La répartition des taux de mortalité prématurée dessine une géographie sensiblement différente de celle de la mortalité tous âges confondus. Elle oppose les États membres les plus septentrionaux relativement épargnés au reste de l'UE. Malgré des disparités marquées au sein de la



Carte 9.2

plupart des États membres, des tendances nationales apparaissent. En France, par exemple, toutes les régions sont fortement touchées. Des continuités géographiques dépassant les frontières nationales doivent également être soulignées. La grande majorité des régions littorales et des îles méditerranéennes sont en surmortalité, des régions de l'Andalucía à la Campania, de même que les régions atlantiques de la Galicia à la Bretagne. Globalement, à l'exception de l'Autriche et du

Portugal, l'ensemble des pays du Sud est concerné. À l'opposé, les pays du nord de l'UE constituent une zone de sous-mortalité. La Finlande et la Suède apparaissent très homogènes. Au sein des îles britanniques, quelques disparités sont notables, mais le niveau de mortalité est globalement faible.

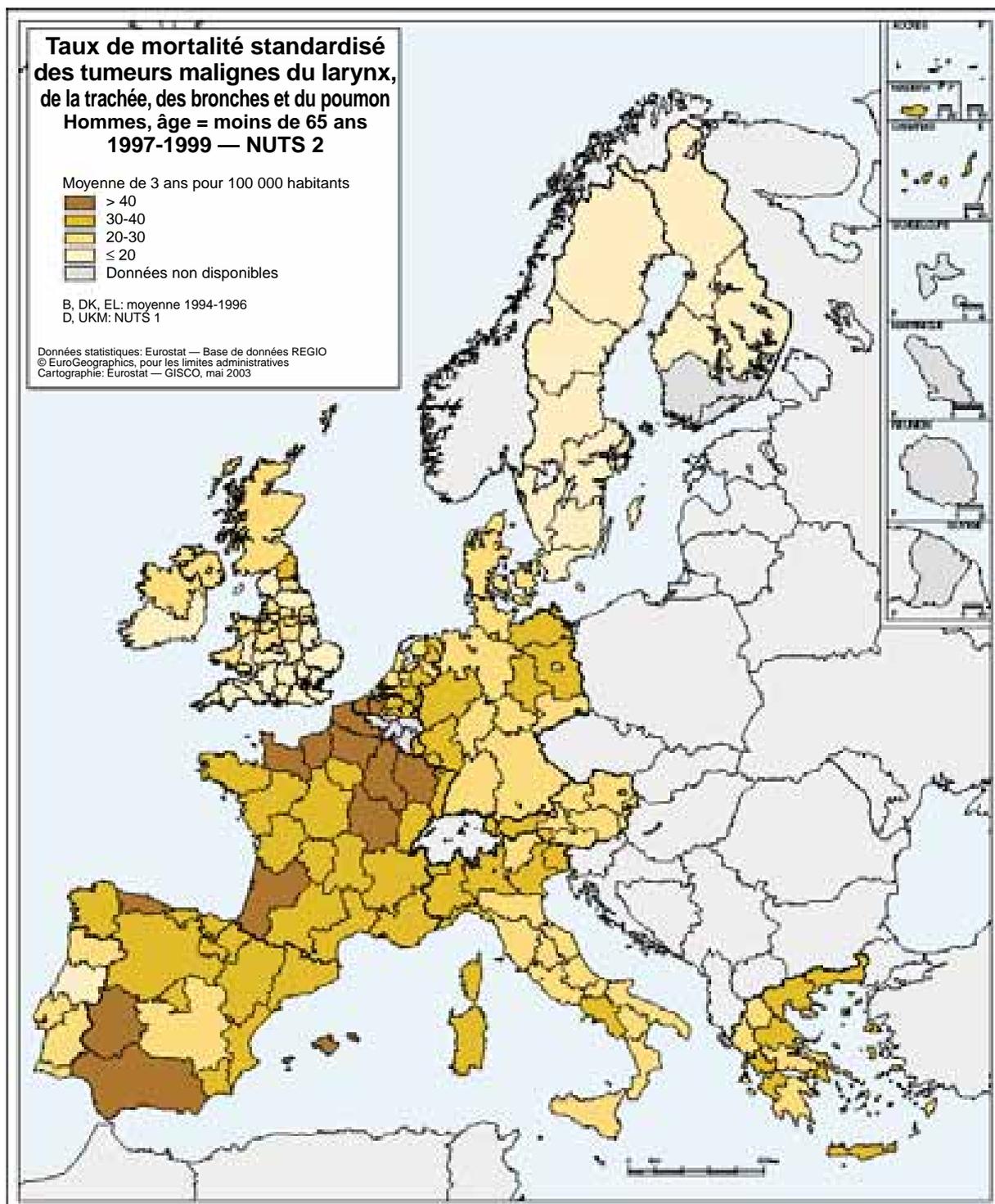
La relation entre tabagisme et mortalité par cancer des voies respiratoires est maintenant bien établie. Les régions en surmortalité sont des zones géographiques où la consommation de tabac est

ou a été plus importante qu'ailleurs. Il n'existe cependant pas suffisamment de données fiables sur l'historique des consommations de tabac dans les régions européennes pour permettre de mesurer précisément cette relation. Dans les régions industrielles, les taux de décès élevés par cancer des voies respiratoires constituent ainsi probablement l'indicateur d'une mortalité touchant une population masculine forte consommatrice de tabac et si-

multanément plus souvent exposée dans son travail à un environnement à risque.

Les cancers du sein, une géographie nettement marquée

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins. Il est responsable de plus de 4 % des décès dans la population féminine européenne. Ce

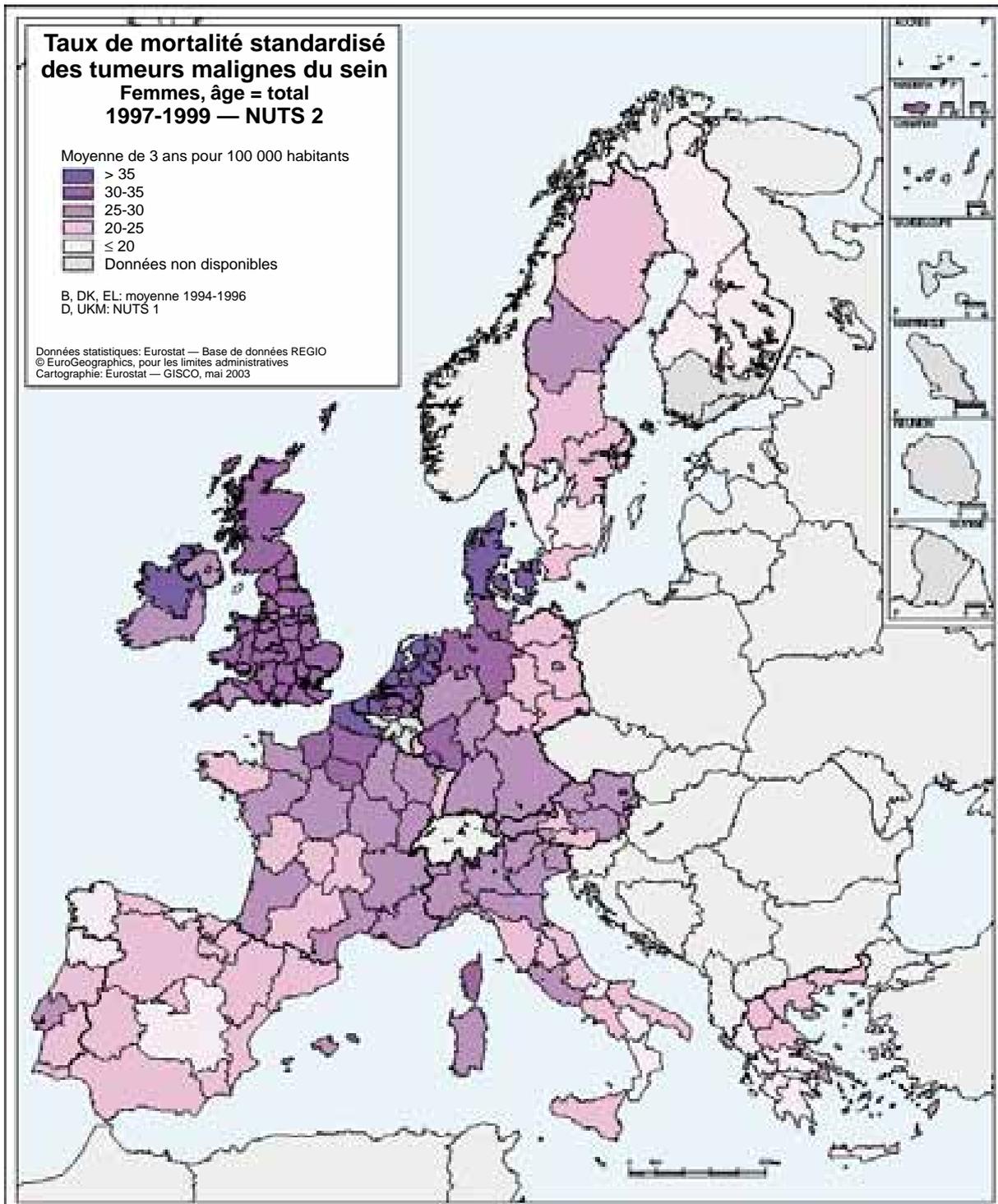


Carte 9.3

cancer concerne fréquemment des femmes jeunes: plus de la moitié des décès surviennent avant 65 ans. Cette pathologie est la principale cause de mortalité des femmes entre 45 et 64 ans (plus de 12 % des décès). Si la géographie de la mortalité féminine par cancer du sein présente des gradients nets, il faut noter que les inégalités européennes de mortalité sont nettement moins marquées que celles des autres cancers, en particulier des cancers

des voies respiratoires ou des voies aérodigestives supérieures. Les amplitudes de mortalité comparées à celles de ces cancers sont faibles, dans un rapport de 1 à 2,6.

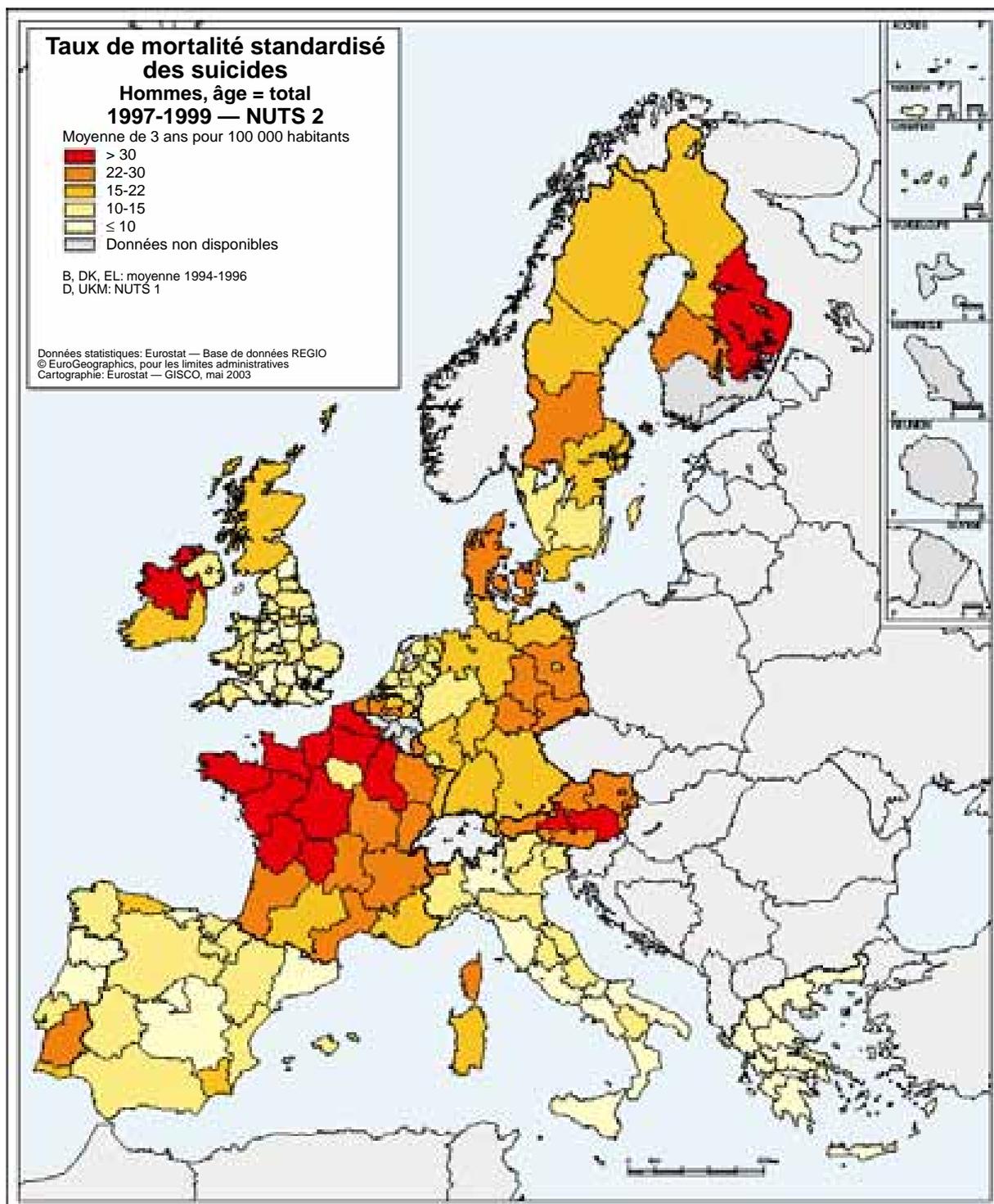
La cartographie régionale des cancers du sein (voir carte 9.4), semblable pour la population tous âges confondus et pour celle de moins de 65 ans, indique que la répartition spatiale des taux n'est pas aléatoire et définit des continuités. Un vaste en-



Carte 9.4

semble de surmortalité est constitué du Danemark, affichant les taux les plus élevés d'Europe, de la Belgique, de l'ouest de l'Allemagne, du nord de la France, du nord de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de l'Autriche et des îles britanniques. Dans le reste de l'UE, les taux sont nettement plus bas, en particulier en Grèce, en Espagne, en Finlande et en Suède. Au Portugal, une opposition nette apparaît entre le nord et le sud, plaçant les régions du Nord en position plus favorable. Les îles

méditerranéennes, Corse, Sardegna, Sicilia et Islas Baleares (sauf îles grecques), affichent des taux similaires relativement élevés, les plaçant dans une moins bonne position que leur pays respectif. Mis à part l'Allemagne, la France, l'Italie et le Portugal où des contrastes régionaux importants sont observés, la répartition du niveau de la mortalité par cancer du sein obéit globalement à des tendances nationales. Plusieurs facteurs de risques sont reconnus comme favorisant les cancers du sein, et la

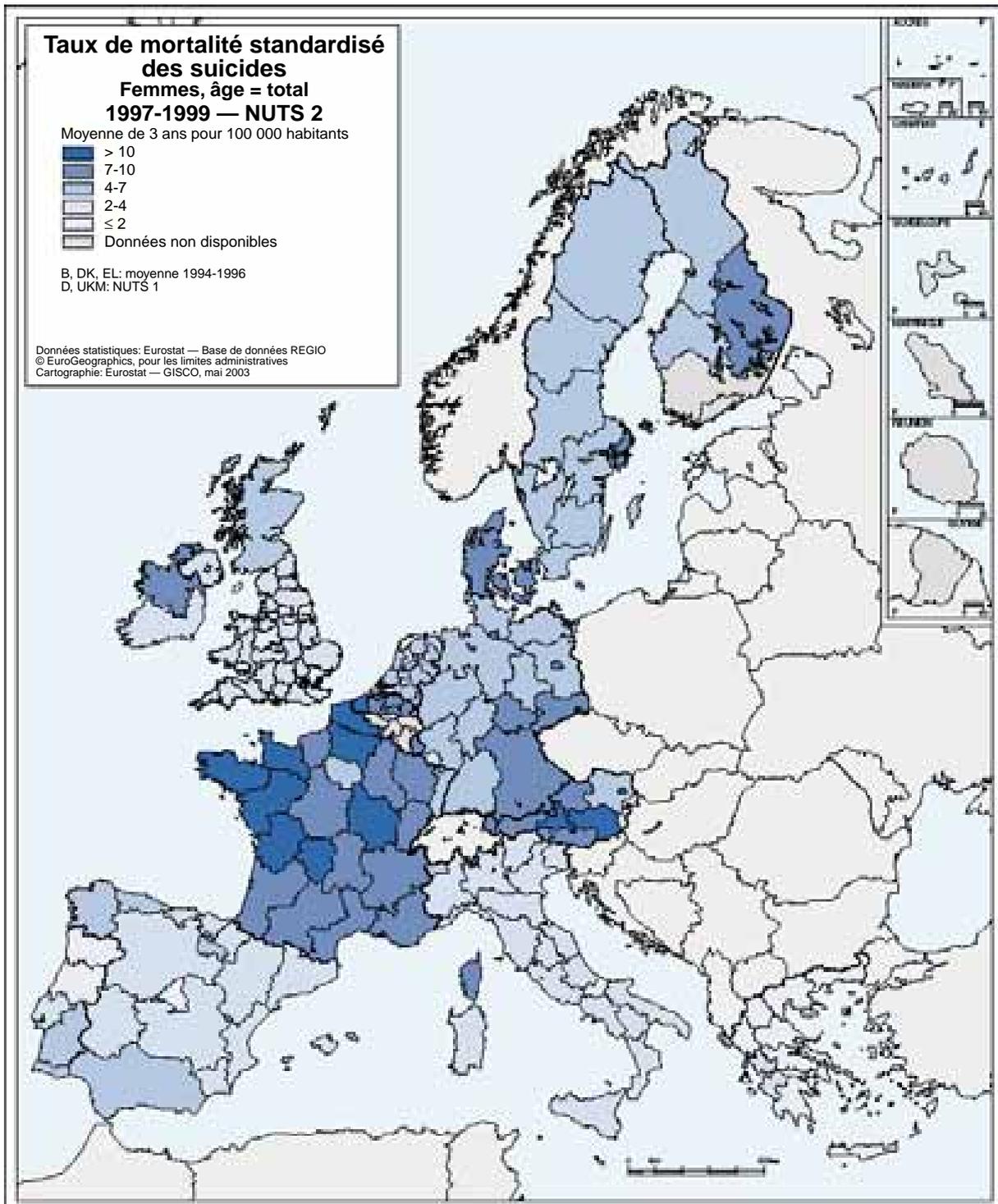


Carte 9.5

répartition géographique de ces cancers traduit sans doute une répartition spatiale inégale de ces facteurs de risque. Les facteurs hormonaux sont fréquemment évoqués ainsi que la consommation excessive de graisses qui augmenterait également le risque de survenue des cancers du sein, alors que la consommation de fruits frais et de légumes verts le diminuerait. Des facteurs génétiques sont également cités comme favorisant le cancer du sein, mais plus rarement.

La cartographie de la mortalité par suicides révèle des tendances nationales

Le suicide a un impact important sur la mortalité prématurée. Il constitue la deuxième cause de mortalité des jeunes entre 15 et 24 ans, après les accidents de la circulation. Trois quarts des décès par suicide concernent une population âgée de moins de 65 ans. La surmortalité masculine est très forte, avec un taux moyen européen 3,3 fois



Carte 9.6

plus élevé que celui des femmes. Les taux masculins et féminins varient respectivement dans un rapport de 1 à 20 et de 1 à 50, selon les régions. Bien que les taux masculins soient beaucoup plus élevés, on observe, dans la plupart des régions européennes, une corrélation entre les taux masculins et les taux féminins (voir cartes 9.5 et 9.6). La Finlande est le pays européen le plus touché présentant des taux élevés pour l'ensemble de ses régions. Il s'agit du seul pays européen où le suicide constitue la première cause de mortalité des jeunes de 15 à 24 ans, avant les accidents de la route. L'ensemble des régions autrichiennes et françaises affiche également des taux élevés, plus bas cependant en Alsace, en Île-de-France et en Midi-Pyrénées. La Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg et la Suède présentent des taux intermédiaires, proches de la moyenne européenne. En Allemagne, des taux plus élevés sont enregistrés dans les Länder de l'Est pour les hommes et dans les Länder urbains pour les femmes. Les Pays-Bas se situent à un niveau moins favorable pour les femmes que pour les hommes. Les taux masculins y sont proches de ceux du Royaume-Uni. Ces deux États membres font, au nord de l'UE, figure d'exception avec des taux de mortalité par suicide globalement bas. Le principal contraste enregistré dans l'UE est celui qui oppose les États membres les plus méridionaux (Grèce, Espagne, Italie et Portugal) au reste de l'Europe. Dans ces États membres, en particulier en Grèce dans la population féminine, le suicide a un très faible impact sur la mortalité. On observe cependant quelques nuances. Le nord de l'Italie est ainsi plus touché que le sud et, à l'inverse, au Portugal les taux sont plus élevés au sud qu'au nord pour les taux masculins. Enfin, les régions Galicia et Principado de Asturias affichent des taux plus élevés que les autres provinces espagnoles.

L'interprétation de ces très fortes disparités est délicate. Parmi l'ensemble des causes de décès, le suicide est une des causes qui a fait l'objet du plus grand nombre de travaux discutant la validité des données, aussi bien au sein d'un État membre qu'en termes de comparabilité internationale. Les problèmes soulevés concernent l'absence de critères précis pour déclarer un suicide et le manque d'autopsies qui permettraient une meilleure vérification de la cause du décès, notamment pour les cas indéterminés quant à l'intention. La propension à déclarer un suicide peut également dépendre du type de médecins en charge de la certification ou des caractéristiques socio-démographiques du sujet décédé. Cette propension peut enfin varier en fonction de critères d'ordre culturel ou religieux. Les très faibles taux enregistrés dans certains pays méridionaux peuvent ainsi être dus, en partie, à une sous-

déclaration. La plupart des études concluent à une sous-estimation des décès par suicide dans les statistiques officielles. Cependant les différences de niveau de mortalité sont telles, que les écarts observés ne peuvent être uniquement expliqués par des biais de déclaration.

L'incidence de la tuberculose dans les régions de l'UE

Le retour de la tuberculose

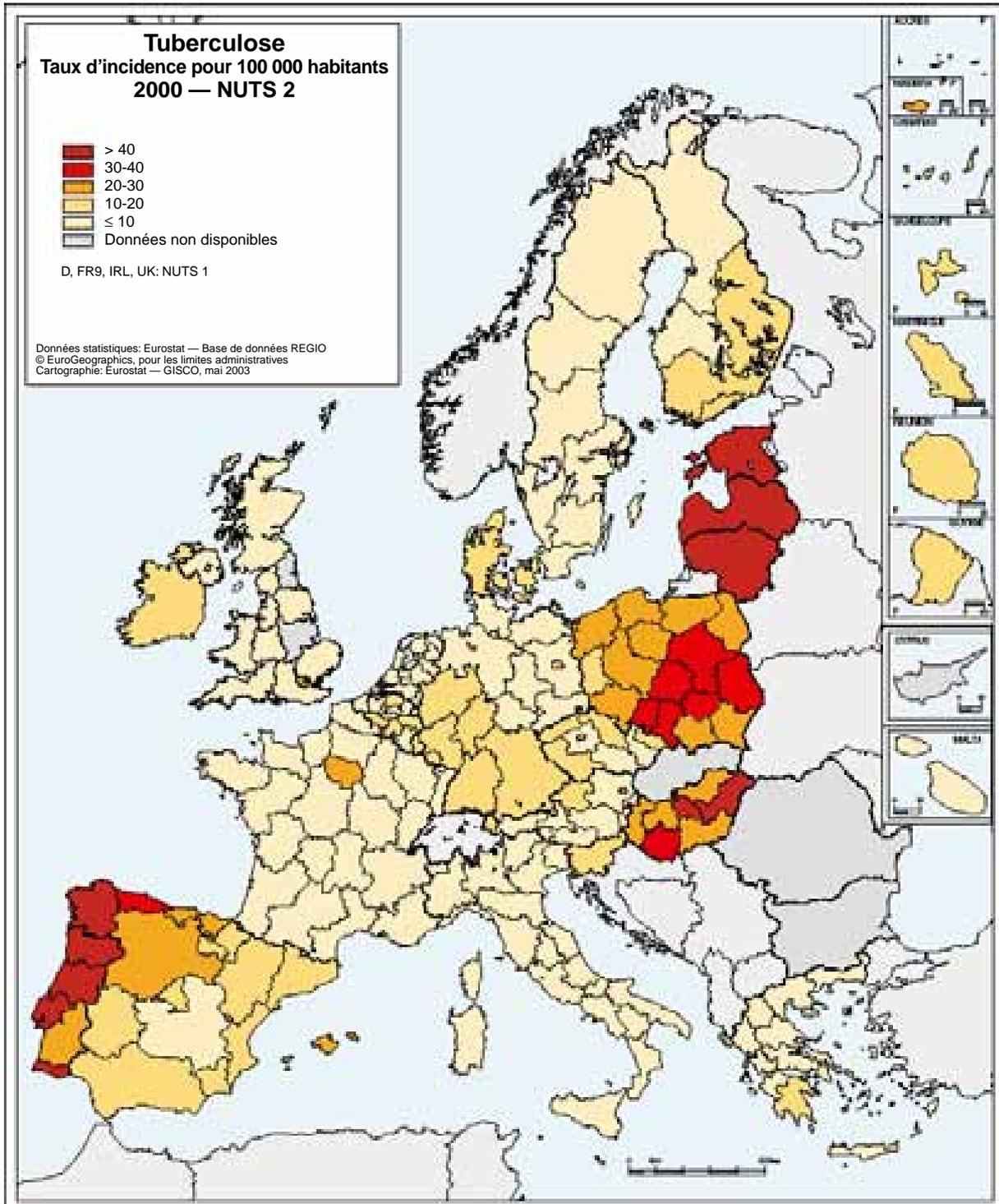
Dans les pays industrialisés, un arrêt de la régression régulière de l'incidence de la tuberculose au début des années 90 a été observé, reflet des difficultés dans l'organisation de la lutte antituberculeuse et amplifié par l'épidémie d'infection au VIH. Comme l'a signalé l'InVS (France), il y a vingt ans, en Europe, il était « politiquement correct » de considérer que la tuberculose était en voie d'éradication (ce que montraient effectivement les chiffres d'incidence) et qu'elle faisait partie des maladies infectieuses du tiers-monde. Beaucoup de structures de la lutte antituberculeuse avaient été démantelées, et peu de structures, en dehors du milieu hospitalier, étaient en mesure de prendre en charge les patients souffrant de tuberculose. À ces facteurs de base se sont ajoutés d'autres facteurs d'aggravation pour le retour en force de la tuberculose: les migrations humaines, qui se font principalement entre pays à haute prévalence de tuberculose et des pays de l'UE avec une faible prévalence; la couverture insuffisante de la population par les services de santé, surtout dans les zones rurales enclavées et dans la périphérie des grandes agglomérations, la pandémie de VIH et la baisse des ressources allouées aux programmes de santé publique pour contrôler la tuberculose. L'émergence de l'infection au VIH provoque en effet la survenue fréquente d'une tuberculose chez les patients séropositifs. La crise économique des années 80 dans les pays industrialisés ayant entraîné une montée de la précarité a conduit au retour de la tuberculose, maladie de la pauvreté. Le succès du contrôle de la tuberculose est lié, pour une large partie, à l'amélioration des conditions socio-économiques.

Les cas de tuberculose déclarés en 2000

En 2000, 46 846 cas de tuberculose ont été déclarés dans l'UE soit un taux d'incidence de 12,4 cas pour 100 000 habitants. Entre 1995 et 2000, les taux de déclaration ont globalement diminué de

3 % par an dans la région OMS de l'ouest de l'Europe, mais ont cependant augmenté au Danemark, au Luxembourg, en Norvège et au Royaume-Uni, ce qui est dû à une progression du nombre de cas chez les personnes nées à l'étranger. D'après EuroTB, la diminution annuelle du nombre de cas est plus importante chez les nationaux (- 7 %) par rapport aux individus d'origine étrangère (- 1,5 %) (données de dix pays). En Europe centrale, les taux annuels ont diminué de 3 à

6 % dans neuf pays et ont augmenté de 2 à 4 % par an en Bulgarie et en Roumanie. À l'est (pays de l'ex-Union soviétique), les taux en 2000 sont 57 % plus élevés qu'en 1995, avec des augmentations annuelles moyennes de 5 à 12 % dans la plupart des pays. Dans l'UE, l'incidence diminue actuellement après la stabilisation suivie d'augmentations constatées dans de nombreux pays à la fin des années 80 et au début des années 90. Dans de nombreux pays de l'UE, les ten-



Carte 9.7

dances sont toutefois altérées par le nombre croissant de cas déclarés chez des patients d'origine étrangère. Les taux étaient inférieurs à 20 pour 100 000 habitants dans tous les pays sauf en Espagne (21,3) et, surtout, au Portugal (44,1). De 1995 à 2000, l'incidence a diminué de 15,9 %. Les exceptions à la règle ont été la Grèce, l'Espagne et le Danemark.

Au niveau régional, on trouve (voir carte 9.7), d'un côté, des incidences élevées dans des régions où se trouvent certaines grandes villes (Île-de-France, Great London, Lisboa e Vale do Tejo, Région de Bruxelles-Capitale, etc.) en fort contraste (surtout en France et au Royaume-Uni) avec le reste des régions du même État. D'autre part, les régions baltes (Lituanie, Lettonie et Estonie) et une bonne partie des régions polonaises (notamment Łódzkie, Świętokrzyskie et Mazowieckie) et hongroises (notamment Közép-Magyarország et Észak-Alföld) présentent aussi une très forte incidence. Enfin, c'est dans presque toutes les régions portugaises (notamment Algarve, Lisboa e Vale do Tejo, Norte et Centro) et quelques régions espagnoles (Ceuta y Melilla, Galicia et Principado de Asturias) que l'on trouve le reste des régions nettement au-delà de la moyenne européenne. La distribution des cas est très homogène dans le reste des États membres sauf en Allemagne et en Finlande où un certain contraste entre les régions du Nord et du Sud est clairement observé.

Les ressources en matière de santé dans les régions de l'UE

Variations du nombre de médecins

Le nombre total de médecins praticiens a régulièrement augmenté dans la plupart des États membres au cours des vingt dernières années. Le nombre de médecins habilités à exercer est supérieur au nombre de médecins praticiens dans tous les pays même si le rapport constaté en 2000 varie entre les pays. Au Luxembourg, les différences sont comparativement faibles alors qu'en Espagne elles sont considérables. Les taux de densité des médecins praticiens (médecins pour 100 000 habitants) ont augmenté dans tous les États membres et tous les pays candidats au cours des vingt dernières années. En 1999, la Grèce a déclaré des taux supérieurs à 400. Dans cinq États membres (Belgique, Allemagne, Autriche, Luxem-

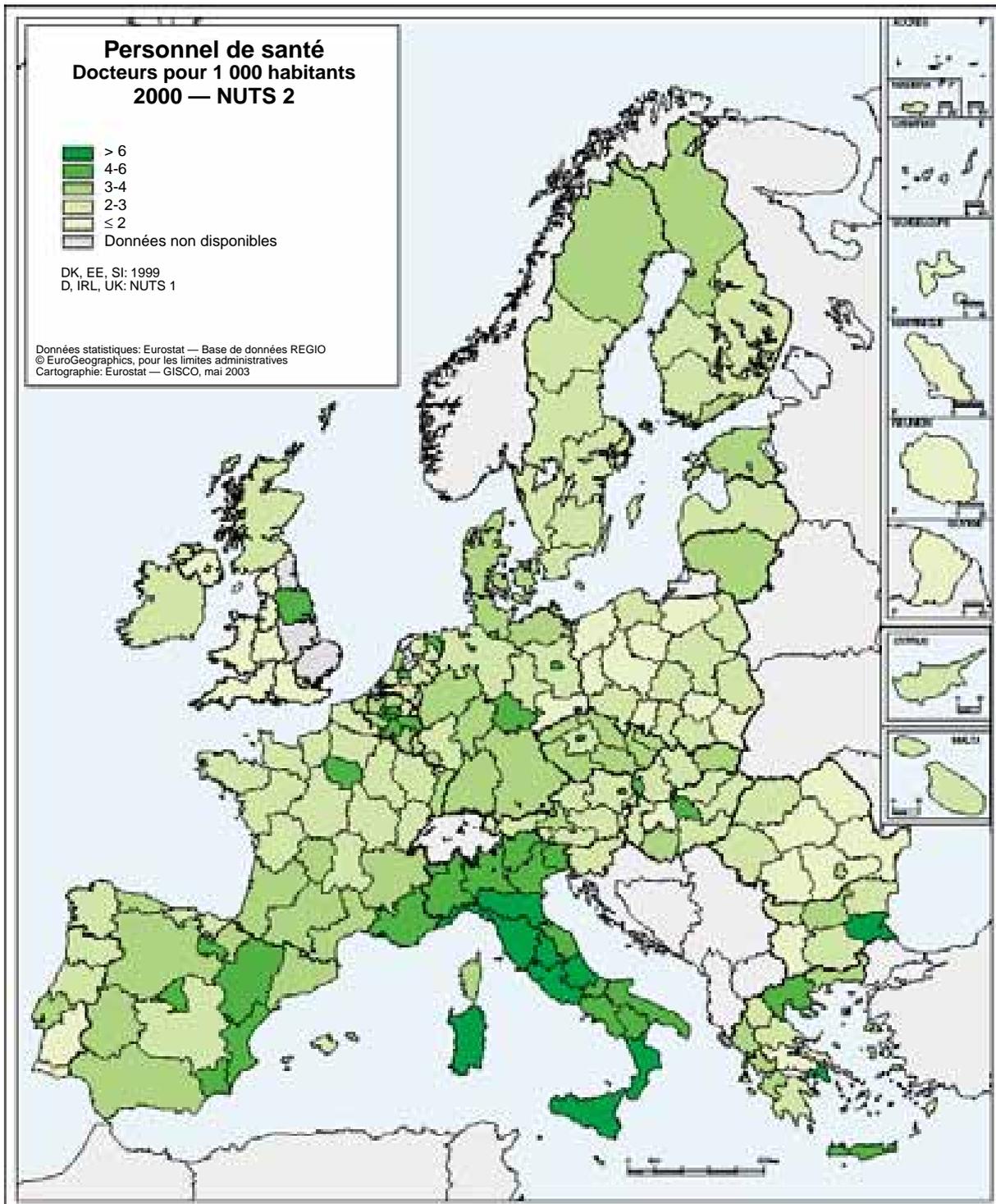
bourg et France), on dénombrait plus de 300 médecins praticiens pour 100 000 habitants. Dans deux États membres (les Pays-Bas et le Royaume-Uni), les taux sont inférieurs à 200, mais les chiffres concernant le Royaume-Uni et l'Irlande ne concernent que les médecins travaillant dans le service national de santé et ne sont donc pas strictement comparables. Toutefois, ce large éventail de densités de médecins peut également s'expliquer par des différences entre les systèmes de soins de santé. Dans certains États membres, des études donnent à penser que le nombre de médecins pourrait augmenter (besoin de certains spécialistes, besoins accrus dans le secteur des soins de longue durée, par exemple) et dans d'autres (le Royaume-Uni, par exemple) des discussions sont en cours sur les besoins supplémentaires de généralistes et de spécialistes dus au manque de médecins assistants dans les hôpitaux. Les taux de densité des médecins habilités à exercer varient de 250 pour 100 000 habitants en Irlande à 599 pour 100 000 en Italie, cette plage étant nettement plus large que pour les médecins praticiens.

La carte correspondante (voir carte 9.8) présente la densité régionale moyenne de médecins pour 1 000 habitants en utilisant les données du niveau 2 de la NUTS pour l'année 2000. Dans certains États membres, ce taux est assez uniforme d'une région à l'autre alors qu'il varie dans d'autres. C'est dans les zones métropolitaines, par exemple Île-de-France (France), Lazio (Italie), Bruxelles (Belgique), Attiki (Grèce), Wien (Autriche), Madrid (Espagne), Praha (République tchèque), Bratislavsky (Slovaquie), Berlin et Hambourg (Allemagne) que les taux de densité sont les plus élevés. Comparativement à 1986, les chiffres ont augmenté dans pratiquement toutes les régions des États membres. Les chiffres les plus bas ont été observés dans les zones à faible densité de population. Dans la majorité des régions italiennes et de celles du nord de l'Espagne, on constate une forte densité de personnel médical et ces régions sont «exportatrices» nettes de médecins vers d'autres régions, en particulier vers le Royaume-Uni. Ce phénomène est encore plus apparent en ce qui concerne le personnel infirmier. La forte densité de médecins dans les régions grecques Attiki et Kentriki Makedonia (qui comprennent respectivement les villes d'Athènes et de Thessalonique) peut s'expliquer par l'existence d'une législation moins stricte quant à la reconnaissance des qualifications médicales obtenues dans les pays candidats. Néanmoins, il n'y a pas de différences remarquables entre les régions de l'UE et les régions des pays candidats à l'adhésion. Toutes les régions semblent avoir une densité de médecins suffisamment forte, à l'exception de quelques régions de la Grèce, du Portugal, du Royaume-Uni et de la Roumanie.

Variations du nombre de lits d'hôpitaux

L'évolution du nombre de lits d'hôpitaux par habitant est tout à fait différente. Au cours de la période 1980-2000, le nombre total de lits d'hôpitaux a considérablement diminué dans la plupart des États membres. Pour l'ensemble de l'UE, il a reculé de plus de 30 % entre 1980 et 2000. Cette diminution est probablement due, pour une bonne part, à la réduction de la durée du séjour

hospitalier qui, pour l'UE, est passée de 17,4 jours en 1980 à moins de 11 jours en 1997. Dans de nombreux pays, la durée du séjour a considérablement baissé au cours des trente dernières années. Parallèlement, les variations entre les pays ont également diminué. En 1980, la valeur la plus élevée (23,2 jours) a été enregistrée au Luxembourg et en Suède, et elle était 2,4 fois supérieure à la valeur la plus faible (9,8 jours) enregistrée en



Carte 9.8

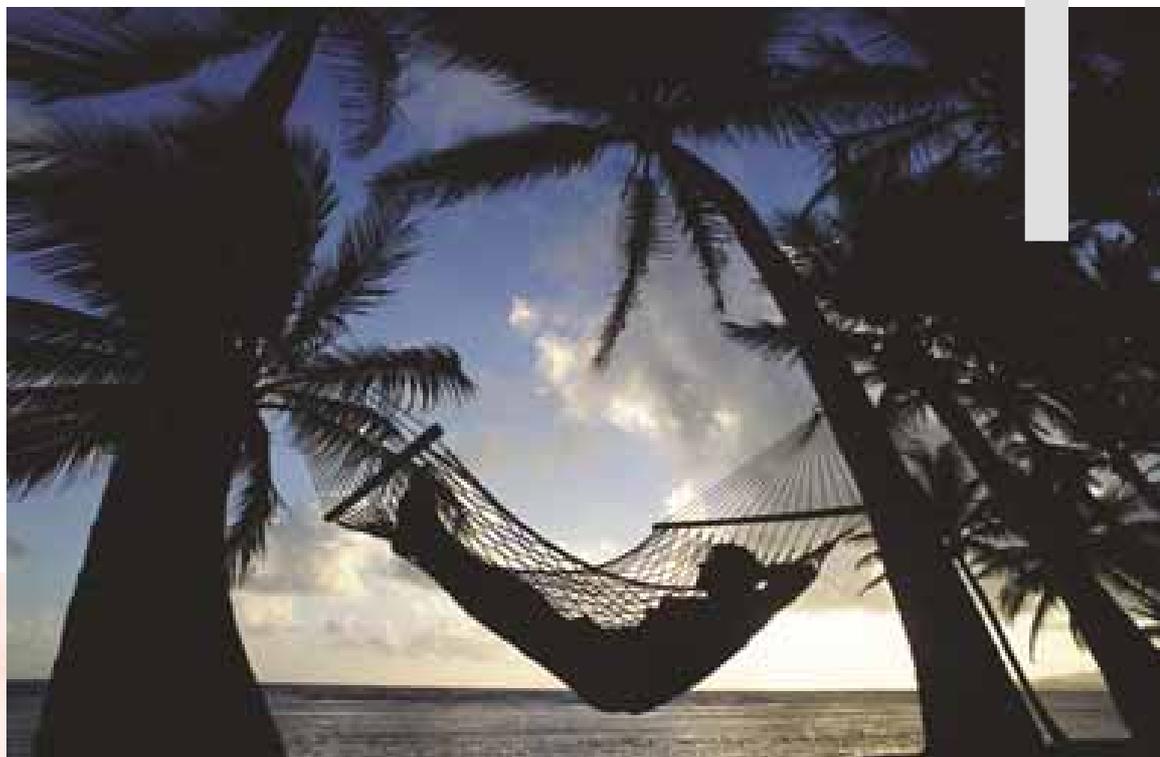
C'est en Suède, en Espagne et au Royaume-Uni que le nombre de lits pour 100 000 habitants est le plus faible de tous les États membres (359, 409 et 408 en 1999/2000, respectivement) et en France où il est le plus élevé (820). Ces nombres tiennent compte à la fois des hôpitaux publics et privés, mais ils diffèrent en ce qui concerne l'inclusion des lits de cliniques et des lits de soins de jour. La variation de la densité des lits est néanmoins considérable, même si l'on ne tient pas compte de ces différences de définition.

La part du produit intérieur brut (PIB) consacrée en 1998/2000 par les États membres aux soins de santé se situait entre 6 et 10,4 %. Elle fait apparaître une certaine division Nord/Sud (plus l'Irlande) mais pas très marquée. Les dépenses de santé représentent une proportion relativement plus importante du PIB en Allemagne (10,3 %), en France (9,5 %) ou au Danemark (8,3 %) qu'en Slovaquie (5,9 %) ou en Pologne (6,2 %). Entre 1980 et 2000, la part du PIB consacrée aux soins de santé s'est accrue dans la plupart des États membres. Le niveau des dépenses dépend, d'une part, du prix des biens et des services et, d'autre part, des quantités fournies. Dans ce secteur, le problème résulte, d'une manière générale, du fait que la «santé» est une production qui ne peut être mesurée directement. Alors que, dans la plupart des secteurs de l'économie, les biens et les prix sont facilement disponibles, ils sont impossibles à enregistrer directement lorsqu'il s'agit, par exemple, de services ambulatoires ou hospitaliers. Cependant, il convient de souligner à nouveau que les différences en matière d'organisation des soins de santé et de délimitation au niveau national comme au niveau régional (par exemple, la différence entre les services de santé et les services sociaux) rendent malaisée l'interprétation de com-

paraisons entre pays, qu'il s'agisse de comparaisons ponctuelles ou de comparaisons portant sur des tendances.

La division Nord/Sud apparaît dans le cas des lits d'hôpitaux (voir carte 9.9), mais avec certaines nuances. Les régions allemandes, françaises, autrichiennes et finlandaises (Mecklenburg-Vorpommern, Wien, Ita-Suomi, Saarland et Limousin en tête) présentent une forte densité de lits qui contraste nettement avec celle des régions espagnoles, portugaises et grecques (Algarve et Sicilia notamment) ainsi qu'avec celles du Royaume-Uni et de l'Irlande. Certaines régions frontalières comme Yugoiztochen (Bulgarie) ou Ita-Suomi (Finlande) avec la Turquie ou la Russie montrent aussi une densité supérieure au reste par le possible afflux de patients de ces pays.

C'est en Espagne que la densité de lits pour 1 000 habitants est la plus uniforme (entre 3 et 5) et en Autriche où elle varie le plus (entre 6 et 12). C'est en Autriche, en France et en Allemagne que le nombre de lits pour 1 000 habitants est le plus grand par rapport à la moyenne de l'UE et en Espagne, au Portugal et dans certaines régions de Grèce qu'il est le plus petit. La tendance est très différente en ce qui concerne les nombres de lits d'hôpitaux par habitant. Entre 1986 et 2000, le nombre de lits par millier d'habitants a considérablement diminué dans l'ensemble de l'UE (de 8,3 lits à 6,3). Là, de nouveau, il n'y a pas de différences remarquables entre les régions de l'UE et les régions des pays candidats à l'adhésion. Toutes les régions de ces derniers pays ont une densité de lits souvent même plus importante que dans les régions de l'UE. C'est le cas dans les régions Severozápad et Střední Morava (République tchèque), Bratislavský (Slovaquie), București (Roumanie) et Zachodniopomorskie (Pologne).



Introduction

Au moment de la fondation de la Communauté européenne, le tourisme était limité à la fois en volume par des contraintes financières et géographiquement par des restrictions de transport, des formalités aux frontières et des barrières linguistiques. Dans l'Union européenne de 2003, la situation se présente sous un jour très différent. Les forfaits touristiques permettent d'accéder à un prix abordable à des régions éloignées de l'Union, tandis que, grâce à la généralisation de la possession d'une voiture et à une plus grande densité du réseau autoroutier, il est dorénavant possible d'aller passer de courts congés dans des régions voisines. Avec l'adhésion des pays nordiques au traité de Schengen, les formalités aux frontières sont plus réduites que jamais, voire inexistantes, tandis que les compétences linguistiques sont de plus en plus recherchées dans l'industrie du tourisme. Parallèlement, de nombreuses régions européennes se sont fortement axées sur le tourisme, à la fois en ce qui concerne l'infrastructure nécessaire pour l'accueil des voyageurs et en ce qui concerne l'importance de l'industrie touristique dans leur économie.

Eurostat collecte des données statistiques sur le tourisme au niveau régional depuis 1994. Les données recueillies concernent la capacité d'accueil et la fréquentation. La capacité d'accueil a trait à l'infrastructure d'hébergement des touristes dans la région concernée alors que la fréquentation donne des informations sur le nombre de nuitées passées par les touristes dans les établissements d'hébergement d'une région donnée.

Dans la perspective de l'élargissement, Eurostat a récemment commencé à collecter des données en provenance des pays candidats d'Europe centrale. Pour la première fois, ces données sont reprises dans les différentes cartes.

Notes méthodologiques

Pour des raisons de clarté cartographique essentiellement, le niveau régional retenu dans cette section est le niveau NUTS 2. Cependant, la base de données REGIO d'Eurostat contient également de nombreuses informations au niveau NUTS 3.

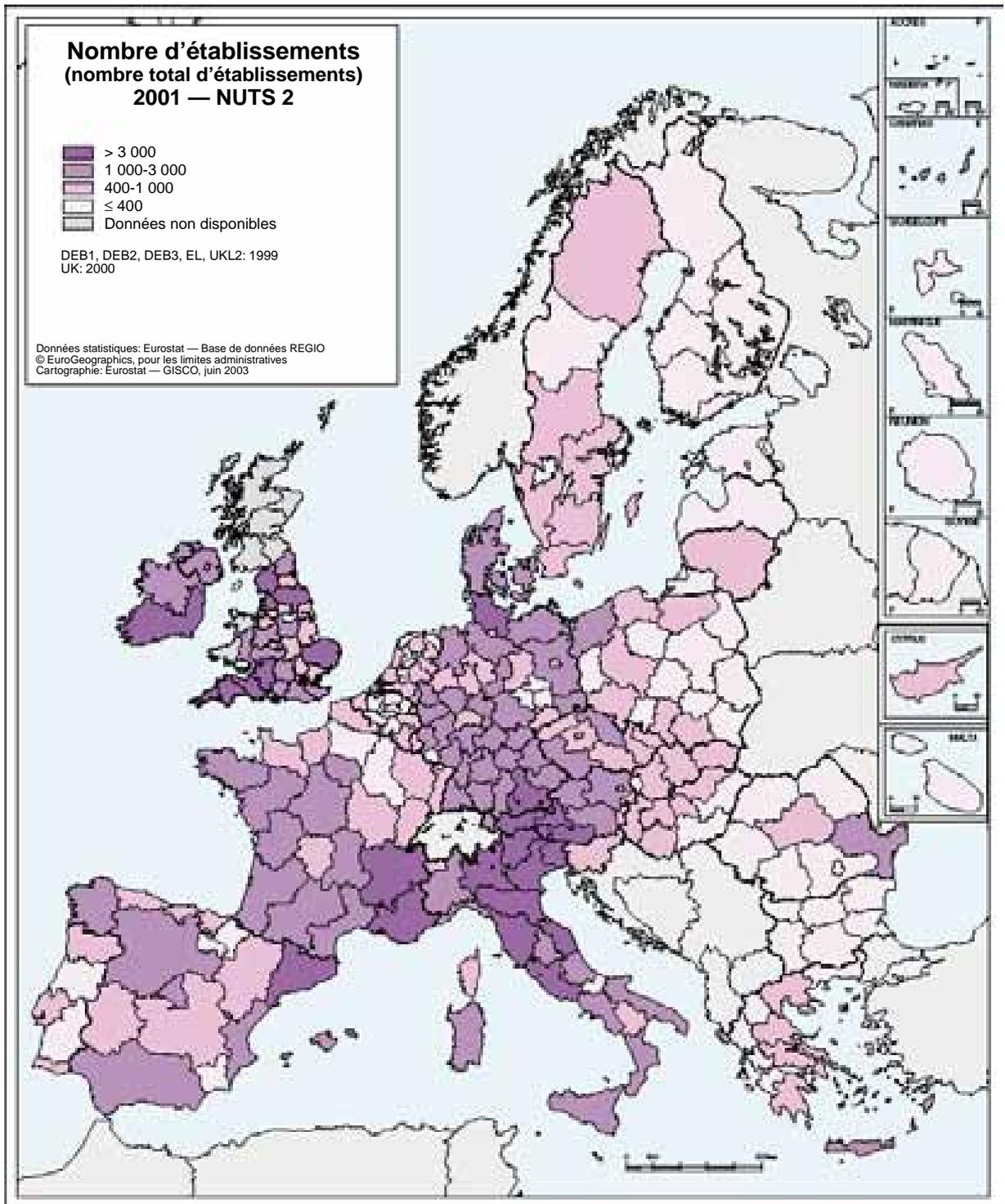
Statistiques sur la capacité d'accueil (infrastructures)

La carte 10.1 illustre clairement le nombre total de places-lits par région. On constate que la plupart des établissements d'hébergement collectif se situent dans des régions touristiques, dont les principales sont le nord et le centre de l'Italie, le sud de la France, le nord-est de l'Espagne, Vorarlberg et Tirol en Autriche ainsi que Bayern en Allemagne. C'est au Portugal, dans le centre de la France ainsi que dans certaines parties de l'Allemagne de l'Est que se situent les régions ayant la plus faible densité d'hôtels.

Parmi les pays en passe d'adhérer, la République tchèque (Severovýchod), la Pologne (Zachodniopomorskie) et la Hongrie (Nyugat-Dunántúl) sont ceux dont la capacité d'accueil est la plus importante. Pour donner une idée, la République tchèque et la Pologne peuvent être comparées à l'Irlande ou aux Pays-Bas, et la Hongrie à la Belgique.

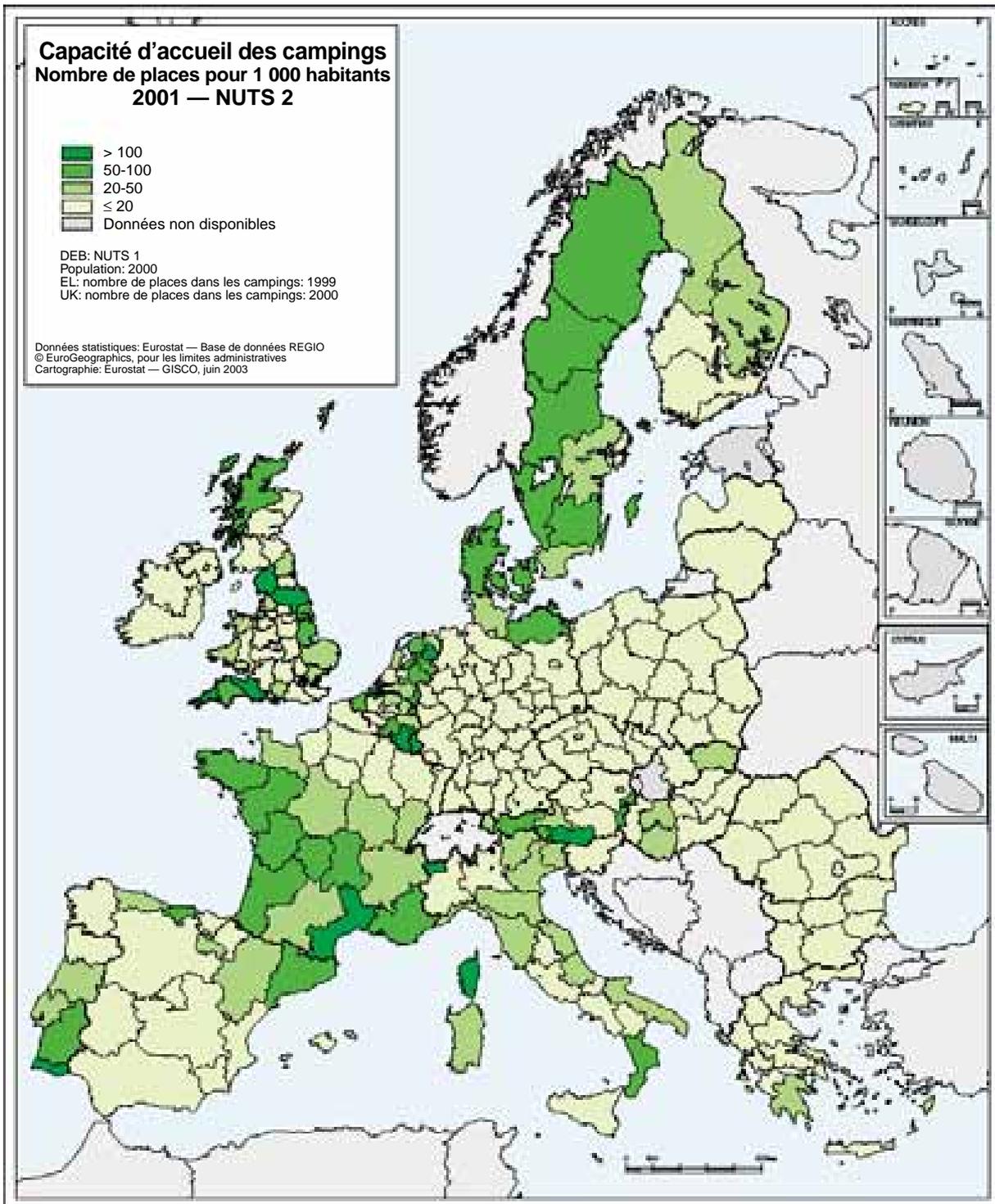
La carte 10.2, consacrée aux terrains de camping, examine la disponibilité de ce type d'hébergement proportionnellement à la population permanente de la région. Il n'est pas surprenant de constater que les zones urbaines, notamment des régions autour de capitales telles que Londres, Berlin et Vienne, proposent peu de places de camping par habitant. En revanche, les zones plus foncées identifient les régions où le nombre de places de camping par habitant est nettement plus important.

- Si l'offre de terrains de camping est excellente dans toute la France, ceux-ci sont essentiellement concentrés sur la côte atlantique, de la Bretagne à l'Aquitaine, et dans le Languedoc-Roussillon, sur la Méditerranée.
- La Belgique compte deux zones distinctes où les terrains de camping sont très denses. Dans la région West-Vlaanderen sur la côte de la mer du Nord, la situation est analogue à la région Zealand voisine aux Pays-Bas, alors que le nombre élevé de terrains de camping dans les régions Liège et Luxembourg, dans les Ardennes, constitue une tendance que l'on retrouve dans le Grand-Duché de Luxembourg et, dans une moindre mesure, dans la région Trier en Allemagne.
- Les régions montagneuses sont également souvent prisées par les campeurs, comme c'est le cas des régions Kärnten en Autriche et Valle d'Aosta en Italie.



Carte 10.1

- Si la région Corse, en France, est relativement bien pourvue en terrains de camping, cela n'est pas le cas d'un certain nombre d'autres îles touristiques de la Méditerranée telles que Kriti en Grèce, Islas Baleares en Espagne ou Sicilia en Italie. Les forfaits touristiques incluant les vols et l'hébergement à l'hôtel expliquent probablement ce phénomène.
- Dans les pays en passe d'adhérer, c'est en Hongrie (Közép-Dunántúl et Dél-Dunántúl) et en Slovaquie (Východné Slovensko) qu'on peut trouver le plus grand nombre de places-lits par habitant dans les campings. On peut comparer ces régions, en ce qui concerne la capacité d'accueil des terrains de camping, à des régions comme Antwerpen (Belgique), Bourgogne (France) ou Lisboa e Vale do Tejo (Portugal).



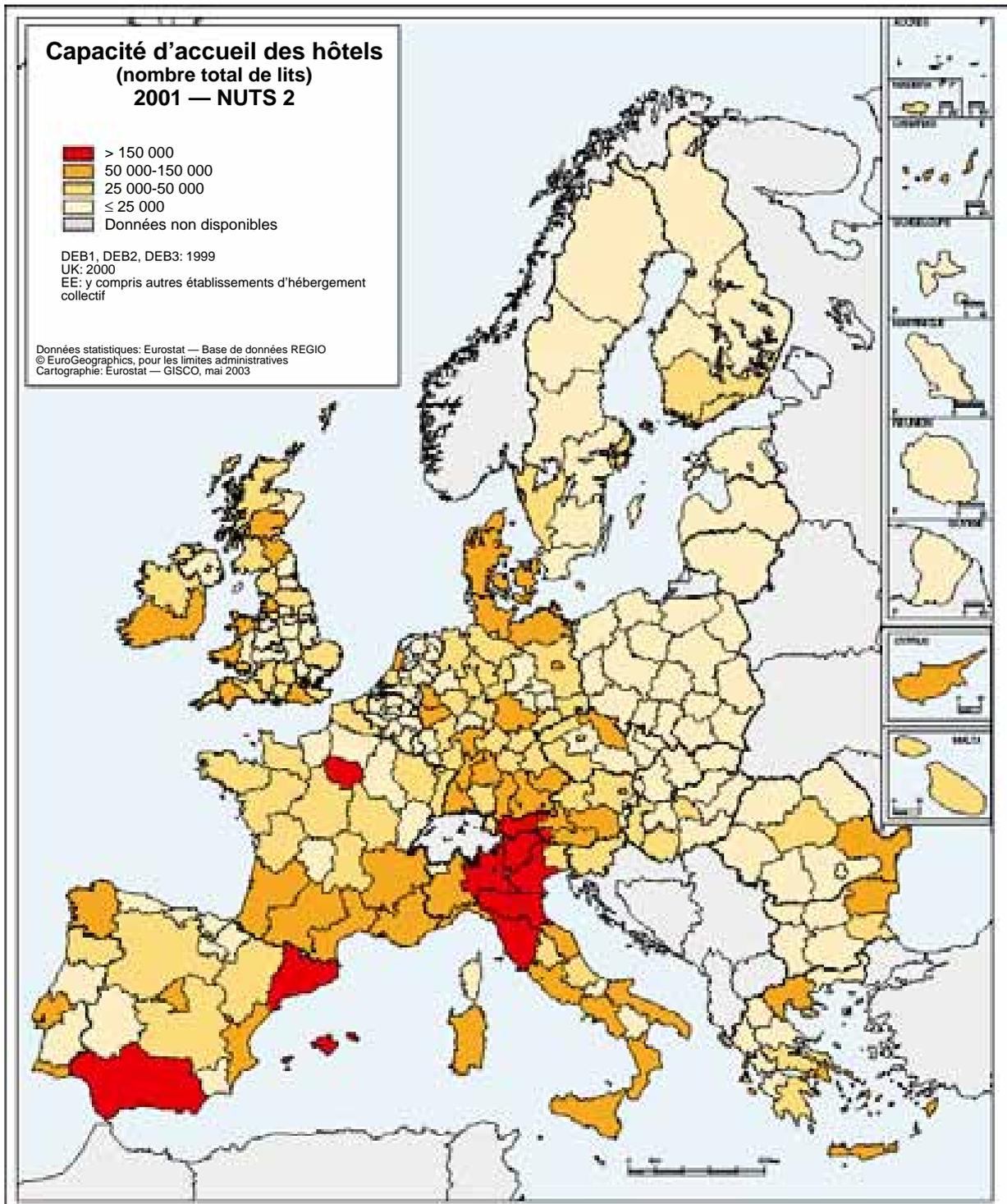
Carte 10.2

Comme dans la carte précédente, dans la carte 10.3, le nombre de lits d'hôtels dans une région donnée est représenté proportionnellement à la population de la région.

Certaines destinations classiques des voyages à forfait effectués par charters, comme les îles Baléares, en Espagne, et l'Algarve, au Portugal, comptent effectivement un nombre très élevé de

chambres d'hôtels par habitant. À ces destinations traditionnelles dans les pays de l'UE, on peut ajouter l'île de Chypre, dont la capacité hôtelière est analogue à celle de l'Algarve.

Les deux parties de la région Tirol, en Autriche, sont un exemple typique qui montre que le tourisme est une activité pouvant s'étaler sur l'ensemble de l'année.



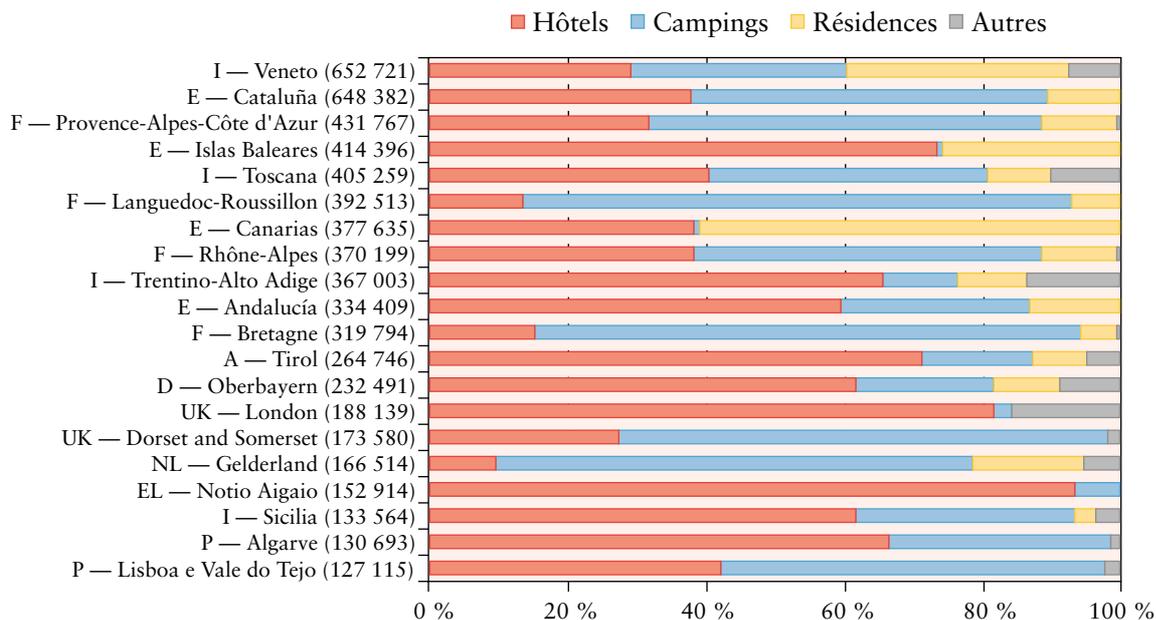
Carte 10.3

Bon nombre de vacanciers ne prennent bien sûr pas l'avion, surtout pour les vacances de courte durée, qui deviennent de plus en plus populaires. Un certain nombre de régions dotées d'une bonne infrastructure hôtelière se trouvent à portée de voiture de grandes zones urbanisées; c'est le cas, notamment, des régions West Wales and the Valleys et Dorset and Somerset, au Royaume-Uni, ainsi que de la Forêt-Noire, en Allemagne. La ré-

gion du centre de la Suède est également une destination très appréciée pour les vacances courtes.

Alors que le nombre de lits d'hôtels par habitant est généralement faible dans les centres urbains, il existe en Europe un certain nombre de villes dont l'importance touristique au niveau mondial et européen est telle qu'elles contredisent cette tendance. Londres et l'agglomération parisienne en sont les exemples les plus parlants.

Graphique 10.1 — Les 20 régions touristiques les plus importantes, nombre de places-lits par type d'établissement, 2001 — NUTS 2



Données sur le taux d'occupation

Les données relatives à l'infrastructure touristique, notamment celles présentées sur les cartes 10.1, 10.2 et 10.3, donnent une indication de la capacité de logement disponible dans une région donnée. Toutefois, il est important de connaître dans quelle mesure cette capacité est réellement utilisée. C'est pourquoi on collecte également des informations sur les taux d'occupation. Des données relatives aux arrivées et aux nuitées, au niveau NUTS 2 et pour les années 1994-2001, sont ainsi stockées dans la base de données REGIO. Ces chiffres sont ensuite ventilés par résidents et non-résidents, ces derniers étant les personnes d'une autre nationalité que celle du pays dans lequel la région est située.

Étant donné que cet indicateur est mesuré ici sur la base du nombre d'habitants, les régions à forte densité de population, telles que la région madrilène et la Ruhr en Allemagne, ne présentent donc pas des taux élevés en termes de nuitées totales.

La caractéristique marquante de la carte 10.4 est une ceinture presque continue d'occupation supérieure à la moyenne, reflétant probablement les vacances familiales d'été, qui s'étend des côtes mé-

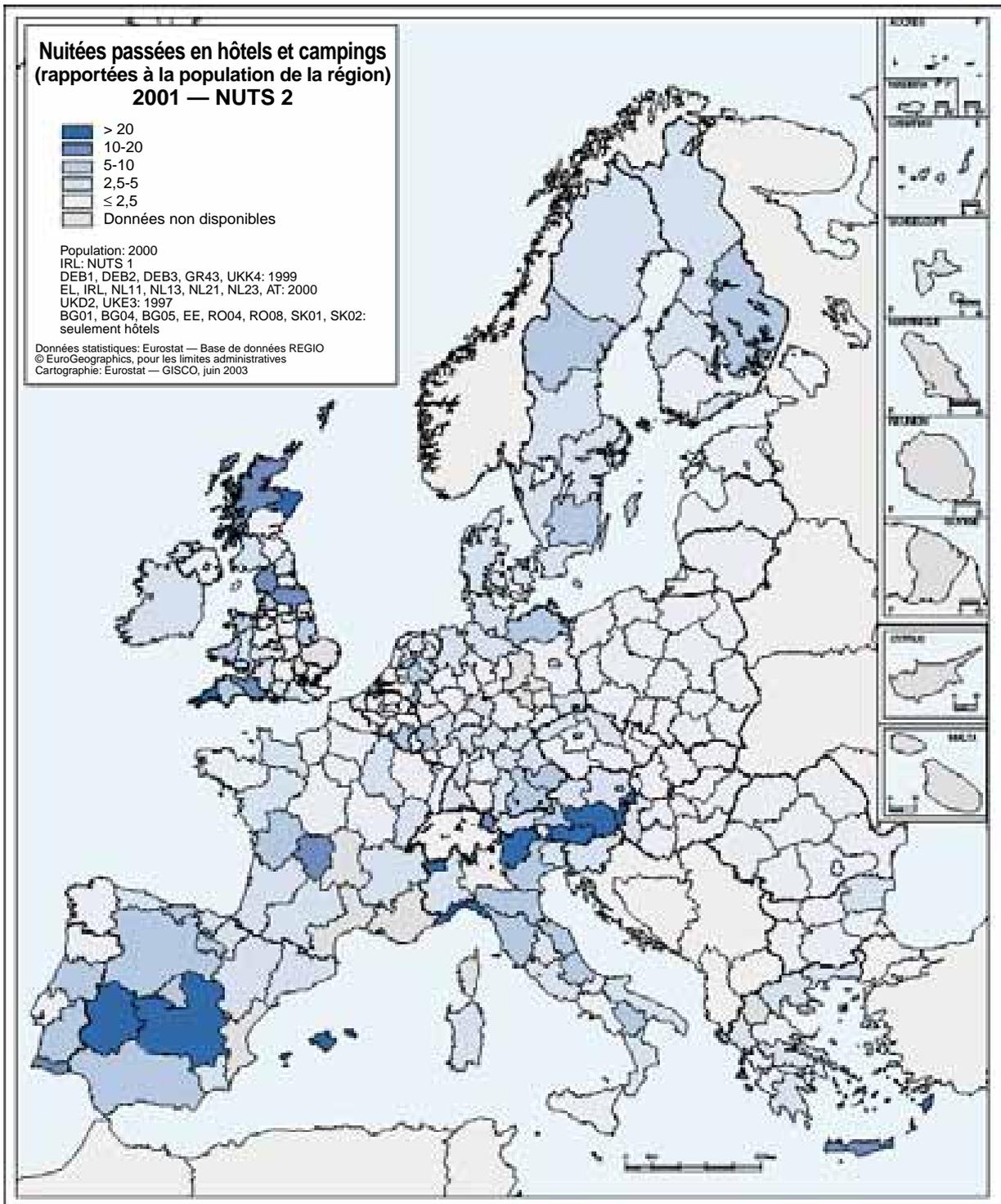
diterranéennes de la France aux régions Marche en Italie et Comunidad Valenciana en Espagne.

Aisément accessibles à partir des régions à forte population de l'Allemagne et du Benelux, la région Mecklenburg-Vorpommern, le sud-est de la région Bayern et la région Trier en Allemagne, ainsi que le Grand-Duché de Luxembourg et la région Luxembourg en Belgique présentent un fort taux de fréquentation pour des vacances brèves ou longues.

Les vacances d'hiver plutôt que celles d'été sont probablement ce qui explique le taux d'occupation des quatre régions les plus occidentales de l'Autriche et des régions montagneuses italiennes Valle d'Aosta et Trentino-Alto Adige.

Le tableau est très différent si l'on exclut l'activité touristique nationale. Certaines régions à forte densité de population, telles que la région parisienne, Wien en Autriche et London (Inner London), sont évidemment des destinations favorites des visiteurs étrangers. Parmi ces régions, on peut également inclure la région bruxelloise, de nombreux voyageurs d'affaires se rendant dans la capitale de l'Europe, et la région du nord-est de l'Espagne.

Lorsqu'on examine la situation dans les pays en passe d'adhérer, il est clair que la plupart des nuitées de visiteurs étrangers sont enregistrées dans des hôtels ou des terrains de camping. Les loge-



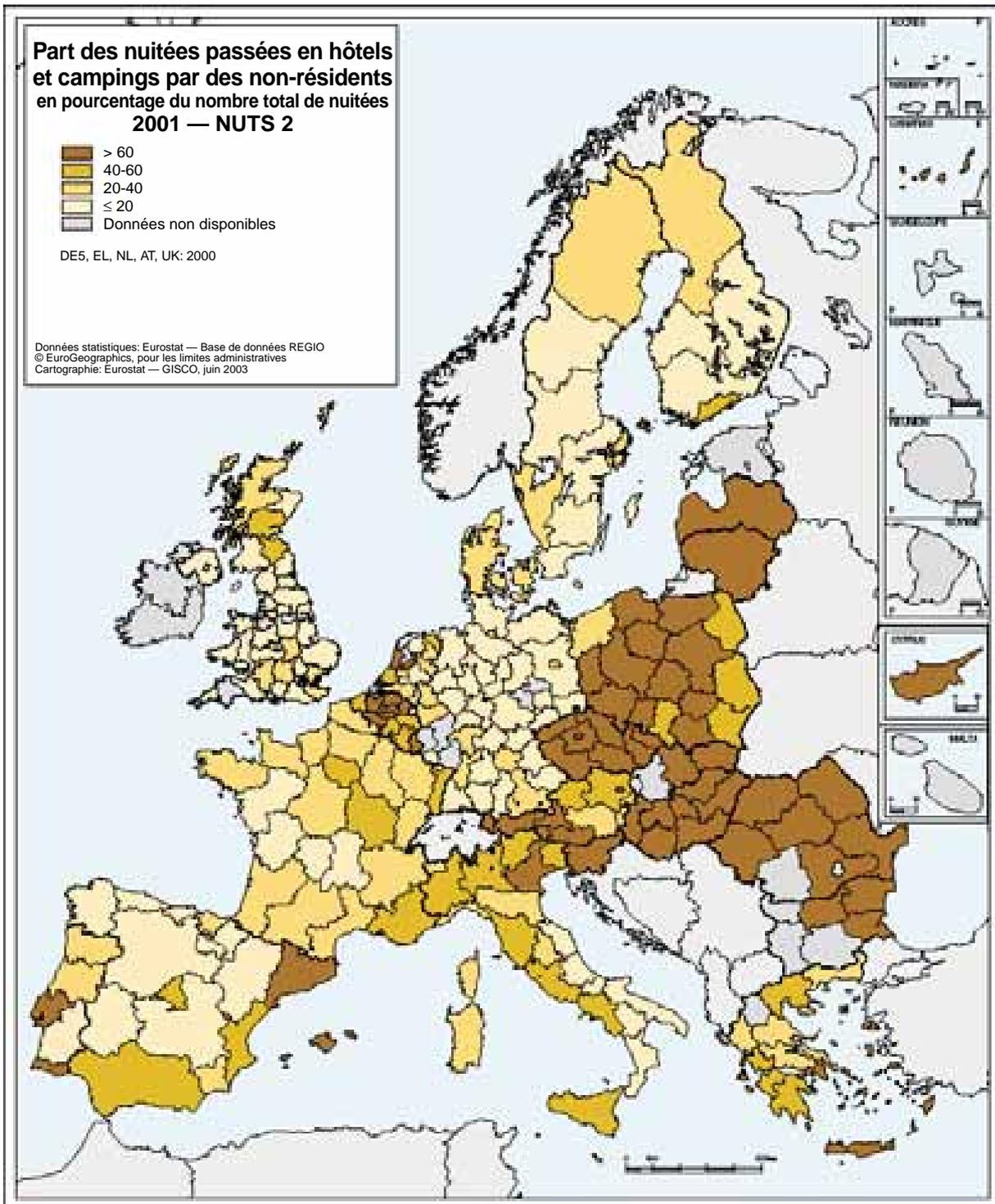
Carte 10.4

ments de vacances ne jouent qu'un rôle très limité dans ces pays, ce qui contraste avec la plupart des régions touristiques de l'UE.

Conclusion

Les exemples mentionnés dans ce chapitre sont simplement destinés à mettre en lumière quelques-

unes des nombreuses manières d'analyser les effets du tourisme dans les régions de l'UE et dans les pays en passe d'adhérer. Ils montrent clairement que le tourisme a un impact de plus en plus évident sur les régions européennes et que les régions où le tourisme n'est actuellement pas prédominant essaient d'attirer un nombre croissant de touristes en proposant des circuits à forfait, des événements spéciaux, etc. En particulier, la ten-

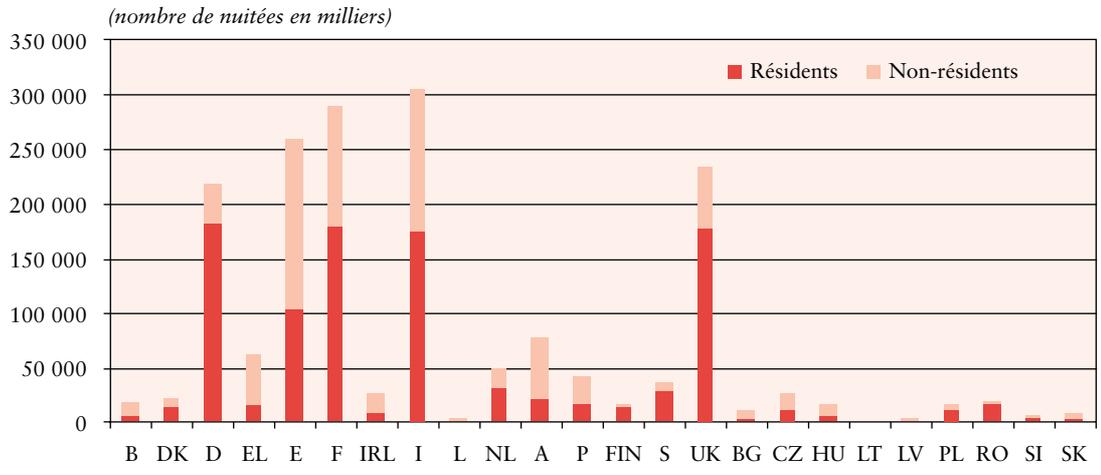


Carte 10.5

dance qui se dessine en faveur de vacances plus fréquentes et plus courtes encourage les différentes régions à promouvoir leur pouvoir d'attraction. Les exemples fournis ne peuvent bien entendu pas se substituer à une analyse détaillée.

Nous espérons néanmoins qu'ils encourageront les lecteurs à examiner de manière plus approfondie les données régionales et que ceux-ci y feront de nombreuses autres découvertes intéressantes.

Graphique 10.2 — Tourisme national et international 2001 — Nombre de nuitées passées en hôtels et campings par des résidents et des non-résidents



NB: EL, IRL, A, UK: 2000.



T O U R I S M E



Contexte

L'objectif essentiel de la politique régionale européenne est d'améliorer les conditions sociales et économiques dans l'Union européenne tout en atténuant les inégalités entre les régions. L'UE étant fortement urbanisée, les villes jouent un rôle important dans la recherche d'un meilleur équilibre social et économique dans l'Union. Auparavant, les villes étaient peu prises en compte dans l'élaboration de la politique régionale, mais on constate actuellement une importante évolution dans ce domaine.

Les résultats de la phase pilote de l'«audit urbain» (voir Annuaire des régions 2002, chapitre 11) ont clairement démontré que c'est précisément dans les villes que de sérieuses inégalités économiques et sociales existent également — ce qui justifie une action politique. On observe des inégalités d'une ville à l'autre dans l'UE, mais également à l'intérieur d'une même ville dans certains cas.

La phase pilote 1998/1999 de l'audit urbain a montré qu'il était possible de collecter et de présenter des données pour un large éventail d'indicateurs, sur une base cohérente couvrant l'ensemble de l'Europe. Après l'achèvement de l'audit urbain au printemps 2000, la Commission a donc décidé de poursuivre le projet, afin de créer une base quantitative satisfaisante pour la future politique régionale.

Les résultats de la phase pilote de l'audit urbain ont d'abord été soumis à une évaluation détaillée. Cette analyse a entraîné une série de conclusions concernant la liste des variables recensées, la liste des villes participantes et la dimension spatiale de la prochaine phase, l'audit urbain II.

Les travaux relatifs au projet de l'audit urbain II sont décrits ci-après.

Calendrier strict

Les résultats de l'audit urbain II devant constituer la base de la future politique régionale européenne, la Commission se devait d'inclure les premiers résultats de l'enquête dans le prochain rapport de cohésion qui doit être présenté en novembre 2003. Pour ce faire, il était nécessaire de disposer de ces premiers résultats dès juillet 2003 afin de pouvoir rédiger le rapport.

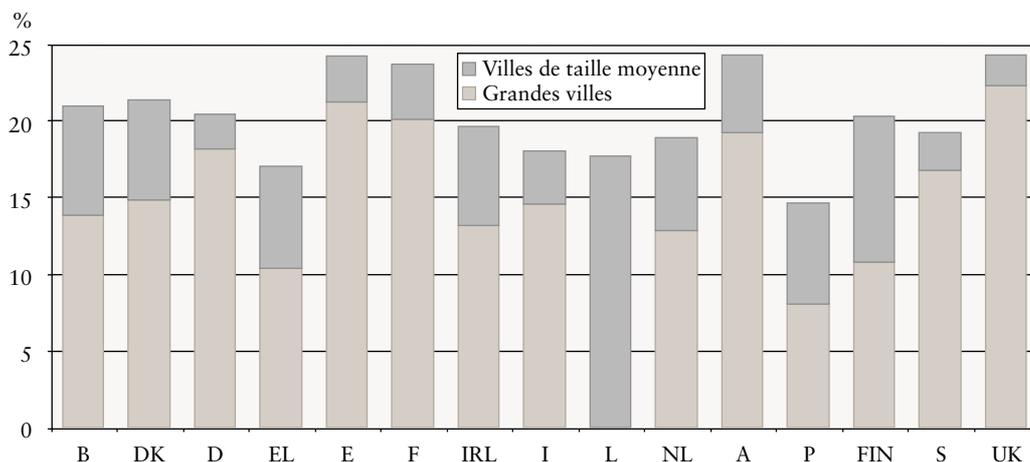
Étant donné que la collecte proprement dite des données et chiffres nécessaires ne pouvait commencer qu'à l'automne 2002, tous les participants ont dû travailler dans l'urgence, en particulier dans le domaine statistique puisqu'il s'agissait — et s'agit encore — de travaux de type nouveau. On pouvait donc légitimement espérer que de premiers résultats comparables de l'audit urbain II seraient disponibles au cours de l'été 2003.

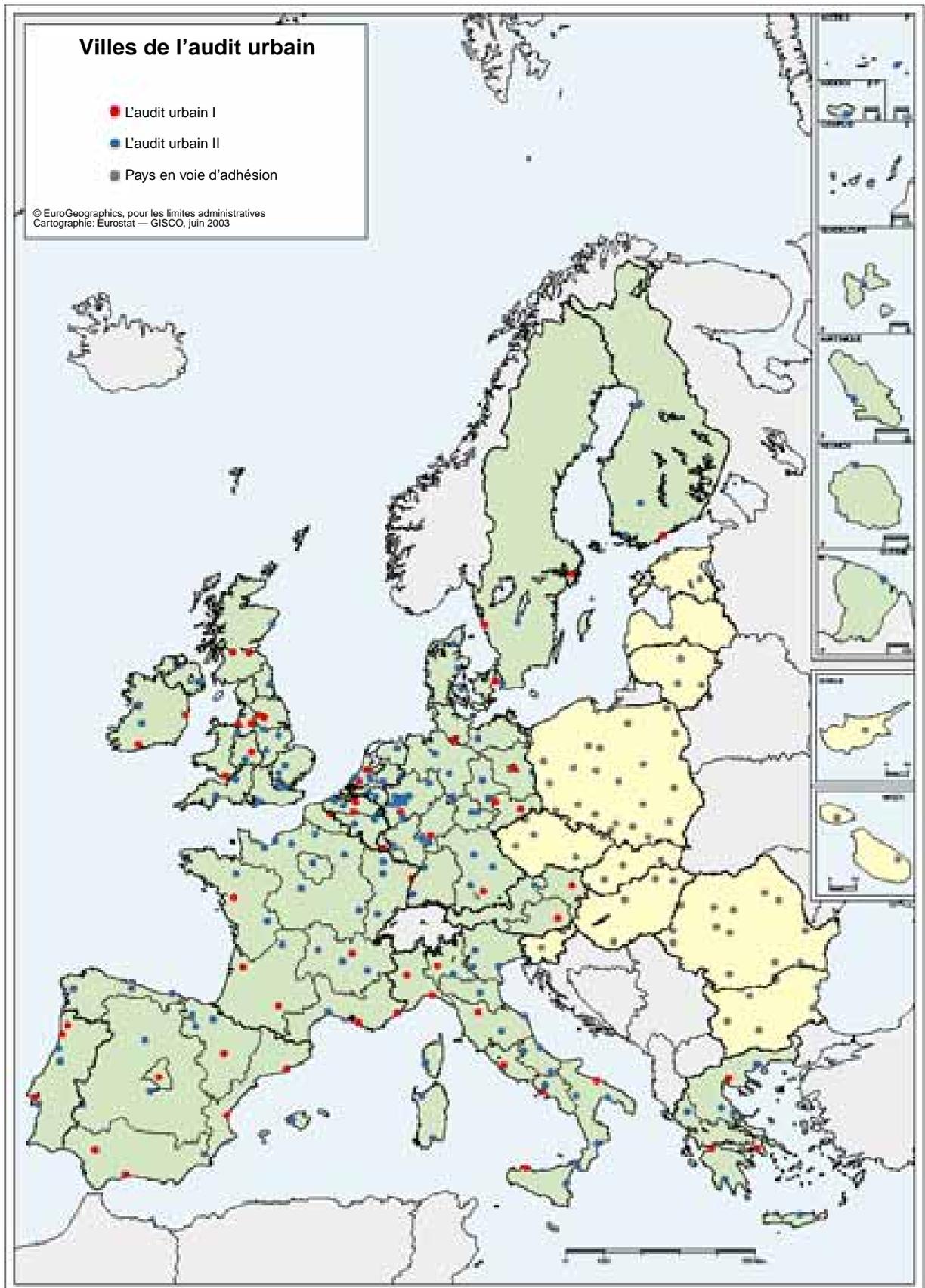
Ces premières données n'ont pas encore pu être insérées dans le présent Annuaire car elles n'ont été disponibles qu'une fois la rédaction terminée, mais elles peuvent être demandées à Eurostat. Il est certain que des exemples intéressants de résultats de l'audit urbain II seront présentés dans l'Annuaire des régions 2004.

Sélection des villes

Au cours de la phase pilote de l'audit urbain, il avait été décidé d'inclure les plus grandes conurbations de l'UE. Londres et Paris avaient été laissées de côté car on estimait qu'il était trop difficile de traiter ces deux villes dans le cadre d'un projet pilote d'une année. Elles sont naturellement incluses dans l'audit urbain II. En outre, le nombre

Graphique 11.1 — Proportion de la population couverte par l'audit urbain II





Carte 11.1

des grandes villes européennes a été nettement élargi.

L'accent est, par ailleurs, mis en particulier sur les villes moyennes (50 000 à 250 000 habitants) qui n'ont pas été suffisamment recensées au cours de la phase pilote, bien qu'une grande partie de la population de l'UE vive dans ces villes de taille moyenne. Des informations détaillées sur les divers aspects de la qualité de vie dans ces villes sont d'une grande valeur pour les programmes de développement urbain au niveau européen.

Au total, 189 villes de l'UE participent au projet de l'audit urbain II, ce qui permet de recenser 21 % de la population de l'UE.

Un programme Phare séparé a été lancé en même temps qui permettra de compléter les informations sur des thèmes urbains grâce à de nouvelles données statistiques sur 60 villes environ dans des pays en voie d'adhésion.

Certes, les statistiques urbaines des pays en voie d'adhésion n'étaient pas encore disponibles au cours de l'été 2003, mais les travaux intensifs des collègues de ces pays laissent espérer que des données comparables le seront dès la fin de l'année 2003. Il sera très intéressant de comparer les résultats des pays en voie d'adhésion avec ceux des États membres.

Des chiffres globaux concernant plus de 200 villes européennes permettront de créer une base de données solide donnant, à coup sûr, des informations répondant aux besoins concrets de la future politique régionale dans le domaine des villes.

La carte 11.1 contient toutes les villes de l'audit urbain II, et les villes qui ont déjà participé à la phase pilote sont indiquées de manière particulière. La carte montre également que, lors de la sélection, la répartition géographique des villes a été faite à bon escient.

Observons, ici, que les résultats de l'audit urbain II ne doivent pas servir à sélectionner, de manière ciblée, certaines villes ou quartiers urbains en vue de futurs programmes de développement. Dans certains cas, un tel objectif entraînerait une distorsion des résultats. L'audit urbain II a davantage pour mission de fournir des données chiffrées quantitatives solides servant de base aux futures décisions politiques dans le domaine régional.

Unités spatiales

Comme dans la phase pilote, il existe trois niveaux d'unités spatiales auxquels les données de

contrôle sont collectées. Le premier niveau est le «centre-ville» ou le «noyau urbain», c'est-à-dire l'unité administrative pour laquelle on dispose, en règle générale, d'un important volume de données. Dans les pays où le concept n'existe pas en tant que tel (Portugal et Royaume-Uni), il est nécessaire de procéder à quelques corrections.

C'est ensuite la «zone territoriale élargie» (ZTE) qui est étudiée, c'est-à-dire que des données sont collectées également sur l'«arrière-pays». La définition de cette zone territoriale élargie se base sur la région urbaine fonctionnelle, en tenant compte, en particulier, des flux de navetteurs.

Enfin, il faut mesurer — comme cela a déjà été mentionné — les écarts sociaux et économiques à l'intérieur des villes en collectant des données sur les différents quartiers urbains. Ces quartiers doivent compter entre 5 000 et 40 000 habitants dans toutes les villes étudiées afin de garantir la comparabilité des résultats.

Dans quelques cas, il a été très difficile et coûteux de définir la zone territoriale élargie, et, en particulier, les quartiers urbains. Il s'est avéré que les situations géographiques et administratives dans les États membres, qui se sont développées au cours des siècles, ont exigé des solutions particulières. Le principal objectif de la définition de la zone territoriale élargie et des quartiers urbains était de trouver des unités spatiales dont les résultats sont suffisamment comparables entre les différents pays.

La comparabilité des résultats est, sans aucun doute, la principale exigence de qualité des résultats de l'audit urbain. Cette exigence est extrêmement importante pour l'utilisation des données, mais également la plus difficile à satisfaire.

Variables

Au total, 480 variables ont été recensées au cours de la phase pilote de l'audit urbain. Le taux de réponse des villes est néanmoins allé de 0 à 100 %, mais il a souvent été faible. Sur la base d'une analyse détaillée, Eurostat a décidé de ne plus inclure quelque 300 variables dans l'audit urbain II; par ailleurs, 150 variables ont été ajoutées étant donné qu'elles ne figuraient pas dans la phase pilote pour mesurer d'importants phénomènes. Dans le cadre de l'audit urbain II, 333 variables «seulement» seront donc recensées et Eurostat espère que le taux de réponse sera très élevé.

Les variables sélectionnées couvrent désormais un large éventail de réalités sociales et économiques dans les villes et devraient fournir une base solide pour recenser en termes quantitatifs la «qualité de vie» dans les villes européennes.

1. DÉMOGRAPHIE
 - 1.1. Population
 - 1.2. Nationalité
 - 1.3. Structures des ménages
2. ASPECTS SOCIAUX
 - 2.1. Logement
 - 2.2. Santé
 - 2.3. Criminalité
3. ÉCONOMIE
 - 3.1. Marché du travail
 - 3.2. Entreprises
 - 3.3. Revenus et pauvreté
4. ÉLECTIONS ET ADMINISTRATIONS
 - 4.1. Élections
 - 4.2. Administrations locales
5. ÉDUCATION
 - 5.1. Possibilités de formation
 - 5.2. Niveau de formation atteint
6. ENVIRONNEMENT
 - 6.1. Climat
 - 6.2. Qualité de l'air et bruit
 - 6.3. Eau
 - 6.4. Élimination des déchets
 - 6.5. Construction
 - 6.6. Consommation d'énergie
7. TRANSPORTS
8. SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
9. CULTURE ET LOISIRS
 - 9.1. Offre d'activités culturelles
 - 9.2. Tourisme

La présentation suivante donne un aperçu du contenu du projet audit urbain II.

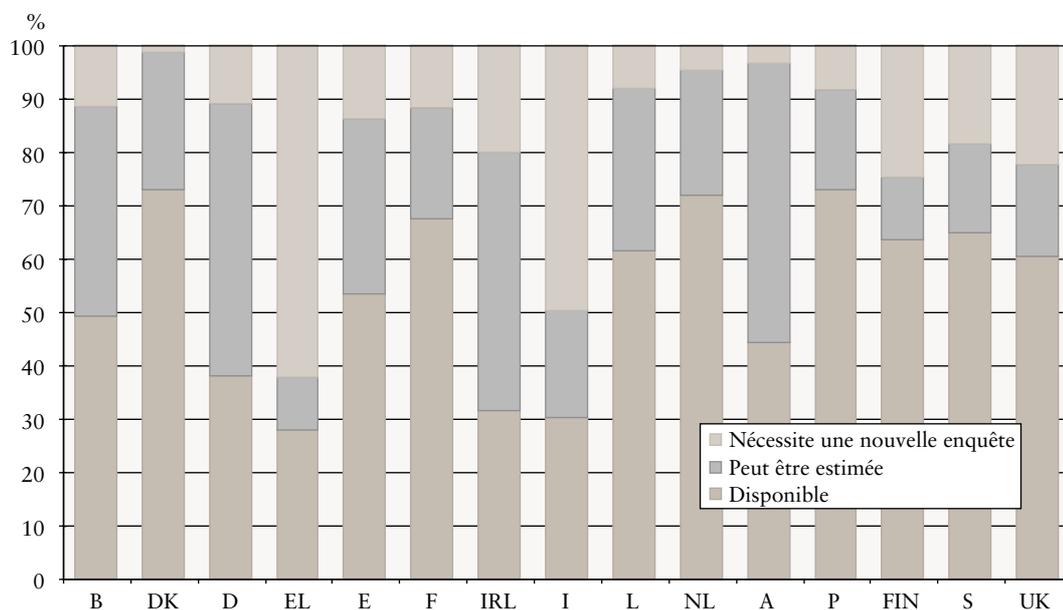
Un contrôle approfondi des 333 variables a montré que quelques-unes des données sont déjà disponibles, dans les différents pays, quelque part dans les banques de données (type A). D'autres variables peuvent être évaluées car des informations similaires existent; dans ce cas, on pourrait utiliser des procédures d'estimation avancées (type B). Pour un troisième groupe de variables, des données récentes doivent être collectées par le biais d'une nouvelle enquête (type C) car les données ne sont pas disponibles et il est impossible d'obtenir des estimations de qualité satisfaisante. Ce classement en trois groupes est naturellement différent d'un pays à l'autre (voir graphique sur la classification des variables de l'audit urbain).

Le graphique 11.2 montre que de nombreuses variables existent déjà dans les pays scandinaves, en France et au Royaume-Uni tandis qu'en Grèce, en Irlande et en Italie, une grande partie d'entre elles devront faire l'objet d'une estimation ou être recensées l'année prochaine.

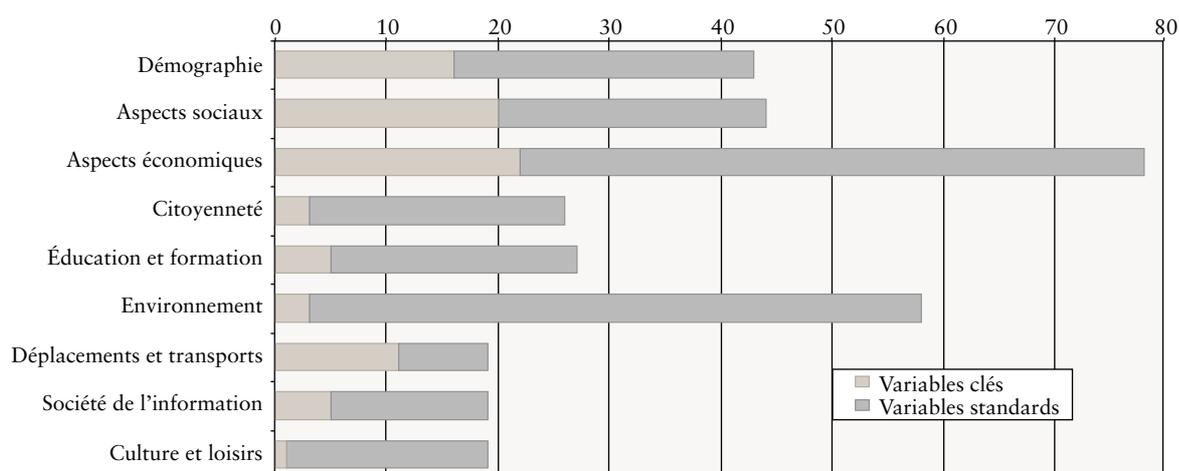
Étant donné le court laps de temps imparti (début: automne 2002, données demandées pour juin 2003), on s'est vite aperçu qu'il n'était pas possible d'effectuer de nouvelles enquêtes statistiques. On ne pouvait donc espérer aucune donnée sur les variables du type C pour l'été 2003. La nouvelle collecte de ces statistiques débutera à la fin de 2003, les premières informations étant attendues, au plus tôt, à la mi-2004.

De même, il était impossible de procéder à une estimation complète de toutes les variables du type B en l'espace de quelques mois. On a donc déterminé 75 variables «clés» qui semblaient être particulièrement importantes. Dans la mesure du

Graphique 11.2 — Classification des variables pour l'audit urbain II



Graphique 11.3 — Nombre de variables par thème



possible, la priorité a été donnée à l'estimation de ces variables d'ici à l'été 2003.

Le graphique 11.3 indique le nombre des variables (variables clés et standards) par thème.

Organisation

On ne peut envisager de regrouper l'ensemble de ces variables de 189 villes que si toutes les personnes concernées travaillent en partenariat. La collaboration entre les instituts nationaux de statistiques et les villes doit, en particulier, être très étroite.

Pour ce faire, des coordinateurs nationaux de l'audit urbain (CNAU) ont été nommés pour chaque pays. Ils assurent la liaison entre les villes, les instituts nationaux de statistiques (ou les services nationaux de collecte des données) et Eurostat. La Commission a soutenu financièrement (subventions) les instituts nationaux de statistiques afin qu'ils soient en mesure de compiler au moins les variables clés pour juin 2003 au plus tard.

Des réunions régulières de toutes les personnes concernées garantissent le flux d'informations entre la Commission (DG Politique régionale et

Eurostat), les instituts nationaux de statistiques, les villes et des experts en méthodologie engagés par contrat, afin d'aider aux estimations des variables de type B.

Prochaines étapes

Le projet de l'audit urbain II n'est pas encore terminé. Des premiers contrôles de qualité des données transmises ont été effectués, mais de nouveaux contrôles minutieux de la cohérence et d'autres caractéristiques de qualité doivent avoir lieu.

De même, les données de la phase pilote (1999/2000) doivent être vérifiées et, le cas échéant, améliorées afin de permettre, à l'avenir, une analyse dans le temps des données.

D'autres indicateurs significatifs doivent être calculés à partir des 333 variables à publier sur l'internet. Enfin, il faut analyser de manière détaillée les résultats de l'audit urbain II pour que l'on puisse en tirer des conclusions fiables pour la future politique régionale.

Le recensement des variables du type C est imminent.



Revenu des ménages privés et produit intérieur brut

Introduction

L'un des objectifs de la statistique régionale est assurément de donner des indications sur la richesse des régions. Déjà Adam Smith avait intitulé son ouvrage économique de référence *De la richesse des nations*. À partir de là, il n'y a qu'un petit pas à franchir jusqu'aux régions. En outre, les États nationaux perdent de l'importance dans une Europe de plus en plus soudée, tandis que la richesse des régions se retrouve au centre des préoccupations.

L'indicateur phare et, de loin, le plus utilisé, pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut régional. Il est souvent exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) et par habitant afin que les chiffres soient comparables entre les régions. Le PIB régional fait d'ailleurs l'objet du chapitre 3 de la présente publication.

Le PIB au niveau régional est calculé selon l'optique de la production. Il correspond à la somme en valeur des biens et des services produits dans une région par la population occupée dans cette région. La mesure dans laquelle le PIB contribue à la richesse des régions est déterminée par la création de revenus pour les ménages privés. Pourtant, il n'est aucunement garanti, compte tenu des nombreuses imbrications interrégionales et de l'intervention de l'État, que ce revenu parviendra réellement aux habitants d'une région.

Le PIB régional par habitant possède quelques propriétés indésirables. L'une d'entre elles réside

dans le fait que l'on divise un chiffre basé sur l'emploi par un chiffre basé sur la résidence. Cette incohérence prend de l'importance dès lors qu'il existe un solde migratoire, c'est-à-dire que des personnes vont travailler dans une région tout en résidant dans une autre. L'exemple le plus frappant est constitué par la région anglaise Inner London, qui affiche le PIB régional de loin le plus élevé. Or, ce PIB n'est pas transformé directement en revenu pour les habitants de la région Inner London car des milliers de personnes habitant dans les régions avoisinantes se rendent chaque jour à Londres pour y travailler. Hambourg et Vienne peuvent également être citées à titre d'exemple à cet égard.

En outre, le PIB présente d'autres points faibles au niveau conceptuel, et il y a lieu de regarder de plus près la répartition du revenu des ménages privés.

Distribution du revenu des ménages privés

Dans les économies de marché disposant en outre de mécanismes de redistribution par l'État, on distingue deux types de répartition du revenu.

La distribution *primaire* du revenu indique le revenu des ménages privés résultant des opérations sur le marché, c'est-à-dire des échanges de facteurs de production et de biens. Du côté de l'actif (ressources), on compte les rémunérations des travailleurs, c'est-à-dire le revenu de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent en outre recevoir des revenus de la propriété. Et naturellement, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités indépendantes. Du côté du passif, il faut enregistrer les éventuels intérêts à payer par les ménages. Le solde de ces transactions correspond au revenu *primaire* des ménages privés.

Compte de distribution primaire du revenu des ménages privés

Emplois	Ressources
D.4. Revenus de la propriété	B.2/B.3. Excédent d'exploitation/revenu mixte
B.5. Solde des revenus primaires	D.1. Rémunération des salariés
	D.4. Revenus de la propriété

Le revenu primaire constitue le point de départ de la distribution *secondaire* du revenu, qui décrit le mécanisme de redistribution par l'État. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. À partir de cette enveloppe, les ménages doivent payer des

impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et réaliser des transferts. La somme à l'issue de ces transactions, c'est-à-dire le solde, est appelée *revenu disponible* des ménages privés.



Compte de distribution secondaire du revenu des ménages privés

Emplois	Ressources
D.5. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	B.5. Solde des revenus primaires
D.61. Cotisations sociales	D.62. Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature
D.7. Autres transferts courants	D.7. Autres transferts courants
<i>B.6. Revenu disponible</i>	

Revenu primaire et revenu disponible des ménages privés en tant que soldes de la distribution du revenu

Eurostat dispose de données au niveau NUTS 2 concernant les variables susmentionnées. Chaque résultat est naturellement intéressant en soi, mais le revenu primaire et le revenu disponible constituent les véritables piliers de ces comptes.

Pour que la comparaison des variables ait un sens, il faut d'abord examiner l'unité capable d'exprimer ce revenu de façon pertinente.

Le PIB régional est généralement exprimé par habitant et en standards de pouvoir d'achat (SPA) aux fins des comparaisons interrégionales. L'objectif est de permettre les comparaisons en termes de volume. Il faudrait procéder de la même façon avec les variables du revenu des ménages privés afin de pouvoir les comparer entre elles et avec le PIB régional.

Nous nous heurtons ici à un problème: les SPA sont conçus de telle façon qu'ils s'appliquent au PIB dans sa totalité. Le calcul s'effectue suivant l'approche des dépenses et les SPA ne sont subdivisés que du côté des dépenses. En revanche, dans les comptes régionaux, l'optique des dépenses n'est pas utilisée, du moins pour les régions de l'UE, car celle-ci suppose la disponibilité d'informations sur les flux d'importations et d'exportations au niveau régional. Ces données faisant défaut, les comptes régionaux ne sont calculés que dans l'optique de la production, si bien qu'il n'y a pas de correspondance exacte entre les variables du revenu et les SPA. Les SPA n'existent que pour la consommation privée.

On peut toutefois considérer que ces différences conceptuelles ne sont pas très importantes et que les variables du revenu des ménages privés devraient être converties au moyen de composantes de la consommation des SPA, que nous appellerons SPAC (standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation).

Résultats pour l'année 2000

On trouvera sur les pages suivantes deux cartes représentant la répartition régionale du revenu

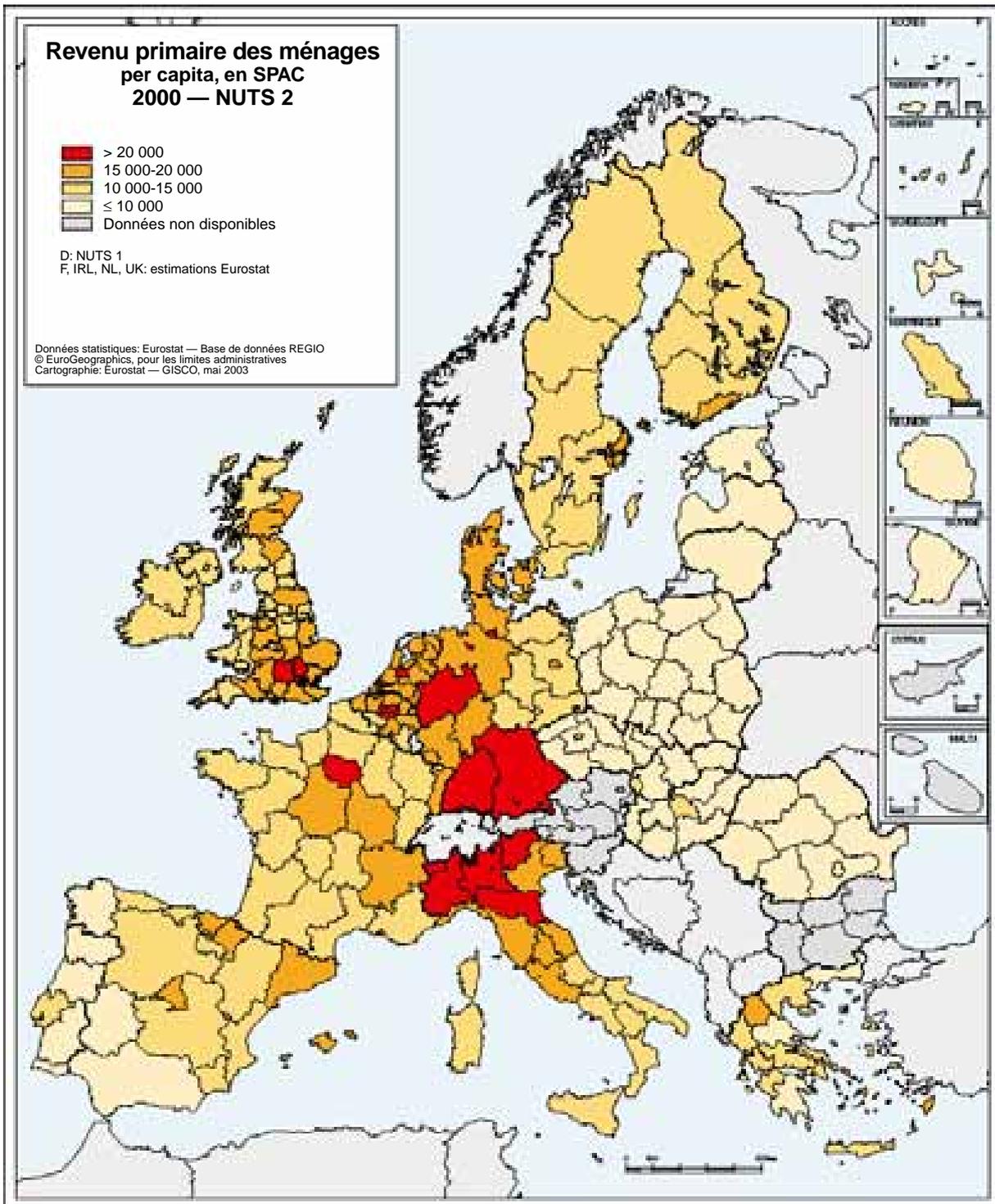
primaire (voir carte 12.1) et du revenu disponible (voir carte 12.2) au niveau européen. À l'heure actuelle, Eurostat ne dispose pas de séries de données complètes au niveau NUTS 2. Les données concernant l'Autriche sont attendues d'ici à l'été 2003. Pour l'Allemagne, seules des données au niveau NUTS 1 sont disponibles. Les données concernant la France, l'Irlande, le Portugal, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont été estimées pour 2000 sur la base d'un relevé permanent. Aucune donnée n'est disponible pour la Bulgarie, Chypre, Malte, la Slovénie et la Turquie.

Lorsqu'on examine la répartition régionale du revenu primaire des ménages, on constate l'existence d'«îlots de prospérité», par exemple les régions autour de Londres, de Paris et de Bruxelles, le nord de l'Italie et le sud de l'Allemagne, mais aussi Utrecht et la Rhénanie-du-Nord - Westphalie ainsi que les villes-États de Bremen et de Hamburg; quand on passe du revenu primaire au revenu disponible, toutefois, les écarts sont très fortement nivelés, au point qu'on ne distingue plus de contours précis: on voit clairement là l'effet de l'action redistributrice de l'État.

Un cadre de référence est indispensable pour interpréter les résultats. Nous utiliserons ici deux types de références. D'une part, nous analyserons la relation entre le revenu primaire et le revenu disponible des ménages et, d'autre part, nous commenterons le rapport entre les variables du revenu et le PIB régional.

Il existe de grandes différences dans le rapport entre le revenu disponible et le revenu primaire, comme le montre la carte 12.3. Les écarts les plus marqués sont constatés dans les régions de Stockholm et Helsinki. C'est dans ces régions que le revenu primaire des ménages est le plus amputé. La forte influence de l'État dans les pays nordiques est ici manifeste.

Il existe néanmoins aussi quelques régions où, grâce aux prestations sociales monétaires, mais aussi aux autres transferts, les ménages disposent d'un revenu disponible supérieur au revenu primaire. Elles sont ainsi les gagnantes de la politique de redistribution des revenus par l'État.

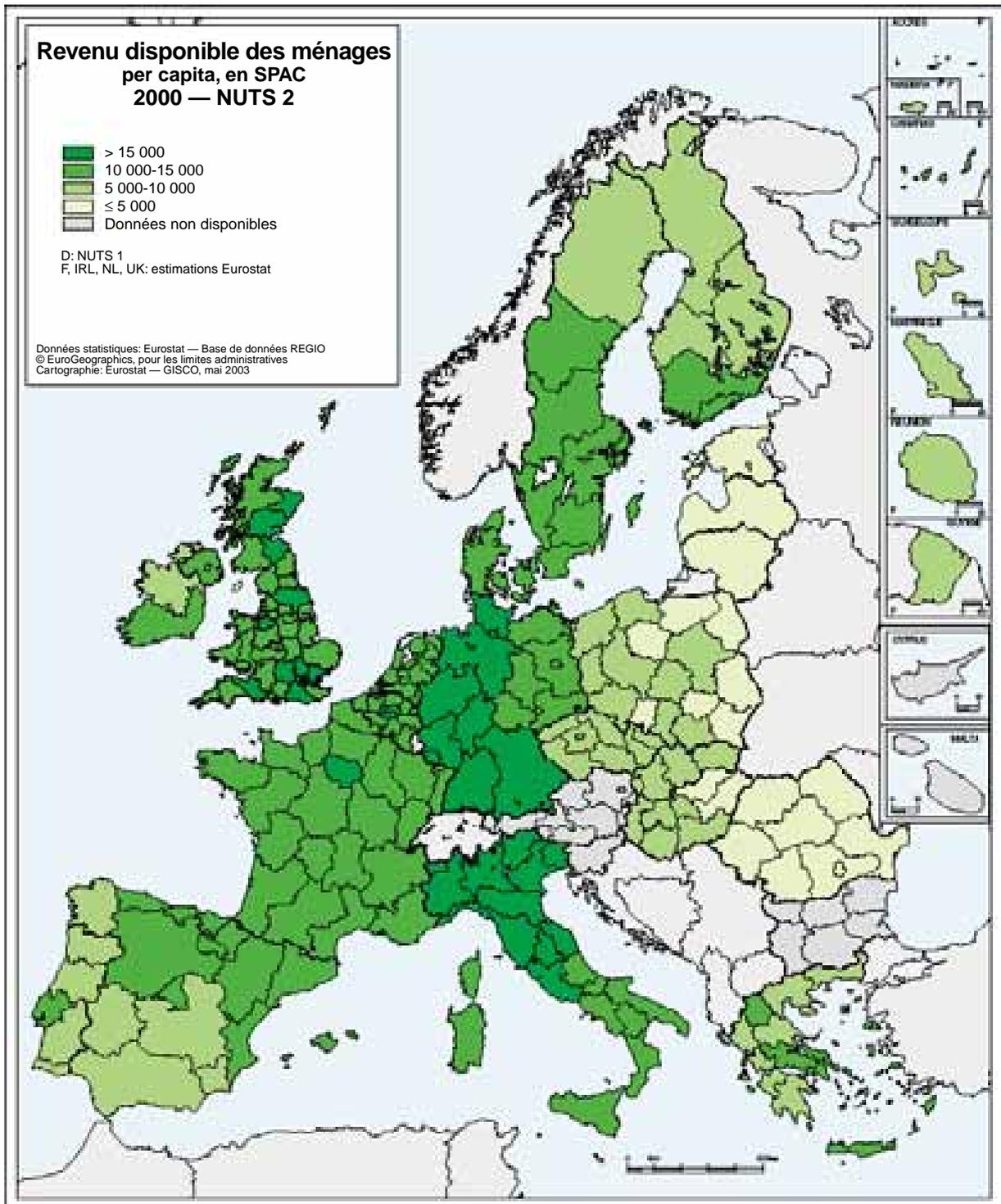


Carte 12.1

Dans cinq régions grecques, six régions polonaises et six régions britanniques, les ménages ont un revenu primaire supérieur au revenu disponible. La Roumanie compte deux régions dans ce groupe, la France, l'Italie et la Hongrie une chacune. En Allemagne, ce rapport dépasse 100 % dans trois Länder.

Il est particulièrement intéressant d'observer le rapport entre le revenu disponible et le produit in-

térieur brut régional. Ce rapport est décisif car le PIB régional par habitant constitue un indicateur de poids dans la détermination de la politique structurelle européenne. Les régions obtiennent (entre autres) une subvention régionale lorsque leur PIB régional est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE. Les régions des capitales ont généralement un PIB régional élevé. Nous constatons dans la carte 12.4 que ce PIB élevé ne se reflète généra-



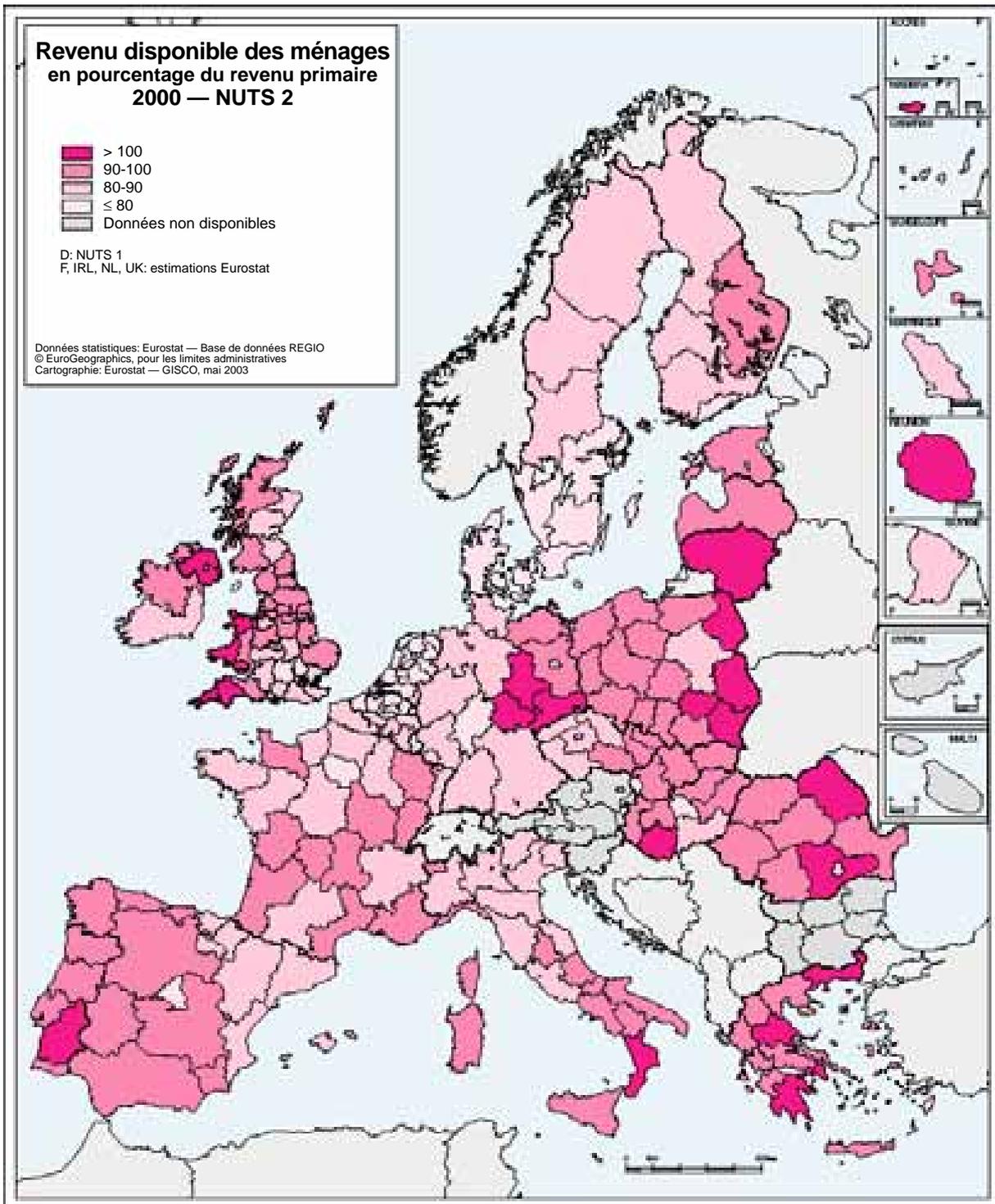
Carte 12.2

lement pas dans le revenu disponible des ménages. Cette remarque vaut aussi bien pour les régions de l'UE que pour les deux régions des pays candidats observées, Praha et Bratislavský, qui affichent un PIB par habitant très élevé.

À l'autre bout de l'échelle, on trouve des régions où le rapport est nettement plus favorable pour la région. Deux régions grecques se détachent, mais on peut également observer cette situation au

Royaume-Uni et en Allemagne de l'Est. Manifestement, le choix de cet indicateur va modifier également la position relative d'une région au sein de l'Europe.

On peut dire, en résumé, qu'il existe de grandes différences en Europe concernant la part du revenu disponible des ménages après redistribution du revenu primaire par l'État. Les écarts sont également importants entre le revenu disponible des

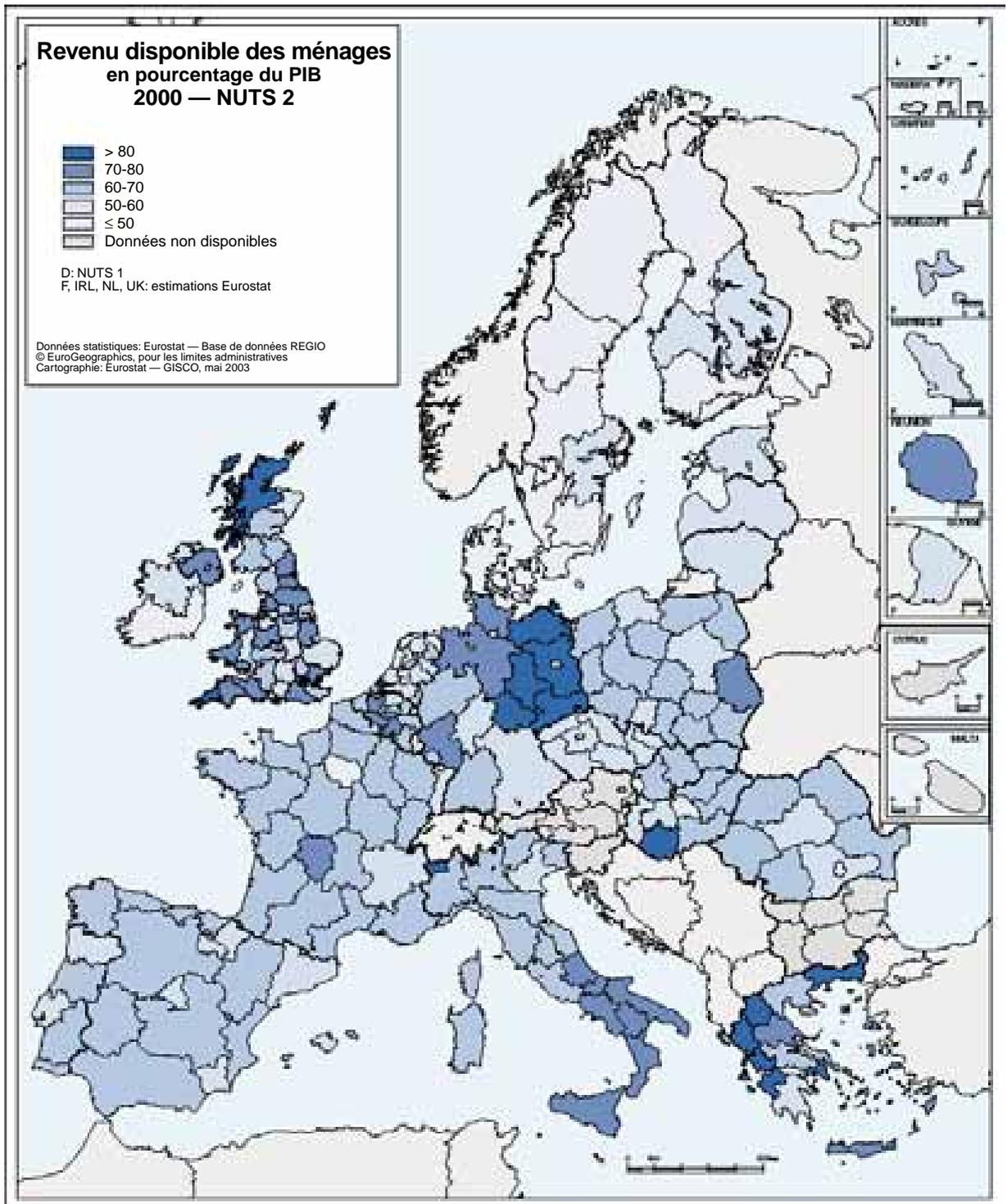


Carte 12.3

ménages par habitant et le PIB régional. Ces observations montrent bien qu'une comparaison entre les régions d'un pays est pertinente, mais que la comparaison de régions de différents pays pose problème.

On remarque que le revenu disponible des ménages est particulièrement faible dans les pays où le rôle de l'État est important. On peut supposer

que, dans ces pays, l'État s'approprie une grande partie du revenu. D'un autre côté, cela ne signifie pas que ces régions sont particulièrement pauvres, elles tirent peut-être un grand profit de ces activités de l'État sous la forme de prestations en nature (routes et jardins d'enfants). La section suivante examine cet aspect de manière plus approfondie, à l'aide de calculs expérimentaux visant à compenser les effets de distorsion.



Carte 12.4

Le niveau de richesse des régions d'Europe

Calculs expérimentaux

Introduction

Quel est le niveau de richesse des régions d'Europe? Pour répondre à cette question, il convient d'abord de préciser les termes «Europe», «région» et «richesse». L'Europe est considérée ici comme l'ensemble de l'Union européenne et des pays candidats à l'adhésion. Il ne s'agit pas d'une définition normative, mais d'une délimitation fondée sur la disponibilité de données comparables. Pour la définition des régions, il existe une nomenclature, la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS). L'analyse se limitera aux régions du niveau 2 de la NUTS. Le concept de «richesse» est, quant à lui, moins facile à définir. Dans le cas présent, *richesse* ne doit pas être entendu au sens de patrimoine, mais de revenu. Le patrimoine ne joue un rôle que dans la mesure où il peut générer un revenu, par exemple des intérêts. Nous voulons cependant faire un pas de plus et, dans l'esprit de la théorie économique, considérer le revenu comme un facteur important du fait qu'il permet la consommation et présente donc de l'utilité. Cela implique que des biens publics qui sont mis à disposition gratuitement offrent également de l'utilité et sont par conséquent à considérer comme un revenu de nature particulière.

La présente étude est fondée sur les données actuellement disponibles. Il s'agit d'une analyse pragmatique dont l'objectif est non pas de décrire l'indicateur le meilleur sur le plan théorique, mais d'élaborer un indicateur qui exploite le mieux possible les informations existantes.

Revenu disponible des ménages

Les arguments développés ci-dessus à propos du PIB régional sont bien connus et ont déjà fait l'objet de discussions approfondies. C'est pourquoi des comptes régionaux des ménages ont été inclus dans le programme de livraison du SEC 95 qui est obligatoire pour les États membres. Des informations sont entre autres requises sur le revenu disponible des ménages. Comme ce chiffre est basé sur la résidence, il se divise facilement par le nombre d'habitants d'une région.

Comme on l'a vu dans la première partie de la présente analyse, la part du revenu disponible dans le PIB est très variable d'un pays à l'autre. Elle atteint environ 45 % en Suède et en Finlande, 60 % en France, en Espagne et au Royaume-Uni et

65 % en Allemagne et en Italie, alors qu'en Grèce elle dépasse 70 %.

En raison de ces fortes disparités, il est difficile de comparer (ou de classer) le revenu disponible régional des ménages. Il n'est pas tenu compte des différences entre les pays en matière de consommation de capital fixe et de solde des revenus primaires ou de solde des transferts à destination/en provenance de l'étranger; en particulier, on néglige toute la problématique des différences d'activité des administrations publiques.

Si une telle comparaison est établie malgré tout, comme dans la section précédente, les régions de la Finlande et de la Suède se retrouvent dans le tiers inférieur du classement car, dans ces pays, l'État absorbe une grande partie de la performance économique, et il reste donc moins de revenu à la disposition des ménages.

Il faudrait toutefois tenir compte du fait que l'État restitue, sous une forme ou une autre, la partie qu'il a prélevée dans un premier temps. L'activité de l'État profite en règle générale aux citoyens qui doivent, dans ce cas, dépenser une moindre fraction de leur revenu disponible. En voici un exemple: si l'État finance sur ses recettes des possibilités de garde d'enfants de qualité et bon marché, les ménages privés n'ont pas besoin d'acheter ce service à un prix élevé sur le marché privé. Un bon système de transport en commun permet de réduire les dépenses privées consacrées à l'automobile et l'on pourrait encore citer d'autres exemples. En résumé, on peut conclure qu'une comparaison du revenu disponible régional ne reflète pas la prospérité effective des régions, qui devrait être exprimée par la consommation de biens et de services privés et publics.

La méthode à deux niveaux

Dans la logique des comptes nationaux, il existe des systèmes d'équations définis avec précision. Partant du produit intérieur brut régional, le solde des revenus de l'étranger est pertinent pour les ménages car il accroît leurs possibilités de consommation. La consommation de capital fixe est, au contraire, à considérer comme un coût pour la société qui, pour un stock de capital constant, réduit les possibilités de consommation des ménages. Le solde de ces opérations donne le revenu national net aux prix du marché. Le revenu national net aux prix du marché doit encore être corrigé des transferts en provenance ou à destination de l'étranger. On obtient alors le revenu disponible de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Dans la logique des comptes nationaux, le passage du PIB au revenu disponible des ménages s'effectue donc comme suit:

	Produit intérieur brut aux prix du marché	
	+	
	Solde des revenus primaires du reste du monde	
	-	
	Consommation de capital fixe	
=	Revenu national net aux prix du marché	
	-	
	Solde des transferts courants en provenance et à destination du reste du monde	
=	Revenu disponible de l'ensemble des secteurs	(100 %)
	-	
	Revenu disponible des sociétés financières/non financières et des organismes sans but lucratif	(en moyenne 4 %)
	-	
	Revenu disponible des administrations publiques	(en moyenne 25 %)
=	Revenu disponible des ménages privés	(en moyenne 71 %)

La différence entre le revenu disponible de l'ensemble des secteurs et le revenu disponible des ménages privés correspond au revenu disponible des

autres secteurs. Il est donc utile de se faire une idée de l'ordre de grandeur des divers agrégats. Le revenu disponible des ménages privés constitue en moyenne, dans l'ensemble de l'Europe, 71 % du revenu disponible total, c'est-à-dire la part de loin la plus importante. Le pourcentage va de 56 à 78 % selon les pays. Le revenu disponible des administrations publiques représente 25 % du total (compris entre 19 et 36 %). Le reste ne s'élève en moyenne qu'à 4 %, le pourcentage allant de 2 % en France à 14 % aux Pays-Bas.

Examinons à présent la distribution régionale de ces composantes. On connaît la distribution régionale et le montant du revenu disponible des ménages privés. En revanche, il n'existe pas, actuellement, de chiffres sur la répartition régionale du revenu disponible des autres secteurs. Ce poste englobe l'excédent d'exploitation et les revenus de la propriété des sociétés de capital ainsi que l'activité des administrations publiques. Cette dernière couvre les actions de redistribution, les infrastructures, les dépenses de défense, etc. Toutes ces opérations profitent, sous une forme ou une autre, aux individus privés. Il en va de même pour l'excédent d'exploitation et les revenus de la propriété des sociétés de capital, car celles-ci appartiennent en fin de compte à des individus privés. Ce que l'on ne connaît pas, c'est la distribution régionale et l'importance relative de ces deux composantes; or, celles-ci contribuent fortement à la prospérité des régions et leur non-prise en compte entrave considérablement la comparaison entre deux régions de pays différents.

Compte tenu des arguments exposés ci-dessus, il est proposé de procéder comme suit:

- 1) Le revenu disponible des ménages est réparti entre les régions sur la base de la structure régionale, qui est connue.
- 2) Au niveau de chaque pays, la différence entre le «revenu disponible de l'ensemble des secteurs» et le «revenu disponible des ménages» est ventilée par habitant en fonction de la population de chacune des régions.

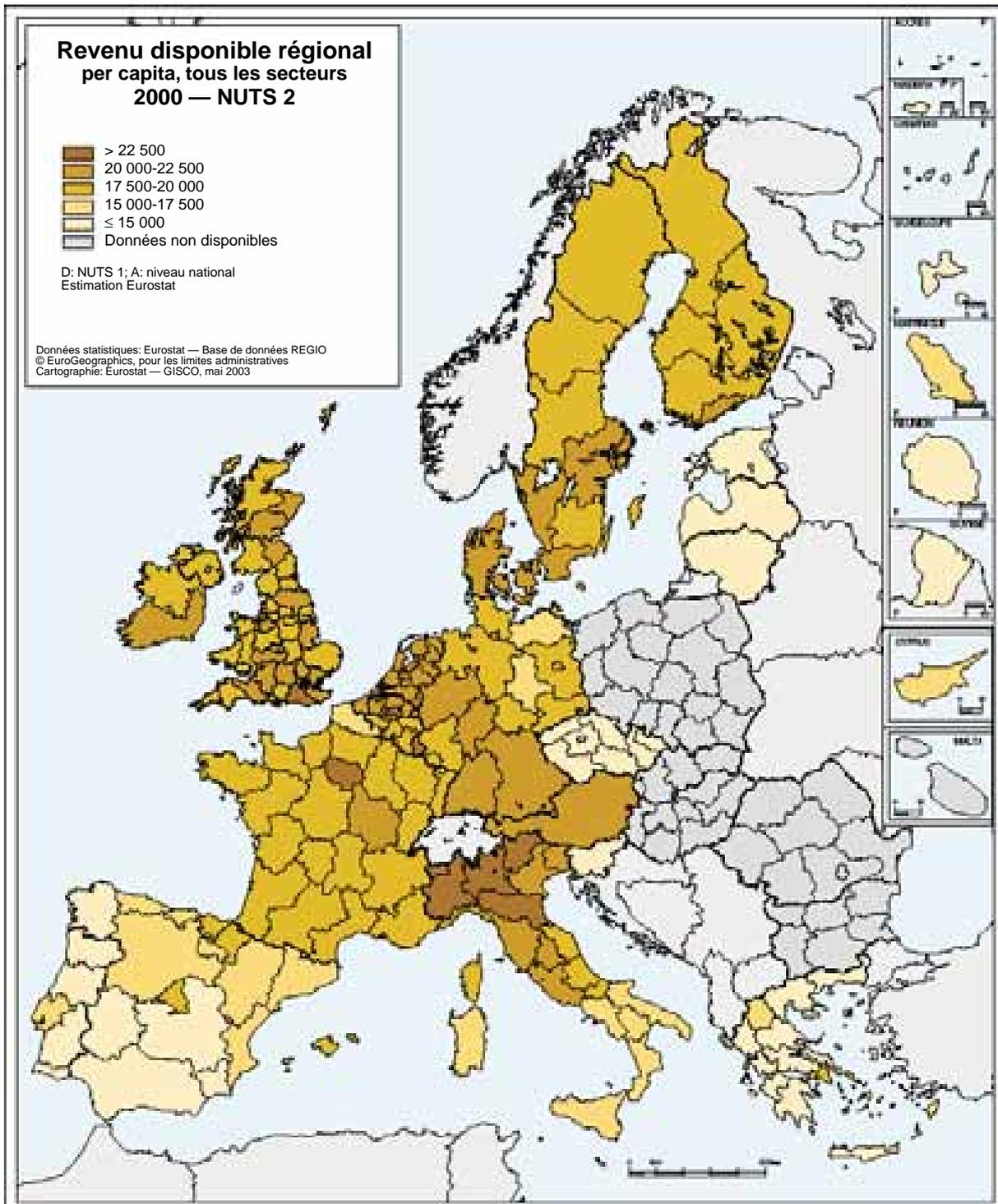
C'est là la façon la plus simple et la plus transparente de répartir le solde résiduel. On ne dispose pas d'informations sur la répartition régionale de ces agrégats. On admet donc que l'activité des administrations publiques profite en moyenne de façon égale à tous les habitants d'une région. Cela signifie que l'on suppose que toutes les régions d'un pays ont une même structure d'âge, une hypothèse osée, mais pas totalement irréaliste. L'«excédent d'exploitation» et le «revenu de la propriété» posent davantage de problèmes, mais comme on ne dispose, là non plus, d'aucune information plus précise permettant d'établir une structure régionale, on choisit également l'approche par habitant.

Cette approche semble davantage justifiée pour le secteur des administrations publiques que pour celui des institutions privées sans but lucratif. Cependant, en raison de la faiblesse de cette composante (4 % en moyenne), l'incidence sur les résultats est très limitée. Des essais effectués avec d'autres clés de répartition, telles que la valeur

ajoutée ou la population occupée ont abouti à une structure régionale pratiquement identique. Pour des raisons de transparence, on a donc sélectionné l'approche par habitant. La somme résultant de 1) et 2) est divisée par le nombre de personnes habitant dans une région. On utilise à cet effet la population annuelle moyenne qui sert également de dénominateur au PIB/habitant.

Résultats

Les premiers résultats de ce nouvel indicateur doivent encore être interprétés avec prudence. L'Autriche n'était pas en mesure de fournir des données. On pense que cette lacune pourra être comblée d'ici à l'été 2003. En raison d'une dérogation, l'Allemagne a l'autorisation de ne fournir des données qu'au niveau 1 de la NUTS, c'est-à-



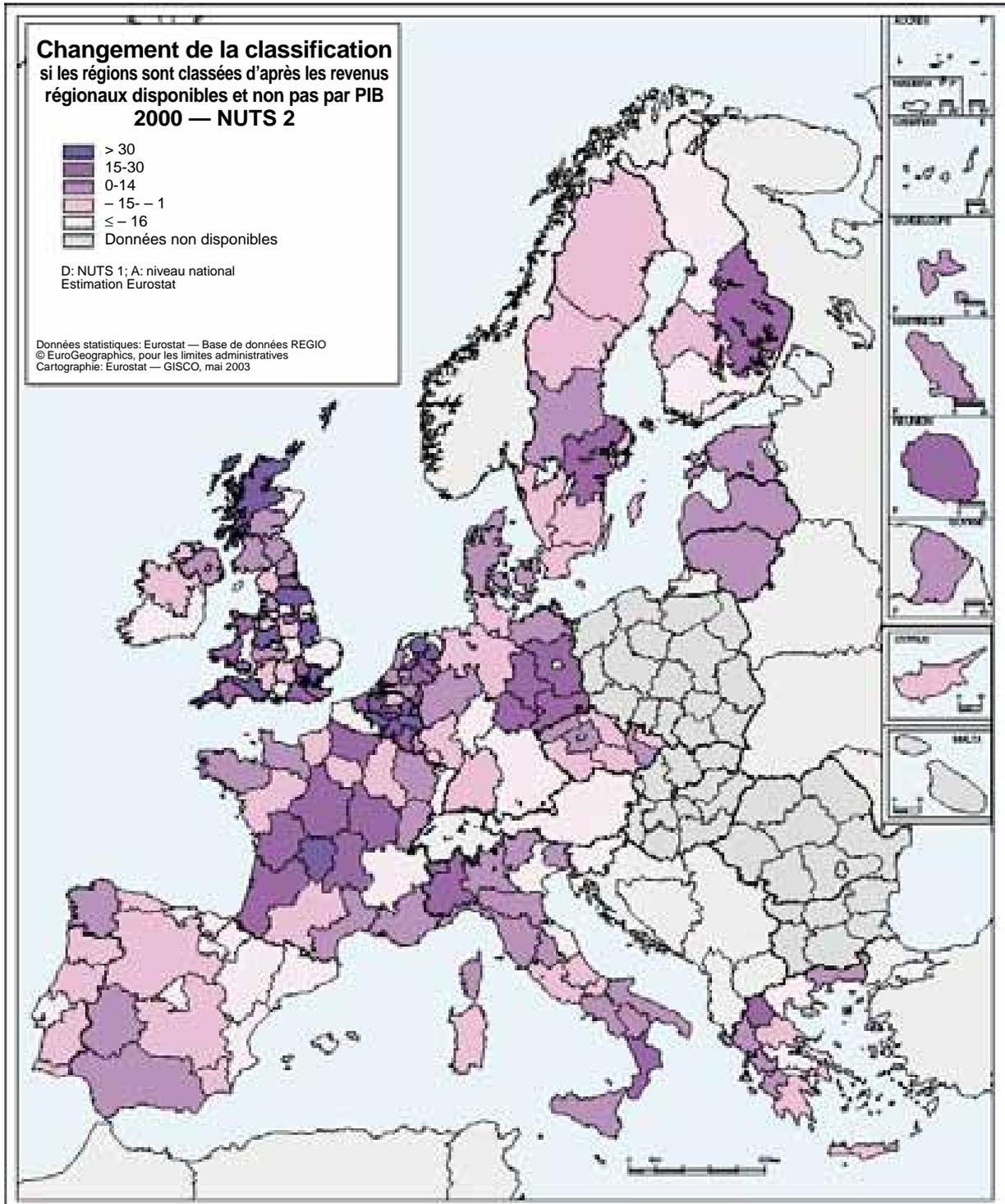
Carte 12.5

dire au niveau des Länder. Pour l'instant, on ne dispose pas encore de données régionales sur le revenu disponible des ménages en Bulgarie et en Turquie.

Pour Chypre et Malte ainsi que pour la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie, il n'existe malheureusement pas de données des comptes nationaux, bien que des données régionales soient disponibles

pour les ménages. Ces lacunes devraient elles aussi être comblées prochainement. De plus, les données de cette première série de calculs sont encore sujettes à révision.

La carte 12.5 montre la répartition régionale de ce nouvel indicateur. Toutes les réserves exposées ci-dessus étant faites, on peut formuler les conclusions suivantes:



Carte 12.6

Le Grand-Duché de Luxembourg apparaît clairement comme la région la plus riche d'Europe. Ce résultat n'est nullement surprenant et il est confirmé par d'autres études.

Ce qui est en revanche étonnant, c'est le classement obtenu par les régions d'Italie du Nord. Cinq régions italiennes se classent en effet parmi les onze premières. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la politique de redistribution des administrations publiques a en Italie des effets régionaux moins importants que dans d'autres pays. Il faut cependant rappeler, là aussi, que la part des administrations publiques dans le revenu disponible a été ventilée par habitant. Il se peut parfaitement que la redistribution régionale s'effectue d'une autre manière.

Il apparaît également clairement que les régions limitrophes du centre de Londres améliorent sensiblement leur position relative. C'est ainsi que la région Outer London gagne 87 places, conséquence incontestable du phénomène des flux mi-

gratoires journaliers. La carte 12.6 illustre cette modification du classement.

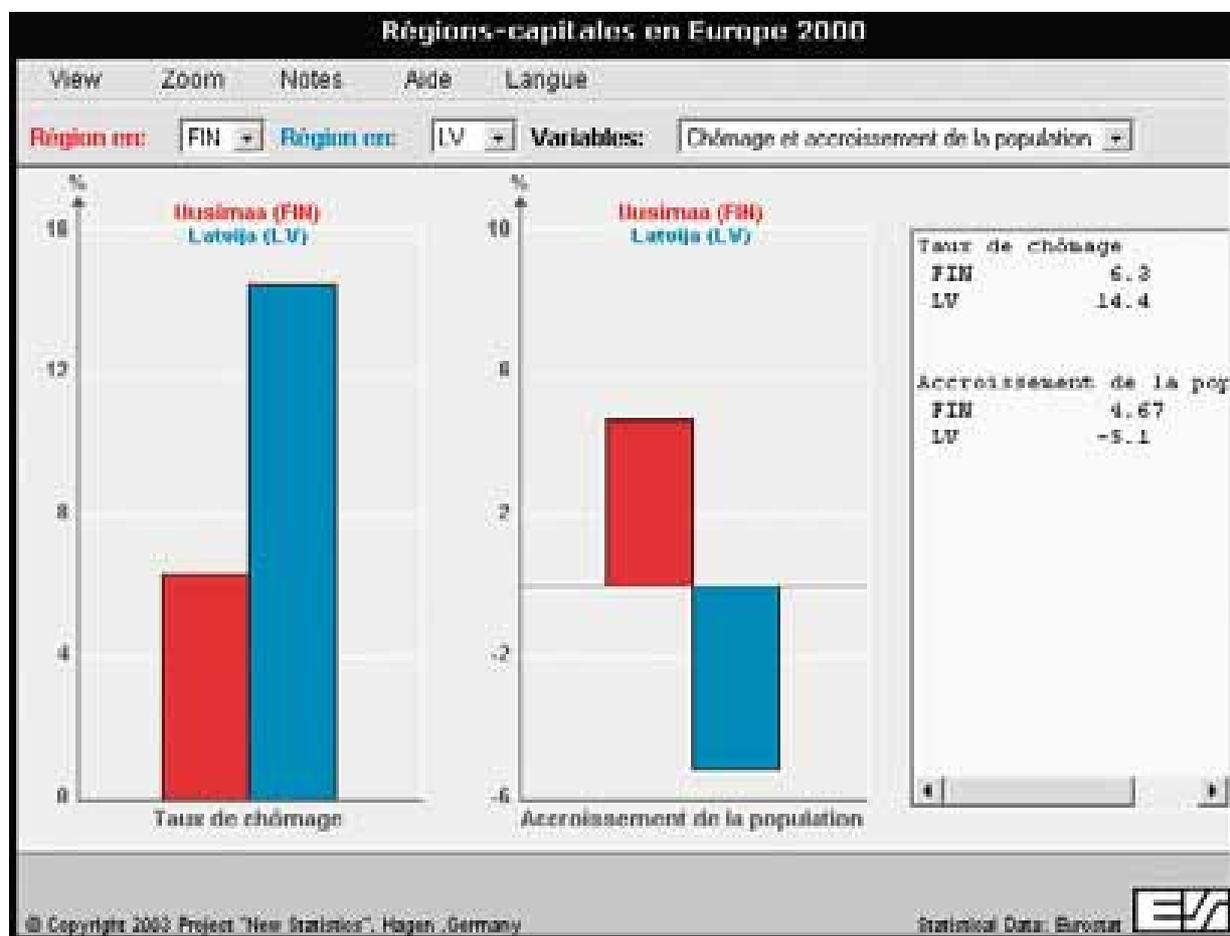
Les migrations journalières jouent certainement aussi un rôle dans les régions Flevoland et Namur qui voient leur position s'améliorer d'environ 60 places.

Une nette redistribution régionale apparaît en Allemagne. Les cinq nouveaux Länder ont amélioré en moyenne leur classement de 15 places. Hessen et Berlin ont fortement reculé, mais des Länder de grandes dimensions tels que Bayern et le Baden-Württemberg ont eux aussi rétrogradé de respectivement 20 et 6 places. Ce sont les régions Praha et Comunidad de Madrid qui ont vu leur position relative reculer le plus fortement.

Il est possible que la méthode exposée ci-dessus demande encore à être affinée. De plus, les données ne sont pas encore complètes. Malgré cela, les premiers résultats des calculs semblent plausibles et contribuent à une comparaison plus objective des régions d'Europe.

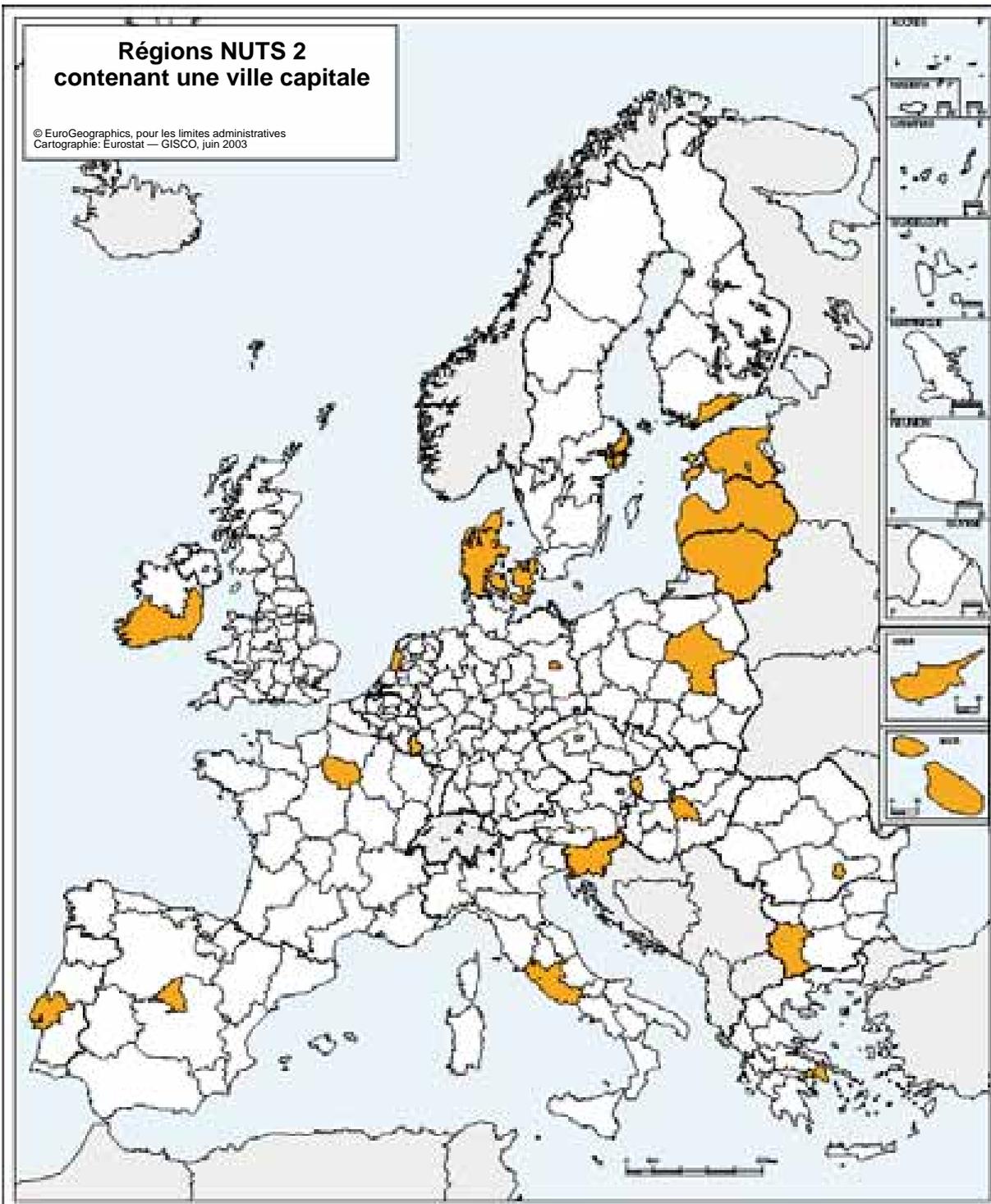


PRÉSENTATION INTERACTIVE DES DONNÉES



Régions NUTS 2 contenant une ville capitale

© EuroGeographics, pour les limites administratives
Cartographie: Eurostat — GISCO, juin 2003



Visualisation interactive des données régionales

Pour la première fois, le CD-ROM joint à l'Annuaire contient non seulement des fichiers PDF statiques mais aussi une application de type «applet» avec une présentation graphique, interactive et conviviale des différences régionales. Cette visualisation se fait au moyen d'histogrammes, auxquels sont associés les chiffres sur lesquels les graphiques se basent. Nous avons sélectionné les régions NUTS 2 qui englobent les capitales des quinze États membres ainsi que onze des douze pays candidats. Il est important de noter que ces régions ne sont pas les mêmes que les capitales elles-mêmes. Dans certains cas, comme pour la région Inner London, la ville et sa banlieue s'étendent bien au-delà de la région NUTS 2 constituée par la zone centrale de Londres. Par contre, quelques autres régions NUTS 2 sélectionnées sont plus grandes que les capitales. Deux États membres (Danemark et Luxembourg) et pas moins de cinq des pays adhérents présentés (Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie) forment chacun une seule région NUTS 2.

Cette présentation interactive vous permet de «jouer» avec les données, sans devoir passer par une programmation quelconque, et de mettre les différences et les similitudes entre ces régions plus en relief, toujours en tenant compte des disparités susmentionnées de certaines régions. Dans de nombreux cas, les cartes et les commentaires permettent de placer la région «ville-capitale» dans son contexte national.

Comment utiliser l'application?

L'application est classée sur le CD-ROM comme un dossier de fichiers.

Quand vous ouvrez le dossier, cliquez sur «CapitalCityUE.htm».

L'application offre deux vues différentes sur les données. Le bouton «View» vous permet de passer d'une présentation à l'autre.

La première option sous «View» («comparaison des régions» est l'option «default») vous permet de comparer *toutes les régions des États membres de l'UE* ou, alternativement, *toutes les régions des pays en voie d'adhésion* par rapport à *une* des huit variables sociales et économiques:

- L'application ouvre un histogramme de la population dans chacune des régions «ville-capitale» de l'UE. Un menu déroulant «Variable» vous permet d'afficher, pour les mêmes régions, une présentation graphique choisie parmi sept autres variables. De cette manière, vous avez le choix entre huit histogrammes.
- Alternativement, vous pouvez sélectionner les pays en voie d'adhésion et comparer ces régions par rapport à une des variables, générant une autre série de huit histogrammes.

La deuxième option «View» («comparaison de variables») vous permet de comparer *n'importe laquelle* des vingt-six régions avec *n'importe quelle autre* par rapport à *une paire de variables*:

- La valeur par défaut pour l'option «View» est une comparaison des «régions-capitales» autrichiennes et belges, par rapport aux deux variables «population» et «densité de population». Vous pouvez maintenant choisir, en utilisant les menus déroulants «Région 1» et «Région 2», toute autre combinaison de régions et visualiser la différence par rapport à ces deux variables. Il y a donc $27 \times 26 = 702$ visualisations possibles, composées chacune de deux histogrammes.
- Vous pouvez maintenant comparer toutes les combinaisons possibles de «régions-capitales» par rapport à trois autres paires de variables: «superficie totale» et «superficie utilisée pour l'agriculture»; «taux de chômage» et «taux de croissance naturelle de la population»; ou bien «PIB» et «nombre de voitures pour 10 habitants». Au total, donc, $3 \times 702 = 2\ 106$ graphiques additionnels à sélectionner, chacun comprenant deux histogrammes.

Ces explications sont aussi accessibles sous forme plus succincte en activant la fonction «Help» de l'application. Des textes explicatifs et des notes méthodologiques sont également accessibles via le bouton «Notes».



UNION EUROPÉENNE

Régions au niveau NUTS 2

BE	Belgique-België	DEC	Saarland	FR	France
BE1	Région de Bruxelles-Capitale / Brussels Hfdst. Gew.	DED	Sachsen	FR1	Île-de-France
BE2	Vlaams Gewest	DED1	Chemnitz	FR2	Bassin parisien
BE21	Antwerpen	DED2	Dresden	FR21	Champagne-Ardenne
BE22	Limburg (B)	DED3	Leipzig	FR22	Picardie
BE23	Oost-Vlaanderen	DEE	Sachsen-Anhalt	FR23	Haute-Normandie
BE24	Vlaams Brabant	DEE1	Dessau	FR24	Centre
BE25	West-Vlaanderen	DEE2	Halle	FR25	Basse-Normandie
BE3	Région wallonne	DEE3	Magdeburg	FR26	Bourgogne
BE31	Brabant wallon	DEF	Schleswig-Holstein	FR3	Nord - Pas-de-Calais
BE32	Hainaut	DEG	Thüringen	FR4	Est
BE33	Liège	GR	Ellada	FR41	Lorraine
BE34	Luxembourg (B)	GR1	Voreia Ellada	FR42	Alsace
BE35	Namur	GR11	Anatoliki Makedonia, Thraki	FR43	Franche-Comté
DK	Danmark	GR12	Kentriki Makedonia	FR5	Ouest
DE	Deutschland	GR13	Dytiki Makedonia	FR51	Pays de la Loire
DE1	Baden-Württemberg	GR14	Thessalia	FR52	Bretagne
DE11	Stuttgart	GR2	Kentriki Ellada	FR53	Poitou-Charentes
DE12	Karlsruhe	GR21	Ipeiros	FR6	Sud-Ouest
DE13	Freiburg	GR22	Ionia Nissia	FR61	Aquitaine
DE14	Tübingen	GR23	Dytiki Ellada	FR62	Midi-Pyrénées
DE2	Bayern	GR24	Sterea Ellada	FR63	Limousin
DE21	Oberbayern	GR25	Peloponnisos	FR7	Centre-Est
DE22	Niederbayern	GR3	Attiki	FR71	Rhône-Alpes
DE23	Oberpfalz	GR4	Nissia Aigaiou, Kriti	FR72	Auvergne
DE24	Oberfranken	GR41	Voreio Aigaio	FR8	Méditerranée
DE25	Mittelfranken	GR42	Notio Aigaio	FR81	Languedoc-Roussillon
DE26	Unterfranken	GR43	Kriti	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur
DE27	Schwaben	ES	España	FR83	Corse
DE3	Berlin	ES1	Noroeste	FR9	Départements d'outre-mer
DE4	Brandenburg	ES11	Galicia	FR91	Guadeloupe
DE5	Bremen	ES12	Principado de Asturias	FR92	Martinique
DE6	Hamburg	ES13	Cantabria	FR93	Guyane
DE7	Hessen	ES2	Noreste	FR94	Réunion
DE71	Darmstadt	ES21	País Vasco	IE	Ireland
DE72	Gießen	ES22	Comunidad Foral de Navarra	IE01	Border, Midland and Western
DE73	Kassel	ES23	La Rioja	IE02	Southern and Eastern
DE8	Mecklenburg-Vorpommern	ES24	Aragón	IT	Italia
DE9	Niedersachsen	ES3	Comunidad de Madrid	IT1	Nord-Ovest
DE91	Braunschweig	ES4	Centro (E)	IT11	Piemonte
DE92	Hannover	ES41	Castilla y León	IT12	Valle d'Aosta
DE93	Lüneburg	ES42	Castilla-La Mancha	IT13	Liguria
DE94	Weser-Ems	ES43	Extremadura	IT2	Lombardia
DEA	Nordrhein-Westfalen	ES5	Este	IT3	Nord-Est
DEA1	Düsseldorf	ES51	Cataluña	IT31	Trentino-Alto Adige
DEA2	Köln	ES52	Comunidad Valenciana	IT32	Veneto
DEA3	Münster	ES53	Islas Baleares	IT33	Friuli-Venezia Giulia
DEA4	Detmold	ES6	Sur	IT4	Emilia-Romagna
DEA5	Arnsberg	ES61	Andalucía	IT5	Centro (I)
DEB	Rheinland-Pfalz	ES62	Región de Murcia	IT51	Toscana
DEB1	Koblenz	ES63	Ceuta y Melilla	IT52	Umbria
DEB2	Trier	ES7	Canarias	IT53	Marche
DEB3	Rheinhessen-Pfalz			IT6	Lazio

IT7 **Abruzzo-Molise**
 IT71 **Abruzzo**
 IT72 **Molise**
 IT8 **Campania**
 IT9 **Sud**
 IT91 Puglia
 IT92 Basilicata
 IT93 Calabria
 ITA **Sicilia**
 ITB **Sardegna**
 LU **Luxembourg (Grand-Duché)**
 NL **Nederland**
 NL1 **Noord-Nederland**
 NL11 Groningen
 NL12 Friesland
 NL13 Drenthe
 NL2 **Oost-Nederland**
 NL21 Overijssel
 NL22 Gelderland
 NL23 Flevoland
 NL3 **West-Nederland**
 NL31 Utrecht
 NL32 Noord-Holland
 NL33 Zuid-Holland
 NL34 Zeeland
 NL4 **Zuid-Nederland**
 NL41 Noord-Brabant
 NL42 Limburg (NL)
 AT **Österreich**
 AT1 **Ostösterreich**
 AT11 Burgenland
 AT12 Niederösterreich
 AT13 Wien
 AT2 **Südösterreich**
 AT21 Kärnten
 AT22 Steiermark
 AT3 **Westösterreich**
 AT31 Oberösterreich
 AT32 Salzburg
 AT33 Tirol
 AT34 Vorarlberg
 PT **Portugal**
 PT1 **Continente**
 PT11 Norte
 PT12 Centro (P)
 PT13 Lisboa e Vale do Tejo

PT14 Alentejo
 PT15 Algarve
 PT2 **Açores**
 PT3 **Madeira**
 FI **Suomi/Finland**
 FI1 **Manner-Suomi**
 FI13 Itä-Suomi
 FI14 Väli-Suomi
 FI15 Pohjois-Suomi
 FI16 Uusimaa
 FI17 Etelä-Suomi
 FI2 **Ahvenanmaa/Åland**
 SE **Sverige**
 SE01 Stockholm
 SE02 Östra Mellansverige
 SE04 Sydsverige
 SE06 Norra Mellansverige
 SE07 Mellersta Norrland
 SE08 Övre Norrland
 SE09 Småland med öarna
 SE0A Västsverige
 UK **United Kingdom**
 UKC **North-East**
 UKC1 Tees Valley and Durham
 UKC2 Northumberland and Tyne and Wear
 UKD **North-West**
 UKD1 Cumbria
 UKD2 Cheshire
 UKD3 Greater Manchester
 UKD4 Lancashire
 UKD5 Merseyside
 UKE **Yorkshire and the Humber**
 UKE1 East Riding and North Lincolnshire
 UKE2 North Yorkshire
 UKE3 South Yorkshire
 UKE4 West Yorkshire
 UKF **East Midlands**
 UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire
 UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire

UKF3 Lincolnshire
 UKG **West Midlands**
 UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
 UKG2 Shropshire and Staffordshire
 UKG3 West Midlands
 UKH **Eastern**
 UKH1 East Anglia
 UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
 UKH3 Essex
 UKI **London**
 UKI1 Inner London
 UKI2 Outer London
 UKJ **South-East**
 UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
 UKJ2 Surrey, East and West Sussex
 UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
 UKJ4 Kent
 UKK **South-West**
 UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
 UKK2 Dorset and Somerset
 UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
 UKK4 Devon
 UKL **Wales**
 UKL1 West Wales and the Valleys
 UKL2 East Wales
 UKM **Scotland**
 UKM1 North-Eastern Scotland
 UKM2 Eastern Scotland
 UKM3 South-Western Scotland
 UKM4 Highlands and Islands
 UKN **Northern Ireland**

S

E

X

E

N

N

A

Régions des pays candidats

NB: La liste suivante est destinée à aider le lecteur à localiser sur les cartes les régions des pays candidats mentionnées dans le texte. Il ne s'agit pas d'une liste officielle.

L'état actuel de la nomenclature relative aux régions statistiques des pays candidats peut être consulté sur le site internet d'Eurostat: http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html

Code	Pays	Région au niveau 2	Code	Pays	Région au niveau 2
	Bulgarie			Malte	
BG	BALGARIJA		MT	MALTA	
BG01		Severozapaden		Pologne	
BG02		Severen tsentralen	PL	POLSKA	
BG03		Severoiztochen	PL01		Dolnośląskie
BG04		Yugozapaden	PL02		Kujawsko-Pomorskie
BG05		Yuzhen tsentralen	PL03		Lubelskie
BG06		Yugoiztochen	PL04		Lubuskie
	Chypre		PL05		Łódzkie
CY	KYΠΡΟΣ/CYPRUS/KIBRIS		PL06		Małopolskie
	République tchèque		PL07		Mazowieckie
CZ	ČESKÁ REPUBLIKA		PL08		Opolskie
CZ01		Praha	PL09		Podkarpackie
CZ02		Střední Čechy	PL0A		Podlaskie
CZ03		Jihozápad	PL0B		Pomorskie
CZ04		Severozápad	PL0C		Śląskie
CZ05		Severovýchod	PL0D		Świętokrzyskie
CZ06		Jihovýchod	PL0E		Warmińsko-Mazurskie
CZ07		Střední Morava	PL0F		Wielkopolskie
CZ08		Moravskoslezsko	PL0G		Zachodniopomorskie
	Estonie			Roumanie	
EE	EESTI		RO	ROMÂNIA	
	Hongrie		RO01		Nord-Est
HU	MAGYARORSZÁG		RO02		Sud-Est
HU01		Közép-Magyarország	RO03		Sud
HU02		Közép-Dunántúl	RO04		Sud-Vest
HU03		Nyugat-Dunántúl	RO05		Vest
HU04		Dél-Dunántúl	RO06		Nord-Vest
HU05		Észak-Magyarország	RO07		Centru
HU06		Észak-Alföld	RO08		București
HU07		Dél-Alföld		Slovénie	
	Lituanie		SI	SLOVENIJA	
LT	LIETUVA			Slovaquie	
	Lettonie		SK	SLOVENSKÁ REPUBLIKA	
LV	LATVIJA		SK01		Bratislavský kraj
			SK02		Západné Slovensko
			SK03		Stredné Slovensko
			SK04		Východné Slovensko